LE TEMPS QU'IL FERA
Trois-Rivières et Haut-Saint-Maurice: Nuageux et plus froid. Plus clair ce soir.
COURTOISIE DE LA
CHARBONNERIE ST-LAURENT LTEE
1595 DU FLEUVE — Téléphone 437

Le Nouvelliste

26e ANNEE — No 293 TROIS-RIVIERES, JEUDI 17 OCTOBRE 1946 3 SOUS LE NUMERO

PREVENEZ LA TUBERCULOSE
QUALITE QUANTITE SERVICE
Achetez des Timbres de NOEL
CHARBONNERIE ST-LAURENT, Limitée
1595 Du Fleuve
Tél. 437

Collaboration basée sur le respect des droits du Québec

Hausse de salaire chez les cheminots

Ottawa, 17. (P.C.)—La Commission nationale du Travail en Temps de Guerre devrait annoncer d'ici quelques jours une augmentation de 10 cents l'heure accordée aux employés du Pacifique Canadien. Cette hausse fait suite à celle accordée récemment aux employé s du Canadien National. Il existe cependant quelques exceptions. La situation diffère quelque peu pour les deux chemins de fer. Le Canadien National a accepté de concert avec les diverses fraternités d'employés de donner une hausse de dix cents l'heure. Le C.P.R. s'est opposé à cette hause en prétextant son incapacité de payer cette différence.

La R.A.F. recrutera les nôtres

Otawa, 17 (P.A.) — La Royal Air Force a lancé une invitation à tous les aviateurs canadiens qui n'ont pu obtenir de poste dans la force aérienne canadienne (C.A.R.C.) en temps de paix.

On offre à ces aviateurs de faire du service dans "n'importe quelle partie du monde", en vertu d'une entente conclue entre le Canada et la Royal Air Force, et rendue publique, hier soir, par le ministre de l'Air Gibson.

Le colonel Gibson dit que plus de 73,000 aviateurs se sont qualifiés dans le C.A.R.C. en vertu du plan d'entrainement aérien du Commonwealth, mais que les cadres du C.A.R.C. en temps de paix ne pouvaient pas absorber tous ces hommes.

En vertu du nouvel accord, un représentant de la R. A. F. au quartier général de l'aviation à Ottawa accepte les demandes l'enrôlement dans la R.A.F. faites par tous les anciens officiers ou aviateurs canadiens qui répondent aux exigences.

Les Canadiens bénéficieront d'une solde et d'allocations supérieures à celles payées en temps de guerre, se comparant favorablement à celles versées par le C.A.R.C. en temps de paix.

Byrnes rentre à Washington sans enthousiasme

Par John-M. Hightower

Washington, 17. (P.A.) — Une autre preuve que les relations des Etats-Unis avec le bloc soviétique vont de mal en pis fixe l'atmosphère dans laquelle le secrétaire d'Etat James-F. Byrnes rentre aujourd'hui à Washington de la conférence de Paris.

M. Byrnes est porteur de rapports au président Truman et on l'attend ce matin à bord de l'avion personnel du président.

Les fonctionnaires sont d'avis qu'il rencontrera M. Truman peu après et que demain il prononcera un discours à la radio à l'adresse du peuple américain.

On croit que le discours de M. Byrnes portera sur tout le réseau de complications qui entourent les relations ruso-américaines.

Les fonctionnaires disent que les Etats-Unis ont contremanddé un crédit de $40,000,000. en propriétés de surplus à la Tchécoslovaquie et qu'ils ont suspendu les pourparlers indéfiniment en vue d'un prêt de $50,000,000. que la Banque d'exportation-importation consentirait aux Tchèques pour leur rétablissement.

La raison principale de ce double retrait doit se trouver dans l'attitude de la Tchécoslovaquie à l'endroit des Etats-Unis. Les Tchèques ont appuyé les accusations russes contre Washington.

Accord conclu avec la Russie

Londres, 17. (Reuters) — La Tchécoslovaquie a conclu un accord avec le gouvernement russe pour le rapatriement des citoyens tchèques vivant en Russie, a annoncé aujourd'hui la radio de Prague.

M. Drew accuse M. King de manque de bonne foi

Toronto, 17 (P.C.) — Le premier ministre d'Ontario, le colonel George Drew, a accusé le premier ministre Mackenzie King de manquer de bonne foi à l'endroit de toutes les provinces, dont sept ont demandé la reprise de la conférence fédérale-provinciale.

Dans un échange de lettres publiées hier soir, le premier ministre Drew a prétendu que le premier ministre King a décidé de faire la sourde oreille à toute demande en vue d'une reprise prochaine de la conférence fédérale-provinciale. Il déclara que le besoin d'une entente de base sur les relations financières entre le pouvoir central et les provinces était de plus en plus urgent et il ajouta: "Il est évident que non seulement vous écartez toute possibilité d'une telle entente actuellement, mais vous êtes aussi déterminé à suivre une ligne de conduite qui nuira à toute possibilité, même éloignée, d'en arriver à un accord satisfaisant sur les relations fédérales-provinciales."

La première de cette série de lettres est datée du 7 septembre. M. Drew demande à M. King de convoquer de nouveau la conférence, ajournée le 3 mai dernier. M. King répondit trois semaines plus tard que vu que le gouvernement fédéral tentait de négocier des ententes au sujet des taxes avec certaines provinces, on avait décidé de donner la priorité à ces discussions.

M. Drew retorqua là-dessus qu'il ne pouvait interpréter la lettre du premier ministre King comme un refus de convoquer de nouveau la conférence.

En réponse, M. King écrivit à M. Drew le 10 octobre que le gouvernement fédéral accepterait avec plaisir une déclaration précise du gouvernement de l'Ontario en rapport avec les "propositions concrètes concernant un accord transitoire sur la question des taxes", propositions faites dans le budget adopté par le parlement lors de la dernière session.

M. Drew, dans sa lettre écrite hier, dit que le premier ministre canadien n'offre aucunement de convoquer la conférence un jour ou l'autre.

"Le fait que des gouvernements représentant moins d'un quart de la population du Canada ont jugé utile d'accepter des conditions qui leur furent soumises en dehors de la conférence ne constitue pas une justification pour votre refus de vous rendre aux demandes des autres gouvernements provinciaux, qui représentent dans leurs affaires locales, plus de trois-quarts de la population du Canada", dit encore M. Drew.

(suite à la page 12)

La Yougoslavie livre à la Grèce une guerre véritable non déclarée

Athènes, 17. (P.A.) — La Grèce est victime d'une "guerre non déclarée qui est financée et dirigée par la Yougoslavie", a déclaré l'assistant-gouverneur de la Macédoine occidentale, cité dans une dépêche qui nous parvenait, hier, de Phlorine.

Cette dépêche, datée du 15 et expédiée du versant du défilé de Monastir, qui mène à la montagneuse frontière yougoslave, dit que des officiers grecs ont vu des troupes yougoslaves en uniforme régulier et en formations régulières sous l'étoile rouge attaquer plusieurs avant-postes de Grèce et villages-frontière.

Le M.R.P. divisé et faiblissant, la France est plus que jamais menacée d'un régime communiste

(Par Robert Wilson)

Paris, 17 (P.A.) — Dans l'opinion de plusieurs observateurs, la possibilité d'un gouvernement à prédominance communiste en France est plus grande que jamais dans l'histoire du pays.

Il faut peut-être voir une reconnaissance tacite de ce fait dans l'alliance que le Mouvement républicain populaire, qui est très inquiet, a offerte aux socialistes. Le parti socialiste de Léon Blum a rejeté l'offre avec mépris et déclaré dans son journal, Le Populaire, que le M. R.P. du président Georges Bidault "croit au Père Noël".

On dit que M. Bidault s'est opposé carrément à quelques-uns de ses collègues du M.R.P. qui proposaient de convoquer l'assemblée intérimaire à une session pour amender la loi électorale.

La crise à la direction du M.R.P. tient du referendum de dimanche dernier sur la constitution, referendum autour duquel la moitié au moins des partisans du M.R.P. ont lâché leurs chefs qui approuvaient le projet de constitution.

Les leaders du M.R.P. n'ont pas seulement donné la main aux communistes et aux socialistes pour appuyer la constitution mais se sont aussi joints à ces partis pour approuver un système de votation en bloc aux élections.

On dit que les chefs du M.M.P. se rendent maintenant compte du fait que ces deux alliances peuvent leur coûter énormément de votes à l'élection du 10 novembre et déloger le parti de la première place à l'Assemblée.

Ils pourraient alors se classer seconds en arrière des communistes, avec les socialistes comme troisième parti.

Les conditions en France libérée étant telles qu'elles ruinent la réputation de tout parti à la tête du gouvernement, et vu que les précédents gouvernements n'ont été que provisoires et de très brève durée, les communistes n'auraient pas eu l'ambition d'assumer le contrôle auparavant.

La direction est maintenant un meilleur risque, vu que les constitution prévoit que le Parlement qui sera élu le 10 novembre ne pourra être dissous avant deux ans.

Le ton de l'organe communiste l'Humanité indique que le parti communiste est maintenant prêt à une guerre totale pour obtenir la majorité parlementaire à l'élection du 10 novembre qui pourrait lui donner la direction du gouvernement pour deux ans au moins.

Conférence du travail

Ottawa, 17, (P.C.)— La conférence entre les ministres provinciaux du Travail et le ministre du Travail fédéral se résume à un relevé des lois ouvrières fédérales et provinciales existantes.

La journée d'hier a été employée à l'expression des vues des provinces sur la portée et la mise en vigueur du P.C. 1003, une ordonnance fédérale, en vertu de laquelle les règlements du travail en temps de guerre sont appliqués.

Déjà quelques délégués ont quitté Ottawa et on dit que la conférence prendra fin cet après-midi. On publiera alors un communiqué passant en revue les principaux aspects des discussions qui se sont poursuivies durant trois jours.

Lueur d'espoir chez Chrysler

Windsor, Ontario, 18 (P.C.) — On prévoit la fin de la grève, qui dure depuis 121 jours déjà, aux usines de la Chrysler Corporation à Chatham, Ontario. Le vote les unionistes sur les conditions du règlement de la grève se terminera aujourd'hui même et l'on croit que les ouvriers voteront en faveur de la reprise du travail.

Plus de 4,000 travailleurs ont été affectés par cette grève déclarée par l'union des travailleurs de l'automobile, affiliée au C.I.O. le 18 juin pour faire valoir leurs réclamations au sujet d'une hausse de $2. par jour et de l'établissement de la semaine de 40 heures, pour les ouvriers des usines Chrysler à Windsor et à Chatham, Ontario.

Hier soir, les employés de l'usine de Windsor ont accepté par un vote de 2 contre 1 la formule Rand sur la sécurité d'union, principale question en jeu dans cette grève. Les employés de l'usine de Chatham vote aujourd'hui sur cette formule.

Retrait des troupes anglaises des Indes

Londrs, 17. (Reuters) — Une demande exigeant le retrait immédiat des troupes britanniques des Indes et des troupes hindoues des territoires étrangers a été endossée, hier soir, par la Ligue Hindoue et sera soumise au premier ministre Attlee et à Lord Pethick-Lawrence, secrétaire d'état pour les Indes.

Le Pape répondrait par une encyclique à Tito

Par John-P. McKnight

Rome, 17 (P.A.) — La presse de Rome s'attend à ce que Sa Sainteté le Pape Pie XII publie sous peu une encyclique sur la situation de l'Eglise catholique romaine en Yougoslavie et qu'il y parlera peut-être de la condamnation à seize ans de prison de Son Excellence Monseigneur Alojzic Stepinac, archevêque, qu'on accusait de crimes de guerre.

On n'a pu faire confirmer cette rumeur au Vatican, mais des prélats ont fait remarquer que les encycliques étaient toujours préparées dans le plus grand secret.

Le procès de Monseigneur Stepinac, dont le Pape a parlé comme tobre dernier, a été suivi le 6 octobre dernier, a tée suivi lundi, de l'excommunication par l'Eglise de tous les fonctionnaires catholiques yougoslaves "physiquement ou moralement liés à la poursuite".

L'archevêque Stepinac, chef de l'Eglise catholique romaine en Yougoslavie, a été déclaré coupable d'avoir collaboré avec l'Axe et d'avoir forcé des Yougoslaves à se convertir au catholicisme.

Plusieurs se demandent si l'excommunication s'applique au maréchal Tito, premier ministre de Yougoslavie, mais des milieux du Vatican disent ignorer si Tito est catholique.

—o—

A Londres, le Dr Franc Kos, chargé d'affaires yougoslave, a déclaré que Tito n'était "pas un catholique pratiquant".

Le Dr Kos a ajouté que son gouvernement déplorait la dénonciation du procès de Monseigneur Stepinac "par les plus hautes autorités catholiques romaines" et déclaré que le tribunal de Zagreb n'avait "pas fait le procès de l'Eglise catholique, mais celui de (Monseigneur) Stepinac".

Il a ajouté que le Vatican pouvait en aucun temps donner un successeur à l'archevêque condamné.

Au banquet à l'hon. M. Duplessis

Près de douze cents personnes se sont réunies dans les salles de l'hôtel Windsor, à Montréal, hier soir, pour rendre hommage à l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de la province, et célébrer le deuxième anniversaire de son retour au pouvoir. — Le premier ministre, qui a de nouveau affirmé son désir de coopérer avec Ottawa, mais sur une base juste et équitable, sauvegardant les droits de la province, était entouré de la majorité des ministres de son cabinet. — Ces photos de la table d'honneur montrent plusieurs personnalités marquantes qui assistèrent à ce banquet. — En haut, de gauche à droite: l'honorable Dr Marc TRUDEL, ministre d'état; l'honorable J.-H. DELISLE, ministre d'état; l'honorable J.-Olier RENAUD et l'honorable Pierre BERTRAND, conseillers législatifs; l'honorable Bona DUSSAULT, ministre des Affaires municipales. Deuxième photo, de gauche à droite: le Dr A. LECLERC (Charlevoix-Saguenay); M. J.-P. LABERGE, l'honorable Alphonse RAYMOND, président du Conseil législatif; l'honorable MAURICE DUPLESSIS, premier ministre. — Troisième photo, de gauche à droite: les honorables Omer COTE, secrétaire provincial; Dr Camille POULIOT, ministre des Pêcheries; Jean-Louis BARIBEAU, conseiller législatif; l'honorable Gérald MARTINEAU, conseiller législatif; l'honorable Antonio ELIE, conseiller législatif. — Photo inférieure, de gauche à droite): Me Francis FAUTEUX, c.r.; Me Gaston POULIOT, les honorables Onésime GAGNON, trésorier provincial; Edouard ASSELIN, conseiller législatif, et John BOURQUE, ministre des Terres et Forêts.

Le mystère de la capsule est encore insoluble à Nuremberg

Par Thomas-E. Reedy

Nuremberg, 17 (P.A.) — Des gens de la prison de Nuremberg disent aujourd'hui que douze employés allemands sont sujets à une enquête constante de la part d'une commission de trois hommes nommée pour élucider, si possible, le mystère à la faveur duquel Hermann Goering a obtenu, conservé et avalé une capsule de cyanure et joué en mourant le bourreau qui allait le pendre deux heures plus tard.

Ces milieux, dont nous devons taire le nom, disent que les Allemands en question ne sont pas sous arrêts, mais qu'ils sont "détenus sous protection possible de complicité dans le suicide de onzième heure du nazi no 2, dont dix collègues sont montés à l'échafaud.

Le secret de l'enterrement des onze demeure impénétrable. On croit que les cadavres ont été dispersés par avion, avant d'être inhumés.

Des rumeurs non confirmés circulent dans les corridors de la vieille prison; elle veulent que les cadavres des assistants d'Hitler aient été jetés à la mer.

La commission de l'Armée, qui enquête sur le suicide de Goering, appelle l'une après l'autre toute personne qui pourrait avoir trempé dans cette affaire.

Le colonel B.-C. Andrus, commandant de la prison, a déclaré avec insistance qu'il croyait son propre personnel innocent. Il se peut, selon lui, qu'un avocat allemand ait aux derniers jours de procès, remis à Goering la capsule fatidique.

Son assistant, le major Fred Teich, diffère d'opinion. Il est d'avis que Goering peut avoir réussi à cacher la capsule depuis son incarcération à la fin de la guerre.

Le major Teich a aussi renoncé à la théorie voulant qu'un des gardiens de la prison ait troqué le poison contre un des joyaux appartenant au maréchal. Les joyaux du maréchal sont en effet conservés au total dans le coffre-fort de la prison.

La nouvelle du suicide de Goering et celle de l'exécution des dix autres sont venues rapidement à l'oreille des sept chefs nazis condamnés à l'emprisonnement et qui doivent purger leur sentence à la prison de Spandau, à Berlin. Un gardien a dit que les prisonniers avaient appris la nouvelle sans sourciller, mais qu'ils semblaient contents de savoir que Goering avait échappé à la corde.

Le suicide de Goering est encore aujourd'hui la grande nouvelle qui fait parler les gens à Nuremberg.

Voici quelques réactions allemandes. Un barbier a dit que les Américains pouvaient avoir donné le poison délibérément à Goering. Ubuandière est prête à parier que Goering a obtenu la capsule dans un pain de savon qui lui est parvenu de la buanderie de la prison. Un ouvrier est d'avis que "les poupées de paille" ont été pendues et que les vrais nazis sont encore en mouvement quelque part. De façon générale, les anciens nazis sont heureux du suicide de Goering. Mais chacun voudrait savoir comment le poison a pu parvenir au maréchal.

Moscou diminue les appropriations pour la défense

Moscou, 17 (P.A.) — Le ministre des Finances russes A.G. Zverev a recommandé une coupure de $10,571,000,000. dans les crédits budgétaires de la défense, mais une hausse de $566,000,000. pour les recherches scientifiques destinées à "assurer l'accroissement de la puissance économique et militaire de l'Union Soviétique".

Le budget soumis au Soviet suprême (parlement) prévoit des crédits de 72,208,000,000 de roubles pour la défense, soit 56,031,000,000 de roubles de moins que les dépenses de l'année dernière sous ce chapitre. (Le rouble a une valeur officielle de 5.3 par dollar).

Le budget prévoit aussi un surplus de 11 milliards de roubles pour les revenus par rapport aux dépenses.

Les autres principaux item du budget de Zverev s'établissent comme suit: industrie: 102,000,000,000 de roubles ($19,200,000,000); besoins sociaux et culturels: 83,000,000,000 de roubles ($15,600,000,000.); prêts 6,000,000,000 de roubles $1.110,000,000.)

Le budget total s'élève à 319,300,000,000 de roubles, soit environ $60,000,000,000.

Les onze auraient été incinérés

Londres, 17. (P.C.)— L'Exchange-Telegraph publie aujourd'hui une dépêche expédiée de Nuremberg et faisant suite à la rumeur qui veut que les corps d'Hermann Goering et de ses dix associés aient été incinérés et que leurs cendres aient été jetées aux quatre vents.

On ne cite aucune source dans cette dépêche, mais on explique que l'incinération permettrait "d'obvier à la nécessité de maintenir le secret sur l'emplacement des fosses."

La femme Dick est condamnée

(Par Alan Randal)

Hamilton, Ontario, 17 (P.C.) — Aujourd'hui, contrairement au programme qu'elle a suivi durant les 9 derniers jours, Mme MacLean-Dick restera à la prison de la rue Barton et elle y restera maintenant jusqu'au 7 janvier, date de sa montée à l'échafaud.

C'est aujourd'hui le tour de son père, Donald MacLean et de son ami de récente date, William Bohozuk, de quitter la prison pour se rendre au palais de justice du comté de Wentworth, pour y subir leur procès devant un jury de la Cour Suprême d'Ontario et devant le juge A. Urquvart, sur l'accusation du meurtre de John Dick, le 6 mars dernier.

Pour Mme Dick, ses visites au palais de justice sont terminées, du moins jusqu'à l'audition d'un appel de la sentence de mort prononcée contre elle hier soir par le juge F.H. Barlow, à l'issue d'un procès qui dura neuf jours.

Mme Dick a été condamné à être pendue pour le meurtre de son mari dont le cadavre fut retrouvé sur le mont Albion, à Hamilton. La tête, les jambes et les bras avaient été séparés du reste du corps.

La femme Dick déclara en cour que son mari avait été tué par Bohozuk, un homme qui lui faisait la cour, chose que prenait très mal le conducteur de tramway qu'elle épousa au mois d'octobre l'an dernier. Elle déclara que Dick avait été tué avec le fusil de son père et que ce dernier avait donné à Bohozuk de $300. à $400. pour faire la besogne.

M. Duplessis dénonce les idées centralisatrices

Montéal, 17. (De notre envoyé spécial) — L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, a de nouveau dénoncé, hier soir, les tendances centralisatrices du régime fédéral et réitéré ses offres de collaboration, mais une collaboration, base sur le respect des droits des provinces et la survie du pacte de la Confédération.

Il s'est élevé contre les empiètements du fédéral sur les prérogatives et les droits accordés aux provinces par la Confédération et a dit que le jour où tous les droits auront été accaparés c'en sera fini du pacte confédératif et de l'unité canadienne.

Rappelant la conférence du Dominion et des provinces tenue à Ottawa au cours de l'année, il a dit qu'elle fut marquée de mauvaise foi et d'illogisme de la part des autorités fédérales qui ont manifesté un désir évident de saboter la Confédération.

Des propositions soumises par le Fédéral aux provinces il a dit qu'elles n'avaient été acceptées par aucun des premiers ministres provinciaux et qu'elles constituaient la consécration de nouveaux empiètements de la part du fédéral qui voulait garder tous les revenus des provinces pour les réduire à l'état de serviteur. Il a dit que les propositions fédérales auraient coûté à la province une somme de 50 millions de dollars.

Le premier ministre s'est dit prêt à collaborer avec Ottawa, non pas en cédant tous les droits, mais en adoptant une législation concurrente qui nous permettrait d'être maitres chez-nous.

M. Duplessis a fait ces déclarations au cours d'un discours d'une heure devant près de 1200 convives réunis dans les salles de l'hôtel Windsor pour fêter les trois députés de l'Union Nationale élus depuis les élections générales de 1944: le Dr A. Leclerc (Charlevoix Saguenay) M. G. A. Poulin (Beauce) et M. C. D. French (Compton). On voulait aussi célébrer le deuxième anniversaire du retour au pouvoir du gouvernement de l'Union Nationale sous la direction de l'hon. M. Duplessis.

La réunion a été marquée d'un bel enthousiasme et le premier ministre fut l'objet d'une longue et bruyante ovation lorsqu'il se leva pour adresser la parole à la foule. Ses principales déclarations furent ponctués d'applaudissements de ces 1200 amis de l'Union Nationale venus de toutes les parties de la province. (La délégation des Trois-Rivières comprenait plus de 60 personnes).

Le chef du gouvernement était entouré de tous ses collègues du cabinet, sauf l'hon. Laurent Barré, retenu à Québec, où il devait parler devant les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs qui tiennent leur congrès dans cette ville. On remarquait aussi à la table d'honneur tous les conseillers Législatifs, membres de l'Union Nationale et plusieurs personnalités marquantes dans la vie provinciale.

Les présidents du banquet furent l'hon. Alphonse Raymond, président du Conseil Législatif, l'hon. Georges B. Foster, récemment nommé au Conseil Législatif, M. J.-P. Laberge, homme d'affaires de Québec et Me Gaston Pouliot, jeune avocat. Me Francis Fauteux, C.-R., agissait comme maitre de cérémonies.

Les autres orateurs furent l'hon A. Raymond, M. J.-P. Laberge, M. C.-D. French, Me Gaston Pouliot, le Dr A. Leclerc, M. Georges Octave Poulin, l'hon. G.-B. Foster, l'hon. Onésime Gagnon, trésorier provincial, l'hon. Jean-Paul Sauvé, ministre de la jeunesse et du Bien-Etre Social. Tous rendirent un bel hommage au chef du gouvernement et à l'administration qu'il a donnée à la province au cours des dernières années.

Nous publions ci-après un résumé du discours de M. Duplessis:

L'HON. M. DUPLESSIS

Le premier ministre débute en disant combien vivement il appréciait les acclamations et l'enthousiasme de cette fête. Il fait l'éloge des présidents du banquet.. Quant aux compliments du maitre de cérémonie, Me François Fauteux, c.r., il dit que les excès d'éloges de ses amis compensent pour les excès d'insultes et d'injures de ses adversaires.

Il fait l'éloge des trois nouveaux députés élus depuis l'élection de son gouvernement en 1944. Il fait aussi l'éloge des nouveaux conseillers législatifs nommés par son gouvernement et faisant allusion aux promesses de ses adversaires de faire disparaître le Conseil Législatif il dit "nous avons donné sept justes au Conseil Législatif et surtout "les gens de chez-nous, le c'est suffisant pour le sauver."

Il remercie les amis présents et comté de Trois-Rivières. C'est de chez-nous, dit-il, qu'est parti le mouvement où rouges comme conservateurs, fatigués de l'esprit de parti, ont voulu faire triompher les intérêts de la patrie. On a donné l'exemple de l'harmonie qui doit exister entre tous les groupes pour placer au dessus des considérations partisannes les intérêts supérieures de la province et du pays."

LES OEUVRES DE L'UNION NATIONALE

Après avoir dit que jamais on n'a vu de demonstration aussi représentative, aussi sympathique et enthousiaste que celle de ce soir, il énonce rapidement les oeuvres de l'Union Nationale: crédit agricole, électrification rurale, politique de voirie qui aide au développement du tourisme mais tient aussi compte des besoins de la classe agricole.

Ce sera toujours la politique de l'Union Nationale de donner à l'agriculture, la place qui lui convient, la première, parce que sans elle il n'y a pas de stabilité

"Nous avons donné à la Classe ouvrière une législation bienfaisante, des augmentations de salaire, le choix de son médecin, la pension de vieillesse la pension aux mères nécessiteuses aux aveugles. Nous avons amélioré la sort des bucherons, nous avons donné à l'ouvrier le droit de faire entendre ses revendications. C'est parce que nous aimons la classe ouvrière que nous disons que le gouvernement d'une province ne peut-être celui d'une classe. Nous avons donné le droit de faire la grève légalement. Nous voulons une législation juste pour l'ouvrier, mais aussi pour l'employeur.

"Nous avons amélioré les finances de la province, mis un fonds de dix millions pour combattre la tuberculose. Nous avons multiplié les hôpitaux et les sanatoriums. Nous avons augmenté les salaires des instituteurs et des institutrices et nous continuerons de le faire, tout en rendant justice aux commissions scolaires."

(suite à la page 12)

M. Duplessis au Windsor

Photo prise, hier soir, à l'hôtel Windsor, pendant le discours de l'honorable MAURICE DUPLESSIS, premier ministre, au moment où il réaffirmait son intention de coopérer avec le fédéral, pourvu que soient garantis les droits des provinces et que soit assurée la survie de la Confédération.

Le Nouvelliste

Fondé en 1920
Journal quotidien publié aux Trois-Rivières par La Cie de Publication du Nouvelliste Limitée, 855, RUE SAINTE-MARGUERITE
Téléphone: Echange privée — No 3000
EMILE JEAN, directeur-gérant

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour reimpression, de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que Le Nouvelliste publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières du NOUVELLISTE sont également réservés.

(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa)

ABONNEMENTS: Livraison à domicile aux Trois-Rivières: $6.00 par année; livraison par malle, au Canada, $5.00 par année; aux Etats-Unis, $7.00 par année; autres pays, $8.00.

Trois-Rivières, jeudi 17 octobre 1946

Où s'arrêtera la spirale de l'inflation ?

A quoi bon se le cacher: nous sommes en période d'inflation. Certes la situation pourrait devenir plus grave, mais elle l'est déjà assez pour placer nombre de gens dans la gêne. Si certaines classes peuvent obtenir un rajustement de leur revenu, cela est catégoriquement impossible à d'autres.

Le plafond des salaires tout comme celui des prix est devenu une farce et ne vaut plus que pour une partie de la population. Les rajustements se font sur le dos de la masse. Un exemple typique de cela est le cas de la Dominion Steel, à Sydney. Elle se déclare incapable de payer les taux de salaire décretés par le représentant du gouvernement: celui-ci s'empresse d'intervenir et accorde pour qu'elle puisse le faire un subside dont les contribuables feront les frais.

On dit de l'inflation qu'elle se fait en spirale. Expression fort juste et qui traduit bien ce qui se passe actuellement. Le salaire est à la base du coût de productio nà de rares exceptions. C'est une vérité de LaPalisse qui si le coût de production s'élève, il faudra demander plus pour les produits.

Ce que cela signifie, on commence à s'en rendre compte. Ainsi, hier, une coopérative locale de construction décidait de suspendre ses travaux et en donnait deux raisons: rareté et cherté des matériaux et main-d'oeuvre trop dispendieuse.

La Commission des Transports et la Commission des Prix viennent de recevoir une requête de l'Association des chemins de fer du Canada demandant d'autoriser une augmentation de trente pour cent de tous les tarifs de transport des marchandises. Ces tarifs sont demeurés au niveau fixé en 1922, mais les frais d'exportation ont subi une forte hausse. On ne saurait rejeter la requête des chemins de fer car elle s'appuie sur des arguments sérieux. Mais si on l'accorde il en résultera une majoration du prix des produits transportés par les chemins de fer: un autre tour à la spirale.

Les affaires

Beaucoup croyaient que la transition de l'économie de guerre à l'économie de temps de paix n'offrirait guère de difficulté. Il faut bien aujourd'hui reconnaître que cela n'est pas et que la situation générale au pays est moins brillante qu'on a voulu le prévoir.

Les conflits du travail ont entraîné une brusque réduction de la production industrielle au cours des mois de juin, juillet et août. La baisse, qui a atteint près de quinze pour cent a été l'une des plus rapides qu'on ait jamais vu au pays. Si l'on consulte un graphique de la Banque Canadienne du Commerce, on constate que le recul en août n'a pas été aussi prononcé que dans le mois de juillet, mais il a été cependant assez prononcé pour faire tomber l'indice au plus bas point depuis près de cinq années.

Ce recul aurait dû être encore plus marqué, sans l'accroissement saisonnier de la production des aliments et breuvages, grâce aux quantités accrues de matières alimentaires à transformer par suite des bonnes récoltes obtenues cette année dans presque tout le Canada. L'accroissement saisonnier de la production dans les industries forestières a également empêché l'indice de descendre plus bas. La production de bois à construire, en août, a presque retrouvé le niveau du commencement de mai, avant la grève des bûcherons de Colombie britannique. L'augmentation assez considérable de la production des minéraux non métalliques tient surtout à une production accrue de matériaux de construction, tels que les briques, mais ni ceux-ci, ni les stocks plus considérables de bois n'ont pu être pleinement utilisés immédiatement, parce que d'autres matériaux de construction indispensables, comme les aciers de charpente et les articles de plomberie, se sont trouvés plus rares. Cependant l'avance de ces groupes, de même que des textiles et des produits divers, a été entièrement compensée par le fléchissement profond de toutes les industries métallurgiques.

Si les conflits ouvriers, en août, ont eu une répercussion moins grave qu'en juillet sur la productino industrielle, leurs effets n'ont jamais été aussi étendus de tout l'été. Les réserves d'acier et des autres matières premières que les grèves ont affectées ont été utilisées dans un plus grand nombre d'usines, soit jusqu'au point d'interrompre les opérations, soit tout près de la suspension complète. Par exemple, fin août, les réserves d'acier dans deux grands centres industriels étaient si faibles qu'on craignait d'avoir bientôt à renvoyer au moins 10,000 autres ouvriers dans plusieurs établissements.

Même le règlement prochain de tous les conflits ouvriers qui ont provoqué le fléchissement ci-haut décrit, ne permettrait pas de pouvoir compter sur le retour de l'activité industrielle à son niveau de mai dernier, avant une période au moins aussi longue que celle du fléchissement lui-même.

Dimanche des missions

C'est le 20 octobre que se célèbre cette année le dimanche annuel des missions. Le Souverain Pontife insiste pour que cette célébration ait lieu partout. Elle s'impose particulièrement dans les pays d'Amérique, appelés à cause de la guerre à intensifier leur apport missionnaire, afin de suppléer aux pertes subies en Europe. La part du Canada a considérablement augmenté en ces dernières années, tant en recrues qu'en offrandes pécuniaires. Cette augmentation doit croître encore. Et n'ayons pas crainte que notre pays en souffre.

L'expérience a prouvé que Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité. Ce que nous donnons pour étendre son règne dans les contrées payennes, notre pays le retrouvera au centuple.

Le communisme

Dans une grande assemblée tenue récemment à Montréal, sous les auspices du parti ouvrier-progressiste, Tim Buck a préconisé "la formation d'un vaste parti communiste comme la clef de l'avenir". Il a ajouté: "Le communisme a prouvé à travers le monde qu'il apportait à tous les peuples l'arme dont ils avaient actuellement besoin. C'est lui qui nous permettra de livrer au Canada les grandes luttes de la classe ouvrière." Une campagne intensive a été aussitôt décidée pour grossir les rangs du parti ouvrier-progressiste. Des représentants de chaque division électorale de la métropole se sont engagés à lui amener de nouvelles recrues. La jeunesse et les corps de métier constitueront des sections particulières. Parmi les principaux recruteurs on remarque Norman Penner, de la Fédération des Jeunes, Bob Haddow, conseiller municipal, et Marcel LaPalme qui promit d'élever le nombre des membres 'canadiens-français de Montréal, d'ici à la fin de l'année, de 800 à 1050.

Une campagne de $10,000 en faveur de la "Canadian Tribune" et d'un journal canadien-français communiste a été aussi lancée.

Colonisation intensive

En dépit des déceptions que leur causent trop souvent les divers gouvernements qui se succèdent, les apôtres de la colonisation ne perdent pas courage. Convaincus que là est le salut de leur nationalité, ils multiplient les efforts pour le triomphe de leur cause. Dernièrement une importante réunion des missionnaires colonisateurs avait lieu à Québec. Elle sera bientôt suivie d'un congrès convoqué par l'Aide à la Colonisation où les membres de ce groupement, les missionnaires colonisateurs, et des délégués de nos principales associations étudieront ensemble la situation actuelle et quelle attitude elle impose aux adeptes d'une colonisation intensive et rationnelle. Ce congrès devrait être le signal d'une vigoureuse propagande.

En lisant les journaux

La danse des millions

Le Devoir, Montréal. — On mande d'Ottawa que le trésor fédéral va augmenter le montant des subsides qu'il versait déjà, en vertu d'ententes, à la Dominion Steel and Coal Corporation, afin de la compenser, du moins partiellement pour ses frais accrus de production à la suite des augmentations de salaires qu'elle a dû récemment consentir aux ouvriers qui faisaient la grève aux acieries du Cap-Breton. A la suite du règlement de la grève, — grève qui a pareillement affecté les acieries de la Steel Company of Canada, à Hamilton, Ont. et de l'Algoma Steel Corporation, au Sault-Sainte-Marie, Ont., — la Dominion Steel and Coal Corporation avait annoncé qu'elle ne rouvrirait pas ses usines de Sydney, parce qu'il ne lui était pas possible, aux prix actuels du fer et de l'acier sur les marchés où elle vend ces métaux, de rencontrer ses frais. Le président de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, M. Donald Gordon, est alors intervenu et son intervention se traduit par l'annonce de subsides plus considérables à la Corporation. Celle-ci a touché parait-il, $3,000,000 en subsides, au cours de l'exercice 1945; elle en touchera encore autant, plus trois autres millions de dollars, au cours de la présente année, le supplément étant précisément ce que M. Donald Gordon vient d'annoncer. Cette générosité nouvelle de l'Etat fédéral par l'entremise du star des prix et du commerce, survient juste au moment où le gouvernement, par ses divers ministres, annonce partout la suppression des subsides et des octrois qui avaient été établis depuis 1939, en vue du contrôle des prix et du maintien du coût de la vie à un niveau raisonnable.

L'une des dernière suppression de ce genre a été celle qui affectait les producteurs, les distributeurs et les consommateurs de lait et l'on sait quel désarroi cela a créé dans les provinces, notamment celles de l'Est, l'Ontario, le Québec et les provinces Maritimes. Le gouvernement de Québec, de même que celui de Toronto, a nommé une commission spéciale du cabinet pour examiner d'urgence le problème ainsi créé par Ottawa et lui trouver une solution.

Le gouvernement troue son plafond des prix

Le Droit, Ottawa. — Au Canada, le gouvernement réussit mieux qu'aux Etats-Unis à combattre l'inflation des prix. Mais la situation n'en reste pas moins grave. Chez nos voisins, les prix ont toujours été plus élevés que chez nous. Mais, lorsque, il y a quelque temps, le contrôle des prix fut temporairement suspendu, la hausse des prix s'accentua, et quand on le rétablit partiellement, les forces de l'inflation consolidèrent leurs positions acquises.

Ici, le contrôle des prix n'a pas été suspendu pendant quelques semaines, comme chez nos voisins, mais, depuis la fin de la guerre, le gouvernemtnt canadien a permis de nombreux rajustements de prix. En d'autres termes, il troua le propre plafond qu'il avait lui-même établi. Il s'en est suivi des demandes de salaire plus élevé. Le gouvernement a dû céder, dans certains cas, à la suite de grèves coûteuses, mais sans rétablir la proportion de base qui existait entre salaires et prix durant la guerre.

D'autres pressions s'exercent maintenant pour faire hausser les prix. Les unes ont déjà réussi. C'est ainsi que les prix du lait sont montés de quelques cents la pinte depuis le commencement du mois. Voici que les chemins de fer canadiens demandent une majoration de 30 p. 100 dans les taux de fret.

Si jamais le gouvernement canadien se rend à cette requête, le coût de la vie va inévitablement hausser encore. L'indice du coût de la vie a augmenté de 5 points depuis la fin de la guerre. On peut être certain qu'il ne restera pas là. Si le coût de la vie croît, les salariés de diverses catégories vont revenir à la charge et réclamer des augmentations de salaire.

Le gouvernement s'est engagé dans un cercle vicieux par sa politique. Comment en sortira-t-il? Dieu seul le sait. Mais ce que le peuple sait fort bien, c'est que, à mesure que l'on avance dans la période de l'après-guerre, la vie devient de plus en plus dure au Canada.

L'immigration

La Tribune, Sherbrooke. — Périodiquement, l'immigration fait le sujet de maints articles dans la presse et de maintes discussions dans les congrès qui ne cessent de se tenir ça et là à travers le pays.

La réunion annuelle de la Chambre de Commerce convoquée avant-hier, à Toronto, n'a pas voulu ignorer ce thème qui invite à une large expression d'opinions, et comme il arrive d'ordinaire, les idées s'avèrent très partagées. D'un côté, il y a les partisans de l'immigration à outrance les partisans de l'immigration à tout prix, et de l'autre, il y a les gens plus pondérés qui, tout en se montrant favorables à l'immigration craignent de voir nos pouvernants ouvrir toutes grandes les portes du Canada à tous ceux qui voudraient s'établir en notre pays. M. V.-S. Smith, vice-président de la Chambre de Commerce de l'Ontario, semble appartenir à cette dernière catégorie de gens prudents et intelligents Ils précise, en tout cas, que les autorités canadiennes devraient, étant donné que le Canada est immense et qu'il a besoin d'une plus nombreuse population accueillir une immigration choisie composée de gens désirables et capables de se subvenir à eux-mêmes, dès leur arrivée en territoire canadien.

Ce n'est pas la première fois que quelqu'un recommande l'application d'une politique aussi raisonnable en matière d'immigration, et il y a lieu de souhaiter que c'est cette sorte politique lui prévaudra. Elle rencontre d'ailleurs, l'assentiment de toute la presse clairvoyante, voire de tous nos économistes avertis qui ont fait une étude judicieuse et approfondie de la question de l'immigration, avant aussi bien qu'après la guerre.

CEUX QUI FIRENT NOTRE PAYS

François-Xavier Blanchette

(1776-1930)

François-Xavier Blanchet naquit à Saint-Pierre de la Rivière-du-Sud, le 3 avril 1776, d'une famille de cultivateurs. Il fit ses études classiques au Séminaire de Québec et il étudia la médecine à New-York.

Admis à la pratique de cette profession, il se fixa dans sa ville de Québec. La politique le passionna comme tous les Canadiens de son temps, et il représenta les électeurs de Hertford à l'Assemblée législative du Bas-Canada, de 1809 à 1816. Dès 1806, il avait participé à la fondation du journal LE CANADIEN, *qui réussit à grouper toutes les forces réformistes et à exprimer le point de vue canadien-français. Avec ses compagnons, il fut la victime de Craig, qui le fit arrêter et emprisonner, mais le relâcha par la suite sur parole. Blanchet n'avait en rien renié la cause de ses compatriotes, car, en 1820, il remit sur pied* LE CANADIEN, *qui connut une carrière fructueuse.*

Il mourut, à Québec, le 24 juin 1830.

Il avait épousé, en 1802, Catherine-Henriette Juchereau-Duchesnay, qui lui donna trois filles et un fils.

M. François-Xavier Blanchet a publié Recherches sur la médecine *(New-York, 1800) et* Appel au gouvernement impérial *(Québec, 1824). Ce dernier ouvrage était une brochure politique.*

ENTRE CANADIENS DE BONNE VOLONTE

Nécessité des sciences sacrées

L'homme est composé d'un corps et d'une âme. La société qui est l'association naturelle des hommes dans la poursuite de leurs fins providentielles, doit logiquement comporter elle aussi un aspect matériel et un aspect spirituel.

C'est un petit nombre de personnes qui négligent le côté matériel de la vie. Mais trop peu d'hommes savent apprécier les valeurs spirituelles. Voilà pourquoi il importe d'inviter constamment l'homme à cultiver individuellement et socialement la partie supérieure de son être.

Telle est la tâche d'un groupement comme l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin, qui tenait sa session annuelle à l'Université d'Ottada, les 5 et 6 octobre.

L'Académie St-Thomas fut fondée par Mgr L.-A. Paquet, il y a une quinzaine d'années à Québec. Elle a pour but "de rallier des forces et des tentatives, jusqu'ici trop éparses, dans un culte plus intense, dans un examen plus curieux, plus attentif et plus éclairé des formes supérieures de la vérité, à la lumière des enseignements toujours actuels de l'Ange de l'Ecole".

L'Académie est, pourrait-on dire, une sorte d'université enseignant à une élite d'éducateurs et d'esprits cultivés, la haute philosophie et les sciences sacrées: Théologie, Ecriture, Ecriture Sainte Etudes médiévales et Droit canonique.

Les auditoires de l'Académie ne se comparent à ceux de la tribune politique, ni en qualité ni en quantité. C'est une élite seulement qui suit ce haut enseignement.

La dernière session, nous dit-on, fut l'un des mieux réussies, tant par la liste des sujets traités que par le choix des professeurs et l'exposition doctrinale.

S. Exc. le Délégué Apostolique, S. Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, et Mgr Ferdinand Vandry, recteur de l'Université Laval, ont rehaussé de leur présence l'éclat de ces réunions.

Les conférenciers furent Mgr Paul Bernier secrétaire de l'Episcopat canadien, M. Charles de Koninck, doyen de la Faculté de philosophie de l'Université Laval, et M. l'abbé Chs-Omer Garant, doyen de la Faculté de Théologie à Laval, M. le chanoine Raymond Limoges, Ottawa, les RR. PP. Ferdinand Bourret, C. SS. R., Adrien Brunet, O.P., Adrien Malo, O.F.M. Léandre Poirier, O.F.M., Marcel Bélanger, O.M.I., Victor Déry, S. M.M., Richard Tremblay, O.P., Jacques Gervais, O.M.I., Joseph-M. Parent, O.P., Louis-M. Régis, O.P. Arthur Caron, O.M.I., René Latréamoulle, O.M.I., Louis Lachance, O.P., Julien Peghaire, C.S.Sp., Frédéric Saintonge, S.J., et Roméo Trudel, O.M.I., MM. les abbés Louis Lévesque, Rimouski, Clément Marin, P.S.S., Benoit Trépanier, Trois-Rivières, Auguste Ferland, P.S.S., Maurice Dionne, Québec, Hervé Gagné, Québec Gérald B. Phelan, Toronto, Valérien Bélanger, Québec. J.-Alderville Bureau, Québec, Oscar McNicoll, Québec, Eugène Babin, Québec et M. Thomas Greenwood, Ottawa.

C'est le R. P. Georges Simard, O.M.I., de l'Université d'Ottawa, qui a présidé à l'organisation de cette session.

x x x

Je voudrais pouvoir souligner plusieurs passages substantiels de cet enseignement plus nécessaire que tout autre, en ce moment où l'humanité a tant besoin de corriger son orientation sur nombre de points. Malheureusement, l'espace manque à cette fin. Qu'il me soit permis, toutefois, de noter quelques pensées puisées dans la conférence de M. de Koninck:

"On souffre de verbosité et de verbalisme... On laisse intacts les problèmes modernes; on se contente des discours... On devient docteur en philosophie sans avoir lu saint Thomas... On fait d'une définition un axiome... On s'éloigne du texte pour se confier à des manuels... On préfère le travail scientifique à l'étude... On cherche à expliquer avant de comprendre... On méprise la notion de science...

Un peu plus loin, M. de Koninck ajoute: "Sacrifions même l'occasion de faire énormément de bien au prochain, pour une petite contribution à la philosophie et à la théologie."

Sans doute, il faut tenir compte que ces paroles ont été prononcées devant des hommes de pensée plutôt que d'action. En forcer l'application dans le domaine pratique serait sans doute imprudent.

Toutefois il est souhaitable que les hommes d'action méditent un peu ces paroles de sagesse.

Car ce sont les idées qui inspirent les actions. Si, dans tous les domaines, les meneurs d'hommes avaient une meilleure formation intellectuelle, les peuples ne subiraient pas les fâcheuses conséquences de tant de gaffes commises par leurs élites souvent présomptueuses et insuffisamment prêtes à remplir leur difficile mission.

Il faut employer le DDT avec une certaine prudence

Il faut certaines précautions dans l'emploi du nouvel insecticide DDT. Il est classé comme poison, mais on peut s'en servir en sécurité s'il est appliqué et manutentionné avec les précautions nécessaires indiquées sur les contenants dans lesquels il est vendu. Autant que possible, il faut éviter le contact de la peau avec les solutions à l'huile, car le DDT peut être absorbé sous cette forme. Il est prudent de laver les parties exposées des mains avec du savon et de l'eau, après tout emploi prolongé de solutions à l'huile ou d'émulsions concentrées. Il ne faut pas appliquer les solutions huileuses de DDT aux animaux. Les pulvérisations sont nuisibles aux plantes et ne devraient pas être utilisées dans les jardins potagers et les jardins de fleurs, ni sur les arbres et les arbustes.

Comme pour tous les autres insecticides, le DDT, sous quelque forme qu'il soit, doit être tenu loin des produits alimentaires.

Sous forme sèche, en poudre par exemple, on peut manutentionner le DDT sasns danger, mais il faut alors éviter d'en aspirer ou d'en avaler. Un mouchoir appliqué sur le nez et la bouche constitue une bonne précaution. Ces renseignements, ainsi que les derniers faits connus sur le DDT et son emploi dans la répression des insectes nuisibles, se trouvent dans le supplément qui vient d'être ajouté à la publication No 642 du Ministère fédéral de l'Agriculture, intitulée "Insectes et autres animaux nuisibles aux habitations". Cette publication se vend 25c. L'exemplaire, chez l'Imprimeur du roi, à Ottawa, à qui l'on doit adresser les demandes.

LE DOCTEUR

Bénoit Jacob

sera absent de ses bureaux jusqu'au 20 octobre

Marché assuré pour les oeufs offert par le Royaume-Uni

Le ministère fédéral de l'Agriculture déclare que le dernier contrat d'oeufs conclu entre le Canada et la Grande-Bretagnne offre un marché assuré à un prix plus élevé pour chaque oeuf canadien de surplus pondu entre le 1er février 1947 et le 31 janvier 1949. Le Ministère place la valeur de ce contrat à environ $80,000,000.

Le contrat stipule que l'Office des produits spéciaux livrera au ministère des Vivres du Royaume-Uni un minimum de 7,500 tonnes anglaises de poudre d'oeufs sucrée et de 1,750,000 caisses d'oeufs en coque dont seulement 600,000 caisses seront des oeufs d'entrepôt, dans chacune des périodes de douze mois, 1er février 1947 au 31 janvier 1948, et 1er février au 31 janvier 1949.

La quantité d'oeufs requise pour remplir chacune des deux périodes de douze mois de ce contrat de deux ans est la même que celle requise par le présent contrat de 1946, mais le prix obtenu pour le dernier permet de majorer d'un cent la douzaine le prix de 1946 au producteur pour les périodes d'achat de printemps, savoir, 1er février au 31 août et de majorer ledit prix de deux cents la douzaine pour les périodes d'achat d'automne, savoir 1er septembre au 31 janvier.

L'Office des produits spéciaux achètera les oeufs des catégories du Gouvernement canadien: "A" Gros, "A" Moyens et "A" poulettes pour ses expéditions de 1947. Le Ministère des vivres du Royaume-Uni décidera avant la fin de 1947 si les oeufs de catégorie "A" Poulettes devront être inclus ou non dans les expéditions de 1948.

L'Office limitera ses achats d'oeufs d'entrepôt aux catégories "A" Gros et "A" Moyens mais les catégories A. B et C seront acceptées pour la fabrication de poudre d'oeufs sucrée pour l'usage des boulangers britanniques.

MONSIEUR BREGER

(Par Dave Breger)

Mon amour, pourquoi aurais-je à me servir d'un rateau pour recueillir ces feuilles alors que mon autre système fonctionne admirablement?

25% D'ESCOMPTE sur nos FOURRURES

BAS PRIX DE NOS FOURRURES

AU COURS DE NOTRE VENTE D'OCTOBRE

SEAL FRANCAIS, CHAPAL, HOLLANDER. Coupe ajusté $95. et plus

MANTEAUX EN MOUTON teint castor, c'est une valeur que vous ne devriez pas manquer. $175. et plus

MANTEAUX EN SEAL FRANCAIS (Lapin rasé noir). Nouvelles coupe, et nouvelles manches. Le dernier cri de la saison. $159. et plus

MANTEAUX EN CHAT SAUVAGE Le chat sauvage est préféré pour son confort et sa durée. $195. à $275

MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE NOIR Ravissant mouton juvénile et de qualité très durable $250. et plus

MANTEAUX EN MOUTON BOMBAY GRIS Voyez les nouveaux modèles présentement en étalage. $225. et plus

MANTEAUX EN BON MOUTON. Un grand succès Une nouvelle fourrure $229. et plus

MANTEAUX EN LAPIN (teint Rat Musqué) Choisissez votre manteau tandis qu'il y a plus de choix. $169. et plus

MANTEAUX EN SEAL BRUN (Lapin teint) $199. et plus

RAT MUSQUE. — Comparez-le en fait de valeur et d'élégance. La collection de manteaux de rat musqué compte la qualité et une garantie de satisfaction $395. et plus

Conditions: 4 modes d'achat

1. Faire mettre de côté pour en prendre livraison à une date ultérieure.
2. Verser le tiers comptant et prenez dix mois pour payer.
3. Ouvrez un compte courant.
4. Achetez au complant si vous le préférez.

Manteaux et Costumes Automne-hiver

MANTEAUX garnis de riches fourrures: Ecureuil teint, Bonmouton, Loup teint, Lynx, Renard argenté, Ecureuil gris, Modèles à manches ballon accentuées de fourrures, le bas borde de fourrure, autres avec larges revers, manches gigot. Coupe princesse, unie ou ajustée. Style à encolure ronde ou autres au choix. C'est le confort, l'élégance et le pratique qui s'harmonisent dans ces manteaux confectionnés des plus beaux tissus.

COSTUMES AUTOMNE-HIVER d'une grande distinction, ravissant bouclé de laine, manches généreusement bordées de fourrure avec emmanchures lorges, jupe droite, devant à pli plat. Ces costumes sont garnis des plus riches fourrures. Styles: trois-quarts.

$49.00 à $95.00

Manteaux
D'automne (sans fourrure) Style sport

Nouvel assortiment de manteaux d'allure sportive pour la jeune élégante. Ces manteaux sont si populaires pour le bureau, la promenade et ils conviennent très bien aussi pour la toilette. Ils sont tout aussi confortables que les manteaux garnis de fourrure pour l'automne. Faits de Shag, tweeds pesants, fleece et autres tissus. Coupe soignée. Patrons nouveaux.

$22.50 à $35.00

Manteaux
doublés de fourrure

Très pratiques et aussi de très belle apparence pour l'automne et l'hiver! La doublure de fourrure est fixée avec boutons et peut s'enlever facilement. Un beau choix de couleurs.

$39.00 à $49.00

Costumes
Tailleur ou couturier

A l'automne, rien n'est plus attrayant qu'un joli costume. Nos modèles tailleur ou couturier sont tout à fait à la mode du jour... rien de plus chic. Les tissus que nous pouvons vous offrir sont les plus beaux. Les teintes conviennent à tous les goûts.

$15.00 à $30.00

Complant ou conditions conformes aux règlements de la C.P.C.T.G.

Le magasin LA LIBERTÉ

Confections pour Dames et Messieurs

Angle des rues Saint-Maurice et Nérée-Duplessis

POUR LES Hommes Distingués

BRYLCREEM

LE FIXATIF PARFAIT POUR LES CHEVEUX

L'emploi régulier de BRYLCREEM aide définitivement dans les affaires et dans le monde. Des cheveux bien peignés donnent un air distingué. BRYLCREEM appliqué tous les matins sur les cheveux et le cuir chevelu tient les cheveux en place toute la journée, favorise un lustre naturel, et aide à faire disparaître les pellicules. Achetez un tube pratique de BRYLCREEM aujourd'hui!

NI GOMME - NI SAVON - NI ALCOOL - NI AMIDON

Gauthier Fourrures
Confections pour dames et fillettes
147 St-Marc
Tél. 2388

SHAWINIGAN
53, RUE DE LA STATION
Téléphone: 2500

Le Nouvelliste
JEUDI, 17 OCTOBRE 1946

GRAND'MÈRE
COIN 5e AVENUE et 4e RUE
Téléphone: 331

Matteau Limitée
5¢ à $100
135-136 ST-MARC
Tél. 3077
Shawinigan

Visite industrielle des étudiants en Mauricie

Shawinigan, 17.—Un groupe d'étudiants de la quatrième année du département de génie électrique de la faculté des Sciences de l'Université Laval, a visité hier plusieurs usines de Shawinigan Falls, à même un programme de visite industrielle de trois jours en Mauricie, qui a commencé mardi aux Trois-Rivières.

Les étudiants sont au nombre de treize. Ils sont accompagnés de M. René Dupuis, directeur du département de génie électrique de Laval, de M. Pierre Bricourt, professeur des cours de circuits électriques, qui vient d'arriver de France, et de M. Henri-J.-B. Putman, professeur d'hydraulique.

Les visiteurs ont commencé hier à voir les deux centrales de la Shawinigan W. & P., les écluses, l'usine de l'Aluminium. Leur programme comprend aussi la visite de la Canadian Industies Ltd et de l'usine du Carbure de Shawinigan Chemicals. Aujourd'hui, les jeunes gens doivent également se rendre à l'usine Laurentide, de la Consolidated Paper Corporation à Grand'Mère.

Ce matin, les jeunes gens ont aussi rendu visite à S. H. le maire François Roy, à l'hôtel de ville.

Ils ont signé pour Shawinigan

Shawinigan, 17. — A la liste des joueurs déjà signés pour Shawinigan et dont nous avons publié les photos, s'ajoutent celles des plus récentes acquisitions du club: Edouard THEBERGE, défense, avec Shawinigan l'an passé, a signé un nouveau contrat, hier, de même que Denis FILION, ailier droit (au centre), et Joe KOSIKS, ailier gauche (à droite). Neuf joueurs ont maintenant signé leur contrat pour Shawinigan.

Réengagé

Shawinigan, 17— M. Wilfrid de Carufel, l'excellent instructeur de culture physique des écoles de la Commission Scolaire Catholique de Shawinigan Falls, vient d'être réengagé pour une nouvelle année. M. Wilfrid de Carnufel entre dans sa cinquime année comme instructeur de culture physique de notre gent écolière.

Grosse saison prévue pour le ballon au panier

Shawinigan, 17 — Tout laisse prévoir que la Ligue de ballon au panier de Shawinigan Falls connaitra un succès sans pareil cette année. Lors d'une récente réunion tenue à l'Ecole Technique 6 clubs ont demandé leur adhésion dans ce populaire circuit. Les six clubs en question sont: L'Ecole Supérieure de Shawinigan, l'Ecole Technique, les Canucks, la Légion Canadienne Grand'Mère et Trois-Rivières. Ces six équipes feront parti de la Ligue Intermédiaire "A" de Shawinigan et prendront part aux éliminatoires provinciales. De plus la direction a pensé à aux plus jeunes et formé une ligue Junior. Trois équipes en feront partie: l'E.S.I.C., Technique et High School.

Au cours de cette même assemblée l'on a procédé à la nomination des nouveaux dirigeants pour l'année 1946-47. M. Camille Aboud, président du circuit l'an dernier a remis sa démission vu ses nombreuses occupations.

Le nouveau conseil se forme comme suit: M. Mark Walsh président, M. Gilles Trudel, vice-président et M. Georges Philibert secrétaire-trésorier.

M. Harold Friendly fut nommé arbitre en chef. Pour l'Intermédiaire "A" les joutes se joueront au C.I.C., Technique et Grand'Mère, étant donné que Trois-Rivières Canucks et Légion Canadienne n'ont pas de gymnase.

Il fut aussi décidé a cette dite assemblée que les clubs auront droit à 15 cartes et qu'un joueur n'ayant pas eu son "release" de son ancien club ne pourra jouer pour aucune autre équipe. Les joueurs auront droit à 2 joutes avant de signer leur contrat. 2 arbitres officieront à chaque partie. et les joutes se joueront les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine.

La cédule officielle des ligues Intermédiaire et Junior paraitra dans ce journal sous peu. Le ballon panier a connu une magnifique saison l'an dernier et tout laisse prévoir que ce sera encore mieux cette année.

Coquille au sujet de Germain Bergeron

Shawinigan, 17 — Dans notre communiqué d'hier, relativement à l'engagement des joueurs du club de Shawinigan, nous avons écrit une phrase à laquelle une coquille prêtait un sens étrange. On a lu que "Germain Bergeron à l'extérieur comme ici fut toujours le joueur le plus courageux et le plus craintif de l'équipe." Tous aurons compris qu'il s'agit d'une coquille et qu'il aurait fallu lire fut toujours le joueur le plus courageux et le plus craint. Tous ont évidemment compris qu'il y avait erreur, mais il convenait quand même de remettre les choses au point. Nous nous excusons de cette coquille.

M. Ed. Prévost président de l'Amicale de l'E. Supérieure

Shawinigan, 17— L'Amicale des anciens élèves de l'Ecole Supérieure Immaculée-Conception a tenu mardi soir son assemblée générale annuelle. Des élections ont marqué cette réunion. M. Edouard Prévost a été élu à la présidence. Il succède à M. Philémon Trudel, président sortant de charge. M. Euclide Cayer a été réélu premier vice-président, et M. Jean Gagnon est devenu deuxième vice-président. Les nouveaux conseillers sont MM. Hector Beaumier, André Bellemare, Josaphat Pellerin et Patrick Thiffault. Les conseillers demeurant en fonctions sont les anciens présidents Saul Lambert, M. Coutu, Albert Chevalier, Albert Racine, René Hamel et Fernand Bilodeau, et MM. Alphonse Trudel, Roch Houde, Bruno Poudrier et Harry St-Hilaire.

M. Philémon Trudel a fait les souhaits de bienvenue, et il a remercié, en son nom et en celui du conseil, les membres de l'Amicale d'avoir si bien suivi les activités de l'Association, durant les douze derniers mois. Il a ensuite résumé ces activités.

M. Edouard Prévost a présenté le rapport des activités fanicersni le rapport des activités financières de l'année.

M. EDOUARD PREVOST

Des allocutions ont été prononcées par M. Edouard Prévost, M. Euclide Cayer, M. Jean Gagnon, au terme des élections. On a aussi présenté le nouvel aumônier, M. l'abbé Henri Foley, vicaire de St-Bernard.

M. Edouard Prévost agit comme président des élections, avec le Révérend Frère Justinus, comme secrétaire.

Après les élections des chants furent rendus par M. Elphège Lebrun M. l'abbé Foley, M. Richard Gill et un ensemble.

Parmi les personnalités présentes, on remarquait aussi . M. J.-C Desaulniers, président de la Commission Scolaire, M. Emile Boisvert, président de la Société St-Jean-Baptiste, et M. Roméo Juneau, président de l'Union Musicale.

Le service de M. O. Julien

Grand'Mère, 16. — Lundi dernier en l'église St-Paul, eurent lieu les funérailles de M. Oscar Julien, décédé la semaine dernière, à l'âge de 66 ans et 8 mois.

Le service fut chanté par M. l'abbé Maurice Leclerc assisté de MM les abbés C.E. Camirand, vicaire de Ste-Flore, et Marcel Héroux.

Un imposant cortège a rendu au défunt un ultime hommage. On remarquait dans l'assistance: son épouse, née Flore Lamy; ses fils: Louis, de Shawinigan, Alonzo et Roland, de Grand'Mère; sa fille: Hélène, de Grand'Mère également; ses frères: Jos. Julien, de Montréal, et Alfred, de St-Gilbert; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Y. Lamy, M. et Mme Barnabé Lamy, de St-Stanislas, M. et Mme Donat Trudel, de Shawinigan, M. et Mme H. Deilsle, de Champlain; ses cousins et cousines: Mme Alexandre L'Heureux, d'Almaville en haut, Mme Valère Dupont, de St-Stanislas, M. Gérard Lafontaine, de St-Stanislas; ses neveux et nièces: M. et Mme Paul Lamy, Mlle Pauline Lamy, de St-Stanislas, MM. Léopold et Maurice Julien, de St-Gilbert, Mme Maurice Bouchard, de Shawinigan; de nombreux parents et amis: MM. Elzéar Dallaire, J.O. Pelletier, Eugène Boucher, Patrick Mondor, John et Nick Hanna, M. et Mme Emile Buissière, M. et Mme Pellerin, M. et Mme J. Rouillard, Thomas Gélinas, M. et Mme Adem de Shawinigan, M. E. Lessard, M. et Mme Jos. Lavoix, M. et Mme Hervé Jacques, M. Georges Robitaille, M. et Mme Joseph Robitaille, M. Ls Parent, M. et Mme Armand Nicole, M. et Mme Antoine Hallé, les agents de l'Industrielle de Shawinigan et Grand'Mère, M. et Mme Ad. Leclerc, M. et Mme Eug. Bélanger, de Ste-Flore, M. et Mme Raymond Alard, M. et Mme J.N Leclerc, Mlles Yvette Massicotte, Gisèle Villemure, M. François Cloutier, M. Emile Lacroix, M. Lucien Fréchette, Mlles Paulette et Françoise Parent, M. Wellie Duchesneau, MM. Joseph Lacourse, Gaston Branchaud, Charlemagne et Conrad Daneault, Ludovic Marchand, Lucien Deslauriers, E. Matteau, Mlles Emma Bélanger, de Ste-Flore, Laurette Fricks, M. Roland Fricks, M. et Mme Joseph Lavoie M. et Mme Paul Gélinas, M. Gaston Tellier, Mme L. Rivard, M. et Mme Camille Grenier, M. et Mme Maurice Champagne, Mlle Pauline Dubé, M. et Mme Léo Lahaie, M. et Mme Léo St-Cyr, Mme H. Deschamps, MM. Fernand, Roméo et Armand Gélinas, Mme Robert Simmon, de Ste-Flore, M. et Mme Armand Chartier, M. et Mme Antoine Petit, M. et Mme J.C. Fricks, M. et Mme H. Berthiaume, Mme Ed. Lefebvre, M. et Mme Joachim Durocher, Mme Chs Reed, M. et Mme Lionel Pellerin, M. et Mme Philippe Gélinas, M. et Mme Lionel Vincent, M. et Mme Maurice Lahaie, M. et Mme Paul Maltais, Mme Nap. Roy, M. et Mme Donat Villemure, M. Philias Dolbec, MM. Pierre Ouellette, Paul Nicole, Alex Dorais, Lucien Deschênes, Marcel Cossette, Onil Normandin, Clément et Albini Cossette, J.L. Martin, Lucien Demers, Gérard St-Louis, Dionis Deschênes, J.C. Beaudoin, Roger Lafrenière, Albini Berthiaume, Léo Lahaie, M. et Mme Lucien Trépanier, de St-Stanislas, M. et Mme Rosaire Houde, de Shawinigan, M. et Mme H.E. Trépanier, de St-Stanislas, M. et Mme Emilien Juneau, de Shawinigan, M. et Mme Alphonse Pesant, de Ste-Dorothée de Laval, M. et Mme Ludger Therrien et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent.

Les quilles chez les Chevaliers

Shawinigan, 17— Les Chevaliers de Colomb du conseil de Shawinigan ont commencé leurs activités sportives, dans le domaine des quilles, et une saison fort active est prévue. Le comité des quilles a été formé et se compose ainsi:

Président honoraire S. H. le maire François Roy, grand chevalier; prsident, M. Georges Champagne intendant.

Secrétaire et organisateur M. Fernand Dufresne;

Publicistes, M. Charles Frigon;

Directeurs: Mlles Irène Leblanc Marie-Paule Cayer, Mme François Roy; MM. Lionel Lamy, Gabriel Dion et André Lessard.

Les équipes sont patronisées par M. N. Boisvert, marchand de coupons; restaurant Chez Victor, les Cinémas, De Charette et Frère, épiciers; Shawinigan Oil, service d'huile et essence, Roméo Williams, marchand de chaussures.

L'ouverture se fera entre les équipes De Charette et Cinémas. Les premières boules seront lancées par S. H. le Maire F. Roy, grand chevalier, et président honoraire, et M. Georges Champagne, intendant du conseil et président de la ligue de quilles.

Tous les joueurs de la ligue se feront un plaisir d'être présents à l'ouverture. Il y aura surprise à la fin de la rencontre pour les membres des équipes de cette ligue.

QUILLES
A GRAND'MERE

Grand'Mère, 17 — La semaine dernière avait lieu à la salle Lampron, l'ouverture officielle de la saison de petites quilles des employés de la Shawinigan Water & Power. Cette soirée mettrait aux prises les équipes Amps et Volts dans la première rencontre et les équipes Watts et Ohms dans la seconde.

La première boule fut lancée simultanément sur les quatre allées par les capitaines E. Duguay, P. Lefrançois et par B. Kathan et H. Garceau qui remplaçaient les capitaines E. Simard et R. E. Ouellette.

L'équipe Amps remportait une

(Suite à la page 5)

Le concert de la fanfare du Sacré-Coeur

Grand'Mère, 16. — Tous se souviennent du magnifique concert exécuté par le groupe imposant des cent vingts musiciens du R. F. Octavien, l'an passée. Cette année encore, la fanfare du Sacré-Coeur entend bien soutenir sa renommée, ne rien négliger pour satisfaire à l'attente enthousiasme de ses nombreux admirateurs à Grand'Mère comme ailleurs et jusque dans le vieille Métropole, où ses succès lors du dernier Festival sont loin d'être oubliés.

Nous espérons pouvoir bientôt communiquer à nos lecteurs les détails du programme qu'elle exécutera cette année. De plus la Fanfare du Sacré-Coeur présentera cette année, comme artistes invités un groupe de Chanteurs de la Région dont la réputation est près d'égaler celle du fameux Quatuor Alouette, et dont le programme qui sera bientôt connu, saura satisfaire tous les goûts, même les plus raffinés à l'exemple du populaire chanteur de la Radio, M. Albert Viau, si applaudi lors du concert de l'an dernier.

Que nos lecteurs surveillent bien les colonnes de notre journal afin d'y prendre connaissance des nouveaux développements relatifs à ce prochain concert.

Les Lacordaires de Ste-Flore

SteFlore, 17. (D.N.C.)— Dimanche dernier le 13 octobre, en la salle paroissiale de Ste-Flore, a eu lieu une soirée des cercles d'abstinence totale Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc. La réunion fut marquée par un forum.

Une résolution a aussi été proposée pour offrir à M. le curé Epiphane Brunel des sympathies à l'occasion du décès de sa soeur, la Révérende Soeur Cécile des Anges qui est récemment décédée au monastère du Précieux-Sang des Trois-Rivières. Le proposeur a été M. Alphonse Auger et le secondeur M Rosaire Gélinas.

Messe pour les défuntes chez les Dames Patronesses

Shawinigan, 17—Une messe pour le repos des membres décédées de l'Association des Dames Patronesses de l'hôpital Ste-Thérèse sera célébrée vendredi matin, le 18 octobre, à sept heures 10, en l'église paroissiale du Christ-Roi. Toutes les dames et demoiselles de l'Association sont priées d'y assister.

Le plus gros mois à la douane depuis avril

Shawinigan, 17. — Les revenus de la douane et de l'accise, au bureau de Shawinigan, ont montré une augmentation sensible, au cours du mois de septembre, comme le prouve le rapport que nous a produit, hier, M. Paul Lord, percepteur de la douane et de l'accise, à Shawinigan.

Ces revenus, en effet, sont les plus considérables de l'exercice financier 1946-47, à date, exercice débutant le 1er avril. Ils marquent une somme de $75,047.04 contre $55,230.51 en août, soit une augmentation de près de $20,000.

Le nombre des entrées est quelque peu moindre à la douane, soit 538 entrées, en septembre, contre 588 en août. Il y a, par contre, plus d'entrée d'accise, soit 101 contre 96.

Les revenus de septembre se répartissent ainsi: $26,635.41 en droits de douane; $48,395.33 en taxes d'accise, et $16.30 en revenus divers pour le grand total de $75,047.04, cité plus haut, au début de cette nouvelle.

Théberge et D. Filion avec Shawinigan

Shawinigan, 17 — Deux autres joueurs ont signé hier le contrat du club Shawinigan, portant à neuf le nombre des joueurs qui nous représenteront cette année dans le circuit Slater.

Le premier est Edouard Théberge, l'effectif joueur de défense qui fit la première campagne avec le Shawinigan l'an passé. C'est un bloqueur habile et aussi un scoreur dangereux. Ceci porte à trois le nombre des joueurs de défense actuellement sous contrat, à savoir Bennett, Bergeron et Théberge, et c'est l'intention de Robert Hébert d'en avoir cinq, quand son alignement sera complet.

L'autre est Denis Filion, un joueur d'aile droite, excessivement rapide, pesant 158 livres, et qui a brillé, durant les deux dernières saisons, pour le Canadien, de la ligue Junior A de Montréal. C'est le frère de Bob et Marcel Filion. L'an passé son équipe s'est rendue en semi-finale, pour la coupe Memorial. Il est né à Thetford-les-Mines. On aura une idée de sa vitesse, en sachant qu'il fut l'an passé le gagnant du concours de vitesse des juniors, au festival de la Palestre Nationale, réussissant l'épreuve en 16 secondes, et finissant une seconde en avant du deuxième le jeune Howie Morenz. Filion a magnifiquement figuré à l'entraînement. Il est quelque peu plus léger que ses coéquipiers, mais Robert Hébert a remarqué avec satisfaction qu'il sait très bien se protéger.

Shawinigan a maintenant sous contrat, à l'avant: Jack Carthy, Delongeschamps, Chénier, Filion, Kosiks. D'autres bons joueurs, dont nous tairons les noms tant qu'ils n'auront pas signé leur contrat, s'entrainent depuis quelques jours avec le club et Robert Hébert estime qu'il aura une équipe très redoutable, au cours de la présente saison.

On sait que l'ouverture de la saison aura lieu dimanche après-midi à l'aréna local, entre les Braves de Valleyfield et les Cataracts. La demande des billets est des plus considérables.

MUTATIONS DE PROPRIETES

Par l'entremise de M. Emile Lafond, agent d'immeubles, 79, 7ème Rue, MM. Mastaï Giguère et Henri St-Onge, ont vendu leur propriété à M. Georges Samson, rue Lévis.

Lavallée, Bédard, Lyonnais, Messier, Gascon
COMPTABLES-AGREES
10 Est, rue Saint-Jacques
Montréal — Tél. BE 1039

REPARATIONS de Laveuses toutes marques aussi Pièces et Accessoires
Quinze ans d'expérience à votre service. Ouvrage garanti. Prix raisonnables.
ENCADREMENTS DE TOUTES SORTES
MOULURES ASSORTIES
C. E. JOANNETTE
113, 4ème RUE TEL. 4060
SHAWINIGAN

Docteur
RICHARD
THERRIEN
Assistant dermatologiste à l'Hôtel-Dieu de Québec et dermatologiste à l'hôpital des Anciens Combattants de Québec
Spécialiste des maladies de la peau et du cuir chevelu
sera à son bureau de consultation
tous les samedis
de 2 h. à 5 h. et de 7 h à 9 h.
57, avenue Station
Shawinigan Tél. 716

Nous offrons la plus grande spécialité d'épiceries en ville
Viande, Poissons, Fruits, Légumes de qualité
CONRAD LAJOIE
CENTRAL CASH STORE
Epicier-Boucher
LICENCIE
45, RUE TAMARAC SHAWINIGAN Téléphone 671

Faites GLAISER
VOS
Fourrures
avant de les sortir pour la saison froide. C'est très avantageux de faire glaiser votre manteau car c'est la seule façon de nourrir la fourrure pour la conserver.
NOUS SOMMES LES SEULS AVEC L'EQUIPEMENT NECESSAIRE POUR LUSTRER VOS FOURRURES.
Venez au magasin ou téléphonez 2885
Hervé DUFRESNE
CONFECTIONS et FOURRURES
90, St-Marc Shawinigan Tél. 2885

HED-AKE
soulage les maux de tête, rhumatisme, grippe ,névralgie, douleurs rhumatismales et douleurs menstruelles 25¢
Pour douleurs persistantes demandez le No 2, avec codéine 35¢
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES
Beauté du buste
Essayez les comprimés
"LACTYLE"
DU DOCTEUR DEROME
raffermit et développe le buste
Traitement d'un mois $2.50
Traitement de 3 mois $7.00
PHARMACIE
FAFARD
63, 4e Rue Tél. 2910
SHAWINIGAN

ENSEIGNES NÉON
ENSEIGNES COMMERCIALES
Vente et entretien
J. P. POIRIER
32-a 4ème Rue. tél: 618
SHAWINIGAN

GAZ RAYON X
Dr A. JACOB
Chirurgien-Dentiste
Tél: 576 14-A, 5ème Rue

Lucien Lambert
Shawinigan
Comptable licencié
68, 5ème Rue Tél. 2688

DOCTEUR
P. E. BEAUDET
Médecine générale
Bureau 2 à 5 et 7 à 9
10, rue Lavergne Tél. 2083
Shawinigan

C'est le temps de faire refaire vos moulins à laver ou vos matelas brisés. Nous achetons et vendons machines à laver usagées. Réparons Chesterfields, Studios, Chaises etc.
OUVRAGE GARANTI
Adélard ROY
REPARATIONS GENERALES
40-b, 7ème Rue, tél: 2851
Shawinigan Falls

E. H.
LAMOTHE
optométriste opticien
EXAMEN de la VUE
opticien officiel du C.N.R. à Shawinigan et à La Tuque.
Bureau à Shawinigan
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi a.m.
Bureau à La Tuque
Vendredi p.m. et samedi
68, 5ème Rue Shawinigan
7, Commerciale, La Tuque

Bébé doit jouir du confort durant son sommeil si l'on veut aider sa croissance.
Nous recommandons
Les matelas "Simmons"
Les matelas spécialement dessinés et conçus pour assurer un meilleur sommeil aux enfants sont de modeles nouveaux de dessins attrayants et comprennent des innovations "Simmons" pour la santé, l'hygiène et le confort.
Nous avons les modèles
• BABY SLEEP • BABY BEAUTY
• BABY SLUMBER • BABY HEALTH
et beaucoup d'autres. L'intérieur est à souples ressorts et la couverture de feutre blanc est imperméable. Procurez-vous en un, à la longue vous économiserez beaucoup et vos enfants dormiront mieux.
Nous avons un choix complet de BASSINETTES et de LITS D'ENFANTS
Chaufferettes électriques portatives
une nécessité pour toute maison, ces chaufferettes sont tout aussi utiles en hiver qu'en été, car elles sont combinées pour l'air chaud ou l'air froid. Portatives on peut les transporter d'une chambre à l'autre au besoin. Elles sont fabriquées avec un éventail pour pousser l'air chaud ou froid. Venez les examiner et vous convaincre de leur utilité dans votre maison. Emaillées ivoire leur apparence ajoute de la beauté à vos appartements.
Jos Drolet Ltée
72, 5e Rue SHAWINIGAN Tél: 2191

Shawinigan MARKET
29, 5ème Rue tél: 613
Devant d'Agneau
complet - 6 à 8 livres
la livre ..... 20¢
Poulet à Rotir
Catégorie "A" - 4 à 6 livres
la livre ..... 39¢
Rôti de Boeuf
roulé
la livre ..... 45¢
Pois Vert
No 4 - marque Frankford
2 btes pour ..... 25¢
Soupe aux légumes
"APEX"
3 btes pour ..... 25¢
Gruau "Robin Hood"
Cuisson rapide
la boite ..... 21¢
Très spécial
Un char de patates Canada No. 1 du Nouveau-Brunswick pour provisions
75 lbs ..... $1.45 le sac
Pommes McIntosh
EXTRA FANCY
la boite $3.95
Gros Céleri blanc
2 pour ..... 25¢
Beurre No 1
pasteurisé
la livre ..... 42¢

Les forêts du Canada renferment 311,201,000,000 pieds cubes de bois marchand, présentement

Estimation de la production forestière, 1944

Ottawa, septembre 1946.—Le Bureau Fédéral de la Statistique vient de compléter l'estimation de la production forestière canadienne pour 1944. Cette estimation couvre les produits des opérations dans la forêt, c'est-à-dire le bois non-ouvré coupé dans les forêts canadiennes au cours de l'année.

Avec la collaboration du Service forestier du Dominion des estimations annuelles ont aussi été faites du degré de dégarnissement de nos forêts par les opérations d'abatage et divers agents destructeurs. Pendans plus de 25 ans, les unités commerciales ont été converties en termes de volume cubique de bois debout au moyen d'une série de facteurs visant à représenter des volumes équivalents de bois consommé, y compris les souches et les cimes. Plusieurs de ces facteurs sont devenus désuets à la suite de changements technologiques dans les méthodes d'abatage. Un changement s'imposait, et le Service forestier du Dominion suggéra d'abandonner la pratique d'estimer le volume global de bois debout et de préparer plutôt des estimations en volume cubique en termes de bois marchand utilisé. Voici les principales raisons du changement proposé: (1) Les résultats des relevés forestiers dans la plupart des régions du Canada sont presque toujours exprimés en termes d'unités commerciales de bois marchand; il semble plus logique de convertir directement en volume cubique de bois marchand que de faire arbitrairement la part des souches et des cimes qui ne sont pas utilisées. (2) La plupart sinon tous les principaux pays forestiers du monde font rapport des volumes de bois marchand de préférence aux volumes cubiques globaux, et cette méthode sera vraisemblablement uniformisée par le bureau de sylviculture de l'O.A.S.

Le Service forestier du Dominion a étudié les changements proposés avec les autorités forestières des provinces et a obtenu leur opinion au sujet des nouveaux facteurs de conversion à employer. Il a été généralement convenu qu'un changement serait avantageux et les facteurs paraissant au Tableau I ont été adoptés. Il est à remarquer que pour les "Billes et billots" un facteur différent de celui du reste du Canada a été employé pour la région côtière de la Colombie Britannique. La chose est ncessaire à cause du diamètre moyen beaucoup plus considérable des billes utilisées dans cette région et du fait que la proportion du volume cubique d'une bille servant à faire du bois de sciage augmente avec le diamètre. Tous les chiffres relatifs au volume donnés aux tableaux 2, 3 et 4 pour les années précédentes ont été recalculé avec les nouveaux facteurs.

Grâce à ces nouveaux facteurs on a établi que notre production forestière globale en 1944 a requis l'abatage de 2,508,046,000 pieds cubes de bois marchand, dont 38.7 sorti de la forêt sous forme de billes ou billots servant surtout à la production de bois d'oeuvre, 29.4 p.c. de bois à pulpe et 28.4 p.c. de c. représentent divers autres produits de chauffage. Les autres 3.5 p. duits de la forêt. Ce n'est là que le dégarnissement pour fins utiles et il faut ajouter à ce chiffre le volume de bois marchand détruit par l'incendie, lequel s'élève à 327,-630,000 pieds cubes en 1944. Enfin, les insectes et les maladies détruisent annuellement environ 500,000-000 pieds cubes de bois, de sorte que nos ressources forestières ont été dégarnies en 1944 par environ 3,335,676,000 pieds cubes. Les trois quarts environ de cette quantité ont été utilisés tandis qu'un quart a été détruit en pure perte.

D'après les estimations les plus récentes le Canada possède 311,201,-000,000 pieds cubes de bois marchand, dont 191,397,000,000 pieds cubes sont considérés comme accessibles aux opérations commerciales. Le bois accessible comprend 250,250,000 M. p.m.p. de bois de sciage et 1,685,000,000 cordes de bois plus petit propre à la transformation en pulpe, au chauffage et à d'autres usages.

La superficie de terre en forêt productive est estimée à 813,110 carrés dont environ 435,000 milles carrés, ou 278,000,000 acres, sont accessibles. Presque tout le dégarnissement constaté se produit dans la portion accessible de la forêt.

Le remplacement du dégarnissement durant la période décennale de 1935-44 a nécessité un taux de croissance moyenne annuelle d'environ 12 pieds cubes à l'âcre sur la superficie de forêt productive accessible. Le taux actuel de croissance des forêts canadiennes n'est pas connu, mais les données incomplètes dont on dispose indiquent que, d'après les méthodes actuelles d'administration forestière, un taux de dégarnissement supérieur à la moyenne des dernières années peut très bien résulter en une diminution des futaies en croissance. L'introduction de méthodes plus intensives de reboisement permettraient certainement une plus grande marge d'exploitation.

Même si le dégarnissement est remplacé par autant de croissance, nous devons reconnaître que les très gros vieux arbres qui sont encore abattus dans les forêts vierges qui restent ne seront pas remplacés parce que leur production organisée requerrait plusieurs centaines d'années. Ceci veut dire que les industries qui dépendent du très gros bois doivent être prêtes à s'adapter à l'emploi de billes plus petites lorsque tous les géants antiques auront été abattus.

Durant les quelques années antérieures à 1940 une combinaison de conditions climatologiques relativement favorables et d'améliorations dans les méthodes de détection et de combat des feux de forêt tendait à réduire les pertes par le feu au Canada en général, bien que le nombre d'incendies restât à peu près le même. Depuis 1941 il y a eu des périodes de sécheresse dans certaines provinces, lesquelles, ajoutées à la rareté du personnel stratégique des organisations protectrices contre le feu et le manque de main-d'oeuvre pour combattre le feu, durant la guerre et depuis, on eu pour résultat de graves pertes en certaines années. Dans de telles circonstances, la pleine collaboration du public à la prévention des feux de forêt reste un important devoir en temps de paix, tout comme c'était un devoir de défense nationale durant la guerre.

Durant la guerre la demande en produits forestiers s'est maintenue à un niveau élevé; rien n'indique encore que cette demande va diminuer. La production de papier-journal a augmenté, et les autres papiers et la pâte de bois restent en forte demande au pays même et à l'étranger. Le besoin de vastes quantités de bois d'oeuvre canadien est pressant chez nous et chez nos alliés d'hier. Pour les prochaines années au moins, tout semble indiquer que les forêts du Canada subiront une demande encore plus grande.

Au point de vue de la valeur, le bois à pulpe était le plus important des produits forestiers du Canada en 1944, avec plus de $124,000,000; il avait aussi à la tête des produits dans le Québec, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick. Les billes et billots, dont la valeur dépassait $115,000,000, venaient en deuxième pour l'ensemble du Dominion et tenaient la tête de la liste en Colombie Britannique, en Alberta et en Nouvelle-Ecosse. Le bois de chauffage occupait le troisième rang avec plus de $44,000,000; c'était le produit forestier le plus important du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Ile du Prince-Edouard. Les poteaux et pilotis, les étais de mines, les piquets et les traverses équarries suivaient en importance. La valeur totale de tous les produits forestiers a atteint $301,570,823 en 1944, soit une augmentation de plus de 12 p.c. sur la valeur de $268,615,283 calculée pour 1943.

Si l'on compare ces produits forestiers au point de vue de leur équivalent en volume de bois marchand, l'on constate que les billes et billots étaient à la tête de la liste en 1944 pour l'ensemble du Dominion et pour la Colombie Britannique et la Nouvelle-Ecosse; ils tenaient le deuxième rang dans l'Ile du Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Le bois à pulpe était en deuxième position pour le Dominion et tenait la première place dans le Québec et le Nouveau-Brunswick, la deuxième dans l'Ontario et la Colombie Britannique, et la troisième au Manitoba, en Saskatchewan et dans la Nouvelle-Ecosse. Le bois de chauffage était troisième en importance sur la liste pour le Canada; il occupait la première place dans l'Ile du Prince-Edouard, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Les piquets venaient ensuite; ils étaient assez importants dans toutes les provinces. Les autres produits forestiers importants au point de vue du volume étaient les poteaux et pilotis, les étais de mines, le bois pour la distillation, les traverse équarries et les perches de clôture.

La province de Québec était à la tête de la liste pour le volume de sa productcion forestière; elle était en première place pour la production de bois à pulpe, de bois de chauffage, de poteaux et pilotis, de bois servant à la distillation et de perches de clôture, et en deuxièmes place pour la production de billes et billots et de piquets de clôture. La Colombie Britannique était en importance la deuxième province quant au volume de sa production; elle occupait la première place pour les billes et billots et les traverses équarries, et venait en troisième pour les poteaux et pilotis. L'Ontario tenait la tête de la liste pour les étais de mines et occupait la deuxième place pour le bois de chauffage, le bois à pulpe et les poteaux et pilotis. Le Nouveau-Brunswick occupait la deuxième place pour les traverses équarries et les étais de mines, et la troisième pour le bois à pulpe. La Saskatchewan était en troisième place pour le bois de chauffage et les piquets. L'Alberta produisait le plus de piquets et occupait le second rang pour la production des perches. Dans le Manitoba le bois de chauffage, les billes et billots, le bois à pulpe et les poteaux étaient les item les plus importants, et dans l'Ile du Prince-Edouard c'étaient le bois de chauffage, les billes et billots et les perches de clôture.

Sous l'item "Produits divers" sont compris divers billots pour usages spéciaux, les blocs, le bois équarri ou partiellement équarri ,les mâts, espars, courbes et allonges de navires, les perches à houblon et à cercles de tonneaux, les arbres de Noël, l'écorce de tannage, etc.

Le Bureau Fédéral de la Statistique envoie ses questionnaires chaque année à un certain nombre de compagnies importantes qui font régulièrement la coupe du bois au Canada; le Bureau poursuit aussi d'autres enquête spéciales dans ce domaine. Les firmes dont les rapports ont été colligés pour 1944 ont produit environ un tiers de la coupe cette année-là.

Les résultats de ces enquêtes ont démontré que la mise sur le marché de 2,508,046,000 pieds cubes de bois marchand en 1944 a entraîné une dépense approximative de $65,000,000 pour les fournitures et 35,551,000 jours homme d'emplalement. Les salaires et gages dans les opérations forestières se seraient élevés à $195,000,000.

Bien que pareille somme soit une considération importante au point de vue de l'emploiement, ce qui est plus important encore, c'est la saison pendant laquelle cette somme est distribuée. En Colombie canadienne, les opérations sont à peu près uniformes durant toute l'année, mais les conditions de travail de cette province sont plus que compensées par celles qui prévalent à l'est des Rocheuses; là, les opérations fournissent plus d'emploi à un plus grand nombre de personnes et les chantiers se font à un temps de l'année où l'emploiement dans les autres industries est à son niveau le plus bas. Durant la saison 1944-45, l'emploiement dans les chantiers a été au-dessus de la moyenne à partir d'octobre jusqu'à mars et il a atteint le maximum en janvier. L'influence régularisatrice de cette industrie sur la situation de l'emploiement et le fait qu'elle fournit une source de revenus aux cultivateurs, durant la saison d'hiver ne sont pas toujours appréciés comme ils devraient l'être.

On a gardé au pays pour usage immédiat ou come matière première de certaines industries canadiennes, approximativement 93% du total d'environ 2,508,000,000 pieds cubes de bois marchand coupé au Canada en 1944; on en a exporté 7% sous forme de bois brut ou partiellement ouvré.

Les manufactures d'articles dont la principale matière constructive est le bois ou le papier dépendent des produits de la forêt pour leur principale matière première. En 1944, le groupe d'industries utilisant le bo

(Suite à la page 8)

Pour soulager VITE les RHUMES de POITRINE des ENFANTS
mal de gorge — bronchite
MUSTEROLE
DOUX POUR ENFANTS

"Marie est une maman qui a l'air si jeune!"

OUI, comme ses parents et grands-parents, Marie comprend combien le 'Sel de Fruit' d'Eno peut l'aider à conserver sa vigueur.

Les tâches quotidiennes d'une mère exigent réellement une bonne santé. Eno aide à débarrasser l'organisme des déchets et de l'excès d'acidité gastrique qui causent presque toujours la paresse de l'intestin, l'indigestion et une sensation de nonchalance qui gâchent le plaisir de vivre. Eno est agréable à prendre—ne contient pas de sels âpres et amers, et agit d'une façon douce et efficace. Achetez-en un flacon aujourd'hui et prenez-en avant le déjeuner, quand vous en avez besoin.

'Sel de Fruit'
ENO
EMPLOYÉ PENDANT 75 ANS DANS LE MONDE ENTIER

"Essayez ces six MANIÈRES FACILES de plaire à votre famille"

dit Barbara B. Brooks
experte en Economie Ménagère de la maison Kellogg

"De plus en plus de ménagères affairées apprennent à s'épargner du temps et à ménager les aliments, tout en présentant des repas appétissants à leur famille. Elles ont découvert que les céréales Kellogg's sont idéales non seulement au déjeuner, mais pour préparer des repas délicieux avec des restes. Essayez ces six idées et voyez comme les céréales peuvent *vous* épargner du temps et ménager les aliments!"

De la gaieté au déjeuner—servez de grands bols de Kellogg's Rice Krispies. Les enfants aiment écouter leur joyeux cric-crac-croc. Même les enfants "difficiles" aiment le lait—avec les Rice Krispies.

Sortant du four — et servis chauds — les muffins à l'All-Bran donnent à un lunch simple un air de festin. Servez-les avec une salade froide ou du miel. La recette facile se trouve sur le carton d'All-Bran.

Les enfants affamés veulent, après l'école, une collation nourrissante et facile-à-digérer. Donnez-leur Kellogg's Krumbles avec beaucoup de lait. Le blé complet leur donne l'énergie dont ils ont besoin.

Les repas au four—tout dans le même plat—vous permettent de tirer davantage des aliments. Placez des restes de viande et des légumes dans une casserole; recouvrez de Kellogg's Pep. Votre famille en raffolera!

Les grands se glissent au placard! Très bien, mais ayez toujours pour eux des plats simples. Laissez-les se servir de grands bols de Kellogg's Corn Flakes avec beaucoup de lait. Appétissants, toujours frais.

Une collation facile à digérer. *C'est cela* que vous voulez au coucher? Très bien—mais que ce soit un plat simple. Ce soir, prenez un grand bol de Kellogg's Bran Flakes avec d'Autres Parties du Blé.

Maintenant, plus que jamais, une partie importante du régime alimentaire des Canadiens!

LE monde affamé se tourne vers le Canada pour obtenir les aliments dont il a besoin. Nous pouvons aider à faire en sorte que chacun ait sa juste part en tirant davantage de tous nos aliments. Des milliers de ménagères comptent sur les céréales Kellogg's prêtes-à-manger. Essayez les suggestions ci-dessus et voyez comme elles peuvent aider à ménager la nourriture. Les céréales Kellogg's sont faites avec du blé d'Inde, du blé, du riz ... quelques-unes sont en flocons, d'autres sont déchiquetées, d'autres sont éclatées au four!

La maison Kellogg fut la première à préparer des céréales prêtes-à-manger, et elle les a constamment améliorées. Depuis plus d'un quart de siècle, les ménagères canadiennes les connaissent et les apprécient. Aujourd'hui, la marque Kellogg's, de renommée mondiale, est de beaucoup la *meilleure* en fait de céréales!

Le Kellogg's All-Wheat est du blé complet canadien sous sa forme la plus délicieuse. En flocons, rôti, prêt-à-manger, il possède un goût exquis que tout le monde aime.

ÉPARGNE DE TEMPS ... ÉPARGNE DE COMBUSTIBLE ... ÉPARGNE DE NOURRITURE!

TARZAN — Le village hostile — Par Edgar Rice Burrou

Jeunes étudiants en visite industrielle

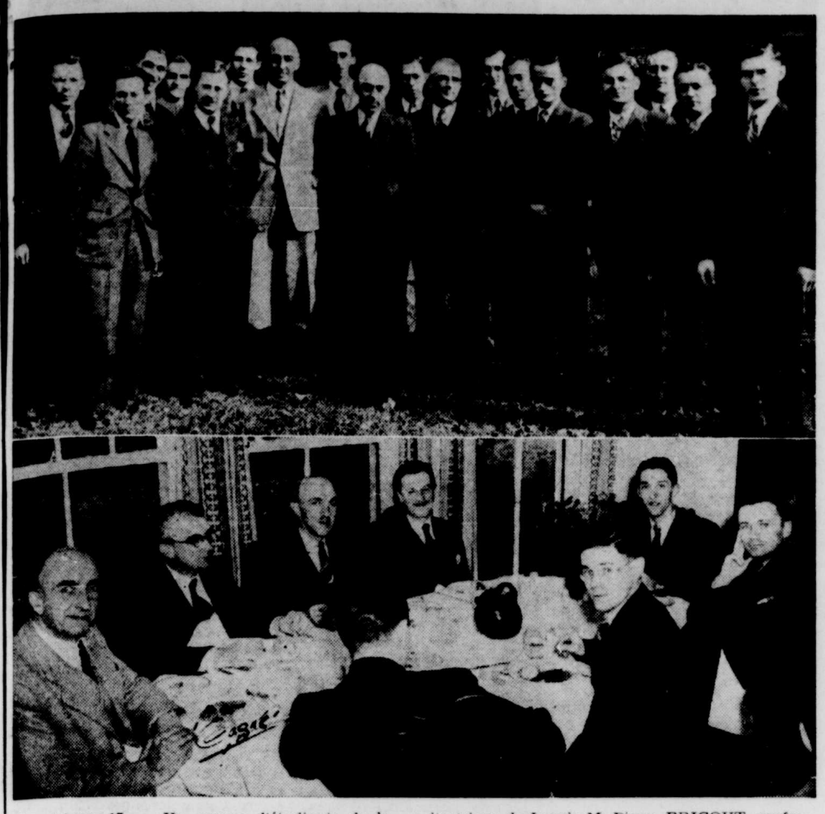

Shawinigan, 17. — Un groupe d'étudiants de la quatrième année du département de génie électrique de l'Université Laval, est arrivé, hier, en notre ville, en tournée de visites industrielles en Mauricie. La photo du haut est celle du groupe. On y trouve les treize étudiants et ceux qui les accompagnent. Ce sont: MM. Marcel CARRIER, président; Lucien BEAUDOIN, Fernand BELANGER, Charles BERNIER, Maurice Boisvert, Lionel CAHIL, Jérôme LEPINE, Gérard MATTF, Adrien MORIN, Maurice PARADIS, G.-A. SANTERRE, Julien ST-PIERRE, Yves TRUDEL, M. René DUPUIS, directeur du département de génie électrique de Laval; M. Pierre BRICOUT, professeurs des cours de circuits électriques, qui arrive de France; M. Henri-J.-B. PUTNAM, professeur d'hydraulique; M. J.-Oscar HOUDE, du service des Relations extérieures de la Shawinigan Water & Power, et M. Gustave VEKMAN, journaliste. Cette photo a été prise sur la terrasse du Cascade Inn, tandis que l'autre reproduite ici a été prise au diner, au Cascade Inn. On voit, à la table d'honneur, de gauche à droite, MM. Bricout, Putnam, Dupuis, Marcel Carrier, Vekman, M. Boisvert et R. Héroux (de dos).

QUILLES

(Suite de la page 4)

victoire décisive de trois parties contre aucune sur les Volts, tandis que les Ohms offrirent beaucoup de résistance en disposant des Watts au même pointage.

Tout le monde s'amusa ferme et on peut prévoir des rencontres fort intéressantes.

Signalons, pour cette soirée d'ouverture, la brillante tenue du capitaine des Volts, P. Lefrançois, avec la magnifique moyenne de 151 pour trois parties.

Monsieur Omer Garceau, propriétaire de Club Laviolette, fait part qu'il offrirait un trophée à la Ligue. Nous l'en remercions beaucoup.

Voici le détail de ces deux rencontres:

AMPS: — L. Boisjoli 347; R. Thibodeau 287; R. Pronovost 82; J. Boisvert 76; P. Sokolyk 73; B. Lanneville 347; E. Dugay 342. Total: 1556.

VOLTS: — J.B. Lefrançois 310; Meunier 257; A. Bouvette 139; L. Vincent 72; W.R. MacLeay 151; J. Sigman 59; P. Lefrançois 454. Total: 1442.

WATTS: — M. Deschesnes 304; Sigman 258; H. Rutherford 194; Patrick Hayes 247; B. Kathan 279. Total: 1282.

OHMS: — Paul Hayes 219; H. Garceau 291; L. Pronovost 148; J. Gagné 395; D. Gangnon 350; V. Petit 77. Total: 1480.

Soirée annuelle

Shawinigan, 17 — Les Tertiaires de la paroisse St-Pierre organisent leur partie de cartes annuelle, qui sera présentée jeudi soir le 7 novembre, à huit heures, au sous-sol de l'église, sous le distingué patronage de M. le chanoine Hervé Trudel, v.f., curé. De nombreux et beaux prix seront distribués. Prière d'apporter son jeu de cartes.

En faveur d'une nouvelle langue internationale

Un linguiste français, M. Jean-Paul Vinay vient, à la demande de l'Office des Relations Culturelles, de mettre au point, en collaboration avec plusieurs savants français et étrangers, un rapport qui a pour but de présenter au monde un projet de langue internationale. Ce projet sera publié par l'International Auxiliary Language Association"

Les vignes de la Beauce sont admirables

(Par Léo Darville)

En Beauce, cette année, la vigne est admirable. La douce lumière d'un coin de France où règne une paisible harmonie naturelle joue sur des grappes gonflées, frisées, qu'environne le discret bourdonnement des guêpes et des abeilles.

L'ombre de la cathédrale de Chartres ne s'étend pas jusqu'à ces côteaux, qui sont des confins de Beauce plutôt que vraiment beaucerons. Le parler des hommes et des femmes courbés, qui cheminent à travers la vigne, cisailles en main, est pourtant celui d'Ile-de-France; on voit des moustaches gauloises, des yeux clairs, et le frais rire qui, de-ça de-là, éclate parmi les longues rangées de ceps, a le son cristallin des rives de la Seine.

Au village, où arrivent lentement les chars au pas lourds des chevaux, combles de raisin entassé, il y a des expressions pensives. Le chapeau en feutre noir, abattu sur les sourcils, plus d'un cultivateur, les mains dans les poches de son pantalon en velours velelé — ce velours que l'on voit sur les élégantes des Champs-Elysées — se demande où et comment il conservera autant d'abondance. La terre est généreuse, et, si le vin de l'an de grâce 1946 aura été quelque peu clarifié par d'abondantes pluies, du moins n'en manquera-t-on pas à la campagne. (A la ville, c'est autre chose). Par contre, ce qui se fait rare, c'est l'ouvrier capable de cercler une barrique en artiste, ce qui devient introuvable, c'est un véritable maître-tonnelier.

L'apprentissage est long et délicat, dans ce métier séculaire qui exige du goût chez l'artisan. Peu de jeunes s'y adonnent désormais. Et un paysan, qui se respecte d'entreposse pas le vin de sa récolte dans la futaille issue d'usine, fabriquée en série, grosso modo, semblable pour les crus de toutes les régions. D'ailleurs, celle-ci elle-même est presque introuvable; cuves et foudres ne se trouvent pas sur le marché. Les Allemands ont emporté tout ce que pouvaient transporter leurs camions; on leur en veut peut-être moins d'avoir volé le vin que le contenant, car si le sol produit à coeur-joie, voilà qu'on ne sait plus comment garnir les celliers dévastés. Et la chose ne saurait attendre, de grappe en presse, de presse en cuve, il s'agit d'être prêt pour la saison. La voici venue. Aura-t-on la tristesse de dire qu'il y a trop de vin, faute de le pouvoir conserver?

La matière première, le bois lui-même, ne se trouve plus comme on veut. Ce n'est pas que les arbres aient succombé à quelque vaste épidémie; c'est qu'on manque de monde à la tonnellerie, et, qu'en principe, celle-ci faisait des commandes aux mêmes équipes de bûcherons; ces derniers suivent le mouvement et recherchent des besognes plus lucratives. A l'autre bout de la filière, les bouteilles aussi sont devenues rares. De la forêt à la cave, c'est, cet automne, le vin qui manque le moins, mais cela ne suffit pas pour arranger entièrement les choses.

Dans une autre région, plus lumineuse, de teintes plus ardentes, en bordure de la Méditerranée et des Pyrennées-Orientales, au lieu du "clairet", ce sont des vins lourds et capiteux qui, en ce moment, atteignent leur premier stade des raisins qui valent ceux de l'Espagne toute proche: muscat et macebeu, granache et malvoisie. Une industrie locale tire de là un excellent apéritif: le jus de la treille est additionné de quelque dix pour cent d'alcool, puis il travaille pendant au moins trois ans au fond des caves, pour en sortir sous d'alléchantes étiquettes de "in Banyuls".

Cette année produira plus de deux millions de litres; c'est relativement peu, mais chaque hectare de vignobles donne moins de trente hectolitres, afin que le poids du vin ne tombe jamais au-dessous de vingt. Depuis 1939, le vin Banylus était devenu très rare: les Allemands l'appréciaient trop et, durant les années 1943 et 1944, il a été impossible de travailler une terre où les ceps étaient à peine plus nombreux que les mines. Aujourd'hui, c'est donc avec une joie toute particulière que cette région accueille les vendangeurs.

S'il reparaît dans le commerce, en 1949, il est hélas certain que le vin Banylus atteindra des prix astronomiques. Les côteaux rocailleux d'où il est originaire ont été dispos;s de telle sorte par une nature jalouse, qu'aucune voiture attelée, aucun chariot ne peut être amené à proximité des vignobles. Le pays est donc envahi par tout un peuple de travailleurs qui doivent accomplir une dure besogne, et qui se font payer en conséquence. En outre, l'alcool, régie d'Etat, coûte cher et trente-trois pour cent de taxes viennent encore s'ajouter aux bénéfices du producteur, des intermédiaires et du commerçant de la ville.

Dans le Languedoc, où une innombrable main-d'oeuvre est également venue "se louer", depuis une semaine, le tarif alloué aux hommes est de trois cent soixante francs par jour, plus trois litres de vin; les femmes reçoivent deux cent quatre-vingt-huit francs et deux litres; cependant, ce qui attire surtout les ouvriers agricoles dans cette région c'est de recevoir un "bon de transport" de cent litres à la fin des vendanges. Ici, s'est encore un paysage méditerranéen, mais avec les caractéristiques des abords des Cévennes. Et, si cette année, on annonce une qualité exceptionnelle, par contre, la récolte sera peu abondante en comparaison des précédentes.

Ce n'est pas là le seul sujet de plaintes: le prix trop élevé des engrais, du soufre et du sulfate entraînent bien des récriminations; on trouve également injuste que le producteur doive vendre, obligatoirement, à quatorze francs un litre de vin à dix pour cent, qui sera revendu près de deux cents francs à Paris. D'autant plus que les vignes doivent être rénovées, par suite des dommages de guerre et de violentes intempéries qui les ont appauvries considérablement. Les assurances sont difficiles à faire jouer et, sauf en cas d'indemnités exceptionnelles, elles ne couvrent pas les risques de grêle et de gelée.

Néanmoins, la bonne humeur, de tradition en cette époque, prévaut de toutes parts; des centaines de jeunes gens étrangers au pays sont accourus des provinces avoisinantes, et c'est partout le grouillement d'une vaste kermesse champêtre. Dans les ruelles des villages, ça sent le vin à plein nez, car on fait la "toilette" des cuves et des tonneaux; des rigoles rouges dégoulinent entre des gros pavés ronds, et l'on voit des chiens ivres raser les murs, la queue basse, en attendant d'hurler à la lune.

A travers les journaux, le Parisien suit avec un vif intérêt les nouvelles de la récolte: sans savoir pourquoi on le mettait en pénitence, il n'a pas eu droit à son litre de vin mensuel, en septembre; il espère en recevoir deux, ce mois-ci! — d'autant plus qu'il est généralement soigné lorsque des élections approchent. Le dimanche, il va faire un tour au sommet de Montmartre, où à l'ombre des minarets pseudo-orientaux de la basilique du Sacré-Coeur, il existe un vignoble grand comme un mouchoir de poche: le raisin y est beau, et il sera bientôt aux enchères, au profit des orphelins.

Tu vois, dit admirablement le brave bourgeois à son épouse, ça vient magnifiquement! Nous aurons un peu plus de vin l'année prochaine!

Soutien des prix demandé

L'Office de soutien des prix agricoles, formé en 1944, a été formellement prié d'intervenir par une délégation de trente membres réunis à Ottawa, les 1er et 2 octobre 1946, représentant les planteurs de pommes de terre des cinq provinces de l'Est. Les délégués ont exprimé leur crainte que le marché des pommes de terre ne se ressente davantage de la grosse récolte enregistrée au Nouveau-Brunswick, mais M. J. G. Taggart, président de l'Office, a signalé que la répression actuelle du marché n'était pas justifiée.

M. Taggart a déclaré que la production prévue de 74 millions de boisseaux en 1946 n'est pas seule responsable des bas prix. Il a attribué en partie la diminution des prix à la dissémination de fausses déclarations quant au danger de pléthore du marché.

Les délégués ont affirmé que les producteurs reçoivent présentement un prix aussi bas que $1 à $1.25 le baril de 165 livres, aux points d'expédition, et que ce prix ne couvre même pas les frais de production. M. Taggart a répondu que si chaque producteur de pommes de terre comprenait que les approvisionnements de pommes de terre de cette année n'étaient que légèrement supérieurs à ceux des récentes années, il est possible que les commerçants soient incapables d'acheter aux prix qu'ils offrent actuellement. Il a souligné les prévisions des économistes du ministère fédéral de l'Agriculture, à l'effet que les importations réduites de pommes de terre américaine cet hiver, feraient baisser les disponibilités à deux millions de boisseaux en excès de la moyenne 1943-45.

En demandant au gouvernement d'agir, les délégués ont déclaré qu'ils reconnaissaient que tout régime de soutien des prix qui ne réglementerait pas la production et la vente, augmenterait l'étendue cultivée et déterminerait l'inflation de la production, ce qui aurait des effets désastreux pour le planteur.

Le président et les délégués ont convenu que les mesures de soutien doivent augmenter une campagne vigoureuse et efficace d'annonces sur les marchés de l'Amérique du Sud et de l'Europe continentale, en vue d'obtenir immédiatement de nouveaux débouchés d'exportation; le développement complet d'un programme de déshydratation de pommes de terre et de conversion en fécule et en glucose; la réglementation du commerce et, enfin des prix garantis, ce qui permettrait au gouvernement d'accepter la livraison de catégories spécifiées de pommes de terre non vendues à un prix minimum, le printemps prochain.

Et cet excellent citoyen du pays qui produit les meilleurs vins du monde rentre diner, en buvant de l'eau fraiche, paisiblement...

(British United Featurts)

Heureux chasseurs

Shawinigan, 17. — Deux disciples de Nemrod, à qui la chasse a, certes, souri, lors de leur dernière excursion de chasse, sont bien M. le Dr LEO LAVERGNE et M. EMERY LAVERGNE, de Shawinigan. Les deux frères ont eu la chance d'abattre un superbe orignal d'une quinzaine d'années, à double panache de cinquante-quatre pouces, et pesant un millier de livres. Ils ont fait cette belle prise, au club Dupuis, en haut du Chapeau-de-Paille. Leur guide fut M. Geoffroy Nobert.

Viaduc de Chantilly remis en service

Le viaduc de la Canardière, plus communément connu sous le nom de viaduc de Chantilly, a été remis officiellement en service le 1er octobre. Deux voies sont ouvertes au trafic. Bientôt une troisième voie, une de plus qu'avant guerre, entrera en activité. Les destructions de ce pont étaient considérables, 15 arches avaient été détruites, faisant deux brèches, l'une de 170 mètres, l'autre de 60 mètres. Grâce aux efforts de la S.N.C.F. les travaux commencés le 1er octobre 1045 viennent d'être terminés avec une avance de quinze jours sur le programme prévu.

Décoration à la Trappe de Dombes

Le général Guillain de Benouville a remis la Légion d'Honneur à la Trappe Notre-Dame des Dombes, près de Lyon pour services rendus par les religieux à la Résistance.

Mesdames

S'il s'agit pour vous de l'achat d'un Manteau de Fourrure

VOYEZ

Geo Giquère

FOURRURES

47, 4e Rue Shawinigan Téléphone: 2146

LA PHARMACIE LAVERGNE

EST MAINTENANT ouverte au public

A

386, rue Frigon

COIN PAPINEAU, Tél: 2015

Nous invitons la population à venir visiter notre établissement et à nous accorder une clientèle que nous sommes désireux de bien servir.

SPECIALITE

Confiez-nous les prescriptions de MM. les Médecins nous les remplirons avec une exactitude toute professionnelle.

4 Générations de femmes nerveuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

1875 1900 1929 1945

IRRÉGULARITÉ, NERVOSITÉ, FAIBLESSE, PÂLEUR, MANQUE D'APPÉTIT — TROUBLES FÉMININS, SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

CIE CHIMIQUE FRANCO AMERICAINE LTEE 1566 RUE ST-DENIS MONTREAL 18

ACHETEURS D'ANIMAUX VIVANTS

Aux plus hauts prix du marché • paiement immédiat

LEGRADE INC.

TEL. 4-3596* LE SOIR — TEL ED. CLOUTIER 4-2394 R. MALETTE 2-7080

RUE D'ESTIMAUVILLE (PRÈS DE LA CANARDIÈRE) QUEBEC

SUCCESSEURS DE ABATTOIR DE QUEBEC INC. QUEBEC ABATTOIR INC. QUEBEC PACKERS LTD

UNE ORGANISATION COMPLÈTE AU SERVICE DE L'INDUSTRIE DES ANIMAUX VIVANTS

10% D'ESCOMPTE

Au département du sport pour Dames

KASTNER

Ce qu'il y a de mieux pour l'automne à 10% d'escompte pour 3 jours. Venez voir nos vêtements sport aujourd'hui. Appareillez-les pour paraitre à votre mieux, pour la durée, et pour changer souvent! Toute notre marchandise est à la dernière mode, nos prix réguliers sont approuvés par la C.P.C.T.G. et vous avez 10% de réduction. Profitez en pour 3 jours.

JUPES Grand choix de jupes en lainages, en crêpes, en plaids anglais devant à plis couleurs nouvelles avec ou sans ceinture.

SLACKS variété de modèles en laine unie, carreauté ou à rayures, nous avons aussi des jupes de même confection.

SPORT JACKETS ou manteau sport pour aller avec les slacks et jupes. Nous les avons en polo, tweed et velours.

BLOUSES superbe collection de blouses de crêpe, sheer, imprimé, manches longues ou courtes.

GILETS DE LAINE manches longues ou courtes, pull over ou avec boutons sur le devant, toutes les teintes et les grandeurs.

PARKAS Choix de costumes de ski deux pièces ou de jackets pour la saison froide. Toutes les grandeurs pour dames et jeunes filles.

GANTS D'HIVER pour le sport d'automne ou d'hiver alors qu'on apprécie une bonne paire de gants avec ou sans fourrure.

MOUCHOIRS DE TETE très pratique pour les sorties d'hiver, les joutes de hockey et le sport. Mouchoirs de plaid ou uni mais tout laine.

JUMPERS Jolis jumpers tout laine ou tout velours ou tout plaid pour jeunes filles fréquentant l'école. Venez les voir.

N'OUBLIEZ PAS QUE VOUS AVEZ DROIT A 10% D'ESCOMPTE SUR NOS PRIX REGULIERS

Nos prix sont en conformité avec la Commission des Prix.

4 MODES D'ACHAT

- Comptant
- Plan budgétaire Kastner
- Compte courant Kastner
- Mise de côté moyennant un léger dépôt.

Chez KASTNER

VOTRE CRÉDIT EST BON POUR NOUS!

60, 5e RUE SHAWINIGAN Téléphone: 3671

Le pilote des champions

Eddie Dyer, pilote des Cards de St-Louis, vainqueurs de la série mondiale, qui à sa première année comme gérant dans les ligues majeures a fait un succès de son entreprise en conduisant son équipe au championnat. Antérieurement Dyer était un homme tout simplement ignoré.

Henri-Paul Morin choisi Monsieur Trois-Rivières

Les Cardinaux partent pour un long repos

St-Louis, 17 (P.A).— Pour la première fois depuis plusieurs mois, les Cardinaux de St-Louis, champions du monde au baseball et les joueurs ont un peu de repos pour s'occuper de leurs loisirs personnels.

Un bureau de direction fatigué mais heureux travaille à mettre de l'ordre dans les nombreux télégrammes de félicitations qui arrivent depuis le commissaire A. B. Chandler jusqu'au maire de Honolulu.

Chaque joueur du St-Louis a reçu un montant de $3.757 pour cette série et ont commencé à plier bagages pour se diriger vers leurs chez eux ou pour un voyage de plaisir et d'autres pour continuer à travailler.

Deux des membres des Cardinaux vont continuer à jouer au baseball. Stan Musial, le gros cogneur des Cards est en route pour Los Angeles où il joindra le club de Bob Feller. Le vétéran entraineur Mike Gonzalez s'en ira diriger le club de Havane dans la ligue de Cuba durant l'hiver.

Harry (the Cat) Brecheen, le héros de la série va se reposer en allant à la pêche et à la chasse jusqu'à ce qu'il soit fatigué de ce sport.

Les autres qui vont huiler les fusils ou vont se reposer à la pêche sont Ken Burkhardt, Ted Wilks, Enos Slaughter, Al Brazle, l'entraineur Buzzy Wares, Clyde Kluttz et Del Rice.

Tania empoigne son auditoire Sheik Abid soulève 615 livres

Les Trifluviens, présents à l'arena hier soir, ne sont pas prêts d'oublier le merveilleux cours de culture physique reçu de la part des élèves du studio de Ben Welder, les prouesses renversantes de Tania Warchuck, les tours de force prestigieux de Shik Abid. La meilleure publicité que recevra ce spectacle viendra de la bouche des assistants, qu'on veuille le croire. Vraiment, ce fut une soirée d'étude pour tous ceux qui assistaient à cette démonstration. Il y avait environ un millier de personnes hier soir et si l'an prochain, semblable programme est présenté, l'assistance doublera et les culturistes locaux y seront en nombre plus représentatif.

Les culturistes, qui ont pris part au programme ne sont pas seulement que des beaux brummels, mais des athlètes remarquables, robustes et très forts, des acrobates d'avenir, des jeunesses puissantes.

Henri-Paul Morin, dont l'adresse nous échappe, a été proclamé Monsieur Trois-Rivières en marge du concours organisé pour choisir le meilleur représentant du groupe d'athlètes locaux qui ont bien voulu exhiber leur physique dans les circonstances. Morin l'emporta de justesse sur Larry Chiasson et Georges Day. Nos culturistes trifluviens paraissaient un peu intimidés de paraitre en public. Même quelques uns, gênés dans les circonstances ont omis certains développements. La mémoire leur a faussé compagnie. Tout de même, l'an prochain, s'ils persistent à étudier et à se développer, non seulement leur physique sera plus attrayant, mais le nombre des culturistes aura grossi et se sera multiplié.

René Léger, proclamé Monsieur Montréal, a fait honneur au titre qu'il porte fièrement. C'est un athlète extraordinairement développé. Son torse est superbe. Il maitrise sa musculature à volonté. Il en soutire des effets renversants. Il a rehaussé son prestige au milieu de nous par ses tours de force "à la Delamarre". Il a fait reconnaitre sa force lorsque couché sur un banc, il dévissa un poids de 200 livres.

Léger est le prototype de la jeunesse sereine, pleine de santé, en possession de toute sa vigueur. C'est le meilleur culturiste que les assistants ont pu voir sur la scène hier soir. Léo Robert, Ed. Thériault, L. Daviault et Paul Hébert (autrefois du Cap) ont aussi donné des exhibitions d'acrobatie, d'équilibriste d'un art presque consommé.

Il a fait plaisir aux Trifluviens et aux Transpontins de revoir Paul Hébert, athlète qui avait débuté ici comme luteur. Hébert s'est beaucoup amélioré. Il est l'image de la santé. Il ne lutte plus, mais s'intéresse vivement à la culture physique. Son petit frère, Jacques Hébert du Cap, a pris part lui aussi au concours de Monsieur Trois-Rivières et promet de suivre les traces de son aîné. Jacques Hébert a reçu une mention spéciale. Agé de 14 ans seulement, sa musculature promet de se développer avec l'entrainement.

Chez les autres concurrents trifluviens, mentionnons: Georges Day, J. G. Pérusse, Jacques Hébert, Georges Landry, Georges Marchand, Jean Panneton.

Après l'intermission eut lieu un amusant combat entre lutteur et boxeur. Il mettait aux prises Jean Turcotte et Paul Hébert. Ce dernier l'emporta sur son adversaire après un engagement des plus amusants. Ce numéro a été fort apprécié.

Il nous reste maintenant à parler de la merveilleuse Tania Warchuck et de Sheik Abid, qui ont tout simplement empoigné leur auditoire par leurs prouesses dignes de mention. Tania est l'acrobate consommée et la femme forte, telle qu'on l'avait proclamée. Elle a même établi un record ici aux Trois-Rivièers hier soir, lorsqu'elle a dévissé un poids de 120 livres. Tania a joué avec un poids de 80 livres à sa première exhibition de tours de force. Le "split" accompli avec le concours de deux chaises a tout simplement mystifié l'auditoire. Jamais femme n'a tenté un exploit identique aux Trois-Rivières même durant les mémorables semaines de l'Exposition.

Tania est de taille moyenne, sanguine, d'une vitalité remarquable. Elle a dévissé le poids de 80 livres couché par terre et lorsqu'elle fronda le poids de 120 livres au bout de ses bras, un tonnerre d'applaudissements salua cette performance. C'était beaucoup demandé à une dame, mais elle l'a fait avec une dextérité renversante.

Quant à Sheik Abid, habitué à manipulé des lutteurs de 200 livres, comme un enfants manoeuvre ses jouets, il a soutenu la réputation d'homme fort qui l'avait précédé ici. Sheik a offert $100 à toute personne en mesure d'exécuter ses tours de force. Aucune ne s'est présentée. Les jetées des poids de 125, 150 livres, le dévissé de poids de 225 livres couché par terre ont été accomplis avec aplomb et sans bronchement. Enfin le Sheik tira le rideau en levant tous les poids réunis ensemble, soit un total de 625, jusqu'aux genoux.

Sheik Abid est une merveilleuse jeunesse. Plusieurs personnes en ont profité pour dire qu'il était supérieur à Delamarre. Il ne faut cependant pas se perdre en conjectures. Les Canadiens-français ont produit des hommes forts dont les records n'ont pas encore été égalés et même dépassés. Le record de Delamarre qui consiste à lever un poids de 310 livres d'un seul bras est un "monument de force et de puissance" qui est entregistré dans nos annales sportives et qui n'a jamais été égalé par aucun être vivant sur la croute terreste.

Le spectacle d'hier soir, a eu et aura du retentissement, c'est indéniable. Il est tout à l'honneur du promoteur Ben Welder, qui a lancé cette nouvelle entreprise. Le programme était chargé et rien n'a cloché. Les numéros se sont déroulés en vitesse et les athlètes n'ont pas fait attendre leur clientèle. Si l'an prochain, semblable spectacle nous est offert, Welder et ses élèves remporteront un triomphe éclatant. Hier soir, un millier de personnes contre 1300 au Monument National à Montréal, voilà de quoi dont puisse se glorifier la gent sportive trifluvienne.

POTINS SPORTIFS

par

(Armand Martel)

Le club cycliste Ste-Thérèse du populaire Armand LeGendre organise une excursion en fin de semaine à St-Alexis des Monts... Les pédaleurs sont priés de communiquer avec M. LeGendre.... Les cyclistes partiront.. de Trois-Rivières samedi pour y.. revenir dimanche soir... Tous les automobilistes qui aimeraient.. accompagner.. le.. Ste-Thérèse sont aussi invités en s'adressant par téléphone à 2588 ou à 505 rue St-Georges

Saviez-vous que le trio Plante-Loranger-Groleau est sensationnel partout où va le club Ste-Thérèse..... Ces trois as savent donner de l'entrain aux cyclistes et fournissent un vrai "show" aux villages ou dans les villes ou les pédaleurs passent.....

Albert "Dernière Ronde" Gaucher, de la page sportive de ce journal a refusé dernièrement la présidence de la ligue de hockey Trifluvienne junior..... Albert se rétablit lentement de la maladie qui l'a terrassé durant quelques mois et se voit obligé de restreindre ses activités..... Soyez certain que l'ami Albert ne laissera pas de côté les juniors et qu'il acceptera certainement un poste afin d'aider les jeunes à se développer dans ce sport.....

Y. Marchand, P. Plouffe, O. Héroux et R. Blanchet de la rédaction de ce journal ont causé une désagréable surprise aux deux sportifs de "Dernière Ronde" et cette colonne sportive en triomphant dans des gageures..... Messieurs, il faut être grand dans la défaite et soyez certain que ce n'est que partie remise car la prochaine fois nous choisirons mieux.

Hal Wagner receveur des Red Sox de Boston est devenu le 8e joueur à ne pas pouvoir frapper un seul coup sûr dans une série mondiale. Il est pourtant allé au bâton à 13 reprises.....

L'instructeur Buzzy Wares des Cardinaux de St-Louis était fou de joie après la joute de mardi. Il s'empara d'une bouteille de bière pleine et se mit à courir autour de la chambre, rasant la tête de tous les joueurs. Il s'arrêta devant le lanceur Ken Burkhardt et vida tout simplement le contenu de la bouteille sur sa tête. Ce dernier tout souriant, mit simplement la main dans sa poche, retira un peigne et replaça ses cheveux comme si rien n'était.....

La Q.A.H.A. a refusé d'approuver le contrat de Butch Stahan avec les Sénateurs d'Ottawa, parce que Stahan n'a pas obtenu son congé du Royal avant de signer avec les Sénateurs.....

M. Edouard Massé, président du club athlétique des Trois-Rivières Inc nous annonce qu'une fête aux huitres aura lieu samedi soir au chalet Guilmour de la rue St-Olivier non seulement pour les membres du club mais aussi pour tous les amis et les invités devront avoir des couteaux s'ils veulent goûter aux bonnes huitres de chez nous.....

Le Canadien de Montréal est encore favori cette saison pour remporter le championnat de la ligue de hockey Nationale..... Détroit et Boston devraient causer de fortes surprises et seront les plus dangereux adversaires des Habitants de Dick Irvin.....

Gros désappointement

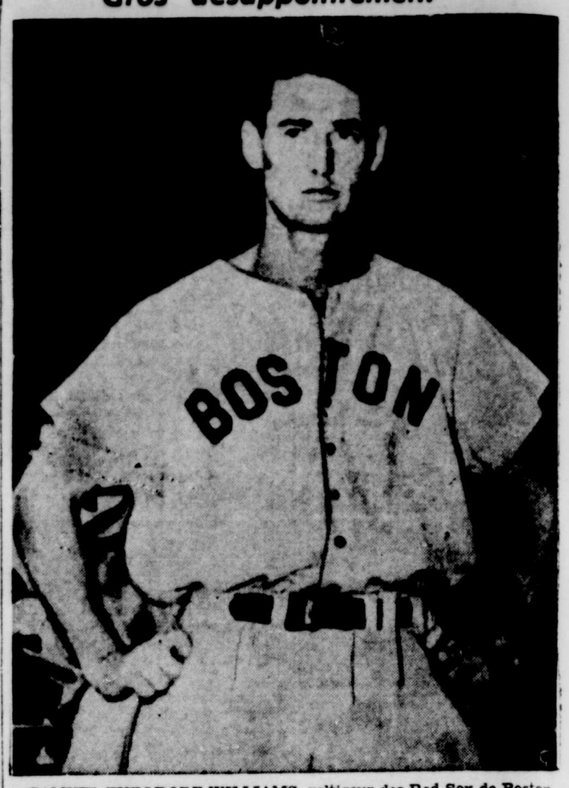

SAMUEL THEODORE WILLIAMS, voltigeur des Red Sox de Boston, porté aux nues dans le cours de la dernière saison de baseball par des scribes américains, qui a été le gros désappointement de la dernière série mondiale. Les Red Sox ont perdu la série parce que Williams n'a rien fait, produit à peu près rien.

300,000 personnes ont vu jouer la ligue Rurale depuis 1940

Par Albert Gaucher

Ecrire que 300,000 personnes ont vu jouer les clubs de la Ligue Rurale de baseball depuis 1940, ça peut paraitre énorme pour plusieurs, mais c'est l'exacte vérité. Ces statistiques nous viennent de la direction de la Ligue Rurale dont le président est le rédacteur sportif de notre journal, Albert Gaucher et le gérant-général Armand "Kid" Martel, son aide-de-camp.

La Ligue Rurale existe depuis 1940 et a fourni de la distraction aux amateurs des comtés de Maskinongé et St-Maurice. La première année, ce circuit ne groupait que quatre clubs, mais l'année suivante en 1941 les cadres comptaient six équipes. Depuis la Ligue Rurale n'a jamais compté moins de six équipes. Elle en compte huit maintenant et cela depuis trois ans. En 1943 la ligue passa de six à huit clubs et en 1944 à six clubs, pour revenir ensuite immédiatement à huit clubs.

En 1940, les quatre clubs de la Ligue Rurale: St-Etienne, St-Barnabé, St-Boniface et Charette avaient attiré environ 30,000 personnes et les assistances n'ont fait qu'augmenter en proportion du nombre d'équipes.

Au cours de la saison 1946, suivant les chiffres reçus des scoreurs officiels de chaque club, l'assistance totale représente près de 50,000 personnes. Les séries éliminatoires ont attiré de belles foules partout.

La moyenne d'assistance par saison depuis 1940 en rapport avec les totaux accumulés donne environ 42,000 personnes par saison. Ce qui veut dire que le total de 300,000 personnes a été presque atteint.

Ce succès de la Ligue Rurale mérite d'être signalé à l'attention de nos lecteurs et surtout aux amateurs de baseball dans nos campagnes, qui encouragent leur club respectif.

Les cédules régulières de la Ligue Rurale n'ont jamais compté moins de seize programmes. La saison débute ordinairement le deuxième dimanche de mai et elle se termine vers la fin d'août. Les éliminatoires commencent ensuite pour se clore le dernier dimanche de septembre ou au plus tard le premier dimanche d'octobre.

La Ligue Rurale, c'est incontestable, a beaucoup fait pour populariser le baseball dans les campagnes environnantes. C'est d'ailleurs une excellente distraction, qui met sur pieds tous les sportifs de nos campagnes au cours de la belle saison.

D'année en année, la direction apporte des modifications à ses statuts dans l'intérêt général. Depuis trois ans, cette ligue a un département d'arbitres neutres qui demeurent tous aux Trois-Rivières. Les dépenses pour les arbitres sont payées par les clubs receveurs. Les clubs ne font pas fortune en raison du tarif d'admission exigé sur chaque terrain, mais cependant ils peuvent rencontrer les dépenses encourues assez facilement. Ils soutirent suffisamment pour subvenir à leurs besoins.

La politique de bon voisinage est adoptée par tous les clubs en autant que les circonstances le permettent. Il a pu arriver parfois certains différends incontrôlables, mais dans l'ensemble l'esprit sportif a fait beaucoup de progrès dans nos campagnes. Les amateurs de baseball se familiarisent davantage avec les règlements du baseball. Ils n'en connaissent pas tous les points importants, loin de là, mais cependant plusieurs ont entrepris l'étude des règlements et cette excellente politique a pour but de faire ouvrir les yeux à ceux qui se permettent parfois de discuter à travers leur "chapeau".

Les terrains de baseball dans la ligue Rurale ont été fort améliorés. Les plaintes formulées de part et d'autres, l'orgueil de certains clubs à proclamer — "nous avons le plus beau terrain de la ligue" — se sont vite répandus. Depuis quatre ans environ, tous les clubs conservent des droits exclusifs sur leur terrain respectif. Ce ne sont plus des pacages où les animaux vont paitre toute la semaine pour n'être retirés que le dimanche. Cela n'existe plus. Les terrains sont propres, la plupart très bien entretenus. Les clubs sont fiers de dire que leur terrain est bien entretenu. Cette éducation s'est faite à la longue. Les clubs ne sont pas propriétaires des terrains, ils louent ordinairement une partie de terrain à des prix surprenants. Ce système de location comporte parfois des ennuis. Il y a des clubs qui sont obligés de déménager presque à chaque saison.

Si les clubs avaient l'assurance que la ligue Rurale existerait longtemps, ils n'hésiteraient pas à faire l'achat de terrains et d'y construire des estrades. Cependant on remarque des estrades à plusieurs endroits tout de même. Pointe-du-Lac, Yamachiche, St-Barnabé, Charette, St-Léon ont leurs estrades respectives pouvant contenir tout au plus 200 personnes.

Les clubs sont aussi bien équipés. Les joueurs exigent d'être bien bottés, d'avoir des bons gants, des meilleures mitaines sur le marché, des bâtons "Louisville Slugger" lorsqu'ils en trouvent, etc., etc.

Pour compléter les exigences de nos amateurs de campagne, on peut croire qu'un jour, les clubs de la ligue Rurale finiront par jouer à la lumière. Il est possible de nos jours d'avoir des systèmes lumineux pas trop dispendieux. Ce serait le rêve de la ligue Rurale, mais ce n'est qu'à l'état de projet.

En marge de toutes ces considérations, la ligue Rurale offre un passé garant. Elle a connu jusqu'ici une ère assez prospère. On remarque que chez les clubs qui ont quitté le circuit dans le passé pour des raisons bien compréhensibles, il y a une tendance à revenir sur les rangs.

Si la direction ne fixait pas une limite pour l'admission des clubs, ce n'est pas huit clubs, mais bien une douzaine de clubs qu'elle compterait dans ses rangs. Chaque année la direction se voit dans l'obligation et à regret de refuser certaines demandes de franchises.

Des paroisses en dehors des cadres des comtés St-Maurice et Maskinongé ont demandé des franchises à chaque saison, mais il faut tenir compte des déplacements des clubs, des dépenses d'administration et le reste.

La ligue Rurale n'est pas parfaite, mais elle est unique en son genre en cette province. Il n'existe aucune autre ligue de campagne à notre connaissance, ou s'il en existe une, elle n'offre surement pas un record comparable à la ligue Rurale quant à sa longévité.

La ligue Rurale porte un nom qui la caractérise. Elle a été organisée pour des clubs de campagne et aucun joueur urbain ne peut y avoir accès si ce n'est comme arbitre ou encore comme instructeur. C'est la clé indiscutable de son succès. Ce n'est pas qu'elle ait voulu frustrer les joueurs de la ville d'un petit revenu auxquels ils avaient logiquement droit, mais c'est parce que les clubs de campagnes ne sont pas en mesure de payer des salaires quand ils ont déjà de la misère et de la difficulté à rencontrer les dépenses courantes d'une saison de baseball. Avec une cédule appropriée, les clubs se visitent réciproquement. Le club visiteur ne reçoit aucune garantie et se déplace à ses propres frais. Tout comme le club receveur est maitre de ses biens.

Un circuit comme la ligue Rurale comporte de multiples ennuis. L'année 1946 restera comme l'une des années "terribles" de ce circuit. Elle a souffert de ce qu'autres ligues aux Etats-Unis, dans le baseball organisé s'il vous plait, ont eu à essuyer cette saison. Leurs arbitres comme ceux de la ligue Rurale ont été maltraités et ridiculisés. Certains ont été molestés et frappés par des joueurs et des individus. C'est dans la "partie", mais il y a des limites à respecter, qu'il ne faut pas dépasser.

Cet aperçu de la ligue Rurale pourra convaincre que le baseball dans nos campagnes environnantes a eu du retentissement et comblé les voeux de nos amateurs ruraux. L'essentiel, c'est que pour quelques sous, nos villageois ont du plaisir, se distraient à bon marché et discutent des résultats des joutes pendant une semaine, jusqu'à l'heure de l'autre joute. Le baseball est un jeu salutaire, formateur, qui demande de la discipline et assouplit les nerfs trop tendus. C'est une excellente école de gentilhommerie et de culture physique. On peut apprécier la ligue Rurale dans ses résultats sous divers angles, mais ce qui a été fait et ce qui s'est accompli jusqu'ici dénote que les directeurs de ce circuit ont rendu un fier service à nos campagnes environnantes où précédemment on crevait d'ennui parce que les loisirs n'étaient pas organisés. La ligue Rurale aura comblé un vide. Le savent ceux qui ont travaillé à son épanouissement.

Votre auto est-il prêt pour l'hiver?

Mise à point de votre moteur, du système électrique et de la batterie. Générateurs, carburateurs, amortisseurs. Antigel "HOT-SHOT"

Vente et Service — Gros et détail

AUTO ELECTRIC Ltée

2530 rue Royale Tél.: 5100

Grande Séance de Boxe

CE SOIR

Arena de Trois-Rivières à 8.30 h.

FINALE, 8 RONDES

Blackie Noël (147 livres) vs Roy Whynott (149 livres Maritimes)

SEMI-FINALE, 6 RONDES

AL PAYETTE (131 livres, Québec) vs MARC ROBERT (132 livres, T.-Rivières)

QUART DE FINALE, 5 RONDES

KILLER GAGNON (145 livres, Shawinigan) vs FLORIAN RODRIGUE (144 livres, Québec)

Autres combats

G. DROUIN, Québec vs LEO LETOURNEAU, T.-R.
LEO YERGEAU, T.-R. vs PHIL DROUIN, Québec
KID BOISVERT, Shawinigan vs CARL BURNS, T.-Rivières

ADMISSION

Ringside $1.00 — Générale 0.50 — Enfants 0.25

Sous Les Auspices du Club Athlétique des Trois-Rivières Inc.
J. OMER ST-LOUIS, Directeur-Gérant

Thesz l'emporte sur Robert hier

Montréal, 17. (P.C.) — Lou Thesz, le champion mondial des poids-lourds chez les lutteurs, d'après la version de Montréal, a défendu avec succès son titre, hier soir, au Forum, devant plus de dix mille personnes, contre l'aspirant Yvon Robert.

Thesz prit la première chute au bout de 18 minutes au moyen d'un écrasement général, et Yvon Robert fut ensuite disqualifié, après 15 minutes d'action dans le second engagement.

Robert eut l'avantage sur Thesz, mais ses mauvaises tactiques lui firent perdre les chances de remporter le championnat du monde et enlever la couronne à Thesz.

Cleveland, Hershey Pittsburgh sortent vainqueurs hier

(Par la Presse Canadienne)

Hershey et Cleveland sont actuellement en tête des sections Est et Ouest, de la ligue Américaine, par suite des triomphes dans les deux parties qu'ils ont jouées.

Les Bears, après avoir gagné l'ouverture contre Pittsburgh, mardi, voyagèrent à Springfield, hier soir, pour y rencontrer les Indiens et gagnèrent par 6-4, devant 5,500 personnes.

Les Indiens d'Eddie Shore ont commencé la joute en comptant deux fois, avant que les Bears se rallient pour cinq buts en quatorze minutes de jeu. Ils en ajoutèrent un autre, dans la dernière période, tandis que Springfield en compta deux avant la fin de la joute.

Cleveland, qui eut du succès à l'ouverture contre Philadelphie, répéta, hier soir, à St-Louis, en écrasant les Flyers, par 6-2, devant 14,518 spectateurs, le record de la ligue, à date.

Pittsburgh, après avoir perdu aux mains du Hershey, a brillamment ouvert sa saison locale par une victoire de 9-4 sur les Rockets, de Philadelphie. Les Hornets comptèrent les neuf buts, alors qu'ils ne travaillèrent que les deux-tiers du temps, car ils furent trop puissants pour les Rockets. Maurice Courteau, gardien de buts du Philadelphie, dut arrêter 67 lancers.

Les Bisons de Buffalo ont ouvert la défense de leur championnat de la ligue sur leur glace, en faisant partie nulle de 1-1 contre les Capitals d'Indianapolis. Ce n'est que vers la fin de la joute que Buffalo réussit à compter et se sauver de la défaite.

Les dix équipes de la ligue ayant toutes joué, les sept premières joutes ont attiré une foule totale de 53,240 personnes.

HOCKEY

JOUTES D'HIER

Ligue Nationale
Toronto 3, Détroit 3.
Ligue Américaine
Buffalo 1, Indianapolis 1.
Hershey 6, Springfield 4.
Cleveland 6, St-Louis 2.
Pittsburgh 9, Philadelphie 4.

JOUTES D'AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Rangers à Canadien
Ligue Américaine
Buffalo à Indianapolis
New-Hawen à Providence.

BOXE

HIER SOIR

Memphis, Tenn. (P.A.) — Chico Morales, 125, Tampa, Flo., défait Jackie Callura, 128, Hamilton, Ont., en dix rondes.

New Orléans, — Baby Gonzales 127½, Los Angèles, défait Jock Leslie, 126½, Flint, Mich, en dix rondes.

New-York — Norman Rubio, 148, Albany, N.Y., défait Tony De Rosa, 147, New-York, en huit rondes.

Défi relevé au bridge

Arthur Boisclair et Arthur Bélliveau nous informent qu'ils relèvent le défi de Georges Paquette et Paul Tourigny dans un tournoi de bridge pour un enjeu laissé à la discrétion des deux derniers.

Le Canadien inaugure ce soir au Forum

Montréal, 17. (P.C.) — Les Rangers de New York de Frankie Boucher seront au Forum ce soir pour faire l'ouverture de la saison de hockey de la Ligue Nationale contre les Habitants de Montréal.

Le Canadien de Montréal, champion du monde au hockey et détenteur de la Coupe Stanley présentera pratiquement la même équipe que l'an dernier exception faite de Geo Allan qui a été obtenu des Black Hawks de Chicago en échange du gardien de buts Paul Bibeault. Allen jouera à la place de Dutch Hiller qui passa au Toronto au début de l'année. L'un des joueurs des champions sera temporairement hors de l'alignement et c'est le centre Buddy O'Connor qui guérit une main fracturée. L'accident arriva dans une joute d'exhibition.

Les Rangers auront un club beaucoup plus fort et le gérant Boucher croit qu'il quittera la dernière position cette année. La ligue d'attaque des jeunes Cal Gardner, Church Russell et Rene Trudell, le joueur de défense des Rovers de New York, Hal Laycoe et l'ancienne vedette du Royal de Montréal du Groupe Sénior, Jean-Paul Lamirande seront au Forum ce soir contre le Canadien.

C'est la seule joute au programme dans la N. H. L. et l'instructeur Dick Irvin est confiant de voir ses hommes triompher des Rangers.

Autres nouvelles sportives voir page 7-16

Un programme exceptionnel de boxe ce soir à l'arena

Le gala sportif du promoteur J. Omer St-Louis du club athlétique des Trois-Rivières Inc., sera présenté ce soir à 8.30 hres précises à l'aréna de MM. Toupin et Garlépy alors que 6 combats de boxe des mieux choisis seront au programme.

On s'attend à une foule de plusieurs milliers d'amateurs qui se rendront voir à l'oeuvre nos meilleurs boxeurs de la région et de la province à cette soirée récréative ou l'on verra des durs cogneurs comme Robert, Killer Gagnon, Rodrigue, Yargeau, les Drouin, Boisvert, Payette, etc.

A la dernière minute nous apprenons que les deux finalistes du combat de 8 rondes de ce soir ne pourront remplir leur engagement. Hier soir Young Carroll et Larry Sloan qui devaient se battre ici ce soir ont été tellement malmené à Québec lors d'un programme de boxe offert par le promoteur Aurélien Lamothe, que ces deux boxeurs sont dans l'impossibilité de se battre ici. Les amateurs de boxe ne manqueront rien car le promoteur St-Louis aura le fameux Blackie Noël que tous les fervents de ce sport de la région connaisse pour un batailleur de première force qui sera opposé au champion des Maritimes, Roy Whynott.

Marc Robert, le dur-à-cuir de Trois-Rivières qui n'a que des victoires depuis quelques mois, espère bien continuer sa série de triomphes au dépend d'Al. Payette de Québec qui sera son adversaire. Payette est un produit du Capitaine Bouchard et c'est un brillant athlète qui devrait faire belle figure contre le robuste Trifluvien. Ces deux hommes se rencontreront dans la semi-finale de 6 rondes.

Killer Gagnon de Shawinigan, bien connu dans toute la région et possédant un bon record boxera dans le quart de finale contre Florian Rodrigue de Québec. Ces deux athlètes qui pèsent 145 et 144 livres sont des boxeurs qui veulent vaincre par mise hors de combat et alors les amateurs assisteront à une rencontre enlevante.

Dans les préliminaires de 3 rondes, Léo Yargeau de Trois-Rivières fera face à Phil. Drouin de Québec Yargeau qui impressionne de plus en plus est populaire auprès des fervents de la boxe. Phil. Drouin est rapide, danse bien et a beaucoup d'expérience et ce sera la première fois depuis ses débuts à la boxe que Yargeau est opposé à un aussi solide athlète que Drouin.

Georges Drouin de Québec un type habile et scientifique fera face à un Trifluvien, Léo Letourneau dans un combat de 3 rondes. Ces deux athlètes devraient donner une bonne exhibition et les amateurs seront sans doute heureux de faire connaissance avec un nouveau venu dans la personne de Letourneau dont on dit beaucoup de bien. C'est un boxeur courageux qui cogne dur et qui devrait faire belle figure contre Drouin.

Kid Boisvert de Shawinigan et Carl Burns de notre ville feront les frais de l'ouverture. Ces deux jeunes sauront plaire aux amateurs par leur entrain et leur habileté.

Le club athlétique des Trois-Rivières Inc. et son promoteur demandent la coopération de tous les sportifs de notre ville et comptent sur une foule nombreuse ce soir à l'arena car le programme est varié et choisi et l'on espère que les rencontres oreosrnfitonru 3èèeHé sh rencontres fourniront toutes des combats enlevants et sentationnels.

En foule donc voir nos boxeur à l'oeuvre ce soir au palais des sports de la rue Ste-Cécile.

LA QUALITÉ SUPRÊME est la PREMIÈRE DEMANDÉE

GT-749

Délisle Auto Accessoires Ltée

1 rue Du Platon Trois-Rivières Tél. 4243

L'AGENT SECRET X-9 — Par Charles Flanders

Les records de la série mondiale

St-Louis, 16 (P.A.) — Quand Harry (The Cat) Brecheen a vaincu les Red Sox de Boston hier après-midi dans la septième et dernière joute de la série mondiale de 1946, le diminutif gaucher des Cardinaux de St-Louis devenait le premier lanceur gaucher dans l'histoire des séries mondiales à remporter trois victoires dans une série.

8 lanceurs droitiers ont déjà gagné le même nombre de parties depuis 1903 alors que la première série fut jouée mais le "chat" vient d'établir un record chez les gauchers.

Il blanchit le Boston avec 4 coups sûrs dans la deuxième joute et revint dans la sixième remporter une victoire de 4 à 1 sur les Red Sox avant de relever Murry Dickson à la huitième manche hier et sortir victorieux par 4 à 3.

Les 8 lanceurs droitiers qui ont remporté trois triomphes dans des séries mondiales sont: Christy Mathewson, en 1905 avec 3 blanchissages, Jack Coombs, Urban Faber, Babe Adams, Joe Wood, Charles (Deacon) Philippe; Bill Dinneen et Stanley Coveleski. Coveleski le fit en 1920 et fut le dernier artilleur à accomplir l'exploit avant Brecheen.

Voici d'autres records qui furent établis durant la série mondiale de 1946:

Le plus de coups sûrs dans une seule joute, 29 (Cardinaux 20 et Red Sox 9, le 10 octoobre.)

Trois assistances par des voltigeurs sur des lancers au marbre dans une joute par les deux clubs (Slaughter des Cardinaux, Dimaggio et Williams des Red Sox, le 10 octobre dans la quatrième joute.)

Deux assistances par un voltigeur dans une manche par un club (Dimaggio et Williams, cinquième manche, quatrième joute.)

Trois joueurs du même club qui cognèrent chacun 4 coups sûrs dans une joute (Slaughter, Kurowski et Garagiola des Cardinaux, quatrième joute).

Quatre joueurs cognant 4 coups sûrs dans une joute, deux clubs (Slaughter, Kurowski et Garagiola des Cardinaux et Moses des Red Sox, quatrième joute).

Le plus d'assistances par un deuxième but, dans une série de sept joutes (Doerr des Red Sox, 31 e record était de 28 par Stanley Harris du Washington en 1924).

Un troisième but commençant le plus de double-jeux dans une joute (Kurowski des Cardinaux, 2; le 13 octobre, sixième joute).

RECORDS EGALES

Le plus de lanceurs employés dans une joute, par un club (Red Sox 6, quatième joute).

Le plus de points comptés dans une joute par un joueur (Slaughter 4, quatrième joute).

Le plus de fois au bâton dans une manche, par un joueur (Slaughter 2, neuvième manche, quatrième joute).

Le plus d'assistances par un second but, dans une joute (Doerr des Red Sox 8, troisième joute, 9 octobre).

Le plus de joueurs employés par un club dans une joute (19 par Red Sox, quatrième joute).

Les neuf premiers joueurs qui cognèrent un coup sûr dans une joute (Cardinaux, quatrième joute)

Le plus de joueurs employés dans une série de sept joutes (Red Sox 26, égalant un record des Tigers de Détroit en 1945).

Le plus de fois au bâton dans une joute de neuf manches (Slaughter et Schoendienst, six fois chacun, quatrième joute).

Le plus de coups sûrs dans une joute de neuf manches (Cardinaux, 20, quatrième joute, égalant le record des Giants de New York, le 7 octobre 1921).

QUILLES

Ligue Shawinigan W. & P.

Voici les résultats des parties dans la ligue Shawinigan Water and Power.

INGENIEURS

Mlle M. Laprise 213; G. Fleury 310; B. Farmer 246; R. McKay 327; B. Timperley 384; P. L'Heureux 453—1933

ISOLATEURS

Mlle P. Mathieu 235; M. Barbeau 269; D. Chevrette 242; G. Boisvert 327; G. Forest 343; G. Désaulniers 237—1653

MOTEURS

Mlle G. Bertrand 247; H. Pelletier 306; J. Cloutier 413; R. Blanchette 312; M. Laperrière 393; P. Martin 318—1989

ACC. DEPT.

Mlle J. Levesque 235; J. Lydon 370; G. Bellavance 264; H. Dessaules 395; E. O'Brien 291;; P. Courteau 455—2010

ST-MAURICE T.

Mlle G. Leblanc 300;; A. Langlois 258; P. Garceau 312; R. Boisvert 249; M. Beaudet 249; M. Beaudet 291; A. Champagne 312—1722

HAUT VOLTAGE

Mlle G. Vézina 232; R. Chartier 240; P. Wood 232; W. Talbot 344; S. Bailey 268; T. Landry 299—1615

LINEMAN

Mlle R. Bigué 297; Dummy 225; R. Lamy 278; G. Prévost 302; H. Tremblay 356; G. Létourneau 399—1857

METER DEPT.

Dummy 297, Dummy 225; R. Larouche 257, E. Sénéchal 291; W. Saunders 336; A. Cloutier 349—1755

CENTRAL

Mlle C. Luckerhoff 256; O. Grégoire 254; R. Giroux 265; P. Gagnon 335; F. Collins 295; M. Beaudoin—1757

AIR BLAST

Mlle Y. Boudreau 194; Y. Côté 304; L. Janvier 280; R. Collins 281; A. Caron 370; M. Caron 247—1676

STORE

Mlle J. Côté 222; G. Bilodeau 178; H. Houle 301; F. Germain 379 R. L. Richard 323; R. Gauthier 311—1713

TRANSFORMATEURS

Mlle B. Bécotte 232; V. Blanchette 343; C. Landry 292; A. Ricard 397; C. Brouillette 292; P. Paillé 348—1904

METER READERS

Mlle H. Laliberté 203; A. Masse 317; J. Deschênes 238; H. Davis 276; G. Rheault 280; B. Rivard 378—1692

GARAGE

Mlle L. Lesieur 228; Dummy 229 W. Olivier 217; A. Desjardins 243 M. Bastien 258; L. Paillé 354—1529

ATELIER

Mlle J. Grenier 238; J. Suzor 280 A. Chevrette 306; M. Lemire 324; P. Ross 275; A. Pépin 293—1716

POWER

Mlle M. Hébert 257; Dummy 233; C. Massicotte 350; P. Valois 327; L. Gour 353; R. Prévost 272—1792

"Vieillard" à 40 ans? Sans Vigueur Normale?

Cherchez-vous une Vitalité Normale?

Pour manquer d'élan et vigueur à 40, 50, 60 ans, ne vous dites pas vieux! Des milliers d'hommes et femmes sont ravis du regain obtenu d'Ostrex. Contient du fer, aidant l'entrain normal; et quantités utiles de vitamine B1, calcium, phosphore. Paquet d'essai seulement 35c! Essayez tout de suite les Tablettes Toniques Ostrex pour retrouver votre âge normal. Toutes pharmacies, partout.

BOXE

Jersey City, N.J. (P.A.) —Vince Fratello, 161, Hackensack, N.J., défait Solly Zalter, 165 ½, Montréal, en dix rondes.

Manchester, N.H. — Jack (Spider) Armstrong, 129½, Toronto, défait Freddy Polowitzer, 133, Hartford, Conn. en dix rondes.

Los Angeles. — Enrique Bolanos, 135, Mexico City, défait Chalky Right, 131, Los Angeles, en dix rondes.

Buffalo, N.Y. — Joe Muscato, 192¾, Buffalo, défait Arturo Godoy, 199½, Chile en dix rondes.

Brooklyn— Billy Graham, 141, New-York, défait Cleo Shans, 139¾, Los Angeles, en dix rondes.

Fête aux huitres samedi au Guilmour

Le club athlétique des Trois-Rivières Inc. organise une fête aux huitres en l'honneur des membres de ce populaire club et tous ceux qui aimeraient y assister sont priés de communiquer avec le dévoué président Edouard Massé.

N'oublions pas que cette soirée récréative aura lieu samedi soir à 8.30 hres précises au chalet Guilmour de la rue St-Olivier.

Chicago, 16. (P.A.)—Clint Smith, le vétéran joueur de centre des Black Hawks de Chicago sera trois semaines sans jouer. Smith souffre d'une blessure à un genou. Il sera remplacé par la recrue Hank Blade du Kansas City.

SACS DE THÉ "SALADA" Si pratiques

D'AVANTAGE POUR VOTRE ARGENT DANS LA SOUPE Condensée par HEINZ

MMMM-MMMMMM

POUR MOI, IL N'Y A QU'UN CAFÉ AU MONDE.. LE NABOB!

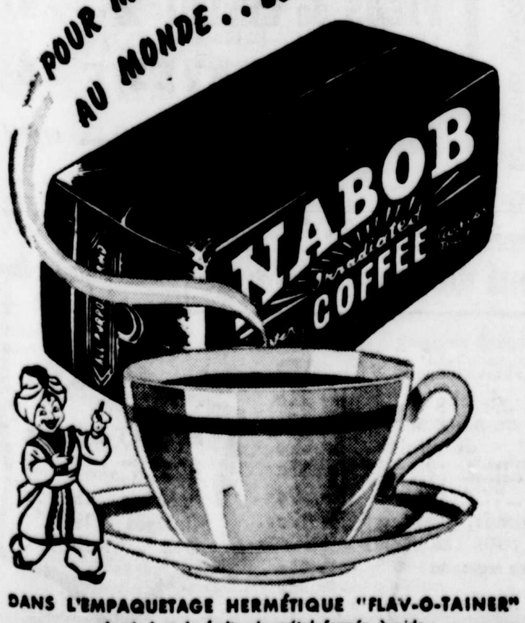

DANS L'EMPAQUETAGE HERMÉTIQUE "FLAV-O-TAINER"
Aussi dans la boîte de métal fermée à vide
CINQUANTE ANS DE QUALITÉ PRIMÉE

MOZART
1500 NOTRE-DAME

Achetez votre MANTEAU de FOURRURE en toute confiance chez MOZART

Nos PRIX sont les plus bas. Nos FOURRURES de qualité indiscutable. Une garantie de satisfaction 100% accompagne chaque manteau.

Nous vous conseillons de faire votre choix MAINTENANT alors que l'assortiment est très complet.

Votre visite est sollicitée

En plein dans le ton de la Mode Automnale

MANTEAUX

avec ou sans garniture de fourrure longs ou trois-quarts

$29.50 à $199

4 modes d'achat

Au comptant
Sur compte courant
Sur plan budgétaire
Marchandise mise de côté

Conditions conformes aux règlements sur les Prix et le Commerce en Temps de Guerre.

Les Matériels:

Fleeces — draps — Shags — suédine — chameau et laine — crêpes de laine, etc. — avec ou sans col de velours. Aussi matériels tout laine.

Modèles amples ou ajustés dans les trois-quarts et longs. La plupart des manteaux trois-quarts sont avec jupe appareillante. C'est dire que vous pouvez les porter comme un costume ou un manteau trois-quarts. Toute la gamme des nuances automnales en vogue. Tous les styles les plus à la page. Toutes les tailles.

A votre choix, mesdames!

Des centaines de ROBES

Fins lainages - Jerseys - Crêpes, etc.

$10.95 à $22.50

Pour de l'exclusivité, du chic et une élégance bien dans le ton de la saison visitez le rayon des robes chez Mozart où sont soumis à votre approbation les styles les plus recherchés que vous serez fières de porter pour toutes les occasions à venir. Un grand choix de nuances et de styles.

Toutes les tailles

MOZART LTÉE - 1500, NOTRE-DAME

Les échos de la convention des Filles d'Isabelle

Nous publions ci-après un rapport détaillé du Congrès des Filles d'Isabelle préparé par la rédactrice, Mme G. Bourque.

Un mémorable congrès eut lieu aux Trois-Rivières. Ce fut "un succès sans précédent". Telle est la réflexion que nous ont faite la plupart des congressistes. Qui pourrait le nier d'ailleurs?... Tout concourait à en faire un triomphe.

Notons d'abord que nous avons eu le grand privilège d'obtenir à la demande de Madame la Régente d'Etat la Bénédiction Papale sur le Congrès.

Nous étions honorés de la présence de hauts personnages distingués tels que:

Mgr Trudel, délégué par son Excellence Mgr Maurice Roy, évêque du diocèse de Trois-Rivières; M. l'abbé Philippe Normand, aumônier du Cercle Marie Le Neuf de Trois-Rivières; M. l'abbé Donat Préchette, aumônier du Cercle St-Paul, de Grand'Mère, M. l'abbé Rémi Allard, aumônier du Cercle Ste-Victoire de Victoriaville; le Révérend Frère Morel, directeur de l'Académie de la Salle, à Trois-Rivières.

Rehaussait la fête, la présence de Madame Carolyn B. Manning, Régente Nationale de l'Ordre, de New-Bedford Mass., U.S.A., Mme A. Dehase, Officière Nationale de St-Lambert, et Madame T. J. Butler, Régente d'Etat, de l'Ile maligne.

Les dignitaires suivants: M. Bellemare, député de Champlain et Mme Bellemare; Dr Aug. Massicotte, grand maître et député de district C. de C.; M. Maurice Laurin, grand chevalier C.C. conseil 1001 de Trois-Rivières; M. Richard Rochefort, grand chevalier du Cap-de-la-Madeleine; Mme A. Rousseau, mairesse de Trois-Rivières; M. Frédéric Poliquin, pro-maire de Trois-Rivières; M. Albert Paquin, échevin et Mme Paquin; M. Médéric Dufresne, échevin et Mme Dufresne.

Les conseillères d'tat: Mme A. Lafontaine de Val d'Or, Abitipi; Mme J. N. Reid de Port-Alfred; Mme G. Bellefleur de Montréal; Mlle Gilberte Bourque de St-Georges de Beauce; Mme Roméo Gagnon de Québec; Mme G. Cousineau de St-Lambert; Mlle Jeanne Lemieux de Québec; Mme G. Gauthier de Montréal; Mlle A. Chabot de Drummondville; Mme Geo. Poirier de St-Jean, Mme I. Barret de St-Joseph d'Alma; Mlle Thérèse Latulipe de Plessisville; Mme O. Martin de Sherbrooke; Mme Boudreault de Verdun; Mme Tremblay de Jonquières; Mlle I. Poudrier de Victoriaville; Mlle Philomène Moreau de Trois-Rivières.

Ce fut un véritable triomphe. D'abord la Providence nous avait ménagé une température idéale, et nous fumes reççues par le Cercle Marie Le Neuf, les autorités et la population trifluvienne, avec toutes les marques de la plus cordiale bienveillance.

On peut dire aussi qu'une des causes du succès fut attribuée à la collaboration de tous les cercles de la province qui y ont pris part. Jamais en effet, congrès n'avait été auss irreprésentatif... Des 800 à 900 congressistes qui suivirent les assemblées, il y en avait de tous les coins de la province, de l'Abitibi ,du Lac St-Jean, de la Gaspésie, des Cantons de l'Est ,de partout.

Voici quel était le programme:—

Vendredi, 6 septembre.

Chaleureuse réception aux déléguées de la province par le Cercle Marie-LeNeuf, au local du cercle, rue Radisson et distribution d'un joli programme souvenir et précieux cadeau-souvenir, gracieuseté d ucercle de Trois-Rivières.

Deux heures p.m. marquait l'ouverture officielle de la première assemblée des déléguées réunies à la Salle Jacques-Cartier du Château DeBlois. Leur connaissance et leur expérience pratiques des problèmes Isabellienne furent un apport très précieux au Congrès et contribuèrent à rendre les délibérations vivantes, sérieuses et fructueuses. Vraiement l'élite des Filles d'Isabelle était là.

Un magnifique programme avait été habilement préparé pour la soirée par le Cercle Marie LeNeuf, sous la présidence de nos distinguées directrices, Madame A. Dehase, officière nationale; Mme T. J. Butler, régente d'état et Mlle Philomène Moreau, régente de Trois-Rivières.

Avec tout le charme qu'on leur connait, les Compagnons de Notre-Dame nous jouèrent la jolie opérette "Les Chaussons de la Duchesse Anne", comédie en un acte de Charles LeRoy-Villard, à l'auditorium de la Salle, sous la direction de Mlle Lucienne Beaudet. Notons qu'il nous faisait plaisir de remarquer quelques-unes de nos soeurs Isabelle, parmi les figurantes.

Samedi le 7 septembre.

Les congressistes ont voulu placer sous la protection de la Vierge, leurs assises, en assistant, samedi, le 7 septembre, à une messe d'action de grâce, au Sanctuaire National du Cap-de-la-Madeleine, célébrée par M. l'abbé P. Normand, aumônier du Cercle Marie Le Neuf de Trois-Rivières.

Le magnifique sermon du Révérend Père Brouillette, o.m.i., et les jolies pièces de chant si pieusement rendues par la chorale des Filles d'Isabelle de Trois-Rivières, nous invitaient à un profond recueillement et nous faisait goûter la paix et la satisfaction du devoir accompli.

L'assemblée de 3 heures, p.m. à la Salle de l'auditorium de La Salle, réunissait de nouveau, toutes les déléguées et les congressistes qui étaient fières d'apporter leur collaboration en suivant assidument ces séances d'affaire.

Rien n'avait été ménagé pour rendre agréable et intéressant le séjour des congressistes. Samedi soir, un programme des mieux rendu nous offrait la magnifique chorale Mixte de M. Thompson dans un répertoire des mieux choisi, et Mlle Aline Piché, douée d'une grâce exquise, dans des danses de ballet.

Ces artistes ont tôt fait de captiver l'auditoire attentif et l'ont, gardé toute la soirée, sous le charme. — Ce fut suivi d'un savoureux buffet servi par le Cercle Marie Leneuf, égayé de temps à autre par le chant léger et gai des chanteurs Thompson, où les goûts les plus raffinés ont été rassasiés.

Dimanche, 8 septembre.

A 10 heures, a.m. Parade du Flambeau à la Cathédrale, pour la messe.

C'était vraiement un spectacle émouvant de voir près de 900 membres défiler à travers les rues de la ville, et la foule massée le long du parcours ne leur a pas ménagé ses applaudissements et ses vivats.

L'enthousiasme qu'on ressentait chez tous les gens est une preuve de la belle admiration qu'on éprouve pour les Filles d'Isabelle, dont la noble devise est "Amitié, Union et Charité".

Drapeau en tête, précédée de la Fanfare Philharmonie de la Salle, de Trois-Rivières, tous les cercles de la Province étaient représentés . . . Tous les membres vêtus de riches costumes variés marchaient allègrement d'un pas alerte et cadencé.

Les hôtes d'honneur prenaient place dans une luxueuse voiture.

On nous dit avoir rarement vu à Trois-Rivières un si magnifique tableau.

A la Cathédrale, M. l'abbé Phil. Normand aumônier du cercle Marie-Le-Neuf souhaita la bienvenue à notre digne Régente Nationale, Mme C.B. Manning de New-Bedford, Mass. U.S.A. à nos dirigeantes Mme A. Dehase et Mme Butler et à toutes les congressistes en termes émus. Il nous invita à mettre nos activités sous la protection de la Vierge et de pratiquer sa dévotion. La messe fut célébrée par M. l'abbé Paul-Aimé Trépanier, neveu de Mlle Moreau, Régente des Trois-Rivières.

Le "Quatuor des Chevaliers du Guet" dans des pièces si admirablement présentées faisait les frais du chant, sous l'habile direction de M. J.A. Thompson, qui touchait l'orgue.

Après la cérémonie reiligieuse, une photographie-souvenir fut prise.

L'Assemblée de 3 heures, à l'Auditorium de La Salle, fut la plus vivante et la plus intéressante, et les membres suivants furent élues comme "Conseillères d'Etât, pour l'année 1946 à 1947:

Mme Alex. Dehase, de St-Lambert, Officière Nationale; Mme T. J. Butler, Isle Maligne, Régente d'Etât; Mme N. Reid, Port-Alfred, Secrétaire-Arch. d'Etât; Mme G. Bellefleur, Montréal, Trésorière d'Etat; Mme Roméo Gagnon, Québec, Chancelière d'Etât; Mlle Gilberte Bourque, St-Georges, Beauce, Rédactrice d'Etât; Mme L. Cousineau, St-Lambert, Surveillante; Mlle I. Poudrier, Victoriaville, Monitrice; Mlle J. Lemieux, Québec, 1er Guide; Mlle T. Latulippe, Plessisville, 2e guide; Mlle P. Moreau, Trois-Rivières, Garde-Externe; Mme Tremblay, Jonquière, Garde Interne; Mme I. Boudreault, Verdun, Syndic; Mme O. Martin, Sherbrooke, Syndic; Mme G. Poirier, St-Jean, Syndic.

Le congrès se termina par un magnifique dîner à la salle Ste-Ste-Marguerite, où le menu si gentiment composé par M. l'Aumônier Normand, de mets les plus savoureux, en gage d'estime et d'union fraternelle rassassièrent les goûts les plus raffinés. La soirée se clôtura par de brillantes allocutions des dignitaires présents dont la liste figure plus haut, et par le chant de l'hymne national.

Nous nous faisons un devoir et un plaisir de mentionner qu'un tel succès est dû au dévouement inlassable et intelligent de Mlle Philomène Moreau, Régente à juste titre, du Cercle Marie Le Neuf de Trois-Rivières, et à toutes les Filles d'Isabelle de son cercle, et au nom du Cercle d'Etât et de toutes les filles d'Isabelle de la Province. Je les félicite et les remercie très sincèrement de nous avoir organisé un séjour aux Trois-Rivières des plus agréables, dont nous nous souviendrons toujours.

G. Bourque, Rédactrice d'Etât,
L'Ordre des Filles d'Isabelle,
St-Georges, Beauce.
Régente Cercle E. Leseur.

Bélisle-Massé

St-Elphège. (D.N.C.) — Ces jours derniers à neuf heures et demie, en l'église de Saint-Elphège, était célébré le mariage de Mlle Victoire Belisle, fille de M. et Mme Adélard Bélisle, avec M. Arthur Massé, fils de M. J. Massé, décédé et de Mme Massé, de New Stuckley.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Philomon Biron, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés Brassard, curé de St-Zéphirin, et R. Rheault, de St-Elphège.

Pendant la messe un programme de chant fut exécuté sous la direction de Mme Oscar Boisvert.

L'autel était magnifiquement décorée de glaieuls.

La mariée, qui était accompagnée de son père, portait une robe en dentelle blanche, au ligne princesse et dont l'ampleur de la jupe formait une petit traine; elle avait un voile de tulle illusion maintenu d'un diadème garni de fleurs d'oranger.

Son unique bijou consistait en un collier de perles, cadeau du marié, et sa gerbe était composé de glaieuls blancs.

M. Adolphe Coll était le témoin de M. Massé.

Après la cérémonie, il y eut réception à la demeure des parents et de la mariée, M. et Mme Adélard Bélisle. Etaient présents, outre les nouveaux mariés: M. et Mme Arthur Massé, M. et Mme Georges Maillé, de New Stuckley, M. et Mme Hervé Massé, de New Stuckley, Mlle Jeanne d'Arc Massé, New Stuckley, M. et Mme Georges Bélisle, de Drummondville, M. et Mme Alphédor Bélisle, Mlle Candide Joyal, de Yamaska, M. et Mme Elie Côté, de St-Zéphirin, M. et Mme Réginald Bélisle, de Pierreville, M. et Mme Adolphe Coll, M. et Mme Jean Marcotte, de Saint-Elphège, M. Jules Coll, Mlle Claire Lefebvre, M. et Mme Manuel Bélisle, M. Armand Bélisle, M. Adolphe Coll, M. A. Janelle, de N.-Dame de Pierreville, M. et Mme Eugène Cardin, M. et Mme Philippe Farly, Mlles Eloise et Gervaise Cardin, MM. Guilbert et François Cardin, MM. Jacques Parent et J. Guay.

M. et Mme Arthur Massé partirent ensuite pour un voyage à New York.

Pour voyager, Mme Massé portait un ensemble gris argent, chapeau et accessoires noirs.

A leur retour, les nouveaux époux demeureront à New Stuckley.

Nos meilleurs voeux de bonheur

Les forêts

(Suite de la page 3)

et le papier au Canada tenait le premier rang parmi les groupes similaires quant au nombre d'établissement. Ce groupe n'était surpassé que par celui des manufactures de fer et ses dérivés quant aux employés, aux salaires et gages, au coût du combustible et de l'électricité et à la valeur nette de la production, et par les groupes des produits du fer et des produits végétaux quant à la valeur brute des produits.

En 1944, le nombre d'établissements dans le groupe des industries du bois et du papier s'élevait à 10,452. Les employés étaient au nombre de 189,674 et les salaires et gages se chiffraient à $284,436,559. La valeur nette de la production ou valeur ajoutée par la transformation était $550,826,896 et la valeur brute $1,093,725,822.

Il y a bon nombre d'autres industries dans lesquelles le bois et le papier sont d'importantes matières premières, bien qu'ils ne soient pas les principales matières constitutives utilisées; il y a aussi d'autres industries dans lesquelles le bois et le papier sont utilisés indirectement dans la production d'articles qui ne contiennent pas de bois ou de papier comme substance constitutive. Il n'y a pratiquement aucune forme de l'activité industrielle qui soit indépendante de son usage, directement ou indirectement.

Les billes et billots coupés en 1944 ont été transformés dans les scieries en 4,512,232 M. p.m.p. de bois d'oeuvre valant plus que $96 millions. Moins de deux pour cent des billes coupées au Canada ont été exportées sous cette forme en 1944.

Environ 42% du bois scie a été exporté mais une grande partie de ce bois a été raboté ou bouveté après le sciage, ajoutant ainsi une valeur considérable avant l'exportation. Le reste du bois scié a été utilisé dans les travaux de construction au Canada ou est allé aux industries canadiennes utilisant le bois comme matière première, pour servir à la fabrication de portes, châssis, meubles, boîtes, etc.

Environ 17.3% du bois à pulpe coupé a été exporté avant d'être transformé en pâte, mais 65% de cette exportation était du bois à pulpe écorcé, dont la valeur a été considérablement augmentée par cette préparation. L'industrie de la pulpe et du papier, l'une des plus importantes industries manufacturières du Canada, a utilisé environ 82.7% de la coupe totale du bois à pulpe en guise de principale matière première. Dans la fabrication de la pulpe, premier stage de cette industrie, la valeur ajoutée au bois à pulpe brut par la transformation s'est élevée à plus de cent seut millions de dollars en 1944. On a exporté environ 27% de cette pâte et le reste a servi à la fabrication du papier et du carton au Canada. La valeur ajoutée à la pulpe à ce stage a atteint cent quarante-cinq millions de dollars en 1944. Dans l'ensemble, la valeur ajoutée au bois à pulpe par la fabrication dans l'industrie de la pulpe et du papier dépassait deux cent soixante-cinq millions de dollars.

Le bois destiné à la distillation et au charbonnage est entièrement utilisé au Canada. Le bois de chauffage, les traverses équarries, les poteaux, les étais de mines et les piquets et perches de clôture sont pour la plupart utilisés dans la localité où on les coupe; lorsqu'ils sont exportés ils sont utilisés tels qu'ils ont laissé la forêt et ils n'auraient pas reçu de transformation additionnelle s'ils eussent été gardés au Canada.

La perte économique que subit le Canada à cause de l'exportation de produits forestiers non ouvrés ou partiellement ouvrés, dont on complètera la transformation dans d'autres pays, est un problème très important, mais en 1944 cette perte a été petite comparativement à notre production forestière totale. Cette perte provenait surtout de l'exportation d'environ 44,570,000 pieds cubes de bois à pulpe non écorcé et de 16,165,000 pieds cubes de billes, qui ensemble forment moins de trois pour cent de la coupe en 1944. La perte subie est partiellement compensée par l'importation au Canada de produits non ouvrés similaires servant de matières premières aux manufactures canadiennes.

En 1944 on a consommé au Canada un total de 2,232,157,000 pieds cubes de produits forestiers domestiques ou importés, évalués à $270,730,868, y compris le bois utilisé tel qu'il sort de la forêt et le bois utilisé comme matière première dans les industries canadiennes. Moins d'un demi d'un pour cent de la quantité totale de bois utilisé a été importé.

Le Secret

. . . d'un organisme bien équilibré, à tout âge, c'est la bonne circulation du sang. Une mauvaise circulation entraine des troubles du système veineux (hémorroïdes phlébites, varices) qu'il est possible de supprimer par les GOUTTES fluidifiantes RAMEAU. C'est une formule scientifique, concentrée, éprouvée. Bons résultats. En vente dans toutes les pharmacies, ou s'adresser à RAMEAU, dépt. 3, 507, Fortune, Montréal (22e). (Le flacon pour traitement de 1 mois: $1.50).

CASSE-CROÛTE AU
Sans-o

Aucune femme n'aime à faire la cuisine après une journée de courses aux magasins. SANS-O est idéal pour apprêter vite de délicieux sandwichs. Gardez-en toujours quelques boites à la main.

5 Variétés délicieuses
- Pâté de Veau, Jambon et Langue
- Pâté de Veau, Jambon et Tomate
- Pâté de Veau et Poulet
- Pâté de Foie
- Pâté de Boeuf, Porc et Jambon

FAIT DU MEILLEUR BLÉ CANADIEN
NOURRISSANT et ÉCONOMIQUE
"MACARONI COUPÉ" À CUISSON RAPIDE
Empaqueté pour votre protection
Boîtes d'une livre

Une nouvelle
CREME DESODORISANTE
enraye la transpiration,
sans danger

1. N'irrite pas l'épiderme. N'abîme ni les robes ni les chemises d'hommes.
2. Empêche la mauvaise odeur aux aisselles. Enraye la transpiration, sans danger.
3. Une crème évanescente pure, blanche, antiseptique, qui ne tache pas.
4. Pas besoin d'attendre qu'elle sèche. Peut être employée immédiatement après le rasage.
5. Arrid a mérité le sceau d'approbation de l'American Institute of Laundering—elle est inoffensive pour les tissus. Employez Arrid régulièrement.

39¢ aussi formats de 15¢ et de 59¢
PLUS D'HOMMES ET DE FEMMES EMPLOIENT
ARRID
QUE TOUT AUTRE DESODORISANT

VOTRE NEZ SE BOUCHE-T-IL, LA NUIT? SI OUI:
Mettez dans chaque narine du Va-tro-nol à 3 fins . . . (1) Il contracte les muqueuses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent, et soulage la congestion passagère.
VICKS VA-TRO-NOL

SIMPLEMENT RÉCHAUFFER ET SERVIR
RAGOÛT DE BOEUF Burns
Aussi RAGOÛT D'AGNEAU et RAGOÛT DE VEAU
BURNS & CO. LIMITED
Fabricants de Viandes en Boîte de Qualité Supérieure
S'il est de fabrication Burns Vous savez qu'il est bon

CAFE A&P
d'une Savoureuse Richesse

Le magasin A & P. situé à 1357, rue Hart est fermé temporairement. S.V.P. magasiner à la succursale sise à 988, rue Saint-Maurice.

MOULU SUR PLACE A VOTRE PROPRE METHODE, VOUS ASSURANT ALORS LA VERITABLE SAVEUR ET FRAICHEUR DU CAFE.
BOKAR lb 35¢
VIGOUREUX ET FORTIFIANT
8 O'CLOCK lb 31¢
DOUX ET SAVOUREUX
FOOD STORES
OWNED AND OPERATED BY
The Great ATLANTIC & PACIFIC Tea Co. Ltd.

POULET bte 7 ozs 45¢ HORTON, DESOSSE
DINER bte 15 ozs 35¢ AU POULET — SELECT
PAIN AU LAIT ANN PAGE FRAIS DU FOUR 2 pains 24 ozs 15¢
SAVON 3 pains géants 23¢ Palmolive—quand disponible
SUPERSUDS pqt 24¢ Quand disponible
CACAO Perfection bte 1 lb 24¢
MASTER 2 pqts 1 lb 25¢ Nourriture pour chiens
O'CEDAR POLI bout. 4 ozs 23¢
O'CEDAR pinte 98¢ Crème pour carpettes
CIRE CHAN bte 1 lb 63¢
SPEED COAT bte 20 ozs 59¢
AMMONIAQUE bte 1 lb 5¢ Snowflake
JUNKET 2 pqts 23¢ Tablettes
LAIT MALTE Jarre 1 lb 69¢ Norvalls

JUS de TOMATES 2 btes 20 ozs 19¢
Qualité de fantaisie—Nouvelle mise en boîte

FRUITS et LEGUMES FRAIS DES ARDENTS
POMMES McINTOSH 3 lbs 25¢ De la Colombie-Anglaise
TOMATES FERMES et MURES lb 21¢ De la Californie
ORANGES GROSSEUR 344 douz. 31¢ "Valencia" de la Californie — Maintenant à leur meilleur
LAITUE Grosses Têtes Fermes ch. 11¢ "Iceberg" de la Californie — grosseur 60
PIEDS de CELERI 2 pour 29¢ Culture de Montréal — grosseur géante
PANAIS LAVÉS lb 8¢ Culture de Montreal
NAVETS LAVES — Grosseur Moyenne lb 4¢ No. 1 du Canada — grosseur moyenne

S'il vous plaît, magasinez à notre succursale, 988 St-Maurice, tandis que notre succursale à 1357 Hart, est à subir des rénovations.

Boeuf de Marque Rouge
BIFTECKS RONDE DESOSSEE lb 45¢
OU ROTIS SURLONGE—ALOYAU PORTERHOUSE lb 49¢
ROTIS DE COTES de choix lb 33c
ROTIS haut côté ou palette lb 25c
DEVANTS D'AGNEAU de choix lb 19c
POULETS à ROTIR frais tués - nourris au lait lb 41c
LONGES de PORC Catégorie "A" ou "B" bien préparées lb 39c
ROULES 'Cottage' un bout ou l'autre fumés, Visking lb 49c
POISSON FRAIS TOUS LES JOURS
SAUMON COHOE au morceau lb 35c
FILETS D'AIGLEFIN FRAIS lb 35c
FINNAN HADDIES frais fumés lb 29c

POULET DEPECE
Achetez les parties préférées de votre famille
Poitrine lb 75c
Cuisses lb 75c
Dos lb 15c

Si vous "Grondez" les Enfants
Parce qu'ils salissent vous serviettes ainsi...

Faites ceci-et voyez-les devenir
Blanches Sans Javelage

QUAND vous essaierez Oxydol, vous serez ravies de voir votre linge le plus sale devenir si net qu'il est Blanc Sans Javelage.

La mousse aux "Bulles-Eclair" Oxydol est tellement active, qu'elle extirpe la saleté. Elle lave le linge plus net et plus blanc que pourraient le faire les savons moins énergiques. Des épreuves scientifiques le prouvent!

Alors procurez-vous Oxydol. Voyez *tous* vos articles blancs—sauf pour les taches profondément infiltrées—devenir BLANCS SANS JAVELAGE.

Fabriqué au Canada

Oxydol lave le linge si net qu'il devient
BLANC SANS JAVELAGE

HUITRES

HUITRES

HUITRES DE CHOIX en écailles
HUITRES, chopine et pinte
HOMARD CUIT
BACON WINDSOR DE CHOIX
BACON A DEJEUNER, DE CHOIX
JAMBON (fesse) BIEN FUME,
doux et délicieux, fait de jeune porc frais.
SAUCISSE FRAICHE, etc.

POISSONS Fumés Salés Frais
arrivant par Express tous les jours
GROS — DETAIL
Signalez toujours 912 - 913
LIVRAISON TOUS LES JOURS
Départ: 10 heures a.m. et 4 heures p.m.
S.V.P. — Donnez vos commandes la veille des jours maigres
FRUITS - VIANDES - LEGUMES

ARTHUR BÉLAND Enrg.
EPICIER - LICENCIE - BOUCHER
19, RUE DU PLATON Téléphone: 912-913

Le jugement de Nuremberg

(Par Jacques Kayser)

Quel était le but que les alliés s'étaient assigné en organisant au lendemain de la guerre ce procès de Nuremberg qui a déroulé pendant de longs mois ses séances historiques devant des opinions publiques d'abord passionnées puis passées et inattentives?

Ils voulaient à la fois introduire dans la vie des peuples des coeurs juridiques nouvelles et donner un grand exemple aux générations futures.

Ce but a-t-il été atteint?

Un premier point est acquis: le procès, voulu par les Nations Unies, a eu lieu. Il s'est poursuivi dans une atmosphère de sérénité, les accusés ayant reçu toutes les garanties qu'une justice impartiale peut offrir; un jugement a été rendu et tout porte à croire qu'il sera exécuté.

A la fin de la première guerre mondiale, les alliés vainqueurs avaient décidé de juger le kaiser et les autres responsables de la guerre. Une clause avait même été insérée à cet effet dans le traité de Versailles et Lloyd George avait pu orchestrer sa campagne électorale en répétant à chaque occasion: "We shall hang the kaiser". Cependant aucune mesure d'application n'avait suivi sur ce point essentiel la mise en vigueur du Traité.

Cette fois-ci, on n'a pas attendu la signature de la Paix. On a procédé immédiatement aux arrestations... et maintenant on va procéder aux exécutions.

Le progrès est incontestable. Mais est-il suffisant?

Je suis certain de ne pas me tromper en écrivant que les Français auraient accueilli avec joie une procédure plus rapide et qu'ils souhaitaient un jugement exemplaire. La culpabilité des 21 accusés ne leur paraissait pas faire de doute. Ils estimaient en effet que le moins coupable d'entre eux méritait assurément à plus d'un titre la peine de mort. Ce n'est pas en France — pas plus que dans aucun pays où s'était organisée une résistance active contre l'occupation ennemie — que des protestations auraient surgi si, dès le lendemain de la guerre, les 21 accusés de Nuremberg avaient été traduits devant la justice populaire et condamnés, tous, à l'exécution capitale.

A notre sens, il suffit d'être coupable de l'un des quatre crefs d'accusation pour mériter le châtiment suprême. Doenitz, par exemple, est coupable de "crimes contre la paix et préparatifs de guerre d'agression, en violation des traités, accords et engagements internationaux" et de "crimes de guerre en violation des conventions de la Haye et de Genève": on ne le condamne qu'à dix ans de prison — c'est-à-dire à une peine qui, dans bien des législations nationales, sanctionne d'importants délits ou les crimes les moins graves.

Il portait, pour l'avenir, que les responsables de crimes contre l'humanité fussent implacablement châtiés afin que la crainte de telles sanctions découragéat d'éventuels imitateurs. Mais il aurait importé au moins autant que les fauteurs de uerre fussent eux aussi implacablement châtiés... et, à cet égard les membres du Tribunal à Nuremberg nous ont déçus.

Pourquoi ont-ils établ! des discriminations entre les accusés. Parce qu'ils tenaient à démontrer, principalement au peuple allemand, qu'ils étaient des magistrats indépendants et non des juges politiques, qu'ils étaient capables d'apprécier les responsabilités effectives de chacun des accusés sans se laisser influencer par le rôle politique qu'ils avaient joué Comment ces magistrats pouvaient ils prouver leur scrupuleuse indépendance? En acceptant pour les accusés une échelle des peines et en ne les confondant pas tous dans le même châtiment. Ainsi j'arriverai à formuler cette conclusion en apparence paradoxale: le souci que les quatre juges avaient de leur extrême indépendance leur a retiré la liberté de condamner à la peine capitale chacun des 21 accusés de Nuremberg; la volonté de liberté des juges leur a, en fait retiré la liberté de considérer les 21 accusés comme 21 criminels coupables des mêmes crimes et méritent la même condamnation.

On retiendra surtout en France l'acquittement de Schacht et de von Papen, la condamnation à une peine dérisoire de von Neurath pourtant reconnu coupable des quatre chefs d'accusation. Et nous nous demandons ici les raisons de cette indulgence pour des hommes qui, n'ayant pas été nazis à l'origine, le sont peut dire que, sans eux, bien des initiatives d'Hitler eussent été impossibles ou vouées à l'échec.

Von Papen acquitté: C'est pourtant lui qui a permis l'arrivée d'Hitler au pouvoir en se portant garant de ses bonnes intentions auprès du Président Hindenburg; c'est lui qui, en restant serviteur, a été l'introducteur du personnel nazi dans la diplomatie européenne et qui est en partie responsable de l'aveuglement dont les puissances alliées ont fait preuve en présence des préparatifs guerriers d'Hitler, cet ami de la paix, pour employer le langage de von Papen, l'acquitté de Nuremburg.

Nous pourrions dire des équivalentes sur Schacht. C'est sa technicité qui, à différentes reprises, a sauvé les finances d'Hitler ainsi que ses nombreuses relations amicales dans les grands centres financiers internationaux. D'aucuns soutiendront que, sans la science, la caution et les amitiés de Schacht, le système hitlérien se serait effondré et qu'aucun solide trésor de guerre n'aurait pu être constitué Les responsabilités de Schacht sont donc terribles... et il est acquitté.

N'aurait-il pas mieux valu que des considérations politiques au sens le plus élevé du mot — s'imposassent à l'esprit des juges? On aura beau dire: ce procès-même s'il est à l'origine d'un droit nouveau ne peut pas être considéré comme relevant exclusivement de la justice. Il présente une portée poitique qui peut être décisive et, pour cette raison, les magistrats n'auraient pas dû se montrer imperméables à certaines considérations politiques qui, en cette matière, rejoignent les considérations de droit.

En somme, le nazisme a été condamné... mais non pas le pangermanisme, le militarisme prussien, les capitaines d'industrie allemands Et pourtant, sur eux, aurait dû aussi s'appesantir, pour l'exemple et pour la paix du monde, une sanction de fer!

Le cynisme et la brutalité nazies ont été condamnés... mais non pas la ruse, l'astruce, le double jeu. Schacht et Papen auraient-ils des excuses parce qu'ils appartiennent à la haute bourgeoisie et à l'aristocratie, aux milieux "bien pensants"? J'ai entendu un ouvrier français s'exclamer dans la rue après avoir lu les titres des journaux: "Schacht en a mendié chez nous de l'argent avant la guerre... il savait bien que ce n'était pas pour en faire du beurre!"

Mais enfin, en un seul jugement, onze des plus grands criminels que la terre ait jamais portés sont condamnés à la mort par pendaison. Autrefois ils eussent échappé à la justice; aujourd'hui ils tombent sous ses coups. Malgré toutes les réserves qu'impose la sentence et tous les regrets qu'elle peut provoquer, l'humanité a marqué un point.

La peinture française en Italie

Récemment a été inaugurée à Venise, l'exposition de la jeune peinture française qui a été précédemment présentée en Tchécoslovaquie. Cette exposition a été présidée par M. Georges Balay, ministre plénipotentiaire, chargé d'affaires de France et Italie. MM. René Huyghe et Jean Veysset ont préparé cette exposition placée sous les auspices de l'Association italo-française de Venise et qui comprend quatre-vingts toiles des "Peintres français d'aujourd'hui' parmi lesquels se trouvent Bonnard, Braque, Dufy la Fresnaye. Matisse, Picasso. et Roualt.

Après Venise, Rome (le 15 octobre et Milan (le 15 novembre) recevront cette importante exposition qui marque la reprise des échanges culturels avec l'Italie.

LA SAISON DE PARIS

La galerie Charpentier ouvre sa saison en présentant les oeuvres du peintre brésilien Portinari. Son apport qui, d'ailleurs ne s'éloigne pas des courants européens, est intéressant. Il a peint à Paris, en 1930 Les oeuvres de Bach l'inspirent beaucoup. Il a cultivé également l'Académisme.

La science française est à l'honneur

Le XXème siècle, placé sous le signe de l'atome, a vu naître de multiples découvertes, parmi lesquelles les plastiques sont appelés à jouer un grand rôle.

Lors du 20e congrès international de la Chimie Industrielle, qui vient de se réunir à la Maison de la Chimie à Paris, M. Belin, président de la Commission des Thermoplastique a pu opposer une nouvelle découverte française: le "coria" aux produits étrangers en tête desquels vient le fameux "nylon" américain.

Outre ses applications mécaniques actuelles dans le domaine de la maroquinerie, de la batterie, de la sellerie, de la couture, d'innombrables débouch s sont offerts à cette matière nouvelle, dont les plus remarquables caractéristiques sont d'être intachable, inrayable et indéchirable.

MANTEAUX d'Hiver

Fillettes de 7 à 15 ans

$11.95 à $18.95

L'hiver approche rapidement. Habillez vos jeunes. Toutes les coupes les plus nouvelles dans les tons de: brique, rouge, rouge-vin, vert pâle et foncé, drab, beige, cocoa et bleu pâle et foncé. Modèles amples et ajustés. Avec ou sans col de velours ou collet de fourrure. Doublure de satin ou plaid.

PALETOS d'HIVER

Garçons

$8.95 à $16.95

Notre choix est au grand complet mais ils s'enlèvent rapidement. Achetez sans tarder ce vêtement indispensable. Ils sont de coupes amples avec collet fermé ce qui leur assure plus de confort. Confection soignée de tweeds rayés, dans les bruns et bleus ainsi que fleeces de même nuance. Chacun avec chaude doublure de plaid.

MOZART LTÉE

Mozart

1500 NOTRE-DAME

Pour une tenue d'Automne impeccable

COMPLETS

en tweeds et worsteds pour hommes et jeunes gens

23.50 à 50.

Toutes les coupes les plus récentes dans les bruns, bleus et gris. Tweeds à textures mélangées, worsteds importés ainsi que serges marine et brune. Grandeurs pour hommes, jeunes gens et hommes corpulents. 32 à 44

Ils sont arrivés!

PALETOTS d'AUTOMNE

23.50 à 35.

Ils sont très élégants et le dernier cri de l'élégance masculine pour l'automne. Confection ultra-soignée de : cover-cloth, drap Polo, chameau et laine, Alpacama, donegal, tweeds de fantaisie, etc. Tons de : beige, brun, etc.

Pour les tout petits

ENSEMBLES

Trois-pièces — Frère et Soeur

$4.95 à $16.95

N'attendez pas car c'est vraiment le temps de faire l'acquisition de ces vêtements indispensables au confort des tout-petits.

Avec bonnet ou chapeau appareillant pour les fillettes et casque genre aviateur pour les garçonnets. Confection de tweed, freize, suedine, etc. Plusieurs avec garnitures de fourrure. Les costumes de jeux pour garçons et fillettes sont également à 2 et 3 pièces.

MOZART LTÉE 1500, NOTRE-DAME

Un Nettoyage Plus Brillant... Plus Facilement...

SANS RINÇAGE! SANS ESSUYAGE!

Toute la Maison Brille!

Grâce à SPIC and SPAN — le nouveau nettoyeur de Procter&Gamble — vous n'avez ni rinçage, ni essuyage! Vos murs peints, boiseries, planchers, linoléums, tuiles . . . enfin tout devient plus brillant et plus propre, avec plus de facilité . . . Sans Rinçage, Sans Essuyage!

Dissolvez simplement SPIC and SPAN dans de l'eau chaude— trempez un linge dans cette solution et tordez bien—ensuite vous n'avez qu'à enlever la saleté et la poussière. SPIC and SPAN recouvre les surfaces d'une pellicule invisible protectrice qui ne laisse aucune prise à la poussière et à la saleté.

Pour un nettoyage plus brillant et plus facile . . . Sans Rinçage! Sans Essuyage! . . . employez SPIC and SPAN pour votre nettoyage quotidien!

Nettoie Deux Fois Plus Facilement!

Les murs peints • boiseries planchers • tuiles • émaux linoléums • stores vénitiens réfrigérateurs • porcelaines, etc.

• EMPLOYEZ SPIC AND SPAN POUR VOTRE NETTOYAGE QUOTIDIEN •

C'EST DEMAIN SOIR

VENDREDI 18 Octobre à 8.15 hres

LE GRAND BINGO MONSTRE

à L'ARENA

TROIS-RIVIERES

UNE VALEUR DE **$8000.00** EN CADEAUX

25 TOURS DE BINGO POUR $1.25

CADEAUX D'UNE VALEUR DE **$100.00** à **$500.00** CHAQUE TOUR

5 TOURS SPECIAUX 5

TOUR SPÉCIAL

Magnifique CHALET

OU SA VALEUR

$2500.00

TOUR à 50c	TOUR à 25c	TOUR à 25c	TOUR à 25c
AUTOMOBILE 1947	PIANO	FRIGIDAIRE	MOBILIER
ou sa valeur	ou sa valeur	ou sa valeur	ou sa valeur
$1200.00	**$500.00**	**$500.00**	**$500.00**

Cartes en vente aux endroits suivants — Evitez la foule !

A. Bélanger Ltée	Pharmacie Moderne	Armand Champoux	Alex Michaud	Restaurant "Chez Raoul"	Librairie Sauvageau	Secrétariat de la St-Jean-Baptiste	Secrétariat de l'Amicale
1548, rue Badeaux	436, rue Laviolette	348, rue Des Forges	Coins Ste-Cécile et Des Commissaires	30, rue Toupin Cap-de-la-Madeleine	Avenue Tamarac Shawinigan	1358, rue Hart	946, rue St-Paul

Organisé par l'Association Amicale des Anciens, Ecole St-Paul Inc.

Sous les Auspices de la Société St-Jean-Baptiste, section Ste-Cécile

Réal Pelletier TEL. 315
CHAUSSURES EXCLUSIVES - 1472 RUE NOTRE-DAME

Le Nouvelliste
TROIS-RIVIERES, 17 OCTOBRE 1946

Il est payant de magasiner chez ZELLER'S
DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES

Cent familles logées, seize maisons en construction et vingt à bâtir à la Coopérative Sainte-Marguerite

Cent familles ont trouvé un logement sur les terrains de la Coopérative d'habitations Sainte-Marguerite qui a été fondée le 18 mai 1944, voici un peu plus de deux ans seulement. Vingt maisons à deux logements ont été bâties par la coopérative elle-même et trente, par des particuliers sur des lots et sous la surveillance de la coopérative.

Seize autres maisons du même genre sont présentement en construction et devraient être terminées d'ici le printemps prochain.

Or, dès que l'hiver sera terminé, la Coopérative d'habitations Sainte-Marguerite entreprendra la constructcion d'un nouveau groupe de vingt habitations.

Une fois que ces vingt habitations seront finies, un total impressionnant de quatre-vingt-six maisons à deux logements abritant 172 familles auront été construites par la Coopérative Sainte-Marguerite ou sous sa surveillance immédiate sur les lots qu'elle a acquis et qu'elle doit acquérir à proximité de l'église paroissiale et des écoles, en bordure des rues LaVérendrye, Paul-Lemoyne et Baillargeon.

Nous avons sollicité cette semaine une interview de M. l'abbé L.-J. Chamberland, curé de la paroisse Sainte-Marguerite dont le dynamisme éclairé a fait de lui le centre spirituel, moral et physique de la coopérative. M. l'abbé Chamberland nous a parlé avec enthousiasme de ses coopérateurs.

OFFICIERS REELUS

A l'élection annuelle tenue récemment, tous les officiers fondateurs de la coopérative ont été réélus unanimement. Ce sont MM. Charles-Edouard Plouffe, président; Charles Cloutier, vice-président; Benoit Lapointe, secrétaire; Arthur Dubé, gérant; Emilien Robert, Fernand Goneau et Omer Bédard, directeurs.

DOUZE NOUVEAUX LOTS

A la dernière séance du conseil de ville, la Cité a vendu au prix de $10. chacun douze autres lots dont la Coopérative Sainte-Marguerite aura besoin pour son expansion le printemps prochain. Ces lots permettront à la Coopérative Sainte-Marguerite d'atteindre par ses constructions le parc qui sera aménagé à l'extrémité nord de la rue LaVérendrye. MM. les échevins Arthur Guimont et Albert Durand, qui représentent le quartier Saint-Philippe, se sont faits les patrons de la résolution pour la vente de ces lots détachés du territoire historique de la Commune.

La ville procède présentement à des terrassements de rue dans les environs.

La Coopérative possédait déjà soixante-six terrains achetés de la ville. Le total est ainsi porté à soixante-dix-huit.

MAISONS DE BOIS

Jusqu'à présent, la Coopérative Sainte-Marguerite a fait de blocs de ciment les murs de

(Suite à la page 14)

L'égout de l'hôpital Cooke offre un problème épineux

Une entrevue des autorités de la Corporation de l'Hôpital Cooke avec le conseil de ville au sujet de l'installation d'une conduite d'égout pour desservir les nouveaux édifices, s'est finalement terminée sur une note de bonne entente et d'espoir, après avoir failli aboutir à un véritable deadlock. Le gérant Valiquette a déclaré pour mettre fin à toute la discussion qu'il préparerait trois projets pour solutionner le problème d'égout qui se pose actuellement pour l'hôpital Cooke. Le conseil et les autorités de la Corporation de l'Hôpital Cooke étudieront ensuite ses trois projets, mais le véritable noeud de la question restera alors à trancher, à savoir qui devra exécuter et payer les travaux d'égouts? La ville, comme l'a dit le gérant Valiquette, est d'avis qu'ils reviennent à la charge de l'Hôpital Cooke, en vertu du principe que c'est au propriétaire à venir se joindre à l'égout de la ville et la Corporation de l'Hôpital Cooke prétend que les travaux doivent être payés par la ville parce qu'ils font partie du plan d'ensemble de son service.

En vue de la solution à l'amiable du problème ,on a suggéré que si le coût du projet accepté est trop élevé, la ville et l'Hôpital Cooke feront ensemble des démarches auprès de Québec pour obtenir son aide financière.

La délégation de l'Hôpital Cooke se composait de M. le notaire J. A. Trudel, président, de Me Léon Girard, c.r., secrétaire, de M. L. Fontaine ingénieur sanitaire de M A. Lacoursière architecte et de M. Hector Auger, entrepreneur général.

M. le notaire J.A. Trudel, président de la Corporation de l'hôpital Cooke se fit l'interprte de la délégation, pour exposer le point de vue de cet organisme. Il fit l'historique de la question. Après avoir essuyé les objection présentées par le gérant municipal en réponse à sa prétention que la ville devait prendre l'initiative de trouver une solution au problème en plus d'assumer le coût des travaux. M. le notaire Trudel eut maille à partir avec M. l'échevin J. Albert Durand. Pour résumer, M. l'échevin Durand se plaignit que la situation n'était

(Suite à la page 14)

Supérieur général a la Pte-du-Lac

Le R. Père Joseph Bergeron, supérieur général de la Fraternité Sacerdotale, désigné par le fondateur de la communauté, le Père Eugène Prevost, peu de temps avant sa mort est arrivé à la Maison de la Fraternité Sacerdotale à la Pointe-du-Lac au cours de la fin de semaine.

Il est actuellement au Canada pour une visite des deux maisons de sa communauté, celle de la Pointe-du-Lac, où se trouve le noviciat, et celle de St-Faustin, où se trouve le scholasticat.

On le voit ici photographié avec un groupe de Pères et de novices hier après-midi. Sur la première rangée, de gauche à droite, on reconnait les Pères G. Bergeron, G. Comtois, le Père Joseph Bergeron, supérieur général, les Pères A. Bolduc, et Alfred Turgeon.

Le Père Joseph Bergeron est originaire de Plessisville. Il entra dans la communauté en 1921, fit son noviciat à Rome. Reçu prêtre, il fut tour à tour maître des novices à Rome, supérieur de la Maison de Rome, assistant-général.

Il a passé toute la guerre à Rome et déclara ne pas avoir eu à se plaindre des Italiens qui le laissaient en liberté.

Le Pere Bergeron fait actuellement sa première visite au Canada depuis 1935 ou il était venu assister aux noces d'or du fondateur, le Père Prévost.

Il est au pays pour deux mois et visitera les deux maisons de sa communauté. Il est la quatorzième Père de sa communauté à arriver au Canada depuis quelques mois. Le R. Père Allard, supérieur de la Maison de Pointe-du-Lac est actuellement en France attendant de trouver une place sur un bateau pour rentrer au pays.

L'achat d'un souffleur pour le déneigement de nos trottoirs est suggéré par l'ingénieur

Le gérant de la cité, M. J. H. Valiquette l.c., qui s'est rendu à Montréal en rapport avec le projet de bateau-passeur, devait profiter de son passage à Montréal pour prendre certains renseignements au sujet d'une machine nouvelle, genre de petit souffleur, pour l'enlèvement de la neige sur les trottoirs. L'ingénieur de la cité a présenté un rapport au conseil au sujet de cette machine de fabrication américaine, appelée Roto-Plow. Elle se conduit un peu à la façon d'un moulin à couper l'herbe et elle est manié par un seul homme. La neige est soufflée dans la rue. Le coût de cet appareil serait de $1275. Quelques échevins, entre autres M. Arthur Guimont, ont à première vue certaines objections à l'acquisition d'une machine semblable par notre ville. M. Guimont est d'avis que l'on devrait s'en tenir au système actuel de grattes tirées par des chevaux et de pelles maniées par des hommes. Il croit que l'abondance des machines finit par enlever du travail à ceux qui ont besoin de gagner. Il est de plus d'avis que la ville a besoin davantage d'acheter un ou deux malaxeurs.

A tout événement le gérant a reçu l'autorisation du conseil de prendre des renseignements additionnels, auprès des autorités de la métropole qui utilisent déjà des machines de ce genre. Le gérant Valiquette a dit au conseil que l'ingénieur est d'opinion que la ville devrait faire l'essai de cette machine. MM. les échevins Boland et DesRuisseaux sont d'opinion qu'il vaudrait mieux la voir à l'oeuvre avant d'en décider l'achat.

Les frères Dumont, accusés de vol et d'assaut ont été cités hier à leur examen volontaire

Florido et Fernand Dumont, 21 ans et 19 ans, deux jeunes récidivistes du Cap de la Madeleine ont été cités hier matin à un examen volontaire en rapport avec une accusation de vol d'automobile et une autre accusation de voies de fait accompagnées de lésions corporelles. Leur cause a été ajournée à jeudi prochain, le 24 octobre pour le rapport des dépositions et la mise en défense par le juge Léon Lajoie de la Cour de Magistrat.

Les frères Dumont sont accusés de s'être dans la nuit du 8 au 9 octobre dernier, sur la route de St-Odilon, portés à des voies de fait accompagnées de lésions corporelles sur la personne de M. Bruno Boisclair, chauffeur de taxi à l'emploi de M. Edouard Godin, du Cap-de-la-Madeleine. On les accuse de plus d'avoir volé une automobile appartenant à M. Jos. Guay sur la rue Ste-Cécile.

Les deux accusés, au moment où furent commis les délits qu'on leur impute venaient de sortir de prison où ils avaient été envoyés pour deux mois. Ils avaient en effet été arrêtés par le sergent Emile Moffet, de la Sûreté provinciale entre Champlain et Batiscan pour un vol avec violence sur la personne d'un M. Vézina, chauffeur à l'emploi de System Taxi.

L'enquête dans les deux nouvelles causes dans lesquelles ils sont impliqués a été conduite par l'agent Aimé Daible de la permanence trifluvienne de la Sûreté, aidé des agents Aimé Lebel et Camille Arcand, de la police de la route.

Me Maurice Langlois occupe pour la Couronne et Me Jacques Lacoursière défend les accusés.

La Chambre de commerce est fière de la réussite de l'exposition

A une réunion du conseil d'administration de la Chambre de Commerce, les membres ont pris connaissance de l'excellent rapport financier présenté aux autorités municipales par la Commission du Parc de l'Exposition dont le président est M. l'échevin Charles Rocheleau.

Les directeurs de la Chambre ont profité de la présence, à leur réunion, de M. P.-B. Kimball, vice-président de la Chambre de Commerce et membre de la Commission de l'Exposition, pour lui manifester, ainsi qu'à tous ses collègues de l'Exposition, la grande satisfaction pour la réussite obtenue en cette première exposition tenue après la guerre. Il a été fait spécialement mention du dévouement inlassablement apporté par le président, Monsieur l'échevin Rocheleau, la collaboration qu'il a reçue des membres de la Commission, dont la plupart sont membres de la Chambre de Commerce, et de l'administrateur-gérant, M. Edmond-Louis Bouchard. Ce dernier fut véritablement la cheville ouvrière de l'organisation, puisque c'est sur lui que reposa la responsabilité qui lui était déléguée par la Commission elle-même.

On a noté avec plaisir qu'en dépit des nombreuses difficultés que présentaient les préparatifs d'une telle manifestation, la Commission sut les vaincre tant par sa ténacité que par ses excellentes méthodes d'opérations.

La Chambre croit que la Commission peut poursuivre avec avantage ses activités et que, grâce au dévouement et à la coopération qu'elle rencontre tant dans son personnel et ses employés que de la part des membres de la Commission elle-même, elle pourra réaliser dans le cours de l'année d'autres succès et présenter l'an prochain une exposition qui attirera dans notre ville un nombre de visiteurs plus élevé encore que ceux qui ont patronné l'exposition cette année.

La Chambre de Commerce a tenu à obtenir de la Commission de l'Exposition la liste des exposants qu'elle recommande à l'attention de ceux qui sont à la recherche de matériel et d'accessoires quelconques et elle croit que c'est là un moyen de montrer l'intérêt qu'elle port à l'Exposition elle-même.

En terminant ces remarques devant les membres du conseil d'administration, le président, Monsieur Laurent Paradis, a déclaré que c'était le devoir de la Chambre de Commerce de favoriser et d'encourager par tous les moyens possibles des initiatives qui comportent un grand effort mais qui finalement aboutissent à un grand succès.

Blessé à son travail

Manseau, 17 D.N.C.) — M. Hervé Héon, manufacturier de portes et châssis s'est coupé le pouce jusqu'à la jointure en effectuant une fausse manoeuvre alors qu'il était à travailler sur son planeur.

Il a été traité par le Dr G. Lebel après l'accident mais il dut séjourner quelques jours à l'hôpital de Plessisville.

VENTE DE CHARITE
EGLISE ST. JAMES
rue Notre-Dame
VENDREDI SOIR
à 8 heures, p.m.

Congrès de sécurité lundi soir

C'est lundi le 21 octobre, à 6 h. 30 du soir, que s'ouvrira au Château de Blois le 159ème congrès régional de sécurité industrielle de l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail.

Cette séance d'ouverture s'adresse tout particulièrement aux patrons, contremaitres et chefs d'équipe de la région des Trois-Rivières. On nous informe que des orateurs de marque adresseront la parole et expliqueront aux employeurs quelle a été la situation des accidents dans leur région en 1945. On leur enseignera aussi les meilleurs moyens à prendre pour réduire leur expérience-accident au cours des prochains douze mois.

Le lendemain soir, mardi le 22 à 8 hres, il y aura un grand ralliement ouvrier en la salle de l'Académie De La Salle. Les mêmes orateurs solliciteront alors la collaboration des ouvriers pour combattre les accidents à l'usine. On s'attachera à démontrer qu'il est de l'intérêt de l'ouvrier de prendre en mains sa propre sécurité et celle de toute sa famille car, après tout, c'est lui qui a le plus à souffrir des accidents (blessures parfois mortelles, membres estropiés, réduction des gages, etc.)

Un programme instructif et intéressant de vues animées sera présenté et la soirée se terminera par un tirage de prix de présence. Tous les ouvriers et ouvrières de Trois-Rivières sont cordialement invités à assister à cette importante réunion spécialement organisée à leur intention. L'Entrée est libre.

Il faut à tout prix réduire le nombre des accidents dans la région ou cours de l'an prochain. Patrons, contremaitres et ouvriers, tous doivent se donner la main pour faire face à l'ennemi commun: L'ACCIDENT. L'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail vous offre là une excellente occasion de vous renseigner sur les risques et dangers qui vous guettent à l'usine. AIDEZ-LA A VOUS PROTEGER.

Des congrès identiques auront lieu à Shawinigan, les 23 et 24 octobre, et au Cap-de-la-Madeline, le 25.

Réunion d'institutrices à Louiseville, samedi

Louiseville, 17 (D.N.C.) — Samedi prochain, 19 octobre, aura lieu en la salle paroissiale de Louiseville la réunion générale de l'A.C.T.R., district 22 et partie de 21.

Toutes les institutrices de ces districts sont invitées d'y assister.

Les pensionnés de la ville protégés par un contrat

A la suggestion de Son Honneur le Maire Arthur Rousseau le conseil de ville a décidé de prendre des mesures plus adéquates pour protéger les anciens employés de la cité, qui bénéficient d'une pension annuelle de retraite. Une fois que le chef du Contentieux aura examiné toute la question, il semble plus que probable que le conseil en vienne à la décision de protéger par un contrat les employés à la retraite. Présentement la charte de la ville donne le pouvoir au conseil de voter une pension à un employé à sa retraite sa vie durant, sur la simple passation d'une résolution du conseil.

S. H. le maire Arthur Rousseau demanda si un conseil futur pourrait rappeler une résolution passée par le conseil actuel accordant une pension à un employé et le gérant municipal M. J. H. Valiquette a exprimé l'opinion que cela était toujours possible. M. le maire a alors avancé qu'il serait peut-être préférable de passer un contrat avec le pensionné. M. l'échevin Frédéric Poliquin a fait remarquer qu'un seul fonctionnaire à sa retraite bénéficiait d'un contrat. Il s'agit de l'ancien greffier Me Arthur Béliveau c.r. qui a exigé un tel contrat.

M. l'échevin Arthur Guimont, après avoir exprimé l'opinion qu'une résolution constituait un contrat, a ajouté que si M. Béliveau bénéficiait actuellement d'un contrat, les autres pensionnés de la cité devraient aussi jouir de la même protection. Tout le conseil a abondé dans ce sens. On a donc décidé de soumettre d'abord la question au Chef du Contentieux, Me Léon Lamothe.

Le but visé est de mieux protéger les employés retirant une pension contre toute décision ultérieure du conseil actuel ou d'un conseil futur.

La question a été soulevée à l'occasion du rajustement de la pension de retraite jusqu'ici une pension de $120. par année et le conseil a décidé de la porter à $250., minimum auquel il a droit, sans affecter son privilège de toucher une pension de vieillesse.

La résolution a été proposée par M. l'échevin J. Arthur Guimont et secondée par M. l'échevin J. Arthur Durand.

Le paiement de la pension sur une base annuelle de $250. est retroactif au 1er août dernier.

Un chemin de tolérance devient public seulement s'il est ouvert à ses deux extrémités et clôturé

M. le juge Edouard Langlois, de la Cour des Sessions de la Paix dans un jugement rendu hier, a renvoyé avec dépens une plainte logée par M. J. E. Thibodeau, de Shawinigan contre la corporation du comté de St-Maurice.

Cette plainte reprochait à la corporation défenderesse d'avoir négligé de faire tenir dans l'état requis par la loi un chemin situé entre les rangs 9 et 10 du canton Belleau, dans le territoire de la municipalité du comté de St-Maurice. Ce chemin qui part des limites de la municipalité de St-Mathieu va jusque vers le lot 23 du rang 10 du canton Belleau.

La poursuite, instituée conformément à la loi des Convictions Sommaires de Québec en vertu du Code municipal aurait entraîné, si le juge avait accueilli la plainte de M. Thibodeau, une dépense de $50,000.00 environ de la part de la corporation défenderesse pour l'entretien de ce chemin que le plaignant prétendait être un chemin public.

Le juge accueille la prétention de la défenderesse à l'effet qu'il s'agit en fait d'un chemin privé qui échappe à son contrôle et que par conséquent elle n'est pas tenue de voir à son entretien.

Dans son jugement très élaboré, le juge fait remarquer que le chemin en question n'est pas réglementé par la défenderesse, qu'il a été ouvert depuis au-delà de trente ans par une compagnie industrielle pour l'exploitation de ses limites forestières et a toujours été entretenu par elle ou ses successeurs, "Il était donc à son origine un chemin privé sur lequel l'autorité municipal n'avait aucun contrôle ni aucun droit de propriété.

"A-t-il perdu ce caractère de chemin privé?" se demande le juge. "Le chemin qui nous occupe paraît bien toujours avoir été ouvert à ses extrémités, fait qui aurait pu contribuer à lui faire perdre son caractère de chemin privé, mais la preuve démontre qu'il n'est pas clôturé de chaque côté ou autrement séparé du reste du terrain, condition essentielle pour avoir jamais pu devenir un chemin public et il est par conséquent toujours demeuré chemin privé.

"Si tel est le cas, la défenderesse a-t-elle pu en devenir propriétaire par prescription, comme le prétend le plaignant.

"Notre jurisprudence est à l'effet que l'usage prolongé d'un chemin, par le public ne suffit pas pour en faire un chemin public s'il n'y a pas abandon présumé ou formel par le propriétaire de ce chemin et que la possession d'un chemin par le public doit réunir toutes les conditions du droit commun pour que ce chemin puisse être acquis à la corporation par prescription.

Le juge cite une abondante jurisprudence et conclut que le chemin mentionné dans la plainte n'est pas un chemin public municipal sous la direction de la défenderesse et en conséquence rejette la plainte avec dépens.

L'étude légale Lajoie et Lajoie occupait dans cette cause pour la corporation défenderesse avec Me Auguste Désilets, c.r., de Grand'Mère comme conseil.

Invités des Rendez-vous artistiques

Voici, photographiés ensemble, hier après-midi, au foyer du Château De Blois, les quatre grands responsables du beau concert servi hier soir, aux abonnés des Rendez-Vous Artistiques. Ce sont, de gauche à droite: Mlle Marie-Thérèse Paquin, de Montréal, accompagnatrice; M. Ziegfried Hearst, manager de Mlle Mazella et représentant de la National Artists and Concerts Association, de New-York par l'intermédiaire de laquelle les Rendez-Vous artistiques préparent leurs saisons depuis des années; Mlle Renée Mazella du Metropolitan, qui a brillamment inauguré la saison 1946-47, hier soir, à l'Auditorium de la Salle; et M. Paul Dupuis, directeur des Rendez-Vous artistiques.

A L'AUDITORIUM

Renée Mazella nous a apporté le sens du beau

Le nom, relativement peu connu encore au Canada de Renée Mazella figurera avant peu, nous en sommes maintenant assurés, aux tous premiers rangs des grands artistes de notre génération. Les Rendez-Vous Artistiques ont présenté hier soir à leurs membres une cantatrice d'une valeur indiscutable, ouvrant magistralement une saison qui promet de ne le céder en rien aux précédentes. Le choix qui a présidé à la cédule des concerts fut certes des plus heureux en ce qui concerne Renée Mazella. La carrière de cette jeune et captivante artiste, après de triomphales débuts dans les capitales européennes, la place maintenant dans la voie de perspectives illimitées en terme d'Amérique.

Son récital d'hier soir à l'Auditorium De La Salle lui a permis de vite conquérir le public habituel des concerts. Trois-Rivières lui a fait une chaude et bruyante réception, à la mesure véritable de son talent.

Mademoiselle Mazella possède une voix au timbre chaud, infiniment nuancé et coloré. Elle allie merveilleusement l'impeccable diction conférée par la rude école française à l'ample gamme de l'émotivité sensorielle. Elle chante avec douceur, et l'effet dramatique s'en trouve décuplé. Elle suggère un monde de sensations. Avec elle, le sens du beau, qui perpétue les chefs-d'oeuvres des grands maitres, reprend sa véritable significatoin.

La première partie de son récital se composait de quatre pièces du XVIIIème siècles, (Carissimi, Caldara, Mozart, Rossini). Dès le début l'auditoire fut mis en confiance.

La voix fraiche et jeune de Mlle Mazella prenait d'autorité possession de la salle.

Un groupe de chansons de Duparc et de Debussy constituaient le programme de la seconde partie du concert. Les accents tour à tour enjoués, alanguis, tendres ou attristés de cet admirable choix de chansons des deux maitres français résonneront encore longtemps dans le souvenir des auditeurs.

Mais c'est dans la dernière partie du récital que Renée se révela tout entière. Avec ardeur et passion elle chanta les airs célèbres "Depuis le jour" extrait de "Louise" de Charpentier, "Voyons Manon, plus de chimères!" de Manon (Massenet) ainsi que l'air des bijoux, de Faust (Gounod). Se rendant aux enthousiastes rappels Mlle Mazella complèta son magistral récital par un autre extrait de l'opéra Manon "Adieu notre petite table" et par une jolie chanson de Purcell "Maids and Shepherd" et la si émouvante chanson de Rimsky-Korsakov, "Aimant la rose".

Benedix.

Hervé Biron chez les jeunes Laurentiens

A leur réunion régulière hebdomadaire les membres de la section LaVérendrye des Jeunes Laurentiens avaient invité hier soir M. Hervé Biron pour leur parler de journalisme. Le distingué conférencier a su intéresser ses auditeurs en leur traçant l'historique du journalisme canadien.

Il s'est plu à faire revivre certaines figures remarquables qui ont illustré cette carrière. Il a démontré l'influence indiscutable d'un Etienne Parent, d'un Duvernay, d'un Tardivel, d'un Bules, d'un Asselin, d'un Bourassa dans l'orientation de notre vie nationale.

Passant de l'histoire aux différentes péripéties du journaliste, M Biron raconta d'un ton badin maintes aventures inhérentes au métier. Comme le conférencier est de plus et surtout un historien, la réunion se termina sur un ton "historiquement" régional. Les Jeunes Laurentiens émirent le voeu de la tenue d'une journée patriotique mensuelle dans nos écoles avec visites à nos monuments et lieux pleins de souvenirs.

Gerard Turcotte.

PARIS, RIO ET NEW-YORK AVEC JOBIN

Renée Mazella a donné aux Trois-Rivières son premier concert en Amérique du Nord

(Par Rosario Blanchet)

La carrière de Renée Mazella est faite jusqu'à présent de ce que nous appellerions "des coincidences canadiennes." On dira que cette expression est un peu forcée, un peu tirée par les cheveux; elle rend à merveille, pourtant l'idée dominante de l'interview que nous avons sollicitée de cette sympathique artiste française, invitée des Rendez-vous artistiques.

(PHOTO "LE NOUVELLISTE")

Simple et charmante, Renée Mazella descend l'escalier colonial du Château de Blois pour répondre aux journalistes qui sollicitent une interview.

"C'est aux Trois-Rivières que je ferai ce soir même mes débuts en Amérique du Nord, et je suis fière de vous le dire", a-t-elle déclaré spontanément. Première "coincidence canadienne" qui tirait tout de suite le thème de l'entrevue. Partie de l'Opéra Comique de Paris en 1938 pour remplir un contrat de quelques mois en Amérique du Sud, Renée Mazella y est demeurée à cause de la guerre et elle y a connu sept saisons retentissantes. Le mois prochain, elle débutera au Metropolitan Opera. Mais c'est dans notre ville qu'elle a chanté hier soir, pour la première fois en Amérique du Nord. Demain soir, elle chantera à Québec et dimanche, à Chicoutimi.

Heureuse d'entendre enfin parler français comme en France, d'entamer la conversation dans sa langue avec n'importe qui, d'entendre sur la rue, dans la bouche de tout le monde, les expressions mêmes de son patelin, Renée Mazella fut dès son arrivée, une enthousiaste des Trois-Rivières et de la province de Québec. Elle s'ennuyait de ne parler que le portugais, l'espagnol tout l'anglais. Elle s'ennuyait surtout de la France qu'elle a retrouvée chez nous. "Il y a même vos petites maisons à toit pointu qui sont semblables à celles des Alpes où je suis née, un pays de neige comme le vôtre où les maisons finissent en cônes. Et puis il y a l'automne, le bel automne avec ses feuilles rousses, que je n'avais pas revue depuis des années..."

Renée Mazella est blonde comme la Marguerite de Faust — on aimerait l'entendre tout de suite dans l'air du miroir — elle est jeune, débordante de santé et elle tient sans doute du midi de la France sa vivacité, son humour et l'intérêt qu'elle éprouve à converser., surtout quand il y a si longtemps qu'elle n'a pas conversé en français.

Elle connaissait le Canada avant d'y venir, justement à cause des "coincidences canadiennes" de sa carrière. Renée Mazella a débuté à Paris, à l'Opéra Comique, dans Les Contes d'Hoffman, à côté de notre

(Suite à la page 14)

Une nouvelle amélioration au marché

A la suggestion de M. l'échevin Amédée DesRuisseaux, la ville installera une tablette sur les murs du rez-de-chaussée au marché-aux-denrées, avant que l'on ne commence le peinturage de ces murs. Le but de cette initiative nouvelle est de donner une meilleure apparence au marché, à l'intérieur. Actuellement les vendeurs posent des tablettes suivant leur fantaisie et à des hauteurs différentes. M. DesRuisseaux a déclaré qu'il serait préférable de poser une seule tablette d'un bout à l'autre du marché.

M. DesRuisseaux s'est de plus déclaré très satisfait de l'installation d'un chauffe-eau au marché aux denrées. Il avait réclamé cette amélioration il y a déjà plusieurs semaines, afin de permettre le lavage à l'eau chaude du marché-aux-denrées.

A VENDRE
Salon de Coiffure
à 113, rue Radisson
Très bonne clientèle
S'adresser à
Mlle SADIE SEWARD
Téléphone: 2305

Maurice Lanouette
B.A. O.O.D.
SPÉCIALISTE DE LA VUE
EXAMENS - LUNETTES
920, rue St-Maurice Téléphone 5458

RE-OUVERTURE
DU
Marché ST-GEORGES Enrg.
FRUITS et LEGUMES
652, RUE ST-GEORGES Trois-Rivires
POMMES en quantité
Prix spéciaux pour aujourd'hui et demain

REMERCIEMENTS

La famille Bouthillier

désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de

Monsieur Henri Bouthillier

survenu le 31 août 1946

soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes de sympathies, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

Collaboration

(Suite de la 1ère page)

LA SANTE NATIONALE

Après avoir dit que son gouvernement a travaillé à améliorer la santé de la population il en vient à parler de la santé nationale et des dangers qui la menacent. Cela devait être la principale partie de son discours.

De 1936 à 1939, dit-il, pas un droit n'a été cédé, pas un droit. Pas un droit n'a été accaparé parce qu'il y avait à Québec des gens qui savaient se tenir debout. De 1939 à 1944 sous l'administration d'un gouvernement qui s'est fait l'esclave d'un parti politique, nous avons vu

le spectacle navrant d'une législature qui s'est fait le tombeau de nos droits. En 1944, le peuple s'est prononcé. La lutte s'est faite sur une question importante, celle du respect des droits du Québec et des autres provinces. Vous avez donné à celui qui parle un mandat bien clair.

Indépendamment de tous les partis politiques, quels qu'ils soient, nous voulons collaborer. Nous voulons la justice. Nous sommes prêts à donner la main à tous ceux qui veulent la même chose.

M. Duplessis fait, ici, l'historique de la conférence du Dominion et des provinces, qui devait être convoquée, d'abord en 1944, mais ne le fut qu'en 1945. "Nous sommes allés à Ottawa," dit-il, "non pas comme chef d'un parti politique, mais comme un premier ministre désireux de coopérer sans arrière-pensée, mais franchement et loyalement. Nous avons constaté que nous n'avons pas reçu le traitement courtois que nous méritions. On a déposé, dès la première séance, des mémoires sur les propositions du fédéral, qui, souvent, avaient été livrés aux journaux avant que nous en puissions prendre connaissance. Pendant cinq jours, nous n'avons entendu que la lecture de mémoire et le conférence s'est ajournée.

Manque d'esprit de collaboration

"J'ai dit que je venais au nom de la province et comme chef d'un gouvernement provincial, désireux de collaborer pour améliorer le sort du Canada et des provinces, mais que nous ne compromettrions rien des droits fondamentaux des provinces.

"Nous avons été convoqués à quatre reprises à Ottawa en un an, chaque fois, j'ai constaté le même manque d'esprit de collaboration, des provocations continuelles contre les provinces. Ce que je peux dire, c'est qu'Ottawa n'a pas montré l'esprit de collaboration qui devait être démontré. Ottawa n'a pas modifié ses propositions, qui étaient de tout prendre les revenus des provinces et de leur en remettre une partie, en disant qu'on nous faisait un cadeau.

"J'ai constaté un mauvais vouloir et un désir évident de saboter la Confédération, de réduire les provinces à l'état de serviteurs et de locataires dans leur propre maison.

"J'ai constaté l'absence de logique de la part du gouvernement d'Ottawa. Quand nous sommes allés rencontrer le gouvernement du Dominion, le gouvernement venait d'adopter une loi pour interdire les provinces."

La centralisation

M. Duplessis se lance ensuite dans une attaque contre les tendances centralisatrices d'Ottawa, disant que la centralisation ne peut conduire qu'au communisme, au fascisme et au nazisme. Il rappelle rapidement ce que furent les propositions du gouvernement fédéral à Ottawa, lors de la première réunion, et déclara que pas un seul premier ministre n'a voulu les accepter.

"Pas un," dit-il, "ne s'est dit satisfait. Je leur ai demandé: si vous prétendez que les provinces vont retirer plus, Ottawa plus, et que les taxes vont diminuer, je voudrais savoir comment vous pouvez expliquer cela. Ils n'ont pas répondu.

"On a dit que j'avais mis de côté des propositions qui allaient enrichir Québec. Personne n'a le droit de sacrifier au veau d'or des garanties constitutionnelles de vie et de survie d'une race et d'une province. La première condition de la collaboration, c'est la sincérité, la logique, la confiance. Nous ne l'avons pas rencontrée. Nous ne pouvions pas avoir confiance dans des gens qui foulent aux pieds les engagements constitutionnels de 1867 et de 1942, comme l'ont fait les gens d'Ottawa. Une autre condition de la collaboration est le respect des droits constitutionnels. Nous ne l'avons pas rencontrée chez les gens d'Ottawa. Cette réunion devait être une réunion de Canadiens travaillant à l'unité du Canada, unité qui ne peut exister qu'en autant que chaque partie respecte les droits des autres et ses engagements. Nous avons rappelé que le Conseil Privé s'était prononcé à trois reprises pour consacrer le droit des provinces en matière d'assurances et qu'Ottawa n'a jamais voulu se conformer à la décision de ce tribunal et a toujours persisté à empiéter sur les droits des provinces pour garder dans les coffres du Fédéral des millions et des millions de dollars. Nous avons dit à Ottawa "Quand vous aurez prouvé que vous voulez respecter les ententes et les droits des provinces on fera des affaires avec vous.

"Les amis de M. Godbout et M. Godbout lui-même vous diront que nous avons fait perdre des millions à la province et une politique de sécurité sociale. La prétendue sécurité sociale qu'on vous offre n'est que pure imagination. La seule sécurité sociale doit être basée sur la stabilité constitutionnelle. Elle ne peut exister lorsqu'elle est basée sur la violation des droits fondamentaux d'une race, d'une province, de toutes les provinces. En 1940, M. Godbout a consenti des amendements pour l'abandon des droits des provinces en matière d'assurance-chômage et le résultat fut qu'Ottawa a un fond de plus de 300 millions de dollars payés par les employeurs et les ouvriers, un fonds qui s'épuise à mesure avec la conséquence que vos devrez payer une troisième fois pour retirer les prestations. Lorsque le fonds sera épuisé le pauvre ouvrier devra payer des taxes pour retirer ses prestations. Des amendements à la constitution comme ceux consentis par M. Godbout, nous n'en sommes pas. Nous étions prêts à collaborer avec Ottawa en vertu d'une législation concurrente, mais à la condition d'être maîtres chez-nous. Le gouvernement d'Ottawa, sous tous les régimes, a eu des tendances centralisatrices, a cherché à accaparer les droits. Le jour où tous les droits auront été accaparés c'en sera fini de la Confédération, de l'unité du Canada. Le jour où on voudra collaborer nous serons prêts à le faire, mais au moyen d'une législation concurrente. Le gouvernement d'Ottawa veut mettre la main sur les bureaux de placement avec la conséquence qu'un jour on pourra vous forcer d'aller travailler à l'autre extrémité du pays, comme on a déjà commencé à le faire. Nous ne voulons pas de cela. Nous sommes prêts à donner la main, mais pas comme un serviteur à un maître. Nous sommes prêts à traité d'égal à égal pour le bien du pays, des provinces et de l'unité canadienne. Les propositions d'Ottawa coûteraient à la province au moins 50 millions et nous perdrions nos droits, des droits acquis par le sang, les sacrifices de nos aïeux, les luttes constitutionnelles qu'ils ont livrées. Je n'ai pas eu le mandat de vendre mes frères. Soyez sans crainte, nous sommes prêts à collaborer, à aller à Ottawa si on nous invite.

M. Duplessis dit ensuite que jamais au grand jamais on n'a été témoin d'une campagne de centralisation et d'assimilation semblable. Elle a atteint un degré tel qu'on a vu un Canadien-Français, le ministre de la Justice, aller jusqu'à dire que les droits de la langue française au pays et dans la province pouvaient être rayés par un seul bill de la Chambre fédérale.

Conscient du danger, je vous dit qu'il faut mettre de côté les chicanes de parti pour se rallier à la défense des droits fondamentaux compromis et menacés. Je demande au nom de la province, de l'existence et de la survivance de la Confédération l'union de tous pour la survivance du grand pays qu'est le Canada. Parlant ensuite en Anglais M. Duplessis a développé plusieurs des idées qu'il avait touché dans son discours, disant qu'il n'y avait pas de place au Canada pour la bureaucratie, la centralisation, le communisme, le fascisme et le nazisme. Il assura que dans la province de Québec la loi et l'ordre sont respectés et qu'ils continueraient de l'être.

Kathleen Willsher a témoigné hier contre E. Adams

Ottawa, 17 (P.C.) — La Couronne fera entendre son second témoin important dans le but de prouver qu'Eric-George Adams s'est rendu coupable de conspiration pour transmettre des renseignements confidentiels à la Russie.

Kathleen Mary Willsher, une brunette d'origine anglaise qui fut sous-régistraire au bureau du Haut-Commissaire britannique à Ottawa, devrait de nouveau dire au tribunal qu'Adams lui a demandé et a reçu d'elle des renseignements confidentiels puisés dans son bureau.

Pour témoigner au procès d'Adams, l'ancienne employée du Haut-Commissaire anglais, est sortie de la prison de Kingston, Ontario, où elle purge présentement une sentence de trois ans d'emprisonnement pour espionnage.

Deux procès pour espionnage auront lieu en même temps aujourd'hui au palais de justice du comté de Carleton. En effet, W.-M. Pappin, ancien commis au bureau des passeports d'Ottawa, doit comparaître aujourd'hui devant le juge A. G. McDougall. Son nom a été mentionné par la Commission Royale d'enquête en rapport avec une tentative pour obtenir un faux passeport pour un agent russe opérant aux Etats-Unis.

Le procès de Adams entre dans sa troisième journée. L'accusé est un ancien fonctionnaire de la Commission du Contrôle étranger et de la banque d'expansion industrielle, et il a fait partie de plusieurs autres comités gouvernementaux. Hier Igor Gouzenko, ancien commis au chiffre de l'ambassade russe a témoigné et il a été interrogé par la défense.

Gouzenko a identifié hier des documents qu'il a apportés avec lui en quittant l'ambassade de façon dramatique le 5 septembre 1945.

Ces documents font plusieurs fois allusion à un agent nommé Ernst, qui aurait fourni des renseignements sur des inventions, des munitions et des rapports du gouvernement.

Gouzenko a admis en réponse à une question de l'avocat de la Défense Joseph Sedgwick, de Toronto, qu'il savait qui s'appelait Ernst, parce qu'il consulta un dossier dans lequel un supérieur avait inscrit la liste des noms véritables et des noms d'emprunt de quelques agents russes au Canada. Tout ce qu'il se rappelle c'est que le surnom de Ernst correspondait au nom de "Eric Adams".

Gouzenko a déclaré à M. Sedgwick qu'il a "rompu ses relations seulement avec le régime soviétique et non avec la Russie. La Russie a existé plusieurs milliers d'années avant ce régime et elle continuera d'exister plusieurs milliers d'années après la disparition de ce régime.

Vive riposte de Washington

Par Richard Kaschke

Berlin, 17 (P.A.) — Les éditoriaux qui, dans la presse anglaise ont blâmé les autorités américaines pour le retard qu'on a mis à annoncer les exécutions de Nuremberg et le suicide de Hermann Goering ont amené une vive riposte aujourd'hui de la part des officiers de relations extérieures du gouvernement militaire américain.

Ceux-ci ont déclaré que les arrangements préparatoires aux exécutions et ceux se rapportant aux nouvelles concernant les pendaisons comportaient une responsabilité conjointe des quatre grandes puissances et furent suivis par une commission quadripartite nommée par le conseil de contrôle allié.

Ils ont ajouté que les accusations à l'effet qu'un baillon fut imposé à la presse sont de mauvais aloi venant des Anglais, vu que leur représentant dans le conseil de contrôle, de même que le représentant français désirait une restriction de la nouvelle et des photographies au strict minimum."

(Les journaux anglais se sont plaints hier soir du fait que la distribution des nouvelles concernant le suicide de Goering et les pendaisons de ses comparses a été savatée, et le London Daily Mail, référant apparemment à un rapport non officiel émanant de Dana, agence allemande de nouvelles contrôlée par les Américains, à l'effet que Goering avait été pendu avec les autres dix condamnés, a prétendu que la presse mondiale et le peuple allemand furent complètement déçus par une annonce officielle des Américains . . ."

(Un correspondant du Daily Express a qualifié le long délai apporté à l'annonce du suicide de Goering — près de huit heures — comme ayant été "le pire baillon tatillon qu'on ait jamais imposé à date.")

Un officier américain qui assiste aux séances du conseil de contrôle a déclaré que le représentant américain, le général Joseph T. McNarney, qui prit la tête de la bataille en vue de donner accès aux exécutions à la presse mondiale et qu'il avait reçu l'appui des Russes dans ses efforts.

"Les Américains se sont prononcés pour l'admission la plus entière pour tous, s'objectant seulement à ce que l'on fasse un cirque des exécutions," déclara cet officier.

Douze emplois vacants pour chaque femme

Torontn, 17. (P.C.)—Il y a douze emplois vacants pour chaque femme qui désire du travail à Toronto, a déclaré M. G.-S. Collins, gérant du bureau d'emploi de Toronto. Le 10 octobre, il y avait 8,505 emplois vacants et l'on avait seulement 676 demandes de travail.

ACCORD

Trois individus paieront chacun $100. d'amende

Trois individus, accusés par la Gendarmerie Royale ou les enquêteurs de la Commission des Prix d'avoir contrevenu à certaines dispositions des ordonnances de cet organisme ont admis leur culpabilité hier matin devant le juge Edouard Langlois de la Cour des Sessions de la Paix qui les a condamnés à chacun $100.00 d'amende ou à 15 jours de prison.

L'un d'eux, un résident d'Yamachiche était accusé d'avoir, au cours des mois de novembre, décembre, janvier, février et mars derniers, fait de fausses déclarations au sujet des documents de rationnement nécessaires pour le beurre et d'avoir eu en sa possesion des coupons contrefaits.

Un autre, en juin dernier a encouragé et provoqué la perpétration d'infractions aux réglements sur les marchandises et services en temps de guerre. Il a de plus comploté avec un autre individu et conclu avec lui des arrangements ayant pour effet de contourner ces règlements.

Finalement, le troisième, qui demeure à St-Séverin de Proulxville a vendu du beurre trop cher à cet endroit ainsi qu'à Grand'Mère; il s'est procuré des coupons de façon autre que celle prévue par les ordonnances et il a comploté avec les officiers de la coopérative de St-Séverin pour contourner les règlements concernant la vente du beurre.

Me Jean-Marie Bureau, c.r., occupait pour la poursuite dans les trois causes. La plainte avait été déposée dans le premier cas par l'agent L.P.M. Morel de la gendarmerie royale et dans les deux autres par M. Lucien Dumont, investigateur de la Commission des Prix.

Les élèves de la classe de dessin

Avec un vif regret nous devons répondre à beaucoup d'enfants qu'ils ne sont pas acceptés aux leçons de dessin du samedi.

La classe de 45 élèves a été choisie par M. Frenière lui-même à qui nous laissons toute la responsabilité du succès de ce cours. Si quelques élèves ne se présentaient pas audiment aux cours, il sera procédé à un second choix à l'aide des dessins préalablement éliminés.

Samedi prochain, le 19 octobre, les élèves dont les noms suivent pourront se présenter au cours à 2 hres précises.

Henry Argall, Cécile Bazin, Stella Barbeau, Suzanne Bélanger, Denise Béliveau, Angèle Blais, Claude Boucher, Robert Caron, Murielle Chrétien, Y. Chrétien, Monique Côté, Lucile Demers, Robert Demers, Pauline Duplessis, Denise Frigon, James Frost, Janine Frost, Yves Gagnon, Bernard Gauthier, Lucie Goneau, Denise Hamel, Raymonde Jacob, Suzanne Julien, Armelle Julien, Raymonde Julien, Denise Lacerte, Liliane Lapointe, Liliane Laprise, Lise Larivée, Madeleine Laurin, Pauline Leblanc, Murielle Lesage, Doris Malone, Henri Mongrain, Louisette Mongrain, Gilles Nadeau, Pauline Nobert, Jean Plamondon, Russell Potter, Michèle Roy, Marie-Paule Saint-Arnaud, Guy Simard, Claire Thibault, Robert Verrette.

Joe Louis vient de perdre une rencontre

Chicago, 17 (P.A.) — Le champion du monde des poids-lourds Joe Louis a perdu un combat hier, mais pas à la boxe, légal seulement.

Il a accepté de payer à son ex-femme, Bindley, E. Cyrus, $2,000 pour les dépenses durant le procès avant la reconcillation en juillet 1941.

Après que tout fut réglé, Louis prit la main de Cyrus et leva son bras en annonçant: "le vainqueur".

Pour vous RÉTABLIR -PLUS VITE

● Durant et après la maladie, quand il faut que la nourriture soit facilement digestible et très nutritive, vous trouverez Ovaltine particulièrement précieuse.

Ovaltine est une nourriture complémentaire traitée spécialement pour se bien digérer. Elle fournit, sous forme concentrée, les éléments nutritifs essentiels pour vous aider à vous rétablir plus vite.

Ovaltine fournit les protéines complètes pour la formation des muscles, nerfs, cellules organiques et des aliments fortifiants de vitamines A, B1, C, D, de Riboflavine (B2), de Niacine, et les minéraux de calcium, de phosphates et de fer.

Donc, pour vous remettre plus rapidement de la maladie, essayez de refaire vos forces avec Ovaltine. Il est en usage dans des milliers d'hôpitaux dans le monde entier.

877

OVALTINE

VOICI LES PNEUS PLUS DURABLES QUE CEUX D'AVANT-GUERRE

LES PNEUS AU MILLAGE SANS PRÉCÉDENT

Les nouveaux B. F. Goodrich Silvertown sont différents des pneus du passé. Ils sont faits d'une nouvelle sorte de caoutchouc développée par B. F. Goodrich. Ce nouveau caoutchouc est plus durable s'échauffe moins dans l'usage et résiste mieux aux chocs de la route.

Les carcasses des nouveaux Silvertown sont d'une technique différente . . . construites avec des cordes plus nombreuses et meilleures qui les rendent 35% plus fortes. Ces pneus sont faits avec différents patrons de semelle . . . y compris la fameuse semelle de sauvetage qui assèche les pavés humides . . . et la semelle Road Level qui met une surface de caoutchouc plus large et plus plate en contact avec la route pour mieux répartir la charge.

Ces deux pneus sont nouveaux et ils sont tous deux plus durables que les pneus d'avant-guerre. Exigez les nouveaux pneus Silvertown pour votre voiture . . . ce sont les pneus du plus grand millage jusqu'ici . . . fabriqués par B. F. Goodrich, fabricant de plus de 32,000 articles de caoutchouc y compris la chaussure et des produits industriels.

Dès le début B.F.Goodrich PREMIER EN CAOUTCHOUC

Accumulateurs B. F. Goodrich

Choisissez votre accumulateur comme vous choisiriez vos pneus. Pour une résistance robuste et une longue durée, procurez-vous un accumulateur B. F. Goodrich. Demandez à les voir chez votre plus proche dépositaire B.F.G.

6F-15

PNEUS B. F. Goodrich SILVERTOWN

M. Drew

(Suite de la 1ère page)

Il ajoute:

"Le gouvernement de l'Ontario est plus convaincu que jamais de la nécessité d'un plan national dans les cadres duquel les responsabilités de tous les gouvernements seraient clairement définis et en vertu duquel chaque gouvernement serait assuré de sources de taxes adéquates pour rencontrer ses responsabilités. Cela doit être fait avant que la situation ne devienne plus confuse."

M. King dit dans sa lettre que la conception que semble avoir le premier ministre Drew du but et du rôle de la conférence paraît différer considérablement de celle du gouvernement fédéral. "Comme vous l'avez souligné, j'ai toujours soutenu que la conférence devrait contrôler elle-même sa procédure et son ordre du jour", dit M. King. "Cela ne veut pas dire toutefois que la conférence a le pouvoir de prendre des décisions qui lient le gouvernement fédéral pas plus qu'aucun gouvernement provincial.

"Une telle prétention serait la négation de l'autonomie de tous les gouvernements intéressés et de la responsabilité constitutionnelle exclusive de chacun des gouvernements à l'endroit de son propre corps législatif en ce qui a trait à sa politique financière."

M. King déclara que le gouvernement fédéral était prêt en tout temps à considérer toute proposition définie sur n'importe quel aspect des relations fédérales-provinciales.

"Vous n'exprimez pas le désir, dit-il au premier ministre ontarien, de discuter aucune proposition de cette nature avec les ministres et les fonctionnaires des départements du gouvernement fédéral directement concernés, mais vous prétendez que c'est votre droit de soumettre vos vues à la conférence toute entière".

Le premier ministre Drew dit dans sa lettre d'hier que son gouvernement a affirmé en tout temps que les services de santé et les services sociaux devraient être organisés sur une base nationale et qu'ils ne pourraient être maintenus à un niveau uniforme que s'il y a entente entre tous les gouvernements.

Le principal point sur lequel la plupart des provinces ont différé d'opinion avec le gouvernement central a porté sur le refus de ce dernier de donner la garantie que les pouvoirs de taxation des provinces dans les domaines autres que celui de l'impôt sur le revenu seraient respectées, dit M. Drew.

KING DE LA GENDARMERIE ROYALE

LE SURHOMME — La fraude.

Le jugement condamnant Juneau est maintenu par l'hon Fortier

L'honorable H.A. Fortier, juge de la Cour Supérieure, dans un jugement rendu hier a renvoyé avec dépens un appel interjeté par M. Ephrem Juneau de Shawinigan d'un jugement du juge Edouard Langlois de la Cour des Sessions le condamnant à une amende de $100.00 ou à trois mois de prison de prison pour possession de spiritueux illégalement fabriqué.

Le juge confirme ainsi la sentence imposée par le juge Langlois le 25 avril dernier en Cour des Sessions et accueille la plainte logée par le plaignant intimé, l'agent L.-P.M. Morel, de la Gendarmerie.

Le motif invoqué par l'appelant était que le certificat d'analyse du spiritueux en question, produit par le ministère fédéral ne pouvait servir comme preuve prima facie des faits qu'on lui reprochait. Il prétendait, de même qu'il l'avait fait en Cour des Sessions que le certificat en question ne mentionnait pas spécifiquement qu'il s'agissait de spiritueux illégalement fabriqué ou importé. Or dans une note accompagnant ce certificat d'analyse, il était fait mention du fait qu'il s'agissait d'un spiritueux de fabrication illégale auquel on avait mélangé du sirop.

Le juge Langlois avait estimé que la note accompagnant le certificat devait être acceptée et le juge de la Cour Supérieure abonde dans ce sens.

"Le certificat d'analyse du ministère fédéral," déclare-t-il, doit être accepté en entier comme preuve prima facie des faits qui en sont découlés et ce certificat atteste contravention de la part du défendeur-appelant.

"La preuve a révélé que les spiritueux saisis chez l'appelant furent fabriqués ou importés illégalement.

"L'appelant n'a pas apporté de preuve tendant à contredire celle du plaignant-intimé et n'a pas justifié sa prétention à l'effet que les spiritueux saisis étaient légalement fabriqués et qu'il en était légalement en possession.

"Considérant qu'il n'y a pas d'erreur dans le jugement rendu par la Cour des Sessions de la Paix, renvoie le présent appel avec dépens."

Me Alexandre Bastien, de Shawinigan occupait dans cette cause pour le plaignant-intimé.

Une assemblée des institutrices à Sainte-Angèle

Malgré la mauvaise température de samedi dernier, 12 octobre, le village de Sainte-Angèle de Laval se voyait honoré par la présence de 80 institutrices venues des paroisses environnantes réunies sous la distinguée présidence de Mademoiselle Edith Carignan de Bécancour.

Monsieur l'abbé Girard, principal de l'école normale de Nicolet et aumônier de l'Association des Institutrices était aussi présent avec ses normaliennes de même que M. J. A. Dionne inspecteur d'écoles pour le district. Soulignons aussi en passant la présence de Monsieur Désauniers, inspecteur régional, qui à ce moment se trouvait à Sainte-Angèle, et qui s'est fait un devoir d'adresser quelques mots aux institutrices présentes, sur l'invitation de l'Inspecteur du district.

Avec tout son charme et sa grâce habituelle, la Présidente, Mlle Edith Carignan, souhaita la bienvenue et prononça une magnifique allocution d'ouverture. En quelques phrases vigoureuses, elle exposa avec brio ce qu'était l'Association, son but, ses bienfaits; elle rappela à chacune le devoir pour elles d'en faire partie.

On discuta beaucoup sur le travail fait et à faire. De nombreuses questions furent posées et diverses résolutions furent adoptées. Tous les Cercles d'études furent aussi réorganisés.

Et puis l'on passa aux élections: Mademoiselle Edith Carignan, fut réélue présidente par acclamation On vota au scrutin secret pour le choix d'une vice-présidente et d'une secrétaire. Le résultat fut le suivant: Mademoiselle Angèle Désilets, vice-présidente et Mlle Geneviève Leblanc, secrétaire, en remplaçant Mlles Esther McMahon et Fernande Montambeault, démissionnaires.

Monsieur l'Aumônier adressa aussi quelques mots aux institutrices et leur donna quelques conseils relatifs à l'éducation des enfants.

Monsieur l'Inspecteur J. A. Dionne donna quelques conseils pédagogiques pratiques.

La Présidente les remarcia vivement et toute l'assemblée répondit par des nombreux applaudissements.

La Présidente les remercia vivevisite à l'école de Mademoiselle Edith Carignan, présidente, qui enseigne actuellement à Ste-Angèle de Laval.

L'on se sépara enchanté, souhaitant longue vie à l'Association et gardant un mémorable souvenir.

(Communiqué)

Diner offert ce soir en l'honneur de Me Ls. Durand

Ce soir, au Château de Blois, l'Association du IIIème Centenaire des Trois-Rivières Inc. offre à Me Louis D. Durand, C.R., son président, un diner en témoignage d'estime et de reconnaissance pour l'effort qu'il apporta au succès du grand événement de 1934.

L'Association du Barreau de T.-Rivières, l'Alliance Française, la Société Régionale d'Histoire, le Club des Elks et l'Amicale des Anciens Elèves de l'Académie de la Salle ont bien voulu se joindre à l'Association du IIIème Centenaire pour faire de cette réunion un événement marquant dans les manifestations intimes de notre ville. Il est bon de rappeler aussi que M. Durand a été président de chacune de ces diverses associations.

L'Association du IIIème Centenaire désire aviser ceux qu'il a été impossible d'atteindre pour diverses raisons qu'ils peuvent se procurer une carte pour le diner qui a lieu à sept heures et demie, au Secrétariat de l'une ou l'autre des associations que nous venons de mentionner.

On fait remarquer qu'il n'y aura que deux allocutions à la suite du diner dont une par Son Honneur le maire Arthur Rousseau, qui souhaitera la bienvenue à Monsieur Durand dont le départ de Trois-Rivières a été une source de regrets pour nos concitoyens, et une autre par Monsieur Durand lui-même.

Les Autorités Religieuses seront représentées ainsi que la Magistrature et nous espérons qu'un nombre considérable des amis et admirateurs de Monsieur Durand se réuniront au Château, ce soir, pour lui rendre un hommage bien mérité.

Nous apprenons que cette manifestation se déroulera dans une atmosphère de Troisième Centenaire et que des drapeaux, des écussons et des costumes évoqueront le souvenir de fêtes qui sont restées inoubliables.

Ceux qui désirent participer à la réunion pourront également se procurer des billets au Château De Blois quelques minutes avant le souper.

La Chambre de Commerce Senior et le Jeune Commerce invitent ceux de leurs membres qui veulent se joindre à ce témoignage d'estime à se procurer des billets à la Chambre de Commerce.

Prime d'enseignement

Manseau, 17 (D.N.C.) — Mlle Thérèse Beaudoin, institutrice à Manseau vient de recevoir du département de l'instruction publique par l'entremise de M. l'inspecteur des écoles M. Lucien Gagné une prime de $20.00 pour succès dans l'enseignement.

Nos félicitations.

La population de Sainte-Madeleine est de 4,773 âmes

Cap-de-la-Madeleine, 17. (D.N.C.) — La population totale de la paroisse Ste-Madeleine est maintenant de 4,773 âmes. C'est ce que révèle le dernier recensement fait au cours de la visite paroissiale annuelle. L'augmentation est de 156 sur l'an dernier.

La paroisse Ste-Madeleine compte 908 familles catholiques et 25 familles non catholiques. Les familles catholiques donnent 4,483 âmes et les familles non catholiques, 90 âmes. A ces deux nombres il faut encore ajouter les 150 religieux et religieuses, qui résident dans les limites de la paroisse, et les 50 petits garçons de l'orphelinat du Rosaire et c'est ce qui donne le grand total de 4,773 âmes.

Ste-Madeleine, pour fins paroissiales, comprend toute la partie de la ville à l'Est du centre de la rue Massicotte ainsi que Ste-Marthe et le rang St-Malo. La campagne compte 154 familles et 900 âmes. Ce dernier nombre est compris dans le grand total.

Le nombre de famille a augmenté de 66 depuis le recensement de septembre 1945. L'augmentation est attribuable aux nouvelles constructions, tant dans les limites de la ville, que dans Ste-Marthe.

Le recensement, tel que préparé par les RR. PP. Oblats, desservants de cette paroisse, indique qu'il y a dans Ste-Madeleine 3,657 communiants et 826 non communiants.

Il y a aussi 512 garçons de plus de 16 ans et 479 filles. Le nombre des enfants en bas de 16 ans, qui ne vont pas à la classe, est de 47.

La paroisse a 937 de ses enfants qui fréquentent les écoles de la Commission Scolaire. 92 le pensionnat Notre-Dame du Cap, 25, les collèges classiques, 30 vont aux écoles techniques ou d'agriculture. 67 vont dans les collèges et pensionnats de l'étranger et 22 suivent des cours aux écoles privées.

Le recensement indique de plus que la paroisse compte maintenant dix professionnels et 150 religieux et religieuses.

Le président des anciens Scouts fêté

Les Anciens Scouts ont fêté leur président M. Raoul Morand, par un souper et une joyeuse veillée en l'hôtel "Le Voyageur".

On remarquait à la table d'honneur le président M. Raoul Morand et Mme Morand, le Rév. Père Yves Garon, assomptionniste, professeur au séminaire des Trois-Rivières et ancien scout, Me Jean-Marie Bureau, c.r. et Mme Bureau, l'assistant-commissaire à la Route, M. Laurent Paradis et Mme Paradis. Prenaient part ensuite à ce souper une cinquantaine d'anciens scouts accompagnés de leur épouse ou de leur amie.

Le trésorier de l'Association M. Léo Lemire fit l'éloge du président au début du souper d'une façon fort amusante. Un toast fut présenté en l'honneur du président. Le souper fut des plus gais et tout marqué de l'atmosphère scoute. Le souper terminé, le maitre de cérémonie M. Théophile Benoit, membre de l'Union des Anciens scouts, et président des Jeunes Laurentiens présenta tour à tour le président, le Père Yves Garon, Me J.-M. Bureau, M. Laurent Paradis. Chacun eut un bon mot à l'adresse du président et souligna son grand dévouement à la cause de l'Union des Anciens.

Durant la veillée, il y eut des jeux de toutes sortes. Un magnifique cadeau fut présenté au président M. Raoul Morand ainsi qu'une magnifique gerbe de fleurs à son épouse.

Le secrétaire de l'Union des Anciens scouts, M. Eudore Bellemare donna un rapport des activités et exposa le programme pour la nouvelle année.

Etat financier du "Boys Town" du Lac en Coeur

Trois distingués invités étaient, hier soir, les hôtes du club Richelieu des Trois-Rivières, à son diner hebdomadaire tenu à l'hôtel Le Voyageur. Ce sont MM. les abbés Paul Bolvin, Charles-Henri Lapointe et Gérard St-Pierre, du séminaire St-Joseph de notre ville, les trois principales âmes dirigeantes de la cité-étudiante du Lac-en-Coeur.

En l'absence de M. Marcel Laflamme, président, retenu au lit par la maladie, le diner était présidé par M. Jean Descoteaux.

Il serait trop long de rapporter toutes les considérations faites par chacun des invités, mais nous nous efforcerons de résumer le plus substantiellement possible les allocutions prononcées en l'occurence.

M. l'abbé Paul Bolvin, qui a eu l'idée du "Boys Town", a déclaré qu'il était très satisfait de ce qu'il avait réalisé au cours de sa première année d'activités. Il a fourni d'intéressantes statistiques qui démontrent à tout point de vue que le village du Lac en Coeur peut assurer sa survie par lui-même. Il a révélé par exemple qu'au cours de deux mois et demi environ, on a servi à la cité-étudiante 5,290 repas, dont 1724 gratuitement et 2,566 payants, à un prix de revient d'environ $0.24 et trois-dixièmes le repas.

Sur un montant total de $1447.34, dont un dépôt de $1423.23, et des dons d'une valeur de $27.11, il déduisit des dépenses totales approximatives de $1290.57, pour en arriver à un surplus net de $156.77. Ces dépenses sont réparties ainsi: salaires: $347.10; assurance-feu: $84.; assurance-accident: $97.68; provisions: $791.99; voyages (taxi): $193.50, et différents comptes: $99.55.

On a logé pour une période d'au moins six jours trois cents personnes, à part de celles qui y travaillaient, ce qui constitue environ 1800 jours de camp. La capacité du camp est de huit personnes par chalet. Il compte 12 chalets, dont 10 logeant huit personnes.

Sur l'ensemble, M. l'abbé Boivin s'est dit pleinement satisfait du rendement du camp et a ajouté qu'il pouvait fixer ses revenus bruts à $2,500.

Il fut présenté par M. Jean Descoteaux et remercié par M. H.-K. Laflamme.

Pour répondre aux désirs des membres du Richelieu, M. l'abbé C.-H. Lapointe expliqua les raisons qui avaient motivé la création de ce camp, patronné par le regretté Mgr Comtois. Il fit remarquer les difficultés rencontrées avant de pouvoir commencer les travaux et ajouta que Mgr Maurice Roy en appréciait hautement le mode de formation. Enfin il déclara que M. H. Ferron, comptable de notre ville, avait été nommé administrateur des finances, et que celui-ci avait soumis un plan à notre évêque, concernant la régie du camp. Si ce plan est accepté, une corporation sera formée, et feront partie de cette corporation tous ceux qui souscriront à l'oeuvre $100. et plus. On formera ensuite un conseil d'administration et un autre qui s'occupera de la régie interne du Lac en Coeur.

M. l'abbé Gérard St-Pierre, pour sa part, mit en relief l'heureux avantages que peuvent tirer les jeunes de la ville de la vie en plein air. Il expliqua qu'à la ville, loin du grand air, la résistance est moindre qu'à la campagne ,de sorte que la vie dans les bois ,qui exerce une réaction sur l'organisme, influence également le tempérament et le caractère. Il exprima l'avis que les garçons manquent de cette rudesse nécessaire qu'est la virilité et qu'ils l'acquerront par le contact avec la bonne nature.

Renée Mazella

Suite de la page 3

compatriote Raoul Jobin. C'était en 1938. Elle partie pour l'Amérique du Sud quelques mois plus tard, chantant durant quatre saisons à Buenos-Ayres. Elle a paru notamment sur la scène du Colon, le plus grand théâtre de l'Amérique du Sud. Encore là, elle a paru à côté de Raoul Jobin, donnant avec lui quinze représentations de Pelléas et Mélisandre, de Louise et de Manon.

Et c'est encore avec Raoul Jobin qu'elle débutera à New-York le mois prochain dans l'opéra Faust de Gounod, qui sera dirigé par un chef d'orchestre français, M. Forestier, lui-même à ses débuts au Metropolitan.

Raoul Jobin et Renée Mazella sont deux grands amis donc. C'est au contact de Raoul Jobin, que le hasard lui fait rencontrer partout depuis le début de sa carrière., que Renée Mazella a appris à aimer et à connaitre notre pays.

Nous avons demandé à Renée Mazella quels étaient ses projets d'avenir. "Des projets d'avenir, répondit-elle, je n'ose plus en formuler. Car jamais rien ne se passe comme je l'ai prévu. J'étais partie pour l'Amérique du Sud et devait y demeurer quelques mois seulement. La guerre a éclaté et j'y ai vécu sept ans. Mon contrat au Metropolitan se terminera en janvier et j'ai l'intention de me rendre à Paris aussitôt après. J'y ai accepté, en effet, un contrat à la représentation. Les contrats à la représentation nous laissent plus libres que les contrats à l'année. Et j'ai l'intention de revenir plus tard en Amérique, connaissant mieux maintenant les scènes internationales."

Renée Mazella a le type physique de la Marguerite de Faust, mais c'est au rôle-titre de Louise que vont ses préférences. De toute façon, si l'on en juge par le récital qu'elle donnait hier soir à l'Auditorium De La Salle, elle fera sensation à New-York le mois prochain.

Nous avons rencontré Renée Mazella hier après-midi au foyer du Château de Blois où elle avait pris le déjeuner en compagnie de Mlle Marie-Thérèse Paquin, son accompagnatrice, et de MM. Siegfried Hearst, son manager, et Paul Duputs, directeur des Rendez-Vous artistiques. M. Hearst est bien connu de notre société de concerts pour avoir travaillé à New-York depuis plusieurs années à l'organisation de nos saisons artistiques.

Cent familles

(Suite de la page 3)

ses maisons. L'an prochain, elle tentera une nouvelle expérience en lambrissant de planches murales des murs de bois. Les coopérateurs croient économiser beaucoup d'argent en employant ce nouveau procédé. On sait que les coopérateurs de Sainte-Marguerite ont bâti et bâtissent eux-mêmes leurs maisons, confiant seulement aux employés des travaux qu'ils ne peuvent faire eux-mêmes. C'est le cas de la pose des blocs de ciment. Les coopérateurs peuvent facilement s'adonner à la construction de murs de bois, ce qui représente une autre économie sur le coût de la main d'oeuvre.

Des plans ont été préparés pour les vingt maisons à construire l'an prochain. Les divisions seront les mêmes partout: un salon et une chambre en avant, deux chambres en arrière la cuisine au centre, avec entrée principale en avant et entrée de service sur le côté.

Les plans seront les mêmes partout afin d'économiser sur le coût des matériaux.

Aucune coopérative et même aucun particulier en ville ne sauraient construire à frais plus modiques que la Coopérative d'habitations Sainte-Marguerite, dont le coût de construction eût été un record même avant la guerre.

La Coopérative Saint-Marguerite, dont l'objectif est de loger les excellentes familles de chez nous, s'intéresse aussi aux constructions qu'elle ne fait pas elle-même. Elle offre ainsi en vente des lots à des particuliers qui voudront construire selon ses règlements et sous sa surveillance.

L'égout

(Suite de la page 3)

pas présentée sous son aspect véritable et que la délégation venait solliciter indirectement un octroi de la ville pour l'exécution de travaux dont la Corporation de l'hôpital Cooke doit se charger. M. Durand aurait préféré que l'on demande directement un octroi, plutôt que de soutenir qu'il s'agit de travaux relevant de la responsabilité de la ville.

En réponse aux objections soulevées du côté du conseil de ville, M le notaire Trudel affirma que le cas de l'Hôpital Cooke ne devrait pas être considéré comme un cas ordinaire mais que l'on devrait songer qu'il s'agit en fait d'une entreprise publique.

La Corporation de l'hôpital Cooke prétend que l'égout actuel est insuffisant et qu'il a même fait défaut lorsqu'il était appelé à desservir l'ancien hôpital. Si l'on triple les besoins actuels par la construction de nouveaux édifices, cet égout sera loin de pouvoir suffire.

En conséquence on demande à la ville de prendre les moyens voulus pour prolonger sa conduite d'égout sur la rue Ste-Marguerite jusqu'à l'ancienne côte qui servait d'entrée à l'hôpital et de relier ce dernier par un tuyau de douze pouces.

La ville soutient de son côté qu'il lui est impossible de faire le prolongement de la conduite sur la rue Ste-Marguerite à cause du niveau de l'égout existant sur cette rue. A son avis le seul moyen, si le tuyau actuel passant sur les terrains de l'hôpital n'est pas suffisant, est d'installer une nouvelle conduite en flanc de côteau. Comme cette conduite passe sur la propriété de l'hôpital, il appartiendrait donc aux autorités de l'institution d'exécuter les travaux. Il s'agit d'une entreprise assez coûteuse parce qu'il y a une distance de onze cents pieds à parcourir. On a mentionné que ces travaux pourraient coûter de $12,000 à $15.000.

L'ingénieur de la cité a déjà par contre préparé un estimé préliminaire du coût des travaux qu'il a établi à $7,000.

D'un autre côté le gérant municipal a exprimé l'opinion que la conduite actuelle de 8 pouces serait suffisante si on lui donne une pente assez accentuée. A l'appui de sa prétention que les travaux devraient être faits par la ville, la Corporation de l'hôpital Cooke a dit que la cité avait déjà créé un précédent en installant la conduite actuelle d'egout sur un terrain privé, qui est devenu aujourd'hui la propriété de l'hôpital Cooke.

L'ingenieur Fontaine a fait quelques suggestions pour solutionner le problème. Les projets préparés par le gérant de la cité tiendront compte de quelques unes de ces suggestions. Par contre M. Valiquette peut aussi proposer une solution plus économique, s'il y a moyen.

Chacun est artisan de sa fortune

CHAQUE heure de la journée, sert à parfaire votre fortune.

CHAQUE tâche terminée, chaque défi relevé trace la voie de votre avenir.

CHAQUE projet, chaque pensée, dirige votre vie et celle de ceux qui vous sont chers vers le succès final ou la défaite.

Alors, rappelez-vous que . . .

CHAQUE sou épargné, chaque dollar mis de côté ajoute çà de plus pour assurer votre sécurité et vous soustraire aux soucis et à la misère.

CHAQUE Obligation que vous achetez assure votre avenir et votre part de prospérité.

CHACUN est artisan de sa fortune . . . et voici la chance de s'assurer, tous et chacun, un avenir plus certain et plus prospère, par l'achat d'OBLIGATIONS D'EPARGNE DU CANADA.

ACHETEZ TOUTES LES OBLIGATIONS QUE VOUS POURREZ!

Achetez DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

C'est un placement avantageux qui rapporte un intérêt de 2¾% et le capital est remboursable à demande à 100. Le prix ne peut fléchir.

Les services de notre maison sont à votre disposition pour faciliter votre souscription.

L. G. Beaubien & Cie, Limitée

143, RUE RADISSON

TROIS-RIVIERES

MONTRÉAL - QUÉBEC - OTTAWA - PARIS - BRUXELLES - SHERBROOKE - ST-HYACINTHE - SHAWINIGAN FALLS

VOICI UN NOUVEAU MÉLANGE! Le Chase & Sanborn amélioré fait le régal des amateurs de café!

DEPUIS nombre d'années, le Café Chase & Sanborn est un grand favori partout au Canada. Mais voici que les fabricants de Chase & Sanborn viennent de créer un mélange encore supérieur, fait des meilleurs cafés au monde!

Ce nouveau mélange est le fruit de 81 ans d'expérience dans la préparation du café. Il est encore plus riche, plus moelleux et plus délectable que le café qui a valu au nom Chase & Sanborn son incontestable popularité par tout le Canada.

Commandez dès aujourd'hui une livre de ce Chase & Sanborn amélioré! Vous en serez ravis! Vous conviendrez que c'est le meilleur café que vous ayez jamais goûté . . . et vous en redemanderez sûrement une seconde tasse!

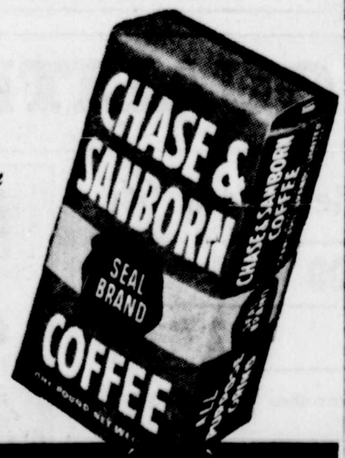

NOUVEAU, AMÉLIORÉ

S'OBTIENT AUSSI EN BOITES SCELLÉES À VIDE

DIMANCHE des MISSIONS — 20 OCTOBRE

SE DIRIGENT NOS MISSIONNAIRES EN NOMBRE GRANDISSANT".

La charité panse les plaies de l'Océanie.

• Le Père Lionel Roy, d'Armagh, vient d'aborder aux lointaines îles Tonga. • Deux de nos frères Maristes sont en route pour la Nouvelle-Calédonie. • Deux religieuses Maristes sont parties pour les Salomon et les Fidji. • Mgr James Hannan, directeur de la Propagation de la Foi, en Australie, a resigné sa fonction de pourvoyeur des Missions et, en compagnie de plusieurs compatriotes, s'est rendu aux îles Salomon pour répondre à l'appel pressant des peuples qui y vivent à l'ombre de la mort. • Sur l'île de Sumatra, il n'y a que 44 Pères capucins pour travailler à la conversion de six millions d'âmes.

• La gloire de Dieu et le bien des âmes exigent que les catholiques mettent tout en oeuvre pour susciter des missionnaires et soutenir leur apostolat en pays de mission.

DES AUJOURD'HUI ASSOCIEZ-VOUS PAR L'AUMONE ET LA PRIERE A

L'Oeuvre Pontificale de la PROPAGATION de la FOI

Carnet social

Gaudet-Morin

Aston-Jonction, (D.N.C.) — Le mariage de Mlle Marthe Morin, fille de M. et Mme Omer Morin, avec M. Maurice Gaudet, fils de M. et Mme Arthur Gaudet de Ste-Eulalie a été célébré samedi, le 12 octobre, en l'église St-Raphaël d'Aston Jonction, décorée de fougères de palmiers et de chrysanthèmes.

Le drapeau du cercle Lacordaire précédait les futurs époux à leur entrée dans l'église. M. l'abbé Laurent Gaudet du Séminaire de Nicolet, cousin du marié, présidait la cérémonie du mariage et a célébré la messe; les servants étaient MM. Michel et Pascal Morin. Mlle Jeanne Rose-Morin agissait comme demoiselle d'honneur, accompagnée de M. Raymond Blouin de Trois-Rivières. MM. Gérard Babineau et Armand Vigneault plaçaient les invités.

M. Alexandre Gaudet était le témoin de son neveu. La marié au bras de son père, portait un deux-pièces en lainage alpaga, couleur abeille, une toque de plumes chartreuse, des gants de même ton et des roses thé au corsage.

Le programme musical a été rendu par le choeur des jeunes filles, dirigés par les religieuses de l'Assomption. Les solistes d'honneur étaient Mlle Marie Gaudet et Mme Armand Vigneault. Mlle Rolande Rochefort était à l'orgue.

Après la cérémonie religieuse il y eut une réception chez les parents de la mariée. On y a remarqué: M. l'abbé Laurent Gaudet, M. et Mme Arthur Gaudet, M. et Mme Alexandre Gaudet, Mme Arthur Désilets, grand'mère de la mariée, Mme Majorique Turcotte, Mlle Evélina Désilets, Mlle Jeanne-Rose Morin et M. Raymond Blouin, Mlle Léonette Morin et M. Adrien Bergeron. Mlle Simonne Morin et M. Marcel Désilets, M. Réal Morin et Mlle Youville Désilets, Mlles Céline, Thérèse et Lucie Morin, M. Michel Morin, Mlle Pauline Morin et M. Jean-Paul Gauvin, M. Raymond Morin et Mlle Jeanne-Rose Cormier, M. et Mme Hubert Gaudet, Mlle Paule Gaudet et M. Jacques Houle, Mlle Marie Gaudet et M. Paul Richard, M. David Gaudet et Mlle Jacqueline Dumais, Mlle Denise Gaudet, M. et Mme Bruno Morin, M. et Mme Ernest Désilets, M. et Mme Paul Smet, M. et Mme Gérard Babineau, M. et Mme Albert Beaulieu, M. et Mme Roland Blanchet, Mlle Thérèse Turcotte, Mlle Gabrielle Désilets, Mme Joseph Gauthier, Mme Dénéri Vigneault, M. et Mme Jean-Paul Légaré, M. et Mme Anatole Riendeau, M. et Mme Benj. Morin, M. et Mme Gérard Houle, M. et Mme Antonio Veilleux, M. et Mme Bruno Veilleux, Mme Lauguer Goupil, M. Albert Lemay, M. Wilbrod Poirier, M. Maurice Léveillé.

A l'issue de la réception les nouveaux époux sont partis en voyage; Mme Gaudet portait alors un ensemble de crêpe rehaussé d'un trois-quarts de couleur ambre clouté de métal, un chapeau et des accessoires bruns.

Nos voeux de bonheur les accompagnent.

M. et Mme Maurice Gaudet habiteront à Ste-Eulalie, Nicolet.

Déplacements

Mme Corinne Labrecque, de Montréal, a fait un court séjour en notre ville, l'invitée de sa soeur et de son beau-frère, M. et Mme Henri Derome.

Mlle Marie-Paule Levasseur était de passage à Montréal, en fin de semaine où elle a assisté à la revue de Fridolin, l'invitée de M. Armand Crevier, de Montréal.

Mme Joseph Levasseur ainsi que Mlle Léda Levasseur étaient de passage à Montréal, en fin de semaine, les invitées de M. et Mme Manuel J. Nathan.

Mlle Elorianne Aubry a passé la fin de semaine à Montréal, l'invitée de sa soeur Mlle Jeanne Aubry.

M. et Mme Philippe Pellerin, M. John Colvert ainsi que Mlle Cécile Pellerin étaient de passage à Québec, en fin de semaine, les invités de M. et Mme C. O. Colvert.

Mademoiselle Simonne Lajoie ainsi que Mlle Cécile Pellerin sont de retour d'un voyage de quelques jours à Valleyfield.

Mesdemoiselles Della et Pauline Lizée ainsi que Estelle Gervais, M. et Mme A. Robichaud sont de retour d'une partie de chasse à la Rivière-aux-Rats.

Mlle Marguerite Cloutier, de la rue Ste-Cécile a passé une semaine à New-York, résemment.

Conférence du P. Deslauriers à Nicolet

Nicolet, (D.N.C.)— Dernièrement le Rév. Père Ph.-Marie Deslauriers dominicain, docteur en philosophie et en théologie, d'Ottawa, revenu du Japon, depuis un an, après avoir été quatre ans prisonnier des Japonais était l'hôte des Chevaliers de Colomb ,de Nicolet. Sur l'invitation du Grand Chevalier du Conseil 1326 de Nicolet. Mtre Paul A. Trahan, l'ex-prisonnier des Japonais est venu raconter toutes les péripéties de son odyssée au Japon. Dans une magnifique conférence qui fut écoutée avec la plus grande attention des nombreux Chevaliers qui s'étaient fait un devoir d'assister à cette conférence, le Rév. Père Deslauriers fit l'historique de sa détention par les Japonais dans différents camps d'internement où il fut transporté.

Le conférencier fut présenté par le Grand Chevalier, Mtre Paul-A Trahan, qui dit toute sa joie de recevoir le Rév. Père Deslauriers qui est un des compagnons de son frère le Rév. Père Bernard Trahan qui est au Japon depuis neuf ans et qui fut lui aussi prisonnier des Japonais. Cependant Mtre Paul-A. Trahan dit toute sa joie d'apprendre que son frère missionnaire s'embarquera dans le cours du mois d'octobre courant pour revenir en son pays natal, le Canada, et particulièrement sa ville natale, Nicolet. Le Rév. Père Deslauriers est parti pour le Japon, en 1935. Il fut vicaire à Morioca pendant 2 ans et 3 mois. Il fut ensuite nommé directeur au Séminaire de Sendai, position qu'il occupait lorsqu'il fut fait prisonnier. Il retournera au Japon en décembre ou janvier prochain.

Prenant la parole, le Rév. Père Deslauriers raconte la visite subite des policiers japonais au séminaire de Sendai, le 9 décembre 1941. Après avoir enlevé les têtes d'oreillers, les draps de lits et toute autre lingerie du Séminaire, les policiers donnèrent 10 minutes aux autorités pour se préparer à les suivre.

Les prisonniers furent conduits à l'évêché de Mgr Lemieux où ils furent enfermés dans de petites chambres sans aucun ameublement et sans lumière. Ils furent amenés devant le conseil des officiers qui leur firent signer obéissance à tous les règlements. Ils restèrent enfermés pendant 10 jours dans cette maison.

Le séjour au camp de Sendai ne fut pas trop dur. Après un an, on vint leur annoncer leur retour au Canada. La joie fut grande à cette nouvelle. On les embarqua dans un train, mais plutôt que de les conduire vers le Canada on les conduisit au camp d'Urawa, près de Tokio. C'est dans ce camp d'internement que les prisonniers canadiens ont le plus souffert. Le Rév. Père Deslauriers et les autres religieux qui l'accompagnaient furent logés dans une maison complètement nue. Le conférencier dit qu'ils avaient la liberté du culte par exemple, et il expliqua de quelle manière la messe se disait. La nourriture était tout à fait insuffisante. Un peu de riz et de café japonais étaient leur nourriture quotidienne. Leur repos de nuit était largement gâché par la visite de millions de punaises. En 1944 il y eut véritable disette. Un peu de radi blanche formait notre nourriture quotidienne. Ici le conférencier décrit tous les maux et les misères qu'ils ont endurés pendant tout leur séjour dans ce camp.

A part des maux physiques dont nous souffrions dit le conférencier il y avait aussi le mal moral. On se demandait si nous étions condamnés à passer le reste de notre vie dans une telle situation. Ici le conférencier rend un hommage sublime à la Croix Rouge. Mais malheureusement la plus grande partie de ce que les camions de la Croix Rouge apportait au camp était saisi par les officiers japonais qui en disposaient pour eux et leurs familles.

Le conférencier parla des bombardements américains. Il explique le fonctionnement des bombes à retardement et incendiaire. L'aspect qui se reflète à plus de 40 milles présente un beau spectacle de loin, mais terrible de proche.

Enfin dans le cours du mois d'août 1945, on annonce que la guerre est finie. Grande joie pour tous. Les officiers japonais nous annoncent la liberté, mais seulement dans le camp. Enfin voici l'arrivée des avions américains qui nous laissent tomber du haut des airs des milliers d'objets dont nous avions été privés pendant plus de 4 ans. Quel changement de temps. Après une disette de 4 ans, une abondance sans précédent. Après la visite des avions, voici les camions américain qui viennent nous chercher. Nous avons traversé Yokohama détruit par la bombe atomique et Tokio qui est presqu'entièrement détruite. Nous avons été conduit à la Baie de Tokio. Ici le conférencier décrit tout le confort du navire sur lequel il est revenu. Avant de reprendre le chemin du pays natal chaque passager doit subir un examen médical. Un soin minitieux de la part des médecins et des gardes-malades est donné à tous les passagers. Aucun dédommagement n'a été exigé de la part des Américains. Le navire passa à Pearl Harbour. Ici le conférencier décrivit les beautés naturel de cette partie du globe terrestre. Par contraste en arrivant dans les eaux canadiennes, le gouvernement canadien exigea un remboursement de notre part, soit de San Francisco à Vancouver et d'ici à Montréal.

Le conférencier termine en démontrant la véritable protection que la sainte Vierge a bien voulu leur accorder pendant tout le temps de leur internement jusqu'à leur délivrance.

Invité par le Grand Chevalier à remercier le conférencier, M. le notaire J.W. Denis félicita le Rév. Père Deslauriers de son intéressante causerie et dit que, connaissant d'avance les terribles misères qu'endureraient nos compatriotes dans les camps d'internement, les Chevaliers de Colomb n'ont jamais hésité à faire leur grande part pour le soulagement de leurs compatriotes. Il dit toute sa joie du retour du R-v. Père Deslauriers en son pays natal et lui souhaite un bon voyage lorsqu'il repartira pour sa mission du Japon.

Tirant les conclusions de cette soirée, l'abbé J.-Bte Mathieu, aumônier du Conseil 1326 des Chevaliers de Colomb de Nicolet admire la charité américaine. Cette vertu est une devise des Chevaliers de Colomb. Chacun doit la pratique particulièrement envers ceux qui en ont le plus besoin. Pendant cette dernière guerre les Chevaliers de Colomb ont mis entièrement en pratique leur belle devise; la charité. Il les en félicita.

Une bourse au montant de $37.00 fut présentée au Rév. Père Deslauriers après la conférence.

Visiteuse distinguée

Saint-Prosper, 17 (D.N.C.) — Le personnel de notre couvent avait le plaisir récemment de recevoir la visite de la R. Mère Assistante des Filles de Jésus des Trois-Rivières. Elle a fait la visite des classes et laissé un souvenir à chaque élève.

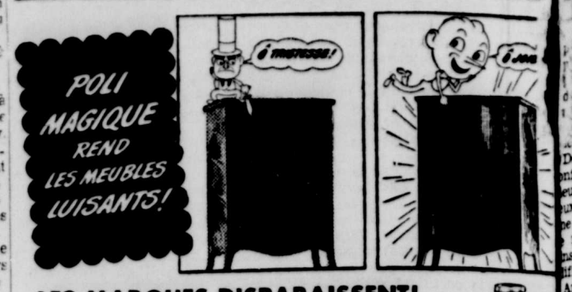

LES MARQUES DISPARAISSENT!

Sous vos yeux, ce poli miraculeux donne aux meubles même les plus ternes une nouvelle beauté éclatante! Comme vous polissez, les égratignures disparaissent—en une seule opération! Donnez à vos meubles ce soin de beauté à double action. Aux principaux magasins. Faites-en l'essai!

Old English Scratch Cover POLISH 25¢

Par les fabricants de la Cire Old English

QU'EST-CE QUI DONNE AU CACAO SA SAVEUR DE CHOCOLAT?

Tout bon Cacao, comme tout bon Chocolat, est fait avec des Fèves de Cacao. La force de la saveur dépend de la quantité d'huiles essentielles et de Beurre de Cacao nourrissant que contient la Poudre de Cacao que vous employez.

Le CACAO PERFECTION *est garanti contenir 22% de Beurre de Cacao,* vous fournissant ainsi le maximum de saveur de Chocolat.

Que ce soit pour un breuvage alimentaire nourrissant ou pour la pâtisserie, ayez soin de demander du CACAO PERFECTION à votre épicier. Sans tenir compte du prix, il n'y en a pas de meilleur. Et pourtant le CACAO PERFECTION *coûte moins!*

SEULEMENT 25¢ LA LIVRE *Pourquoi payer plus?*

Pourquoi Payer Plus !

A VOTRE PORTE UN MAGASIN REGAL VOUS OFFRE DES MARCHANDISES DE QUALITE EPROUVEE ET A BAS PRIX

VIANDES DE CHOIX

LARD

LONGE bien parée	lb 39¢	COTELETTES	lb 39¢
TETES	lb 10¢	FOIE	lb 18¢

BOEUF

ROTI 5 palettes	lb 27¢	ROTI 5 côtes	lb 32¢
POITRINE	15¢	STEAK haché fin de ronde	lb 35¢
FRANKFURTHER			lb 28¢
VEAU EPAULE			lb 30¢
POULE POUR BOUILLIR	Grade A		lb 37¢
BACON CELLO. ½ lb			Paquet 25¢

Fruits et légumes frais

Nous conseillons aux ménagères de surveiller nos prix pour les patates de conserves.
NOUS GARANTISSONS LES MEILLEURS PRIX

POIRES	Bartlett la lb.	.16
RAISINS	MALAGA	2 lbs 33¢
CELERI	CROUSTILLANT — Gros pied	2 pieds 23¢
SALADES	ICEBERG AMERICAINE	2 pommes 23¢
EPINARDS		2 lbs 15¢
CHOUX-FLEURS	GROS	2 pommes 21¢
CAROTTES	LOCALES - gros paquets	2 paquets 9¢
TOMATES	AMERICAINES	livre 25¢
CHOPSUEY	FRAIS	livre 25¢

Économisez en payant comptant, en emportant votre marché

Prix sujet aux fluctuations du marché. — Prix en vigueur chez tous les marchands dont les noms suivent.

ERNEST BOURGET ENRG.
Epicerie - Boucherie
455 Ste-Cécile Tél. 1655

ULD. CARIGNAN, ENRG.
Epicerie
Badeaux - St-Antoine Tél. 1230

MARCHE ST-LOUIS ENRG.
Epicerie - Boucherie
Côteau St-LoLuis Tél. 3212

MARCHE VICTORIA
Epicerie - Boucherie
1028, Wolfe Tél. 482

H. MILOT
Epicerie - Boucherie
1708, rue Royale Tél. 3450

JOS. HEBERT
Epicerie - Boucherie
1025, Ste-Julie Tél. 121

S. CHARLAND
Epicerie
612 St-Charles Tél. 678

MARCHE REGAL
Epicerie - Boucherie
1053, Ste-Cécile Tél. 1788

MAGASIN L. C. STORE
Epicerie - Boucherie
1579, Laviolette Tél. 364

MARCHE CANADIEN
Epicerie - Boucherie
1373 Laviolette Tél. 905

R. TROTTIER
Epicerie - Boucherie
1016 Ste-Angèle Tél. 2472

MARCHE LOUIS
Epicerie - Boucherie
566, Ste-Cécile Tél. 2724

MARCHE DENOUE
Epicerie - Boucherie
450, Denoue Tél. 10

BAS PRIX ÉPICERIES DE CHOIX QUALITE

SAUCISSE CAMPFIRE-BURNS UN VRAI REGAL	Boite 20 onces	35¢	
RAGOUT MOUTON BURNS un met délicieux et vite apprêté	Boite 20 onces	22¢	
THE TENDERLEAF	½ livre	37¢	
ESSENCES JONAS	2 onces	2 btl 25¢	
COCOA CONDOR		Bte 1 lb 19¢	
POUDRE A PATE "REGAL"		lb 19¢	
SNAP Nettoyeur à main		Bte ½ lb 18¢	
KLIM lait en boite Borden 64c			
FARINE ROBIN HOOD		24 lbs 73¢	
MUFFET QUAKER		2 bte 17¢	
SANS-O Pâtés de viandes assorties		7 onces 20¢	
CIRAGE IT à chaussures. Assorties couleurs		boite 10¢	

NOUVEAU MÉLANGE AMÉLIORÉ
CAFÉ CHASE & SANBORN
41 LB.

MEMBRE DES MAGASINS Régal STORES INC.

Réunion d'anciens Nicolet

Nicolet, 17. (D.N.C.) — Plus de vingt-cinq élèves du Séminaire de Nicolet, section nicolétaine, se réunissaient, dimanche, dans les murs de leur Alma Mater, pour la réunion annuelle de l'Amicale des Anciens élèves.

Dès six heures p.m., de nombreux confrères se rencontraient dans les beaux corridors du Séminaire, heureux de se retrouver ensemble pour une soirée. Il y eut visite de la cour de récréation, du bocage, des jardins et de tous les coins du vieil édifice.

Après l'inscription, tous se rendirent au réfectoire des élèves pour le dîner, sous la haute présidence de Son Exc. Mgr A. Lafortune, évêque de Nicolet. On remarquait à la table d'honneur: Son Exc. Mgr A. Lafortune, M. le chanoine E. Lauzière, chancelier de l'évêché et président de l'Amicale, section de Nicolet, M. le chanoine Robert Charland, supérieur du séminaire, M. le chanoine J. Bourgeois, vice-supérieur du Séminaire, Mgr Sév. Poirier, P.D., curé de Princeville, M. le chanoine Paul Mayrand, curé de St-Frédéric (Drummondville), les honorables juges Jos. Marier, de Drummondville, et Aimé Chassé, de Pierreville, MM. Willie Paradis et Marcel Trahan, président et secrétaire de l'Amicale, section de Montréal; Albert Tousignant représentant la section de Québec; M. E. Fleury, M.P.P., Nicolet, ainsi que plusieurs autres personnages ecclésiastiques et civils.

Au milieu de la plus vive gaieté, tous les amicalistes, qui s'étaient groupés aux différentes tables avec leurs confrères, dégustèrent avec grand appétit le succulent repas offert par les autorités du séminaire. Le service des tables s'est accompli avec beaucoup d'agence par un groupe des élèves actuels du séminaire, qui méritent les plus grandes félicitations.

Après le dîner, tous se reportèrent dans la grande salle de réception du séminaire, où ils furent reçus aux gais accords de la fanfare du séminaire, sous l'habile direction de M. l'abbé Théobald Tessier. Cette soirée était encore présidée par Son Exc. Mgr Lafortune. Il était accompagné de tous les personnages de la table d'honneur, et, en plus, de Mgr R. Gagnon, vicaire-général du diocèse de Nicolet, et de M. le chanoine Chs-Ed. St-Germain, aumônier de l'hôpital du Christ-Roi, de cette ville.

La réunion s'ouvrit par le chant "O Nicolet, qu'embellit la nature", composé à Nicolet, par Pierre Laviolette, en 1821, et arrangement sur un thème de Mozart, en 1866, par E.-O. Hardy-Chatillon. Les solistes furent M. l'abbé Adélard Vanasse et M. Conrad Fouquette.

S'approchant du micro, M. le chanoine Emile Lauzières, président de la section nicolétaine de l'Amicale des Anciens élèves du séminaire de Nicolet, adressa un message de bienvenue à Son Exc. Mgr Albini Lafortune, évêque de Nicolet, au chanoine R. Charland, supérieur du séminaire, aux représentants des sections de l'Amicale de Montréal et de Québec, ainsi qu'à tous les Amicalistes qui ont bien voulu répondre à l'invitation du comité d'organisation et honorent de leur présence csette soirée d'agapes fraternelles.

Au nom des anciens élèves, M. l'abbé Ant. Parenteau, secrétaire de la section nicolétaine de l'Amicale du Séminaire, remercia M. le chanoine Lauzières, puis donna le résultat de l'élection des nouveaux officiers pour la section de Nicolet.

M. le chanoine Emile Lauzière ayant émis le désir d'abandonner la présidence de la section de Nicolet fut promu membre honoraire du sénat de l'Amicale des Anciens élèves de la section nicolétaine. Ont aussi été élus: Président actif, l'hon. juge Aimé Chassé, de Pierreville, 1er Vice-président, M. le chanoine Paul Mayrand, cur de St-Frédéric de Drummondville, 2e Vice-président, Mtre Arthur Béliveau, avocat, des Trois-Rivières, Directeurs: le Rev. Père Jacques DeCharette, P. M. E. Missionnaire, de Cuba, l'abbé Cyrille Morvant, curé de St-Michel d'Yamaska, Mtre John Walsh, avocat, d'Arthabaska, M. Geo.-Henri St-Cyr, cultivateur, de Nicolet-Sud, Dr Maurice Rouleau, médecin, de St-Grégoire de Nicolet, M. Maurice Lafontaine, dentiste, de Drummondville, M. Jos Houle, notaire, d'Arthabaska, M. Conrad Fouquette, professeur à l'école Normale de St-Léonard d'Aston, et M. l'abbé J. Bte Mathieu, vicaire à la cathédrale de Nicolet. MM. les abbés Vigor Lefebvre, procureur du Séminaire et Antonio Parenteau, du Séminaire ont été réélus trésorier et secrtaire de l'Amicale section de Nicolet.

Aux acclamations de toute l'assistance le nouveau président l'hon. juge Aimé Chassé fut invité à occuper de suite le fauteuil présidentiel.

S'approchant du micro le nouveau président remercia les Anciens élèves de l'honneur de l'avoir choisi comme leur président. Il accepte avec joie cet honneur et dit tout son attachement à son Alma Mater le vieux Séminaire de Nicolet. Il félicite ses compagnons du conseil des Anciens et déclare être assuré de leur collaboration pour l'avancement de l'Amicale de l'Alma Mater. Rappelant la mémoire de son prédécesseur M. le chanoine Em. Lauzières il lui rend hommage pour tout le dévouement qu'il a déployé pour l'Amicale du Séminaire de Nicolet pendant tout le cours de son mandat comme président de cette Amicale. Il assure tous les Anciens de Nicolet qu'il se dévouera lui-même pour la cause de l'Amicale. Il remercie toute l'assistance. Invité au micro Me Raymond Beaudet avocat, d'Arthabaska, rappelle différentes péripéties de sa jeunesse étudiante au séminaire de Nicolet. Il se dit toujours heureux de revenir dans les murs de son Alma Mater.

Me Marcel Trahan, avocat, secrétaire de l'Amicale des Anciens du Séminaire de Nicolet, section de Montréal, dit que l'Amicale des Anciens élèves du Séminaire de Nicolet, section de Montréal, célébrera, cette année le cinquième anniversaire de sa fondation. La date en sera bientôt fixée, et il invite la section de Nicolet à se joindre à elle pour le succès de cet anniversaire. Il suggère particulièrement que les autorités du Séminaire délèguent un certain groupe de finissants de l'année qui prendront contact avec les Anciens ce qui leur permettrait d'acquérir de l'expérience pour maintenir en permanence cette belle légende de l'association des Amicalistes des Anciens élèves du Séminaire de Nicolet.

En conformité avec l'idée émise par M. l'abbé Arthur Girard, lors de la réunion de 1944, à savoir qu'à chacune des réunions annuelles de l'Amicale un conférencier rappelle la mémoire d'une figure disparue parmi les Anciens ou d'un événement glorieux à l'honneur de ce séminaire, M. l'abbé Ant. Parenteau, secrétaire de la section nicolétaine, dit qu'il y a plusieurs figures disparues et un grand nombre d'événements à l'honneur du Séminaire de Nicolet. Il serait trop long de faire la nomenclature. Cependant parmi les figures disparues, laissez-moi citer, dit l'abbé Parenteau, le nom de Mgr Antonio Camirand, P.D.V.G., du diocèse de Nicolet, décédé le printemps dernier. Tous les Anciens ici présents ont connu le dévouement de cet ancien professeur du séminaire particulièrement pour la cause des vocations religieuses. Tous regrettent sa disparition et lui rendent hommage.

Tant qu'aux événements à l'honneur du séminaire de Nicolet rappelons l'élévation de Son Exc. Mgr Georges Courchesne, comme premier archevêque du nouvel archidiocèse de Rimouski fondé récemment par le Saint-Siège. Son Exc. Mgr Courchesne qui fut pendant de longue années professeur au Séminaire de Nicolet a droit aux plus grandes félicitations de tous les Anciens élèves de ce Séminaire pour la haute dignité que vient de lui conférer le Saint-Siège.

La soirée se termina par du chant dont le soliste fut M. l'abbé Ad. Vanasse qui fut rappelé sur la scène.

Après que les élèves actuels se furent retirés de la salle, des conversations intimes se continuèrent entre groupes de confrères, parmi les Anciens élèves.

Tous se sont séparés chacun emportant avec lui un souvenir inoubliable de ces quelques heures passées dans une véritable fraternité.

Près de 2,000 bicyclettes au Cap cette année

Cap-de-la-Madeleine, 17 (D.N.C.) — Le nombre de bicyclettes va sans cesse en augmentant en notre ville et cette année l'on a vendu à date 1,913 licences aux propriétaires de bécanes.

L'augmentation est de 113 sur l'an dernier, alors que la dernière licence vendue portait le numéro 1800.

En notre ville le prix d'une licence de bicyclette est de 50 sous par année. La licence est obligatoire puisqu'elle est imposée et perçue en vertu d'un règlement municipal. Le détenteur jouit cependant d'une certaine protection puisque sa bécane est enregistrée au poste de police et cet enregistrement est fort utile en cas de vol. Les statistiques révèlent que pas moins des deux tiers des bécanes volées sont retrouvées et que dans la plupart des cas c'est grâce au service d'enregistrement.

Une licence est imposée sur les bicyclettes depuis 1937. La première année on a vendu 634 licences. En 1946, soit exactement 10 ans après l'adoption du règlement, le nombre a triplé.

Voici le nombre de licences vendues pour chaque année.

1937: 634, 1938: 831, 1939: 966, 1940: 996, 1941: 1200, 1942: 1408, 1943: 1567, 1944: 1661, 1945: 1800, 1946: 1913.

Le recorder fixe une convention de mari et femme

Le recorder de la cité, Me Léon Girard, c.r., et Me Raoul Provencher c.r., auront réussi ce qu'on a convenu d'appeler "un miracle", si la "convention" qu'ils ont intervenue entre les "chefs" d'une famille de huit enfants, de notre ville réussit à les éloigner à jamais de la Cour du recorder trifluvien. C'est du moins l'avis qu'ont exprimé plusieurs habitués de la Cour qui devraient "s'y connaître en la matière".

Cette "convention" est le fruit d'une plainte portée, mardi dernier en cour du recorder, par une mère de famille qui accusait son époux de refus de pourvoir aux besoins de ses huit enfants et d'elle-même. Il faut dire que ce n'était pas la première fois que ce pauvre type avait des démêlés avec la justice sous la même accusation. Et avant de loger sa plainte, "Sa douce moitié" avait "raconté ses troubles" aux autorités ecclésiastique.

Lors de sa dernière comparution l'accusé d'hier avait été condamné par Me Maurice Laurin, c.r., recorder suppléant à payer une amende hebdomadaire de $20.00 à son épouse, y compris le paiement des primes d'assurance. Depuis lors l'époux avait toujours payé à son épouse la somme de $18.75, se réservant $1.25 pour payer lui-même les primes d'assurance.

Voici 15 jours le mari se montra plus généreux et donna $30.00 à son épouse, à cause de ce fait, samedi dernier, il ne lui donna que huit dollars, c'est ce qui mit le "feu aux poudres" et fut le point de départ d'une "délégation de protestation" auprès de l'autorité religieuses, délégation qui est venue aboutir devant le recorder. La plaignante accusait son mari d'avoir refusé de lui acheter la nourriture nécessaire à sa propre subsistance et à celle de ses enfants, d'avoir lui-même déjeuné avec du "gruau dans l'eau" pour n'avoir pas à acheter de beurre, ajoutant qu'après szon départ elle dût emprunter un morceau chez une voisine compatissante afin de faire manger ses enfants avant de les envoyer à l'école, et patati et patata. Elle en a tellement raconté qu'il serait trop long de tout énumérer.

Le défendeur pour sa part, prétendit qu'avec $18.75 par semaine, et $41. par mois d'allocations familiales, son épouse devait en avoir suffisamment pour voir à son soutien et à celui des enfants. Il ajouta qu'elle ne lui servait sur la table que "du pain et de la tête en fromage", et un "petit bouilli" pour le dimanche, ce qui ne devait certes pas coûter dix-huit piastres. Il poursuivit en disant que si elle achetait quelque chose d'autre, des pommes par exemple, ou du lait, elle le cachait pour ne pas qu'il en mange. Enfin, comme son épouse d'ailleurs, il dit qu'il était bien intentionné ,mais que c'était de la part de sa femme qu'il y avait désaccord.

On a donc convenu que "le mari versera régulièrement à son épouse la somme de $20.00 par semaine pour la nourriture de la famille, et qu'il paiera les assurances et autres déboursés nécessaires avec la balance. De son côté, Mme emploiera les allocations familiales par l'habillement de ses enfants et leur instruction. Elle s'engage de plus à faire son possible pour acheter ses propres vêtements avec l'allocation de $20.00 convenue ci-dessus."

Et Mme a quitté la cour du recorder en compagnie de son avocat, après s'être désistée sans frais de sa plainte avec un certain point de satisfaction, tandis que lui s'est assis quelques minutes, le temps de se faire une "rouleuse" en disant: "Faire son possible...! à n'a pu d'possible. Dans deux mois ça va être à r'commencer...

Espérons qu'il a tort!

Trois matelots qui avaient été arrêtés sur la rue Notre-Dame pour avoir renversé des vidanges ont été condamnés chacun à une amende de $5.00, les frais de la cause, ou cinq jours de prison.

Le cheval était malade et vicieux déclare le juge

Dans un jugement rendu hier, l'honorable H. A. Fortier, juge de la Cour Supérieure accueille une demande en résiliation de vente présentée par le Dr Joseph Douville de St-Stanislas, et condamne le défendeur M. Philippe Guilbeault, de Ste-Anne de la Pérade à payer une somme de $268.00 au demandeur pour une demande principale de même qu'une demande incidente greffée à la première.

Il s'agit de la vente par Guilbeault intervenue le 5 février dernier d'un cheval qu'il avait garanti sous tous rapports et qui peu de jours après se serait avéré malade et vicieux. Le Dr Douville qui avait besoin de ce moyen de locomotion pour pratiquer sa profession dans la région qu'il habite avait insisté pour avoir un cheval propre à cet usage. Il avait payé la bête $200.00 et réclamait cette somme ainsi que certains autres montants d'argent pour compenser des déboursés faits pendant la maladie du cheval ou occasionnés par les dommages qu'il a causés en ruant.

Le juge déclare que le demandeur était bien fondé à se pourvoir en justice et ce, pendant la prolongation de la maladie du cheval.

Il déclare en outre qu'il est en preuve que ce ne fut que le que le 16 mars que le cheval en question put être attelé et que le 16 et le 17 mars, il s'est montré vicieux, dangereux et absolument impropre à l'usage pour lequel il avait été acheté et en particulier qu'il a rué et a brisé son attelage et sa voiture.

Me Léon Lamothe, de Shawinigan occupait pour le demandeur en cette cause.

Pose d'une conduite d'acqueduc

Par une résolution de MM. les échevins Emmett Boland et Amédée DesRuisseaux, le conseil de ville a autorisé l'installation d'une conduite d'aqueduc sur trois cents pieds de longueur, sur la rue transversale qui relie la rue Des Pins et la rue De La Paix. Il s'agit d'une dépense de $1200. qui sera payée à même la réserve budgétaire, vu que rien n'a été prévu pour ces travaux dans les crédits annuels. Le conseil a pris cette décision sur la recommandation du gérant municipale et de l'ingénieur de la cité.

MM. les échevins DesRuisseaux et Boland ont fait adopter une résolution pour ratifier les bordereaux de comptes payés durant le mois d'août. Il s'agit d'un montant de $388,683.33.

MM. les échevins J.-Arthur Guimont et J.-Albert Durand ont fait accepter une résolution autorisant le maire à signer un contrat pour la vente de 12 lots au Syndicat Coopération d'habitation Ste-Marguerite, pour le prix total de $120, soit $10. chacun. Il s'agit de lots situés de chaque côté de la rue LaVérendrye, de l'autre côté du tunnel portant ce nom. Ces lots sont vendus suivant le règlement avec l'obligation de construire.

Un terrain a été vendu à MM. Pierre et Rosaire Pauzé, à la nouvelle subdivision de la Pierre (Notre-Dame de la Paix) pour le prix de $50. comptant. Un autre lot dans la même partie de la ville a été vendu à M. Jean-Louis Dallaire, pour le prix de $50. dont $10. payables comptant et la balance en huit versements de $5. MM. les échevins Polliquin et Rocheleau ont présenté ces résolutions.

Fête aux huitres des Chevaliers de Nicolet

Nicolet, DNC— Samedi, le 19 octobre courant, à 8 heures du soir, aura lieu en la salle des Chevaliers de Colomb, de cette ville, la fête annuelle dite des huitres. Cette fête aura, cette année double importance, car elle est organisée conjointement avec la Chambre de Commerce des Jeunes et la Chorale de la cathédrale, de cette ville. Le programme de cette fête est très intéressant et promet de donner satisfaction à tous ceux qui y prendront part. Toute la population non seulement de Nicolet mais aussi de toutes les paroisses environnantes est cordialement invitée à s'unir aux Chevaliers de Colomb, à la Chambre de Commerce des Jeunes et à la Chorale de la cathédrale pour venir assister au banquet des huitres du 19 octobre courant à la salle des Chevaliers de Colomb de Nicolet, qui sera sous la présidence du Grand Chevalier de ce Conseil, Mtre Paul-A. Trahan.

Honneur au mérite

Saint-François-du-Lac, 17 (D.N.C.) — Mlle Françoise Allard, qui enseignait l'an dernier à l'école no 8 de Saint-François-du-Lac vien de recevoir du département de l'instruction publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Elzéar Parent, une gratification de $20. pour succès dans l'enseignement.

Honneur au mérite

Saint-Prosper, 17 (D.N.C.) — Le département de l'instruction publique, par l'entremise de M. l'inspecteur A. Alain, vient de décerner à la R. S. René-Goupil, des Filles de Jésus, une gratification de $20.00 pour succès dans l'enseignement.

Sincères félicitations.

Activités de l'Unité Sanitaire durant septembre

On a signalé au cours du mois de septembre 24 cas de maladies contagieuses en notre ville dont 15, non-déclarés furent dépistés par les médecins. Ces chiffres apparaissent au rapport mensuel de l'Unité Sanitaire des Trois-Rivière rendu public hier par le docteur F.-A. Lévesque, directeur de cet organisme.

Durant le mois dernier, au cours de 19 cliniques antituberculeuses on a procédé à l'examen de 474 personnes au nombre desquelles on a découvert 17 cas positifs nouveaux et revu 114 cas positifs anciens.

Voici le rapport détaillé du Dr Lévesque:

Education Publique:	
Imprimés distribués	921
Communiqués aux journaux	1
Familles visitées par les visiteuses d'hygiènes	498
Maladies Contagieuses:	
Cas déclarés	9
Cas non-déclarés mais dépistés	15
Maisons visitées	21
Maisons affichées	1
Contacts et cas suspects examinés	22
Ecoles visitées	19
Enfants exclus des écoles	1
Enquêtes épidémio. (fiches UC. 24B)	25
Maladies Vénériennes:	
Enquêtes	37
Tuberculose:	
Cliniques	19
Personnes examinées (anciens)	474 114
Cas positif (nouveaux)	17
Visites à domicile	211
Produits Biologiques distribués aux Médecins:	
Sérums (antidiphtérique)	86,000
Vaccin antivariolique (pointes)	130
Nitrate d'argent (ampoules)	15
B. C. G. (traitement)	4
Vaccination et Immunisations complétées:	
Immunisation (diphtérie) (immunisation compl.	48
Immunisation (diphtérie) (immunisation rappel	23
Immunisation (coqueluche) (immunisation compl.	48
Immunisation (coqueluche) Immunisation rappel	17
Hygiène Maternelle:	
Démonstration à domicile	37
Visites pré-natales	100
Hygiène de la Première Enfance:	
Cliniques de puériculture	22
Nourrissons examinés (0 à 1 an)	838
Enfants pré-scolaires examinés (1 à 8 ans)	422
Nourrissons visités à domicile	380
Enfants pré-scolaires visités à domicile	522
Salubrité Publique:	
Boulangeries	50
Boucheries	78
Marchés publics	62
Aliments confisqués	319
Laiteries publiques	12
Vacherie et laiterie du producteur	37
Aqueducs	3
Puits	3
Egoûts	2
Cimetière	1
Nuisances	93
Autres inspections	123
Laboratoire:	
Prélèvement d'eau	68
De lait	42
Tuberculose	52

OLIVES MARQUE CLUB HOUSE

Des Olives de Qualité ...la fleur de la récolte de l'Espagne ensoleillée — manipulées avec un soin expert pour en conserver toute la saveur.

Ordinaires ou Farcies au Piment

Fondée en 1883

1-46F

PURE FOOD PRODUCTS by GORMAN EECKERT & CO. LIMITED LONDON ONTARIO

NOUVELLES D'EMPLOI

Le Service national de Placement présente un tableau partiel des occasions d'embauchage que son bureau local met à votre disposition.

HOMMES

Demandés à Trois-Rivières	Demandés à l'extérieur
Asurance-vendeurs (Commission)	Barbier
Commissionnaires et livreurs	Bûcherons
Ebénistes (Cabinet Makers)	Chauffeur de bouilloir (2ième cl.)
Ferblantiers	Forgeron ferrant
Forgeron sur fer ornemental	Loom Fixer (Textile)
Gérant d'Assurance (Expérience)	Millwright Classe "A"
Menuisier (Carte comp.)	Millwright (Classe "C")
Menuisier d'établi	Mouleurs (Sur le banc)
Plombiers (Carte comp.)	Tailleurs de fourrure (Exp.)
	Demandes spéciales
	Demandes spéciales
	Journaliers pour National Lead Co., à Tahawus, N.Y.

COMMIS DE BUREAU (Jr)

Une belle opportunité vous est offerte dans nos banques ! ! ! Vous acquerrerez une expérience des plus pratiques dans le domaine des affaires.

Inscrivez-vous immédiatement en prévision des demandes qui seront nombreuses dans quelques temps.

FEMMES

Demandées à Trois-Rivières	
Aides générales Hôtel	Servantes
Apprentis Textiles	Vendeuse (Chaussures)
Apprenties - Couture	Vendeuse expérimentée (Confection)
Coiffeuse (Expérimentée)	**Demandées ailleurs:**
Couturière (en fourrure)	Aides - hôtel
Cuisinière	Filles de table
Filles de Table	Opératrice - couture
Filles de Chambre	Opératrice - fourrure
Laveuse de Vaisselle	Opératrice - chaussure
Opératrice (Machine à coudre)	Servantes
	Sténographes

Ayez recours sans scrupules à votre bureau local du Service national de Placement. Il est là pour répondre à vos besoins et à ceux de votre collectivité.

MINISTÈRE FÉDÉRAL DU TRAVAIL

Humphrey Mitchell, MINISTRE DU TRAVAIL — A. MacNamara, SOUS-MINISTRE

Saveur Délicieuse!

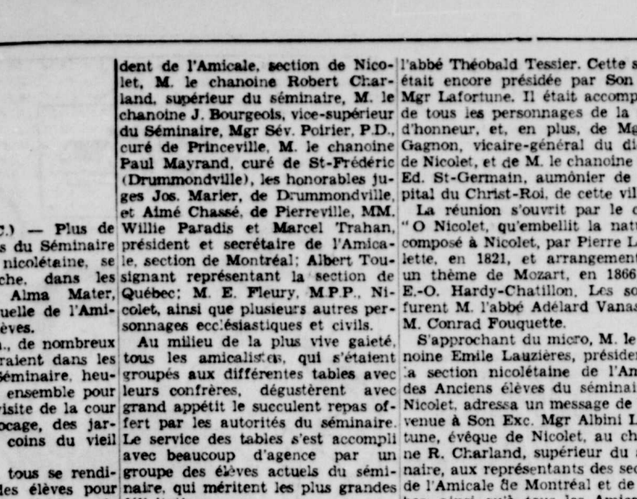

Scellé à vide – Toujours frais!

Avez-vous le Courage de bien Paraître et d'être Aimée?

VOYEZ COMME VOTRE VISAGE S'EMBELLIT EN UN INSTANT—

sous l'effet de cette merveilleuse poudre à teinte nouvelle!

VOULEZ-VOUS avoir une beauté de rêve? Paraître séduisante et juste un peu hardie... comme si vous disiez à tout le monde: "Voyez! Je suis prête à recevoir vos hommages!"

Eh bien! tout cela est facile! *Il suffit de changer votre nuance de poudre!*

Le "bridal pink" Lady Esther donne à votre apparence un aspect tout *nouveau*. Un délicieux petit air "invitant" si jeune et si féminin — et si captivant.

Essayez le "Bridal pink" pour la première fois *sur une seule joue*. Comparez-le avec toute autre nuance que vous ayez jamais essayée. Voyez la claire et fraiche apparence qu'elle donne à votre teint! L'air doux et chaud — comme l'incarnat de la joue d'une jeune mariée.

Faites venir votre échantillon GRATUIT de "Bridal Pink" Lady Esther

Permettez-moi de vous envoyer une petite échantillon de "Bridal pink". *Essayez-la!* Voyez comme elle avive votre visage d'une chaleur nouvelle, d'un charme nouveau! J'y ajouterai les 4 autres nuances les plus populaires de poudre faciale Lady Esther. C'est un plaisir de les essayer toutes!

POUDRE FACIALE *Lady Esther*

BON à poster — AUJOURD'HUI — pour avoir échantillon

LADY ESTHER LTD., DEPT. E124,
1391 YONGE ST., TORONTO 5, ONTARIO.

Veuillez m'envoyer votre échantillon contenant le "Bridal Pink" et les 4 autres nuances les plus populaires de Poudre Faciale Lady Esther.

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE ..... Province .....

12

Les familles Bellemare et Girardeau *ont la douleur de vous faire part du décès de*

MARGUERITE BELLEMARE

épouse de Rodolphe Girardeau

survenu le 16 octobre 1946 à l'âge de 37 ans

Vous êtes respectueusement invités à assister au service funèbre qui sera célébré à 10.15 heures en l'église Notre-Dame le samedi 19 octobre 1946.

Le convoi quittera les salons mortuaire 460 rue Des Forges à 9.45 heures pour se rendre à l'église et de là au lieu de la sépulture.

Trois-Rivières, 17 octobre 1946

AIRA

Toronto et Détroit ont annulé 3-3

Détroit, 17. (P.A.) — Les Red Wings de Détroit et les Maple Leafs de Toronto ont bataillé hier soir pour annuler au compte de 3 à 3 devant 12,756 spectateurs et ce n'est qu'à 11 secondes avant la fin des hostilités que Sid Abel sauva le Détroit de la défaite en déjouant Turk Broda sur un lancer de 20 pieds pour égaliser les chances.

Ce but arriva après que les Wings eurent remplacé leur gardien de buts Harry Lumley par un joueur d'avant pour le dernier hors-jeu.

La joute fut rapide et rude car 12 punitions furent décernées dont une majeure à Adam Brown pour s'être battu. Les scoreurs du Toronto furent le vétéran Bob Goldham, la recrue défense Garth Boesch et Hary Watson, obtenu du Détroit en échange de Billy Taylor. Adam Brown, la recrue Gordon Howe et Sid Abel ont compté les buts des ed Wings.

Sommaire:—

Première période

Point: Aucun.

Punitions:: Ezinicki (2), Howe Jackson.

Deuxième période

1—Détroit: Brown (Abel) 7.02
2—Toronto: Goldham (Ezinicki, Watson) .. .. .. 12.5[illegible]
3—Détroit: Howe (Brown, Abel) 13.39
4—Toronto: Watson (Apps) 19.01

Punitions: Meeker (2), Ezinicki Howe.

Troisième période

5—Toronto: Boesch (Kennedy) 16.17
6—Détroit: Abel (Simpson) 19.49

Punitions: Thompson, Mortson Brown (majeure), Lynn.

Jacques Blouin du Poissant Ltée

Une erreur s'est glissée hier dans la biographie du club Poissant. Nous avons omis le nom de Jacques "Tomate" Blouin comme gérant. Il s'est dévoué toute l'année sans compter pour le club et il a été l'un des artisans de la victoire de son club. Prière d'en prendre note S.V.P.

RUGBY

Le club De La Salle sénior tiendra une importante pratique ce soir à 7 hres au parc Saint-Philippe, et tous les joueurs de l'équipe sont priés de se rendre sans faute à l'Académie pour 6.45 hres précises.

Le frère Maurèle, directeur de l'Académie et l'âme dirigeante des collégiens nous annonce qu'il aura deux nouveaux joueurs qui renforcieront le "bucking line" ou la ligne d'attaque du De La Salle.

Le De La Salle se prépare activement pour sa rencontre de dimanche prochain à Québec contre les fameux Irlandais qui ont gagné ici dimanche dernier par 12 à 0 contre le club de Jack Jones.

Mike Gonzalez quitte e baseball organisé

St-Louis, 17 (P.A.) — La voix familière de leur entraineur de 3e but manquera aux Cardinaux de St-Louis l'an prochain.

Sam Breadon, propriétaire des Cards annonce que Mike Gonzalez, l'entraineur cubain des Cardinaux depuis 1934, a reçu son congé sans condition hier.

Le populaire Gonzalez, celui qui partit "Good field, not hit.", a demandé à Breadon et au gérant Eddie Dyer d'être libéré afin de continuer à gérer les Reds de Havane de la ligue d'hiver de Cuba.

Ottawa triomphe des Volants de Hull 4-3

Ottawa, 16 (P.C.) — Les Sénateurs d'Ottawa ont triomphé des Volants de Hull par 4 à 3 dans la première joute d'exhibition d'une série de deux parties entre ces deux équipes du Groupe Senior.

Un total de 18 punitions furent distribuées par les arbitres dont 11 au Ottawa et 7 au Volants.

Bobby Bauer nommé capitaine du Boston

Hershey, 17 (PA) — Robert T (Bobby) Bauer, allier droit des Bruins durant 9 saisons, vient d'être nommé capitaine du Boston de la Ligue Nationale pour 1946-47.

Jack Crawford et Murray Henderson ont été choisis ses lieutenants de la victoire de son club. Bauer, qui vient de Waterloo, Ont., succède à Crawford comme meneur des Bruins sur la glace.

Sommaire composé des 7 parties

BOSTON (L.A.)

	P.	Ab	P.	Cs	2b	3b	C.	PP.	BB.	SO.	Pc	R.	A.	E.	Moy.
xxxx McBride, c.d.	5	12	0	2	0	0	0	1	0	1	.167	4	0	1	.800
Moses, c.d.	4	12	1	5	0	0	0	0	1	2	.417	5	0	0	1.000
Pesky, a.c.	7	30	2	7	0	0	0	0	1	3	.233	13	16	4	.879
DiMaggio, c.c.	7	27	2	7	3	0	0	3	2	3	.259	19	3	0	1.000
Williams, c.g.	7	25	2	5	0	0	0	1	5	5	.200	16	2	0	1.000
York, 1er b.	7	23	6	6	1	1	2	5	6	4	.261	59	4	1	.984
Doerr, 2e b	6	22	1	9	1	0	1	3	2	2	.409	18	31	0	1.000
Higgins, 3e b	7	24	1	5	1	0	0	2	2	0	.208	6	6	2	.857
xxxxx Russell 3e b	2	2	1	2	0	0	0	0	0	0	1.000	0	0	0	.000
H. Wagner, rec.	5	13	0	0	0	0	0	0	0	1	.000	20	2	0	1.000
Partee, rec.	5	10	1	1	0	0	0	1	1	2	.000	14	1	0	1.000
Hughson, lanc.	3	3	0	1	0	0	0	0	1	0	.333	0	1	1	.500
Bagby, lanc.	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	1	0	1.000
Harris, lanc.	2	3	0	1	0	0	0	0	0	1	.333	0	2	0	1.000
Zuber, lanc.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	0	0	.000
Ferris, lanc.	2	6	0	0	0	0	0	0	0	1	.000	0	3	0	1.000
Brown, lanc.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	0	0	.000
Johnson, lanc.	3	1	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	1	0	0	1.000
Ryba, lanc.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	0	1	.000
Dobson, lanc.	3	3	0	0	0	0	0	0	0	2	.000	0	2	0	1.000
Dreisewerd, lanc.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	0	0	.000
Klinger, lanc.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	1	0	0	1.000
x Gutteridge, 2e b	2	5	1	2	0	0	0	1	0	0	.400	0	2	0	1.000
xx Culberson, c.d.	5	9	1	2	0	0	1	1	1	2	.222	7	0	0	1.000
xxx Metkovich	2	2	1	1	1	0	0	0	0	0	.500	0	0	0	.000
xxxxxx Campbell	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	0	0	.000
Totaux:		233	20	56	7	1	4	18	22	28	.240	183	76	10	.963

x — Court pour Higgins à la 9ème manche, 1ière partie.
xx—Frappe pour Harris à la 8ième manche, 2ième partie; et pour Dreisewerd, à la 9ième manche, 4ième partie.
xxx—Frappe pour Bagby, à la 5ième manche, 4ième partie.
xxxx—Frappe pour Hughson, à la 8ième manche, 6ième partie; et pour Johnson, à la 9ième manche de la 7ième partie.
xxxxx—Frappe pour H. Wagner, à la 8ième manche, 7ième partie.
xxxxxx—Court pour York, à la 9ième manche, 7ième partie.

ST-LOUIS (L.N.)

Schoendienst, 2-b	7	30	3	7	1	0	0	1	0	2	.233	17	21	1	.9"4
Moore, c.d.	7	27	1	4	0	0	0	2	2	6	.148	17	1	0	1.000
Musial, 1-b	7	27	3	6	4	1	0	4	4	2	.222	60	20	1	1.000
Slaughter, c.d.	7	25	5	8	1	1	1	2	4	3	.320	20	1	0	1.000
Kurowski, 3-b.	7	27	5	8	3	0	0	2	0	3	.296	18	9	1	.957
Garagiola, rec.	5	19	2	6	2	0	0	4	0	3	.326	22	2	0	1.000
Rice, rec.	3	6	2	3	1	0	0	0	2	0	.500	9	1	0	1.000
Walker, c.g.-c.d.	7	17	3	7	2	0	0	6	4	2	.412	14	0	0	1.000
Marion, a.c.	7	24	0	6	2	0	0	4	1	1	.250	12	22	2	.944
Dusak, c.g.	4	4	1	1	1	0	0	0	2	2	.250	1	1	0	1.000
Pollet, lanc.	2	4	2	0	0	0	0	0	0	1	.000	0	0	0	.000
Brecheen, lanc.	3	8	0	1	0	0	0	1	0	1	.125	0	2	0	1.000
Dickson, lanc.	2	5	1	2	2	0	0	1	0	1	.400	0	3	0	1.000
Munger, lanc.	1	4	0	1	0	0	0	0	0	2	.250	1	0	0	1.000
Breazley, lanc.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	1	0	1.000
Wilks, lanc.	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	1	0	1.000
Brazle, lanc.	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	1	0	1.000
z-Sisler	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	.000	0	0	0	.000
zz-Jones	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	.000	0	0	0	.000
Totaux:		232	28	60	19	2	1	27	19	30	.259	186	68	4	.984

z-frappe pour Dusak à la 8e manche de la deuxième partie; et pour Dickson à la 8e manche de la troisième partie.
zz-frappe pour Brazle à la 2e manche de la cinquième joute.

SOMMAIRE DES LANCEURS

BOSTON (Ligue Américaine)

Ferris	2	1	13	1/3	13	3	3	2	4	0	1.000	2.03
Johnson	3	0	3	1/3	1	1	1	2	2	0	1.000	2.70
Dobson	3	1	12	2/3	4	3	0	3	10	0	1.000	0.00
Hughson	3	0	14	1/3	14	8	5	3	8	0	.000	3.14
Klinger	1	0		2/3	2	1	1	1	0	0	.000	13.50
Harris	2	0	9	2/3	11	6	4	4	5	0	.000	3.72
Bagby	1	0	3		6	1	1	1	1	0	.000	3.00
Zuber	1	0	2		3	1	1	1	1	0	.000	4.50
Brown	1	0	1		4	3	3	1	0	0	.000	27.00
Ryba	1	0		2/3	2	1	0	1	0	0	.000	0.00
Dreisewerd	1	0		2/3	2	1	0	1	0	0	.000	0.00

ST-LOUIS (Ligue Nationale)

Brecheen	3	2	20		14	1	1	5	11	0	1.000	0.45
Munger	1	1	9		9	3	1	3	2	0	1.000	1.00
Pollet	2	1	10	1/3	12	4	4	4	3	0	.000	3.48
Dickson	2	0	14		11	6	6	4	7	0	.000	3.50
Brazle	1	0	6	2/3	7	5	4	6	4	0	.000	5.40
Wilks	1	0	1		2	1	0	0	0	0	.000	0.00
Breazley	1	0	1		1	0	0	0	1	0	.000	0.00

SCORE PAR MANCHE

BOSTON (Ligue Américaine)	520	101	451	1—20
St-Louis (Ligue Nationale)	057	051	136	0—28

Points mérités: Boston (LA) 16; St-Louis (LN) 19. Sacrifices: Marion 3, Moore 2, Munger, Walker, Schoendienst, H. Wagner, Dobson, DiMaggio. Doubles-Jeux: Marion et Musial; DiMaggio et Pesky; Pesky, Doerr et York; Slaughter et Garagliola; Doeer, Pesky et York; Schoendienst et Musial; Pesky et Doerr; Partee et Pesky; Marion, Schoendienst et Musial; Kurowski, Schoendienst et Musial 2; Brecheen, Schoendienst, Marion et Musial. Buts volés: Schoendienst, Musial, Slaughter, Culberson, Pesky. Frappé par lanceur: Pollet (York), par Hughson (Kurowski), par Dobson (Slaughter). Balles passées: Garagiola. Laissés sur les buts: (LA) 53; St-Louis (LN) 50. Temps des parties: 2.39; 1.56; 1.54; 2.31; 2.23, 1.56, 2.17. Arbitres: Ballafant (LN); Hubbard (LA); Barlick (LN); Berry (LA). Assistance: 1ère partie 36,218, 2e 35,815, 3e 34,500, 4e 36,645, 5e 35,982, 6e 35,768, 7e 36,1543. Recettes: 1ère partie $156,646, 2e $155,372; 3e $140,451; 4e $143,886; 5e $144,897, 6e $155,269; 7e $156,379.

QUILLES

Voici la cédule complète de la ligue Commerciale de petites quilles, classe "B" dont les parties sont jouées à la Salle Notre-Dame.

7.30 hres
15 octobre 1946
J.A. Proulx Bijoutier vs Lessard-Neilson Ltd 1-2
Garage Quessy vs St-Regis P.B. 3-4
9.00 hres
Shawinigan W-P vs Garage Chevrolet 1-2
Girard-Godin vs L.C. Store Carignan 3-4
22 octobre
7.30 hres
Shawinigan W.-P. vs Girard-Godin Ltée 1-2
Gar. Chevrolet vs L.C. Store 3-4
9.00 hres
Gar. Quessy vs Lessard-Neilson 1-2
St-Regis P.B. vs J.A. Proulx 3-4
29 octobre
7.30 hres
J.A. Proulx vs L.C. Store 1-2
Shawinigan vs Gar. Quessy 3-4
9.00 hres
Gar. Chevrolet vs St-Regis P.B. 1-2
Lessard-Neilson vs Girard-Godin 3-4
5 novembre
7.30 hres
Girard-Godin vs Gar. Chevrolet 1-2
St-Regis P.B. vs Lessard-Neilson 3-4
9.00 hres
J.A. Proulx vs Gar. Quessy 1-2
L.C. Store vs Shawinigan W.P. 3-4
12 novembre
7.30 hres
Gar. Quessy vs L.C. Store 1-2
Shawinigan W.P. vs J.A. Proulx 3-4
9.00 hres
St-Regis P.B. vs Girard-Godin 1-2
Chevrolet vs Lessard-Neilson 3-4
19 novembre
7.30 hres
St-Regis P.B. vs Shawinigan 1-2
L.C. Store vs Lessard-Neilson 3-4
9.00 hres
J.A. Proulx vs Gar. Chevrolet 1-2
Girard-Godin vs Gar. Quessy 3-4
26 novembre
7.30 hres
Gar. Chevrolet vs Gar. Quessy 1-2
J. A. Proulx vs Girard-Godin 3-4
9.00 hres
Shawinigan vs Lessard-Neilson 1-2
St-Regis P.B. vs L.C. Store 3-4
3 décembre
7.30 hres
L.C. Store vs Girard-Godin 1-2
Gar. Chevrolet vs Shawinigan 3-4
9.00 hres
St-Regis P.B. vs Gar. Quessy 1-2
Lessard-Neilson vs J.A. Proulx 3-4
10 décembre
7.30 hres
J.A. Proulx vs St-Regis P.B. 1-2
Lessard-Neilson vs Gar. Quessy 3-4
9.00 hres
Girard-Godin vs Shawinigan 1-2
L.C. Store vs Gar. Chevrolet 3-4
17 décembre
7.30 hres
Girard-Godin vs Lessard-Neilson 1-2
St-Regis P.B. vs Gar. Chevrolet 3-4
9.00 hres
Gar. Quessy vs Shawinigan W.P. 1-2
L.C. Store vs J.A. Proulx 3-4

Bonne et Heureuse Année

BELLEVUE

Le tournoi féminin pour le championnat de tennis sur table du club Bellevue et le trophée J.R. Lamarre a débuté en beauté hier soir.

En effet pas une seule rencontre n'a été perdue par défaut c'est tout à l'honneur de ces dames et demoiselles qui ont encore une fois faire preuve d'un bel esprit sportif. Les huit participantes qui restent en liste se rencontreront ce soir dans des matches qui devraient être des plus contestés.

Programme de ce soir

7.30 heures:
Denise Lamarre vs Raymonde Thibeault.
Gisèle Dick vs Madeleine Bexendale.
8 heures
Denise Badeaux vs Suzanne Richer.
Jeannine Lafontaine vs Mme J. Gilbert.

14 janvier 1947
7.30 hres
Shawinigan W.P. vs L.C. Store 1-2
Gar. Quessy vs J.A. Proulx 3-4
Lessard-Neilson vs St-Regis P.B. 5-6
Gar. Chevrolet vs Girard-Godin 7-8
21 janvier
Lessard-Neilson vs Chevrolet 1-2
Girard-Godin vs St-Regis P.B. 3-4
Shawinigan W.P. vs J.A. Proulx 5-6
L.C. Store vs Gar. Quessy 7-8
28 janvier
Girard-Godin vs Gar. Quessy 1-2
J.A. Proulx vs Gar. Chevrolet 3-4
L.C. Store vs Lessard-Neilson 5-6
St-Regis P.B. vs Shawinigan 7-8
4 février
Shawinigan vs Lessard-Neilson 1-2
J.A. Proulx vs Girard-Godin 3-4
Gar. Chevrolet vs Gar. Quessy 5-6
St-Regis P.B. vs L.C. Store 7-8
11 février
Lessard-Neilson vs J.A. Proulx 1-2
St-Regis P.B. vs Gar. Quessy 3-4
L.C. Store vs Girard-Godin 5-6
Gar. Chevrolet vs Shawinigan 7-8
18 février
L.C. Store vs Gar. Chevrolet 1-2
Girard-Godin vs Shawinigan 3-4
J.A. Proulx vs St-Regis P.B. 5-6
Lessard-Neillson vs Gar. Quessy 7-8
25 février
St-Regis P.B. vs Gar. Chevrolet 1-2
L.C. Store vs J.A. Proulx 3-4
Gar. Quessy vs Shawinigan W.P. 5-6
Girard-Godin vs Lessard-Neilson 7-8
4 mars
Shawinigan W.P. vs L.C. Store 1-2
Gar. Chevrolet vs Girard-Godin 3-4
Lessard-Neilson vs St-Regis P.B. 5-6
Gar. Quessy vs J.A. Proulx 7-8
11 mars
Girard-Godin vs St-Regis P.PB. 1-2
Lessard-Neilson vs Chevrolet 3-4
J.A. Proulx vs Shawinigan W.P. 5-6
L.C. Store vs Gar. Quessy 7-8
SEMI-FINAL
18 mars.
FINAL
25 mars

M. Gauthier
Secrétaire

Fortin du Poissant s'est mis en évidence contre St-Sauveur

Voici les dernières statistiques du club Poissant champion provincial intermédiaire "B" de la balle molle.— Ces statistiques se divisent en 3 parties:

1ère: Le sommaire détaillé des 2 parties de la finale contre le St-Sauveur.

2ième: La moyenne individuelle de chaque frappeur dans la série contre le club St-Sauveur. notre dernière victime.

3ième: La moyenne individuelle de chaque frappeur dans la série contre le club Grand'Mère Shoe, notre première victime.

De ce fait, vous aurez une vue d'ensemble du travail accompli par le club pour gagner le championnat de la Province.

1ère: Le sommaire détaillé des 2 parties de la finale contre le St-Sauveur.

2ième: La moyenne individuelle de chaque frappeur dans la série contre le St-Sauveur.

Notre meilleur frappeur pour cette série est nul autre que notre as champ gauche Jos. Fortin, qui en l'occurence a frappé pour la jolie moyenne de 666.—De plus il a cogné, un 2 buts, un 3 buts, un circuit et un simple, Bravo Jos.

Noms	Ab.	P	Cs.	Moy
Fortin	9	3	6	666
E. Chiasson	9	2	5	.555
C. Chiasson	7	0	3	428
Fournier	8	3	3	375
Bourque	8	3	2	250
Aubin	8	3	2	250
Cloutier	9	0	2	222
Lebel	10	2	1	100
Robert	10	3	1	100

Lanceur	Pj	Pg	Pp	Moy
Aubin	2	2	0	1000

2-buts: Aubin (2) Fortin, Bourque.
3-buts C. Chiasson, E. Chiasson, Fortin, Robert Rog. Bourque.
Circuits: Fortin, Lebel.
Points pour Poissant: 19.
Points pour St-Sauveur: 2.

On gagne une partie par blanchissage et l'autre par la marge de 14 points.

Dans cette série, on a joué la première partie à Québec et l'autre aux Trois-Rivières.

Moyenne générale du club pour cette série: 320.5.

Faits saillants de cette série: Aubin et Poissant lance et gagne les 2 parties.— Il limite ses adversaires à seulement 5 coups sûrs dans les 2 parties et il retire 26 frappeurs au bâton.

3ième: La moyenne individuelle de chaque frappeur dans la série contre le Grand'Mère Shoe.:

Notre versatile champ centre Claude Fournier a terminé cette série en tête des frappeurs de son club avec la jolie moyenne de .[illegible]

Noms	Ab	P	Ps	Moy
Fournier	19	5	12	631
E. Chiasson	13	1	5	384
Lebel	15	2	5	333
Lauzier	9	4	3	333
Duffy	6	5	2	333
Desaulniers	3	0	1	333
Fortin	17	4	5	294
Cloutier	15	6	3	200
Aubin	10	0	2	200
Bourque	5	1	1	200
Robert	16	1	3	187
C. Chiasson	13	3	2	154

Lanceurs:	Pj.	Pg.	Pp.	Moy
Aubin	3	2	1	666
E. Chiasson	1	0	1	000

2-Buts: Fournier (3) Lebel (2), Robert, E. Chiasson.
3-Buts: Aucun.
Circuits: E. Chiasson et Fortin.
Points pour Poissant: 33.
Points contre: 15.

On gagne une partie par blanchissage, une autre par une différence de 14 points et on perd 2 parties par la marge d'un point.

Dans cette série, on a joué 3 parties à Grand'Mère et une seule aux Trois-Rivières.

Voici quelques faits de cette série et de l'année pour Poissant:

Dans la série finale, toutes les parties ont été remportées par Aubin notre lanceur-étoile.

Avec toutes les parties de détail, Emile Chiasson notre grand lanceur a établi un record sans précédent dans els annaes sportives de la ville; ayant pris part à 42 parties cette saison, il a frappé au moins un coup sûr dans chacune des parties.— Ce qui est très enviable.

Jos Fortin, Claude Fournier et Charles Chiasson, nos 3 voltigeurs n'ont fait que 5 erreurs à leur trois durant toute la saison.— Ce qui n'est pas peu dire.

Notre club a battu le club Radnor champions interm. "A" des Trois-Rivières par le score de 8 à 4.

Notre club n'a perdu que 6 parties en tout cette année.

Pour toute une saison, notre club a une moyenne au bâton de 367.

Albert Lebel, notre troisième-but a terminé la saison régulière en tête des frappeurs avec a moyenne de 807.

Nous avions le club pour remporter le championnat provincial de la balle molle intermédiaire "B" et nous sommes allés le chercher.

C'est la première fois qu'un championnat interm. "B" de balle molle échoit à un club des Trois-Rivières; c'est un honneur et nous devons tous en être fiers.

Des félicitations aux dévoué gérant du club Poissant Charlemagne Cossette qui a si b[illegible] conduit son équipe au Championnat.

A QUEBEC
Finale contre St-Sauveur
1ère partie:

Score: Québec 0,; Poissant 3.

Poissant	A.b.	P.	C.s.
Fortin C. G.	4	0	2
Lebel 3 B.	4	1	0
Robert 2 B.	4	1	0
E. Chiasson 1 B.	3	0	1
Cloutier A.-C.	4	0	2
Bourque Rec.	4	0	0
Fournier C. C.	4	1	1
C. Chiasson C. D.	4	0	2
Aubin Lanc.	4	0	0
TOTAL:	35	3	8

St-Sauveur	A.b.	P.	C.s.
Bruno 3. B.	3	0	0
Turcotte 2 B.	3	0	1
Gagnon C. C.	4	0	0
Auger C. D.	4	0	0
Lemelin 1 B.	3	0	0
Duchesneau A.-C.	3	0	0
Bourget Rec.	3	0	0
Raymond C. G.	3	0	0
Chabot Lanc.	3	0	0
Z Lapointe	0	0	0
ZZ Méthot	0	0	0
TOTAL:	29	0	1

Z court pour Bruno à la 1ère.
ZZ remplace Raymond à la 9e.

Sommaire par manche:

Poissant	200 000 001—3
St-Sauveur	000 000 000—0

Erreurs: Raymond. Cloutier; Deux buts: Turcotte; Trois buts: C. Chiasson; Circuit: Aucun; Buts volés: Fournier, Lemelin; Sacrifice: Aucun; Doubles-jeux: Aucun; Buts sur balles: Chabot, 1 en 9 manhces, Aubin, 2 en 9 manches: Retraits au bâton: Chabot, 0 en 9 manches, Aubin, 2 en 9 manches; Lanceur gagnant: Aubin; Lanceur perdant: Chabot; Arbitres: Poulin Jolin et Dion; Assistance: 800 personnes; Durée de la joute: 1.30 h.; Scoreur: Roméo Pérusse.

2e partit de la finale, St-Sauveur vs Poissant. Score Québec 2, Poissant 16.

ST-SAUVEUR

	AB	P	CS
Bruno, 3e b.	3	0	1
Turcotte, 2e b.	3	0	0
Gagnon, c.c.	4	0	0
Auger, c.d.	4	0	1
Lapointe, lanc.	4	0	0
Lemelin, 1er b.	4	0	0
Duchesneau, a.c.	4	0	0
Bourget, rec.	3	1	1
Raymond, c. g.	3	1	1
X—Chabot, 1.	1	0	0
	33	2	4

POISSANT

	AB	P	CS
Fortin, c.g.	5	3	4
Lebel, 3e b.	6	1	1
Robert, 2e b.	6	2	1
Chiasson, 1er b.	6	2	4
Cloutier, a.c.	5	0	0
Bourque, rec.	4	3	2
Fournier, c.c.	4	2	2
C. Chiasson, c.d.	3	0	1
Aubin, lanc.	4	3	2
	43	16	17

X—lance pour Lapointe à la 7e.

St-Sauveur	000 000 020— 2
Poissant	123 030 70x—16

Erreurs: Duchesnean 3, Gagnon 2, Deux buts, Auger, Fortin, Bourque, Aubin 2. Trois buts: Fortin, Robert, E. Chiasson, Bourque. Circuits, Raymond, Fortin, Lebel. Sacrifices, Cloutier, Fournier. Doubles-jeux: Aucun. But sur balles: Lapointe 3 en 6, Chabot 1 en 3, Aubin 2 en 9. Retraits au bâton: Lapointe 3 en 6, Chabot 0 en 3, Aubin 10 en 9. Lanceur gagnant Aubin. Lanceur perdant Lapointe. Arbitres: Poulin, Bouchard et Jolin. Assistance 3000 personnes. Durée de la joute: 2.30 hres. Scoreur: R. Pérusse.

"Quand on a pris ceci Henri ne coûtait que $500 et $1000, quand ceci fut enlevé, mais si tu regardes l'autre page tu vois qu'on a offert une récompense de $1,500.

Berthier a vaincu Sorel par 12 à 0

Berthier, 17. (Spécial au Nouvelliste) — Devant une assistance nombreuse et enthousiaste, les collégiens de Berthier réussirent une deuxième victoire sur les Dynamitards, de Sorel, par le score de 12-0, dimanche dernier, à Berthier.

Plusieurs partisans du Sorel, environ de quatre à cinq cents, traversèrent le fleuve pour venir encourager leur équipe. Les joueurs du Sorel évoluèrent avec vitesse et détermination, mais le manque d'ensemble leur coûta la victoire. Cette faiblesse était évidente chez les Alouettes, de Montréal, au début de la saison.

Avec Ted Sheppard, Jean Turcotte et plusieurs autres, le coach Art Maklin a du matériel pour faire un club dangereux. La coordination du Saint-Joseph fut très facile à remarquer, durant la majeure partie de la joute. Les collégiens réussirent de très beaux jeux, quelquefois mystifiants, montrant par là que la stratégie, déceptivité et coopération sont d'importants atouts au football.

Kenney Délisle et Réal Breton réussirent les touchers du St-Joseph. Yvon Brunette réussit des plongeons qui lui valurent une avance de cinquante verges. La joute fut des plus intéressantes et de nombreux "tackles" furent réussis par plusieurs collégiens, principalement par Andre Petit et Amédée Dubois. Tous les spectateurs virent du véritable beau jeu et aussi démontrèrent-ils maintes fois leur enthousiasme. Espérons que la série de victoires du St-Joseph, qui n'a pas encore connu la défaite, se continuera.

Il vous faut voir chez
DESROBERTS - BLANCHARD
ces superbes manteaux de
MOUTON de PERSE

Type Broadtail, d'un noir d'ébène, d'une souplesse et d'un lustre incomparable, confection minutieuse, mettant en vedette les volumineuses manches ballon, les épaules élargies, le dos très ample.

SPECIAL POUR 3 JOURS $395.00

* * *

Manteaux en dos de Rat Musqué du Nord (teint vison)

PREMIERE QUALITE SPECIAL $495.00

Aussi autres belles fourrures: Mouton de Perse, Seal d'Hudson, Chat argenté, Taupe, Léopard, Broadtail, Seal noir et brun.

* * *

MADAME, MADEMOISELLE, ne manquez pas de nous rendre visite, avant le faire l'achat le votre MANTEAU DE FOURRURE, si vous voulez une fourrure de longue durée — c'est ici que vous devez venir. 14 années d'expérience à votre service. Les prix des FOURRURES DESROBERTS-BLANCHARD, sont toujours LES PLUS BAS, parce que les dépenses d'administration sont minimes

Fourrures DESROBERTS BLANCHARD Trois-Rivières
881, rue St-Sévère
(entre St-Geneviève et Haut-Bec)
Tél. 2440-J

$200. EN ARGENT CHAQUE MOIS!

Quelle est la faute d'épellation dans cette phrase:

Il a été pris en flegrant délit.

Règlements: Adressez votre réponse à Cué, Dépt. 54, 4 rue Natalie, Toronto 8. Chaque mois, les dix premières solutions exactes qu'on tire remportent chacune $10.00 COMPTANT prix doublé et porté à $20.00, si l'enveloppe contient le dessus d'une boîte de Liquide Dentifrice Cué. Envoyez autant de solutions que vous le voulez. Les noms des gagnants seront publiés.

CUÉ
Le Liquide Dentifrice Moderne
CUÉ CUÉ CUÉ
A TRÈS BON GOÛT—Il a une saveur délicieuse, les enfants en aiment le goût et la couleur rubis.
EST INOFFENSIF — sans acide, aucun abrasif susceptible d'affecter l'émail des dents ou d'irriter les gencives.
EST ÉCONOMIQUE—il suffit de 1-2-3-gouttes chaque fois pour assurer des dents blanches, une haleine agréable.

Cérémonie de vêture au Carmel

Une impressionnante cérémonie de vêture a eu lieu récemment au Carmel, Soeur Marie-Marthe de Jésus (Marie-Marthe Gascon de Terrebonne) prenait l'habit des Religieuses Carmélites. La cérémonie fut présidée par M. l'abbé Eugène Lamy, chapelain du Carmel de notre ville.

Pour la circonstance, la grille était ouverte, et on pouvait apercevoir les religieuses, la figure voilée. Puis l'élue du jour s'avança, toute vêtue de blanc, un long voile sur la tête, un cierge dans la main, et accompagnée d'une religieuse. Elle vint s'agenouiller près de la grille. Le célébrant lui posa cette question: "Que désirez-vous?" A quoi elle répondit: "La miséricorde de Dieu, la pauvreté de l'Ordre, et la compagnie des Soeurs.

L'abbé Eugène Lamy donna alors le sermon de circonstance. Il avait pris comme thème, le verset 10ème du psaume 3ème, "Goutez et voyez combien le Seigneur est suave". Ceux qui savent tout quitter par compensé au centuple. Ils reçoi-amour pour le Seigneur, sont révent en échange des biens périssables et éphémères, des joies éternelles commencées en cette terre d'exil.

Cela peut paraitre paradoxal de tout abandonner: parents, amis, biens pour s'ensevelir dans un cloitre, mais laissons Saint Thomas répondre à cette objection: "C'est que tout ce qui est reçu dans une âme, l'est en raison de la condition de cette même âme, l'âme pieuse porte avec elle partout Jésus son Consolateur.

La vie religieuse cependant n'est pas exempte de difficultés et d'angoisse, la Croix trouve sa place marquée dans le Cloitre mais cette Croix conduit à la gloire. La vie religieuse comporte de nombreux sacrifices, des renoncements, des épreuves permises par Dieu.

Enfin, la Croix se dresse partout. Avec Saint Paul, la religieuse peut dire: "Je surabonde de joie dans mes épreuves."

La vie religieuse comporte également ses délices. Le monde vit dans une grande misère humaine. Les prêtres, les religieux, les religieuses, les mouvements d'action catholique bataillent pour faire triompher la vérité. Leurs succès dépendent des Ordres contemplatifs qui sont "les paratonnerres spirituels qui détournent des nations criminelles la colère de Dieu qui les réduirait en poussière. "N'est-ce pas une source de délices que de penser, que par votre entrée au Carmel, vous participerez à la moisson des âmes?

N'est-il pas bien doux encore de penser que nous avons le privilège de faire au Seigneur cette immolation de tout ce que nous avons et de tout ce que nous sommes, sur l'autel de nos coeurs pour l'honneur et la gloire de notre Dieu. Et en ce jour, où vous avez le bonheur de revêtir le saint habit de l'Ordre des Carmes, vous embrassez cette vie d'immolation.

L'habit que vous recevrez vous rappellera vos obligations: la ceinture vous fera souvenir que vous ne pouvez plus disposer à votre guise, de votre liberté; le scapulaire vous rappellera que le joug du Seigneur est doux et facile à porter; le manteau rappellera votre admission parmi la troupe pure qui doit toujours suivre l'Agneau.

Pour conclure, le prédicateur s'adressa à la famille, la félicitant de l'honneur que le bon Dieu lui faisait. Si le bon Dieu vous a demandé ce sacrifice, cher père, c'est parce qu'il savait que vous ne le lui refuseriez pas. Quand vous retournerez à vos occupations ordinaires, vous songerez que là-bas, au Carmel, votre fille prie et s'immole pour vous et votre famille.

Il souligna le vide qui marquait cette cérémonie. Il manquait la mère. Le bon Dieu est venu l'enlever à l'affection des siens pour la conduire dans un monde meilleur. Espérons que du haut du ciel, elle est avec nous.

Enfin, cette cérémonie est pour nous tous une grande joie. Réjouissons-nous! Que le Seigneur soit avec vous, que sa bénédiction vous accompagne. Puissiez-vous vous retrouver tous un jour dans la maison du Père, pour goûter les joies qui ne finiront jamais.

La prédication terminée, la jeune fille quitta la chapelle pour aller échanger le vêtement du siècle et revêtir la bure du Carmel. Lorsqu'elle revint, on lui ajouta la ceinture, le scapulaire et le manteau de choeur. Le célébrant entonna alors le Veni Creator, durant lequel, la nouvelle religieuse se coucha par terre, les bras en croix. La cloche tinta pour montrer que c'était bien la mort au monde. Après ce chant, la religieuse donna le baiser de paix à chacune de ses nouvelles compagnes de vie.

La bénédiction du saint Sacrement clôtura la cérémonie. Quelques religieuses des Filles de Jésus firent les frais du chant.

Dans l'assistance, on remarquait son père M. Omer Gascon, ses soeurs, Cécile, Rena, Lucienne, Huguette, Victoire, et son frère, M. Régis Gascon, de Terrebonne. Ses oncles et tantes MM. et Mmes Donat Lespérances, Jean Lespérance, Aimé Lespérance, Mme Duquette, Quatre de ses tantes religieuses: Sr Ste-Rosalie de la Congrégation de Notre-Dame, supérieure à Yamachiche, Sr Ste-Clothilde de France, d'Hiberville, Sr Ste-Thérèse de la Trinité de Joliette et Sr Marie de Ste-Madeleine-Postel, de la Congrégation des Soeurs de Ste-Croix, accompagnée de Sr Marie Imelda de l'Eucharistie. On remarquait encore M. et Mme Marcel Lespérance, MM. Gilles et Conrad Lespérance, Mlle Lucienne Lespérance; Mlles Gisèle, Solange et M. Louis Duquette, Mlle Gabrielle Ouimet, M. et Mme Roch Beaudoin.

NÉCROLOGE

Aux Trois-Rivières, le 16 octobre 1946, est décédée à l'âge de 37 ans Mme Rodolphe Girardeau née Marguerite Bellemare, elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, une fille Claire, ses frères Rév. Frère Ludger, congrégation de l'Instruction chrétienne de Louiseville, une soeur, Noëlle de Shawinigan Falls.

La dépouille mortelle est exposée au salon mortuaire 460 rue Des Forges.

x x x

Aux Trois-Rivières, le 16 octobre 1946, est décédé à l'âge de 54 ans et 2 mois, M. Roméo Lafontaine, fils de feu Edmond Lafontaine et de feu Azilda Lamothe. Il laisse pour pleurer sa perte, ses frères Dollard et Louis-Philippe. Une soeur: Mme Hervé Lamothe.

La dépouille mortelle est exposée aux Salons Mortuaires Rousseau et Frère Ltée., 460, rue Des Forges.

x x x

A Montréal, le 15 octobre, 1946, est décédée à l'âge de 24 ans et 4 mois, Mlle Marie-Jeanne St-Ours, fille de M. Arthur St-Ours et de Mary Labarre. Elle laisse pour pleurer sa perte outre ses parents, ses frères, André, Jacques, Lionel et Fernand. Ses soeurs: Mme Henri Carignan, Mme Conrad Levasseur et Mme Maurice Hélie.

La dépouille mortelle est déposée à la demeure de ses parents à Ste-Angèle de Laval.

x x x

Aux Trois-Rivières, le 16 octobre, 1946, est décédé à l'âge de 32 ans, M. Jean-Charles Cadorette, il laisse pour pleurer sa perte outre son père M. Georges Cadorette ses frères: François, Roland et Roger ses soeurs Mlle Georgette, Thérèse et Gisèle.

La dépouille mortelle est exposé au salon mortuaire 460 rue Des Forges.

Services anniversaires

Saint-Prosper, 17 (D.N.C.) — Récemment ont été chantés à l'église de notre paroisse les services anniversaires de feu MM. Alfred H. Cloutier et Victor Lefebvre, en présence d'une foule nombreuse de parents et amis des défunts.

Gratifications

Louiseville, 17 (D.N.C.) — Mlles Suzanne Bellemare, secrétaire de l'A.C.T.R. et M.-Berthe Gauthier, trésorière, ont reçu par l'entremise de M. l'inspecteur J. A. Raymond, succès dans l'enseignement. Félicitations. chacune une prime de $20.00 pour

Eprouvez-vous la pénible sensation d'une peur bleue qui s'attache à l'approche de l'automne? Lassitude, migraines, mauvaise digestion sont souvent des symptômes de la constipation. Pour aider à recouvrer votre énergie, avez recours à la LIMONADE PURGATIVE RIGA. Laxatif au goût agréable, elle est douce et efficace; ne cause ni douleur ni accablement. Pour combattre la constipation, recourez à la LIMONADE PURGATIVE RIGA ou, si vous préférez à l'EAU RIGA.

En vente partout.

LIMONADE PURGATIVE "RIGA"

SOYEZ FORTS.

SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE, COURBATURES, NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT, FATIGUE HABITUELLE, MANQUE D'APPÉTIT...

Prenez Les PILULES MORO

1566 ST-DENIS, MONTRÉAL

Nous vous défions de faire cet Essai sur UN SOULIER!

Cirez un soulier avec du 2 DANS 1 . . . cirez l'autre avec le cirage que vous employez actuellement

CIRAGE 2 DANS 1

CONSTATEZ VOUS-MÊME COMME LE 2 DANS 1 FAIT RELUIRE

Le 2 DANS 1 a été spécialement créé pour faire reluire vite les souliers. Le 2 DANS 1 réunit, en un seul produit, l'action du nettoyage aux propriétés de polissage d'une pâte à polir.

Avec 2 DANS 1, les souliers reluisent plus vite et mieux, plus longtemps. Et le récipient hermétique s'ouvre avec une facilité *extraordinaire.*

7F-47

NOIR, BRUN, TAN, ROUGE—EN PÂTE NOIR, BRUN—LIQUIDE

"Pourquoi tes dents sont-elles tellement plus blanches que les miennes?"

"J'emploie la crème dentifrice Pepsodent selon la FORMULE NOUVELLE"

C'est Juste! LES DENTS LES PLUS BLANCHES GRÂCE À LA CRÈME DENTIFRICE PEPSODENT SELON LA FORMULE NOUVELLE

Ingrédients NOUVEAUX! Goût PLUS piquant! DEUX FOIS plus d'IRIUM! Nettoyage le PLUS actif jamais offert!

Enfin une crème dentifrice qui enlève—doucement et sans danger—*chaque* film qui noircit l'éclat de vos dents. Des ingrédients nouveaux combinés à deux fois plus d'Irium . . . ! Cette FORMULE NOUVELLE rend la Crème dentifrice Pepsodent plus efficace que jamais et fait briller vos dents d'un éclat resplendissant! Pour avoir des dents *éclatantes* de *blancheur* et de *propreté,* demandez aujourd'hui la Crème dentifrice au goût plus piquant: Pepsodent selon la FORMULE NOUVELLE!

Les "DENTS PEPSODENT" sont les PLUS BLANCHES parce que les PLUS PROPRES

Ecoutez "Un homme et son Péché", tous les soirs, du lundi au vendredi, à 7.00 p.m.

PDC 345F (CANADA)

Si on ne vous dit pas immédiatement "Numéro, s.v.p.?" Voici pourquoi:

Plus que neuf fois sur dix, nos téléphonistes de Trois-Rivières répondent en moins de dix secondes aux appels locaux. Néanmoins un retard occasionnel peut vous intriguer. Voici les raisons de ce retard et les mesures que nous prenons pour remédier à la situation:

Les usagers du téléphone sont plus nombreux que jamais. Bien que nous ayons été forcés de différer certaines demandes d'installation, nous avons réussi à fournir le service à 2,240 nouveaux abonnés à Trois-Rivières depuis la fin de la guerre. C'est toute une entreprise si l'on se rappelle qu'en 1939 nous ne comptions ici que 5,600 abonnés en tout. De plus . . .

Les gens se servent plus de leurs téléphones. Aujourd'hui, nous acheminons 68,000 communications urbaines par jour à Trois-Rivières. En décembre dernier, le total s'établissait à 53,000 . . . et le nombre des demandes de renseignements a presque doublé . . . de même que les appels interurbains qui se chiffrent maintenant par 1,550 par jour!

Mais il y a une impasse! Nous sommes toujours heureux de donner plus de service, mais, pour le faire efficacement, nous avons besoin de plus d'outillage—particulièrement de tableaux de distribution—si nous voulons redonner au service la qualité qu'il avait en 1939. La guerre ayant tari l'approvisionnement d'outillage téléphonique à l'usage des civils, nous avons dû tirer le meilleur parti possible de nos faibles ressources. Maintenant la guerre est terminée. Mais même quand les matériaux sont plus faciles à obtenir, plusieurs hommes prennent des mois à fabriquer et à installer un seul tableau—et, à Trois-Rivières, il nous en faut plusieurs.

Cependant, nos manufacturiers travaillant jour et nuit pour reprendre le terrain perdu, nous avons réussi à ajouter cinq nouvelles positions de tableau au cours des derniers 18 mois. Il nous en faut encore onze autres, dont nous attendons la livraison pour le début de l'été prochain. Dans l'intervalle, nos tableaux actuels auront à supporter un fardeau beaucoup plus lourd que celui qu'on leur destinait. Nous rendons hommage a nos dévouées téléphonistes qui ont la lourde tâche de tenter d'établir vos communications promptement.

Vous voyez que nous sommes parfaitement au fait des besoins téléphoniques de Trois-Rivières. Nous voulons vous faire savoir que nous ne négligeons rien pour vous fournir un service rapide sitôt que la chose sera humainement possible.

Nous espérons vous avoir donné un aperçu des nombreux facteurs qui nous empêchent de corriger cette situation du jour au lendemain, afin que vous sachiez désormais pour quelles raisons la téléphoniste est incapable de répondre à votre appel immédiatement.

BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

Le gérant,
J. E. BERNARD

BLONDINETTE — Le premier arrivé, le premier servi

HENRI — Par Carl Anderson

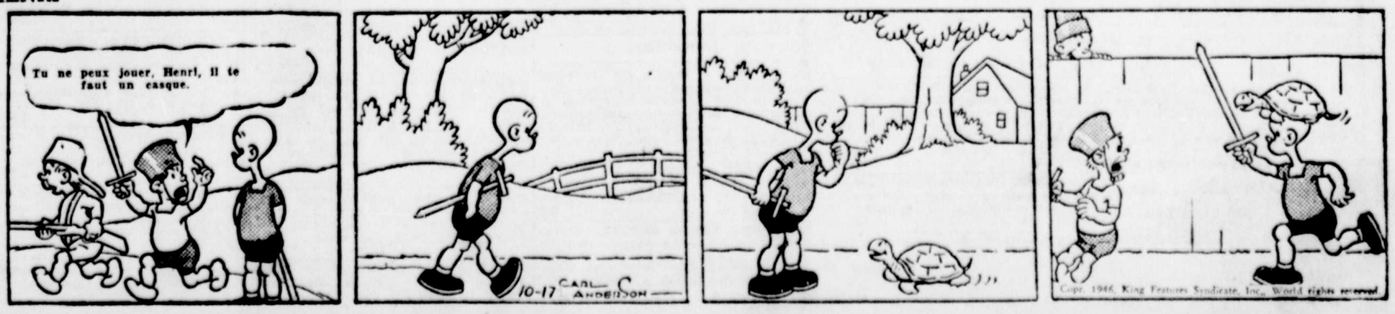

Un moyen peu coûteux de faire de l'argent, placer votre marchandise, c'est l'annonce Tél. 3000

ANNONCES CLASSÉES TARIF en vigueur le 1 juin 1946

Chaque mot 0.02
Prix minimum pour 1 publication 0.50
6 insertions consécutives pour le prix de 5.
24 insertions consécutives pour le prix de 18.

REGLEMENTS

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariage, décès par téléphone. Il en est de même pour les avis de non-responsabilité. Telles annonces doivent être apportées à nos bureaux.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables à l'avance.

Pour loyer d'un casier, ajouter $0.10 cents à chaque commande.

Les erreurs sont promptement rectifiées On doit, cependant, les signaler avant la seconde insertion. Autrement, nous ne saurions accorder de remise, ni une nouvelle insertion gratuite.

Nous ne pouvons garantir la publication d'une annonce à une date spécifiée.

Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Téléphone 3000

Tous les jours: 8.30 a.m. à 5.30 p.m.
Le samedi, jusqu'à midi.

1 Propriete a vendre

ALPHONSE COSSETTE, Agent d'immeubles. Propriétés toutes sortes. Terrains chalets d'été à Ste-Marthe, Cap Rouge du fleuve 218 Des Forges. Tél. 3522. 274-297

ACHAT-VENTE-LOCATION, gestion et administration de propriétés Assurances, tous genres tous risques. MARK BERNARD Inc. Courtiers immeubles et Assurances. Edifice Spenard, 936 rue St-Pierre. Tél. 46 ou tés 4372. 289-9

ATTENTION à vendre: MAISON neuve 25 x 30, 2 logements de 4 pièces plus chambre de bain moderne; bain tombeau avec douche, toilette et évier. Cuisine moderne, évier avec égouttoir, armoires en conserves. Situé rue Du Moulin des Jésuites, près du collège du Sacré-Coeur. Sera finie vers le 20 septembre. S'adresser: C. N. de GRANDMONT, 610 rue Notre-Dame, Cap-Madeleine. Tél. 2335. 271-j.n.o

ATTENTION, à vendre MAISON de 6 pièces plus chambre de toilette et cuvier, bain avec douche, toilette et évier eau chaude et froide. Chauffage eau chaude, réservoir eau chaude, située dans la cave qui a plancher en ciment et est munie d'un évier pour lavage.
ANNEXE de 13 x 20 pieds à 2 étages contenant garage et bureau ou petit logis, chaudière à l'eau chaude. Situé les rue Ste-Cécile, en face des Ursulines. Tél. 2280. 292-297

A VENDRE: MAISON SEULE, rue Ste-Catherine de Sienne, banlieue. Logement libre immédiatement. S'adresser, 127 rue Rochefort, Cap. Tél. 2384-W. 285-290

A VENDRE OU ECHANGER, 4 logements dont 1 libre à l'acheteur, situé 258 Perrier.
AUSSI 4 logements 668 LaVérendrye, coin de rue.
852 JUTRAS et St-François-Xavier, maison en brique, plancher bois franc. ROBERT RIVARD, prop., 939 Sicotte. Tél. 2649-R. 291-4

A VENDRE, cottage, 7 pièces plus chambre de bain; quartier résidentiel Libre pour occupation, 15 novembre. Visiteurs de 1 à 5 heures p.m., et de 7 à 9 heures, le soir. S'adresser à 2200, Boulevard Laviolette, Coteau St-Louis. 3 fois

A VENDRE: MAISON de 5 grandes pièces, électricité, bonne eau, grande remise, 4 arpents de terre en culture, tout près du village de St-Louis de France. S'adresser entre 2 et 5 heures p.m. à 637 Bureau, Trois-Rivières. 293-295

L'IMMEUBLE est à la hausse—mais il est encore temps d'acheter avant l'augmentation des loyers.
AUBAINE SANS PAREILLE comme placement. Cinq logements rapportant 11% net, situés dans partie la plus stable de la Cité du Cap. Vendu à $4,500.
RUE WOLFE: Trois logements. Excellent placement à $7,500.
BLVD LAVIOLETTE: Réduit à $8,500. pour du comptant. Revenus $1,200. par année.
RUE LAJOIE: Côteau St-Louis. Dans le quartier résidentiel des Trois-Rivières.
Deux terrains à $1,400.
ST-ODILON: Magnifique résidence occupation immédiate $7,300.
FRANK SPENARD INC., Courtiers Immeubles et Assurances, Edifice Spenard, 936 rue St-Pierre. Tél. 46 ou Rés. 4372.

MAISON NEUVE de 7 pièces, 1 logement, bien chaud. Logement libre au 1er novembre. S'adresser: 134 rue St-Alphonse, Cap. 291-293

MAISON DOUBLE, brique et stuco, 7 pièces chacun, planchers bois franc. Foyer naturel. Chauffage eau chaude. Site résidentiel et central. S'adresser: 1134 St-Olivier, entre 7 et 8 heures p.m. 291-296

MAISON BRIQUE A VENDRE: 2 logements, 6 pièces, près St-Maurice, à quelques minutes du Sanctuaire. S'adresser: M. D. PROVENCHER, 103 Lacroix, Cap. Tél. 1386-W. Cap-293

MAISON à vendre, 8 pièces, grand terrain, libre immédiatement. S'adresser: 1855 St-Denis. 3-Rivières. 293-295

MAISON à vendre, rang Ste-Marguerite. Occupation immédiate. S'adresser à ALPHONSE LAMY, 137 Radisson. 293-295

PROPRIETE rapportant 10% net, taxes payées.
Prix $4,800., 3 logements en bois, coin St-Paul et Williams. Intérieur remis à neuf. Allez voir et venez me voir H. GEORGES GRENIER, Tél. 1722. 292-293

PROPRIETE SEULE à vendre, située sur le Chemin Des Forges, 6 grandes pièces en plus grand passage et chambre de bain toute finie moderne.
Aussi 2 terrains 50 x 100 chacun. Maison libre à l'acheteur. S'adresser: R. PAQUETTE. 292-294

PROPRIETE SEULE, 8 pièces, chambre de bain, à vendre. Libre à l'acheteur. Visible 5 à 6 heures p.m. S'adresser: 336 rue St-Paul. Tél. 1031-M. 293-295

PROPRIETE 3 logements de 5 pièces à vendre. Un logement libre à l'acheteur. Appelez 1626-J. 293-294

3 Terres a vendre

MOULIN A FARINE et terre environ 40 arpents avec ou sans roulant. Bons bâtiments. Bonne clientèle. A vendre cause de santé. Ecrire: Casier 1490, La Nouvelliste. 290-995

TERRE A VENDRE: A la Croix du Chemin, Ste-Perpétue, Co., Nicolet, 240 acres. Bâtiments. Grande maison 2 étages, route régionale, 3 milles gare, église, moulin à scie, 35 acres bosses, 100 cultivés, balance pacageables, etc Avantageux pour arbres fruitiers. $3,000.00 comptant, balance conditions faciles. PAS D'AGENT. S'adresser: BRUNO THERRIEN, rue Brassard, Nicolet. 293-295

8 Terrains à vendre

FUTURE CITE JARDIN du Cap-Madeleine Magnifique site résidentiel ou industriel au Cap-Madeleine, dans paroisse des Pères Oblats, sur les rues Du Sanctuaire St-Maurice St-Joseph, DeBlois et Boulevard Ste-Madeleine
PRIX MODERES CONDITIONS FACILES
GRANDEUR variant: 40 x 73, 50 x 87, 50 x 100, 40 x 102, etc.
TOUTES LES RUES ont 50 pieds de large.
TAXE GENERALE moindre qu'ailleurs
Informez-vous à CHARLES DeBLOIS aux Trois-Rivières Tél. 3420 ou C.N DeGRANDMONT au Cap-Madeleine Tél. 2335. 293-14

9 Commerce à vendre

COMMERCE IMPORTANT à vendre avec licence et automobile, pour du comptant. Grosse clientèle établie. Revenu net $300. par mois. Cause de santé. Pour renseignements, écrire: Casier 1485, Le Nouvelliste, 3-Rivières. 292-294

16 Logis à louer

ECHANGERAIS LOYER 6 pièces, très propre, Wartime Housing à Québec, avec locataire des Trois-Rivières. L'applicant devra être nécessairement vétéran. Tél. jour: 8 à 5 heures, 5510. Soir 6 à 10 heures 5084. L. H. RACICOT. 292-295

17 Logis demandé

LOGEMENT de 3 ou 4 pièces demandé pour couple ayant 1 enfant. S'adresser à 278 rue St-Antoine Tél 3304-R. 291-293

LOGEMENT de 3 ou 4 pièces demandé. Tél. 4333. 292-294

27 A vendre divers

AUTO KNITTER LTD., Tricoteuses à la main, neuves, à vendre. S'adresser: Boîte 130 Station R, Montréal. 289-294

BRULEURS A L'HUILE à vendre, 1ère qualité. Silent Glow et A.B.C., pour poêle et système de chauffage de cave. Carburateurs et accessoires. Installation garantie. S'adresser à Monsieur WILFRID DESROBERTS, 7 St-Jovide, Cap-Madeleine. Tél 3258. 20 ans d'expérience. 293-14

BRULEURS A L'HUILE doubles pour poêles, 2 mèches par brûleur, 4 cheminées (shells) GARANTIE COMPLETE Aussi brûleurs pression pour fournaises de cave. Comptant ou crédit BERNARD HEROUX, 936 Bonaventure. Tél. 4161-R. 289-292

BRULEURS A L'HUILE A.B.C. 9 pouces. Aussi SERVE-WELL 6½ pouces pour poêles. Réparation et Installation générales des brûleurs. Garantie PAUL MOREAU, 1139 Ste-Julie. Tél 5083-W. 270-293

BRULEURS A L'HUILE A.B.C., Blue Flame, Miracle 6½ pouces, 2 mèches, 4 shells Garantie 5 ans. Mobilier chambre. Chesterfield. Fluorescents 24 pouces. GEORGES LAFLEUR, marchand de meubles, 1127 Ste-Angèle. Tél. 4858-W. 280-303

BRULEURS Château 6½ et 9 pouces. Alasko-Hi-Heat. Serve-Well. Installation et brûleurs garantis. ARTHUR ALLARD, 58 Rochefort, Cap-Madeleine. Tél. 5061-W. 287-292

BRULEURS à l'huile "Miracle" 6½ pouces Serve-Well 6½ A.B.C. 6½ pouces. A.B.C. 9 pouces. Réparations. Installation. S'adresser: PAUL GARCEAU 1282 Cartier, Tél. 2753-W. 293-295

BRULEURS CHATEAU 6½ pouces et 9 pouces. Alaska-Hi-Heat. Serve-Well. Installation et brûleurs garantis. ARTHUR ALLARD, 58 Rochefort, Cap-Madeleine. Tél. 5061-W. 293-298

A VENDRE: Poêle à gaz Coleman et prélarts.
A LOUER: 6 chambres avec usage bain, eau chaude et téléphone. S'adresser: 15 Du Platon. 291-293

A VENDRE: 2 radios. Balances. Brûleurs à l'huile. Sommiers. Matelas. Chesterfields. Lavabos, etc. S'adresser: 555 Des Forges. Tél. 2533. 293-294

A VENDRE: RESERVOIR à eau chaude, électrique, 2000 Watts, isolation thermos. Laveuse électrique usagé, "Laundryette" avec essoreuse automatique. S'adresser: 1236 Hart, Tél. 15. 293-294

CHANCE UNIQUE: 6 pneus usagés gr. 7-50-17, en très bonne condition, à vendre. S'adresser: 765 rue Bonaventure Trois-Rivières. 284-j.n.o

ENCYCLOPEDIE DE LA JEUNESSE, neuve, jamais usagée, avec gros dictionnaire classique français-anglais, à vendre. S'adresser: 817 rue Cartier. 293-295

FUSILS, CARABINES, Banjos, Carrosses, Planimètres, Poêles électriques, Habits militaires, Lot de beaux paletots, Prix d'aubaine. S'adresser: MAGASIN DE L'OUVRIER, 1015 St-Maurice. Tél. 1754-J. 293-295

JOLI BERCEAU modèle moïse, berçant, en fer, pouvant mettre ciel-de-lit. Manteau d'automne bleu-marine Table ronde grandeur moyenne. Cadres. S'adresser: 491 Niverville. 293

KODAK 35 - 35mm. lens F.3.5 Range Finder et étui. Flashgun, 3 filters, portrait attachement, tripod, adapter ring, lens hood. Le tout à l'état de neuf. S'adresser: R. GILBERT, Casier Postal 298, Victoriaville, P.Q. 293-295

MAGNIFIQUE BUFFET cuisine, blanc et chromé. Beau piédestal pour fougère. Petite table salon. Carrosse marron. Canards berçants pour enfants. Potiches. Manteau boucle noir gr. 12-13. Costume bleu, neuf, gr. 12. 641 Ste-Angèle. Tél. 707-W. 293-295

MANTEAU ROSE 3 morceaux, garni lapin blanc, 2 à 4 ans. Chaises cuisine Poêle à l'huile. Nappe en dentelle. S'adresser: 606 rue Gervais. 293

MOBILIER chambre à coucher peint, comme neuf, sommier, matelas à ressorts. Rideaux et parure de lit. Manteau garni renard argenté, gr. 12-14, 1 saison d'usure. S'adresser: 788 St-Charles, apt. 5. 292-294

PETITS COFFRES-FORTS neufs (Safe) à vendre S'adresser à 765 rue Bonaventure. Trois-Rivières. 255-j.n.o

4 SHOW-CASES sur roulettes pouvant servir comme comptoirs. Vraie aubaine pour prompt acheteur. S'adresser au magasin A L'ETOILE BLEUE, 163 rue St-Antoine. 292-294

TOUR A BOIS. Scie à découper. Lit en métal côtés mobiles pour enfant. Glissoire. Cheval berçant. Clôture de parterre et barrière en fer. Jardinière. S'adresser: 1575 St-Olivier. 293

TRAILER et pupitre de cuisine à vendre. S'adresser à 804 Laurier. 293

29 On demande à acheter

ACHETERAIS fusils, carabines, violons, guitares, radios, gramophones, koaks, montres, horloges, meubles, vêtements, etc. PAYONS LE PLUS HAUT PRIX. Magasin de l'Ouvrier, 1015 St-Maurice. Tél. 1754-J. 273-298

36 Matériaux pour bâtir

MATERIAUX de construction: Imitation de brique en rouleau de couleur rouge ou vert. TOLE GAUFFREE "Royal" en feuille de 5, 6, 7, 8, 9, et 10 pieds, longueur.
PAPIER à couverture.
BARDEAU d'Aspinalte. Livraison immédiate. Prix et échantillons envoyés sur demande. A. L. GONNEVILLE, Mfg., Charette, Co. St-Maurice. 286-12

39 Charbon Bois Huile

BOIS DE CHAUFFAGE pour provision, première qualité, $4.00 la corde. Aussi bois de construction de toutes sortes. S'adresser: 716 Laverendrye EUGENE LAROCHE. Tél. 762-R. 288-8

BON BOIS FRANC de chauffage pour provision à vendre à $3.75 la corde. Livraison aux Trois-Rivières et Cap-Madeleine C. TESSIER 569 Gingras Tél. 2885. 293-14

BOIS FRANC et bois mou, sec, 1 pied. Croûtes bois mou, et croûtes bois franc, sec, 4 pieds, à vendre. S'adresser: 747 St-Roch. Tél. 1709-W. 291-296

43 Chambres et pension

CHAMBRE ET PENSION pour messieurs ou chambre seule. Usage eau chaude et bain.
A VENDRE: Lit brun 4½, complet, matelas neuf $16.00 S'adresser: 345 Bureau 293

40 Articles de ménage

AU MAGASIN DE L'ECONOMIE 1525 Laviolette Assortiment complet de chesterfield Divans Mobiliers chambre et cuisine Mobiliers chromés Poêles Satisfaction garantie FRANCOIS TURCOTTE marchand de meubles Tél. 769-J. 276-298

A VENDRE: Poêle "Findlay", circulateur, au bois et charbon, fini couleur noyer. Aussi piano. S'adresser: 585 DeTonnancourt. 293-294

CHESTERFIELD, Petite table, le tout comme neuf. Lampes. Cadres à vendre. S'adresser: 948 rue Ste-Julie, 3e étage à droite, de 3 à 8 heures p.m. 293-294

LIT EN METAL avec matelas à ressorts à vendre. S'adresser: 1136 rue St-Paul, apt. B. Trois-Rivières. 292-293

46 Radio et accessoires

VERRET RADIO SERVICE — Radiotricien diplômé. Vétéran. 1036 rue Ste-Ursule, Trois-Rivières. Fluorescents. Lampes de radio. Pick-up et toutes parties en électricité. Tél 3698-W. 293-14

53 Service domestique

BONNE DEMANDEE, 25 à 35 ans, pour l'avant-midi, dans famille de 4 personnes. S'adresser: 127 rue Laviolette 293-295

POUR OUTREMONT, Montréal, 3029 Maplewood Ave., Apt. 6. Jeune fille domestique demandée, 3 appartements un enfant 3 ans. Salaire $30.00 par mois. Position permanente. S'adresser: GARDE CECILE MOREL. 293-294

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général dans maison privée. Soirées et dimanches livres. S'adresser: 1253 rue St-Maurice. 293

54 Hommes demandés

AGENT FAMILEX — en affaires directement avec le bureau-chef. Vous êtes indépendant. Nos 200 produits garantis se vendent facilement de porte en porte. Il existe déjà une clientèle Servez-la et augmentez-la en donnant tout votre temps au commerce FAMILEX dans la paroisse des Trois-Rivières où vous demeurez. Nous paierons votre licence et ne demanderons aucun remboursement. Détails et catalogue gratis: FAMILEX, 1600 Delorimier MONTREAL. 293

DEUX VOYAGEURS D'EXPERIENCE, avec machine de préférence, demandés par Compagnie importante pour district des Trois-Rivières et environs. Ecrire: Casier 1495, Le Nouvelliste. 289-294

55 Femmes demandées

COUTURIERE en fourrure demandée. Réparation à la machine et à la main. Ecrire Casier 1498, Le Nouvelliste, Trois-Rivières. 293-295

FEMMES DEMANDEES pour la fabrication de gants en cuir fin. Ensemble, piquem, bordage, examinatrices, etc. Bons salaires. Emploi constant à l'année. S'adresser: UNIQUE GLOVE CO., (Canada) Limited. Cap-Madeleine, Qué. 292-301

57 Agents vendeurs

AGENTS, AGENTES demandés pour vendre les Cartes de Noël MASTER KRAFT, personnelles, et en boites. Vente facile. Rémunération libérale. MASTER KRAFT GREETING CARD COMPANY Ltd., Département J. 925 Edifice Confédération, Montréal. 278-295

61 Positions offertes

AVON demande représentantes vendeuses pour St-Narcisse, Lac à la Tortue, Proulxville, Trois-Rivières. Ecrire: Casier 1468, Le Nouvelliste. 290-293

63 Cours privés

COURS PRIVES pour les élèves du cours primaire, cours classique, cours technique: MATHEMATIQUES et FRANCAIS. Roger Levasseur, 1035 Ste-Geneviève. Tél. 3316-W. 293-295

NOUVELLE METHODE — ANGLAIS par correspondance garanti par écrit en deux mois. Pour détails sans aucune obligation, adressez-vous à S.A. FORTIER, St-Ubald, Portneuf, Québec. 288-8

PIANISTE AMATEUR. — Reprise des Cours du jour et du soir. Enseignement par oreille du piano et accordéon-piano. Musique populaire. Méthode simple et facile. Prix raisonnable. Informations, Tél. 2988-J. 283-j.n.o

ENSEIGNEMENT MODERNE DU VIOLON. — 35 ans d'expérience, technique, sonorité, interprétation, lecture à vue, préparation pour le concert et l'orchestre symphonique. Professeur JOSEPH GELINAS, 199, St-Antoine Tél. 848. 277-300

72 Machines à coudre

Peu importe la marque de MACHINES A COUDRE pour tous TROUBLES, PIECES DE RECHANGE ou ACCESSOIRES consultez-nous. Tél. 4774 Walter Bibeau, 1556 rue Royale. 278-1

74 Autos a vendre

A VENDRE OU A ECHANGER: Mercury 40, 4 portes, bien chaussé, du plus tôt possible, moteur reconditionné, peinture neuve S'adresser à 606 Laurier, Tél. 3241-W. Visible après 6 heures et samedi toute la journée. 293-295

BUICK SEDAN modèle 1934, 3 pneus neufs, assez propre, à vendre. S'adresser: 1501 rue Denoue. Tél. 4834-J. 293-295

DOMPEUSE BEATH, basses, pour Ford, Dodge, Fargo, International, Triple Leaf, Chevrolet, avec 12 pieds de Support. Adressez-vous à R. ST-GERMAIN, 5778, St-Laurent, Montréal. 285-5

PACKARD 1937 en très bonne condition, bons pneus, à vendre. S'adresser: GERARD PELLERIN, St-Grégoire de Nicolet. 292-294

77 Finance d'autos

FINANCE et REFINANCE d'automobiles, camions. Argent à prêter pour taxes. MAURICIAN CREDIT CORPORATION REGD., 936 St-Pierre. Tél. 46. 289-9

78 Autos réparés

VITRERIE TROIS-RIVIERES ENRG 946 Benjamin-Suite, Tél. 5154 Vente et Installation. Vitres toutes sortes de construction Show-cases. Vitres d'autos Dessus de tables. Miroirs etc 279-302

GAGNE AUTO BODY.—Peinture et debossage. Ouvrage garanti. Prix raisonnable. Estimé gratuit sur demande 10 années d'expérience à votre service. Coin St-Irénée et Dumas, Cap-Madeleine. Tél. 238-W. 293

83 Bicyclettes-Motocycl.

CONFIEZ-NOUS vos bicycles pour la saison d'hiver. ENTREPOSAGE ENTIEREMENT ASSURE. Nous faisons la réparation de toutes marques de bicycles Vente et accessoires. OMER SANTRRE, 833 Ste-Cécile. Tél. 4355-W. 293

NOEL BEAUDET. — Marchand de bicycles. Réparations. Peinturage. Entreposage avec protection contre feu et vol. S'adresser: 1027 rue Ste-Angèle. Tél. 5393-W. 293-14

87 Animaux domestiques

A VENDRE: 10 vaches à lait devant mettre bas en octobre, novembre, décembre, janvier, février, mars. Troupeau en zone et passé à l'épreuve du sang. S'adresser: RODRIGUE COTE, La Baie du Febvre, Yamaska. 292-293

89 Oeufs et Volailles

A VENDRE: 65 poulettes de 6 mois, prêtes à pondre. S'adresser: H. PANDENIS, 2e rang, Les Forges ou 595 St-Maurice. 292-294

91 Objets perdus

PAIRE LUNETTES tour corne rose perdue de 1096 Montcalm au Bell Téléphone, rue Laviolette. Rapportez 1096 Montcalm, Tél. 219-W. 293

TROUSSEAU DE CLEFS perdu mardi dans centre de la ville. Si retrouvé, rapportez au Restaurant Christo. 1302 Royale. 293-294

92 Personnel

MESDAMES. — POILS ET DUVETS disgracieux enlevés radicalement par le merveilleux depilatoire GYPSIA. Ecrivez pour notre notice gratuite avec attestations à GYPSIA PRODUCTS CO., P. O Box 93, Times Square Station, New-York. 293-16

L'ONGUENT LLOYD'S pour cors et callosités donne un prompt soulagement. 0.50 cts aux Pharmacies Royale et St-Maurice.

POUR UNE FORME SVELTE. — Les comprimés Slendor sont efficaces, inoffensifs Traitement 2 semaines $1.00 ... 12 semaines $5.00 Aux pharmacies RENAULT ROYALE, ST-ONGE, MODERNE. Oct.

Silhouettes par Ken Reynolds

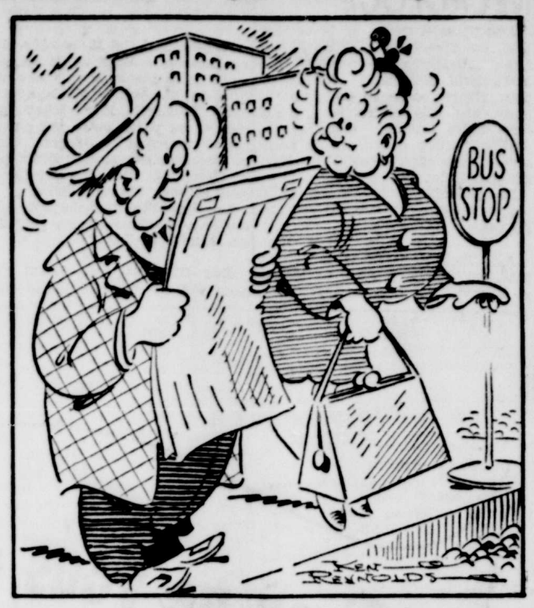

Il y a un bureau en vente dans la page des annonces classées du Nouvelliste. Pourquoi ne l'achètes-tu pas pour y mettre ce que tu places dans ton sac à mains.

SLENDOR. — Les Comprimés Slendor, Efficaces, inoffensifs, vous aideront à avoir une forme svelte. Traitement 2 semaines $1.00 — 12 semaines $5.00. Aux pharmacies AUBIN NORMAND et ST-MAURICE. Oct.

96 Rembourrage

REMBOURRAGE. Ne jetez pas vos vieux chesterfields, divans, chaises, fauteuils et matelas. Spécialité: Réparations matelas à ressorts. ARMAND PROULX, 1109 St-Prosper. Tél. 2449-W. 279-302

98 Réparations générales

ATELIER MECANIQUE (Machine Shop) pour réparation générale. SATISFACTION GARANTIE. Soudure au gaz. S'adresser: M. MAURICE CLOUTIER, 85 rue St-Henri, Cap-Madeleine ne Tél. 5269-J. 289-9

SERVICE DE REPARATIONS de laveuses électriques de toutes marques. Spécialités: parties d'Eureka, aussi moteurs électriques à ANTONIO BOLDUC, 1833 Bellefeuille. Tél. 2254. 276-299

100 Machinerie à vendre

AVIS AUX CULTIVATEURS.—A vendre: 1 moulange à marteau Papec 10 pouces avec malaxeur à grains pour moulées balancées. 1 Engin 7 H. P. International. Un moulin à scie portatif complet avec moteur Leroy, 40 H.P. Adressez-vous à 523 DeLanaudière, Joliette, Qué., Tél. 558. 293

CHARRUES à neige, neuves, modèles "V", reversibles, sens unique, pour toutes sortes de camions S'adresser: R ST-GERMAIN 5778 rue St-Laurent, Montréal. 285-5

POMPES A GAZOLINE et équipement pour construction de routes et construction en général. Adressez-vous à DUKE EQUIPMENT COMPANY, 297 rue Duke, Montréal. 293

TRACTEUR-CHENILLE "Clétrac" 20-27 H.P., en parfait ordre à vendre. Massey-Harris Company, Trois-Rivières. Tél. 3246. 293-295

105 Fourrures - Réparation

VENTE SPECIALE: Manteaux fourrure demi-saison en taupe écossaise 1ère qualité, Leopard, Poney, etc. Aussi choix incomparable dans toutes grandeurs: Mouton perse, Rat musqué, Seal, Chat sauvage, Peaux de mouton et autres. DESROBERTS-BLANCHARD, 881 St-Sévère. Tél. 2440-J. 289-294

MANTEAUX MOUTON PERSE faits sur mesure Manteaux lapin, enfants. Assortiment complet garnitures, colets. Renards argentés, jaunes, beiges NAP.-ADAM GELINAS, 1521 Notre-Dame. Tél. 1205-J. 290-10

112 Cartes d'affaires

PEINTRE — Attention! Voici le temps des ménages. Demandez votre peintre de bonne heure. Ouvrage garanti. Adressez-vous à M. FERNAND DELISLE, 2060 St-Olivier. Tél. 3614. 277-300

HENRICHON-BEAUCHAMP: Photographes Spécialités: Mariage. Banquet. Shower. Société. Epreuves fournies gratuitement au Studio ou au dehors. ACHETONS CAMERAS usagées 151 St-Antoine. Tél. 5378. 278-1

120 Coupons - Tissus

MADAME SAMSON 1726 Notre-Dame Beaux gâteaux aux fruits de choix. Produits Avon, cadeaux. Pyjamas en flanellicite pour homme. Satin doublure. Matériel à manteau. Laine angora. Tél. 2633. 280-303

CHEZ Mme ROUETTE, 1557 St-Olivier, Tél. 3011-J. Vous trouverez beau choix matériel à manteaux pour dames. Chinchilla couleurs assorties pour enfant. Crêpe à robes. Satin à doublure. Cotonnade. Gilets d'enfants. 273-296

POUR MAGASIN SEULEMENT: Coupons à la livre pour habits de neige d'enfants .65 cts la livre. Différentes couleurs S'adresser: 1031 rue St-Maurice. Tél. 2800. 291-296

REMARQUEZ BIEN: Matériel à manteaux, costumes. Lainage à robes, couleurs assorties. Broadcloth. Camisoles. Caleçons. Satine noire. Boutons plastiques assortis. Bourses. Satin doublure. Mlle PELLAND, 953 Champflour. 293-14

VOUS TROUVEREZ à la Lingerie Laviolette, lainage à manteaux et à robes. Crêpe uni de toutes les teintes. Broadcloth. Lingerie de bébé. Laine angora, 1489 Laviolette. Tél. 5678-W. 291-296

122 Vetements à vendre

COLLET de renard beige à vendre. S'adresser: 933 rue Ste-Cécile. 292-294

DEUX MANTEAUX: 1 lapin australien teint rat musqué. L'autre chat sauvage, neufs, gr., 14-16. Très belle aubaine. S'adresser: 1218 Ste-Julie. 291-293

ENSEMBLE fillette 2-3 ans. Paletot d'hiver garçon 12 ans, presque neufs. Petit chien laine blanc 1½ an. S'adresser: 664 St-Roch. Tél. 3166-R. 293

JOLI MANTEAU tout neuf, demi-saison, col de fourrure, doublé chamois, couleur prune, gr., 14. S'adresser: 336 rue Bonaventure. 293-295

MANTEAU SEAL FRANÇAIS gr. 14, en très bonne condition, à vendre. S'adresser: 738 Des Volontaires, tél. 3149-J. 292-293

MANTEAU SEAL FRANCAIS gr., 14, très propre. S'adresser: 174 rue St-François-Xavier. Tél. 2207-W. 292-294

MANTEAUX seal très propres, grs. 16-18-20 ans, à vendre. S'adresser: 803 St-Christophe. Trois-Rivières. 292-294

MANTEAU bleu avec collet renard blanc, gr. 16, en très bon ordre, à vendre. S'adresser: 1034 rue Ste-Angèle. 293-295

MANTEAU drap noir gr. 16. Autre manteau beige gr. 16. Fournaise de plancher. S'adresser: 318 rue St-Georges. 294

MANTEAU SEAL noir et autre manteau drap garni renard argenté, gr., 14. Aussi manchon en renard argenté. S'adresser: 1161 Nérée-Duplessis. 293-294

MANTEAU de fourrure gr. 16. Manchon de renard argenté. Enveloppe rose pour bébé. Tél. 3630-W. 293

A VENDRE: Buick Sedan 1938, en très bonne condition, bien chaussé, S'adresser après 5 heures à 41-c, 4ème Rue. S-291-293

A VENDRE: Bâtisse faisant coin de rue, site idéal pour restaurant, poste d'essence à St-Elie de Caxton, S'adresser à Gérald Tessier, 361-c, St-Marc, Shawinigan. S-291-293

A VENDRE: Camion Ford 1½ tonne 1941, moteur neuf avec boîte fermée, et G.M.C. 2 tonnes, moteur neuf, 1940, avec plate-forme 13 pieds, les deux en très bonne condition. S'adresser 470, Georges, Tél. 2046. S292-297

A VENDRE: Poêle combiné "Gurney", émaille gris, blanc, quatre ronds électriques, quatre ronds bois. Fourneau électrique, fourneau bois, réchaud électrique et bois. S'adresser: Tél. 2047, Almaville-Bas. S-292-297

A VENDRE: Manteau en seal noir, modèle à la mode, presque neuf. Bon marché. S'adresser à 48, des Cèdres. Tél. 4526. S-292-294

A VENDRE: Manteau d'hiver vert avec collet en renard blanc, grandeur 12 ans, presque neuf, vendra à moitié prix. S'adresser 20, Defond, Tél. 3729. S-292-293

A VENDRE: Poulettes de 5½ mois, commençant à pondre. S'adresser 1530 9ème Rue, Almaville-Haut. S292-294

A VENDRE: Epicerie-restaurant, commerce avantageux, vendra, cause de santé loyer disponible pour acheteur. Aussi engin Dodge très peu d'usage. Téléphonez 4034. S-292-297

A VENDRE: Trois mannequins de femme pour magasin de confection. En très bon état et modèles récents $25 chacun. Aubaine, voir Kastner Limitée, 60,-5ème Rue. S-293-295

A VENDRE: Tous genres de commerces, propriétés, épicerie-restaurant, salle de pool avec restaurant, gros garage, magasin de meubles, Emile Lafond, agent d'immeubles, 79,-7ème Rue Tél. 815. S-293-13

A VENDRE: 2 manteaux noirs d'automne et printemps grandeur 14 ans. S'adresser 160-A, Station, Tél. 3021. S-293-295

A VENDRE: Bicycle pour homme, manteau en bouclé, grandeur 18 ans, fourrure rouge-vin garni de broadtail, gr., 16 ans, sommier de plumes, S'adresser 70, rue Mercier, coin 6ème Rue. S-293-294

ATTENTION: Automobilistes nous avons des places de storage d'hiver dans garage chauffé. Voyez GARAGE Bourque et Blanchette, 41 Viger, Tél. 2894. S-288-293

A LOUER: 2 appartements à de très bonnes conditions, s'adresser chez Thomas Loranger, Rang St-Mathieu, Almaville-Haut, Tél. 3294. S-291-293

A LOUER: pour le premier novembre, loyer de 3 appartements. S'adresser à 235-B, des Hêtres, Shawinigan. S-291-293

ACHETERAIS piano propre et usagé, à bon marché. S'adresser 124-C, Champlain, Tél. 2609, entre 5.00 et 7.00 heures p.m. S-293-295

AUBAINE: radio électrique, radio à batterie, pick-up, laveuse électrique, machine à coudre, balayeuse électrique, moteur de machine à coudre. P.-E. Bélanger, 61, Champlain, Tél. 3757. S-293-295

COMMERCE DE LINGERIE de seconde-main à vendre, cause santé, grand loyer à même libre à l'acheteur, centre commercial. S'adresser: 472, coin Frigon et Blvd Royal. S-291-296

CHEZ PAULINE: Coupons, crêpe, tweed, bas pour dames, hommes et enfants de toutes sortes. S'adresser 195, Blvd St-Sacrement, en face Aluminum No. 2, St-Marc, Tél. 4505. S-288-293

CHAUFFAGE A L'HUILE, brûleurs "Silent Glow" pour poêle et fournaise, système automatique "Delta", réservoir à eau chaude "Duo-Therm". P.-E. Bélanger, 61, Champlain, Tél. 3757. S-293-

CHAMBRE A LOUER, meublée ou non. S'adresser à 21, rue St-Joseph. S-293-295

CHAMBRE à louer dans logement chauffé avec usage de la cuisine, pour demeurer avec personne seule. S'adresser 42-B, Bellevue. S-293-295

ECHANGERAIS loyer de 4 appartements, plus chambre de bain, à Shawinigan pour un de 4 ou 5 pièces à Trois-Rivières ou Cap-de-la-Madeleine. Téléphonez 4400. S-291-293

EMPLOI DEMANDE par servante dans famille recommandée, de preference sans enfant, demeurant bas de la ville. Sait tout faire, devra coucher chez employeur. Téléphonez 2035. S-293

CHANGERAIS loyer 6 appartements moderne, situé sur Boulevard Royal pour petit 3 ou 4 pièces. Donnez nom et adresser Bureau du Nouvelliste, 53 Station, Tél. 2500 S-293

CHAMBRE A LOUER meublée ou non. S'adresser à 21, rue St-Joseph. S-293-295

CHAMBRE à louer dans logement chauffé avec usage de la cuisine, pour demeurer avec personne seule. S'adresser 42-B, Bellevue. S-293-295

ECHANGERAIS loyer de 4 appartements, plus chambre de bain, à Shawinigan pour un de 4 ou 5 pièces à Trois-Rivières ou Cap-de-la-Madeleine. Téléphonez 4400. S-291-293

EMPLOI DEMANDE par servante dans famille recommandée, de preference sans enfant, demeurant bas de la ville. Sait tout faire, devra coucher chez employeur. Téléphonez 2035. S-293

CHANGERAIS loyer 6 appartements moderne, situé sur Boulevard Royal pour petit 3 ou 4 pièces. Donnez nom et adresser Bureau du Nouvelliste, 53 Station, Tél. 2500 S-293

GLAISAGE DE MANTEAUX vous serez surprise de l'effet du glaisage sur votre manteau de fourrure: il conserve et nourrit la fourrure. Voyez Hervé Dufresne, 90 rue St-Marc, Tél. 2885 S-293-13

HABITS faits sur mesure sans certificat de priorité. Serges, worsteds, tweeds à paletots, costumes comme autrefois. Chez le meilleur tailleur en ville. J. G. Trudel, 20 rue Trudel. Tél. 796. S-293-298

OCCASION D'AFFAIRES. — Avez-vous commerce intéressant? Peut fournir local chauffé, entrepôt et certain capital. S'adresser: 302,-14ème Rue, Almaville-Haut, vendredi de 8.00 a.m., à 4.00 heres p.m. S-293

ON DEMANDE un loyer de 5 appartements chauffés dans St-Marc si possible, à échanger pour loyer de 5 appartements dans le nord de Montréal. Téléphonez 3077 ou 3330. S-291-293

ON DEMANDE en emprunter quatre mille cinq cents piastres ($4,500.00) première hypothèque sur valeur douze mille, taux plus bas considéré. Donnez détails sans retard en écrivant Casier Postal 4, Shawinigan. S292-293

PATATES BLANCHES de sable provenant des cantons de l'est $1.50 la poche livrées.

LA VOIX DE LA MAURICIE
CHLN

9.30 - 11.30 - 3.00 - 5.30 - 6.30

LE BANQUIER SPIC AND SPAN

Ce généreux personnage visite 30 personnes par semaine et il ne manque pas de faire des heureux en leur faisant gagner des sommes rondelettes. Vous serez peut-être la prochaine personne à qui il fera gagner de l'argent.

★★★★

9.30 à 10.30

La banque féminine

Une des émissions les plus populaires et qui apportent aux dames la chance de gagner de magnifiques prix. Prenez part au concours tous les jours.

★★★★

2.00 à 3.00

Les Demandes Spéciales

Avec la saison froide, qui approche, vous voudrez entendre les pièces que vous aimez. Faites-en la demande par lettre... La discothque de CHLN peut satisfaire les plus exigeants.

★★★★

3.00 à 4.00

La danse des dollars

Un programme quotidien, qui ne manque pas d'intérêt. Les prix en argent qui sont distribués tous les jours sont très appréciés des dames et des demoiselles. Soyez à l'écoute.

★★★★

8.00 à 9.00

La Veillée du Bon Vieux Temps

Une heure de musique avec Roger Aubry et ses chevaliers, Fernand Désilets, les duettistes de la chanson française, et notre ténor, François Bellefeuille.

★★★★

7.15 à 7.30

Préparons le dimanche missionnaire

BARBE-ROUSSE

Un sketch de grande envergure, interprété par les meilleurs artistes de Montréal.

★★★★

10.30 à 10.40

La chronique des sports

Ecoutez Monsieur Paul Martin qui vous donnera les plus récentes nouvelles du usport dans le monde entier et quelques renseignements sur les événements sportifs locaux.

SYNTONISEZ
1450
KILOCYCLES

Bas à l'épreuve des échelles

Londres. — Une maison anglaise prétend fabriquer des bas parfaits, entièrement diminués en soie et tout à fait indémaillables. Mlle Caroline Haslett, président du "Government Hosiery Working Party" vient de publier son rapport. A ce sujet, elle fit la déclaration suivante: "Je n'ai pu dire la différence entre ces bas et les bas de soie pure, entièrement diminués, fabriqués de la façon ordinaire. Je me suis rendu compte qu'ils étaient tout à fait à l'épreuve des échelles. Je crois que c'est un développement formidable dans l'industrie du bas." La production n'en est qu'à l'état d'essai et on ne peut dire quand ils seront mis sur le marché. En 1939 les fabricants ont pris un brevet, mais la guerre a interrompu les recherches et la production.

Aujourd'hui

12.55—Bulletin d'information.
1.00—**La Part de la Terre.**
1.30—Les plus belles voix du monde.
2.00—Demandes spéciales.
2.30—Demandes spéciales Mozart.
3.00—**Danse des Dollars.**
4.00—Mélodies du Souvenir.
4.30—Le Dilettante.
5.00—Le quart d'heure anglais.
5.15—Gardez l'écoute.
5.30—Coquetel.
5.45—**Radio-Journal III.**
6.00—Pot-Pourri.
6.15—Ciné-Revue.
6.30—Musique du souper.
7.00—Tango du soir.
7.15—La Prière.
7.30—On veut savoir.
7.45—Profils en musique.
8.00—**Veillée du Bon Vieux Temps.**
9.00—Etes-vous curieux ?
9.30—Un quart d'heure avec . . .
9.45—**Radio-Journal IV.**
10.00—Musique de danse.
10.30—Chronique sportive.
10.35—Musique de danse (suite)
11.00—O CANADA. Fin des émissions.

Demain

7.50—Ouverture. Bulletin d'information.
8.00—Il est 8 hres Monsieur...
8.01—La Prière.
8.15—Réveille-matin musical.
8.30—En déjeunant.
9.15—Nouveautés.
9.00—**Radio-Journal I.**
9.30—**La Rampe Féminine.**
10.30—Clus des échanges.
11.00—Musique militaire.
11.15—Originalités musicales.
11.45—**Radio-Journal II.**
12.00—Musique du diner.
12.30—Fiesta.
12.55—Bulletin d'information.
1.00—**La Part de la Terre.**
1.30—Les plus belles voix du monde.
2.00—Demandes spéciales.
2.30—Demandes spéciales Mozart.
3.00—**Danse des Dollars.**
4.00—Mélodies du Souvenir.
4.30—Le Dilettante.
5.00—Le quart d'heure anglais.
5.15—Gardez l'écoute.
5.30—Coquetel.
5.45—**Radio-Journal III.**
6.00—Pot-Pourri.
6.15—Ciné-Revue.
6.30—Musique du souper.
7.00—Minutes qui chantent.
7.15—La Prière.
7.30—La Rampe s'allume.
8.00—Vous souvenez-vous de...
8.30—Concert miniature.
9.00—Rendez-vous.
9.30—Evocation au piano.
9.45—**Radio-Journal IV.**
10.00—Musique de danse.
10.30—Chronique sportive.
10.35—Musique de danse (suite)
11.00—O CANADA. Fin des émissions.

Noces d'or de M. et Mme A. Beauchesne

Ste-Gertrude. (D.N.C.) — Récemment, M. et Mme Amédée Beauchesne (Rosa Roy) célébraient leur 50e anniversaire de mariage. Ils sont âgés respectivement de 70 et 74 ans.

A 9 heures avait lieu une messe solennelle célébrée par M. l'abbé V. Despins, curé de la paroisse.

M. Beauchesne faisait partie de la Ligue du Sacré-Coeur, son épouse appartenait à la Congrégation des Dames de Ste-Anne, aussi les membres de ces pieuses sociétés étaient présents.

Les Dames de Ste-Anne firent les frais du chant.

Mme Henri Bourque était à l'orgue.

Après la cérémonie religieuse un succulent diner fut servi chez les Jubilaires.

Nous remarquions autre M. et Mme A. Beauchesne, M. l'abbé V. Despins, curé de la paroisse, ainsi que son vicaire M. l'abbé Gérard Descôteaux, M. et Mme Joseph Beauchesne, M. Léopold Roy, de cette paroisse, Mme Vve Joseph Desvarennes, de Warwick, M. et Mme Lionel Gagnon, de Warwick M. et Mme Sylva Roy, Mlle Corona Roy, de St-Rosaire, MM. Oscar et Rosaire Lavigne, Mlle Jeannine Lavigne, M. Jean Lavigne, M. et Mme Arthur Roy, M. et Mme Conrad Roy, M. et Mme Oscar Rheault, Miles Eva-Rose et Madeleine Rheault, Bernadette Richard, Rose-Hélène Ducharme, Mlle Angèle Ducharme, M. et Mme Rosaire Blanchette, M. et Mme Amédée Ducharme, M. et Mme Euclide Provencher, M. et Mme Elphège St-Cyr, Mlle Yvette St-Cyr, tous de cette paroisse, M. Achille Paradis, Mlle Rita Paradis, de Bécancour, Mlle Lucille Paradis, de Montréal, M. Bruno Paradis, de Bécancour M. Benoit Paradis, de Drummondville, M. et Mme Omer Beauchesne, M. et Mme Léo Beauchesne, M. et Mme Victor Dion, de Leominster, Mass., M. et Mme Ernest Rheault, de St-Maurice, M. et Mme C. B. Roy, M. et Mme Hervé Roy, de Ste-Marie, M. et Mme Amédée Rheault, de Bécancour, M. et Mme Narcisse Fafard, M. et Mme Alcide Desharnais, de St-Rosaire, Mme Dionne, de Ambury, Mass., Mlle Rosée Trottier, du même endroit, M. et Mme Henri St-Louis, de St-Sylvère.

M. et Mme A. Beauchesne n'eurent point d'enfant, cependant ils ont eu la générosité de prendre charge de quelques neveux et nièces orphelins, entre autres: Mme Bruno Guguy, née Rose, Alma Lavigne de Varsan, Abitibi, Mme Lucien Richard, Léontine Lavigne MM. Oscar et Rosaire Lavigne, de cette paroisse.

La jubilaire remercia en son nom et en celui de son époux, en termes émus, toutes les personnes présentes à cette joyeuse fête, dont chacun gardera un bon souvenir.

Plusieurs magnifiques cadeaux furent présentés aux heureux jubilaires.

Nos meilleurs voeux à M. et Mme Amédée Beauchesne.

Les môts croisés du Nouvelliste

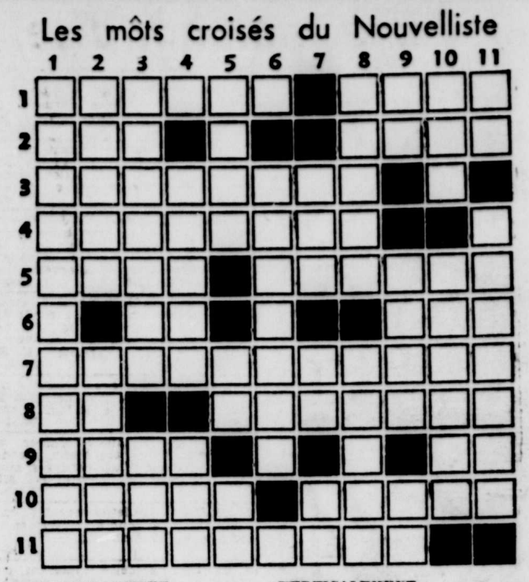

HORIZONTALEMENT

1—Marquer de sa signature. — Insipide, sans saveur.
2—Sans inégalités. — Pronon indéfini.
3—Tenpérance dans le manger.
4—Rassembler.
5—Prendre une expression de gaieté. — Mesure des terres par acres.
6—Qui n'est pas vêtu. — Instrument d'osier fait en forme de coquille pour agiter et nettoyer le grain.
7—Avantage, privilège exclusif.
8—Pronom personnel. — S'amuser à des riens.
9—Habitation en bois de sapin. — Inflammation des synoviales du poignet.
10—Personne qu'on arrête et qu'on détient comme une espèce de gages. — Délié, de peu de volume.
11—Caractère de ce dont on ne peut se passer.

VERTICALEMENT

1—Adresse écrite sur l'extérieur d'un pli.
2—Etrange, extraordinaire. — Continue à être dans un certain état.
3—Boîte à cartouches des soldats. — Bateau long et plat.
4—Qui rit, aime à rire. — Durée ordinaire de la vie.
5—Lieu où réside l'exilé. — Pronom indéfini. — En les.
6—Rendre plus large.
7—Art de lancer. — Fleuve côtier de France. — Note de la gamme.
8—Né du même père et de la même mère. — Morceau de parchemin coupé en long et destiné à attacher des papiers.
9—Temps du verbe avoir. — Opinion, sentiment. — Négation.
10—Article contracté. — Compagnon de liberté.
11—Préposition. — Art de chasser avec des chiens courants.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

1	N	E	C	E	S	S	I	T	E		L
2	A	M	I	T	I	É		R	U	S	E
3	T	A	L	U	S		L	I	A	S	
4	U	N		D	O	M	I	C	I	L	E
5	R	E	V	E	N	U		O	P	E	S
6	A	R	E			L		L	E		
7	L		D	E	N	T		O		L	A
8	I	L	E		A	I	G	R	E	U	R
9	S	I	T	E		P	U	E	R	I	L
10	T	O	I			L	E		I	R	E
11	E	N	E	R	V	E		A	N	E	S

Un beau film au Cinéma de Paris

ANDRE LUGUET, ROBERT LeVIGAN, MONA GOYA et MICHELE ALFA, dans le film "L'HOMME QUI VENDIT SON AME", dès samedi, au Cinéma de Paris. Le deuxième film sera "LES PETITES DU QUAI AUX FLEURS", avec ODETTE JOYEUX, LOUIS JOURDAN, BERNARD BLIER.

La culture des arbres fruitiers

A la journée du producteur, tenue récemment par la New York Fruit Testing Association, à Geneva, N.Y., M. D. S. Blair, division de l'horticulture, Ferme expérimentale centrale, a prononcé une causerie sur "Certaines nouvelles variétés de fruits". Aujourd'hui, dit-il, plus que jamais dans l'histoire de l'industrie fruitière, le choix des variétés d'arbres fruitiers à planter a une importance considérable. Les consommateurs sont présentement beaucoup plus exigeants qu'ils ne l'étaient il y a vingt ans et, étant donné l'accroissement du coût de production, il sera nécessaire à l'avenir de donner un produit de meilleure qualité.

La science a grandement secondé les efforts des sélectionneurs de plantes, de sorte que, chaque année voit apparaitre de nouvelles variétés en nombre de plus en plus grand. Cela signifie que le choix des variétés devient de plus en plus difficile pour le producteur. Les essais de variétés sous la surveillance du gouvernement, joints aux essais limités de plantation par les producteurs eux-mêmes, étalent des mesures essentielles pour apprpécier les nouvelles introductions avant qu'on pût effectuer des plantations sur une grande échelle.

Environ deux tiers des pommiers cultivés au Canada sont de la variété McIntosh. A cause de son adaptabilité, de sa productivité et de sa haute qualité, ce pommier est celui qu'on cultive au Canada avec le plus de succès. Toutefois, on ne saurait bâtir une industrie fruitière prospère sur une seule variété et, par conséquent, il s'agissait de trouver parmi les nouvelles introductions des variétés qui suppléeraient avantageusement à la McIntosh et mûriraient plus tôt et plus tard. Dans les districts pomicoles situés à proximité des centres fortement peuplés, il serait peut-être avantageux de cultiver les variétés plus hâtives, tandis que dans les districts éloignés de ces débouchés, on se livrerait à la culture des variétés tardives.

Dans son programme de sélection, la division de l'horticulture a fait l'essai de nombreuses variétés de pommes qu'elle avait améliorées et les plantations font prévoir un succès. Comme pour les pommes McIntosh, la Bartlett a été la principale variété de poires commerciales soumise à des essais. Les efforts de la division ont convergé surtout vers le développement de variétés rustiques résistantes à la brûlure, pour l'Est de l'Ontario et le Québec, où des variétés comme la Bartlett ne résisteraient pas à l'hiver. Les deux variétés les plus remarquables parmi celles-ci sont Phileson et Miney. Chez les framboises, les cinq introductions récemment nommées à Ottawa qui méritent une mention sont Gatineau, Madawaska, Ottawa, Rideau et Trent, parmi lesquelles la variété Ottawa est celle dont la culture est la plus répandue.

DANS NOS CINEMAS

RIALTO
DERNIER JOUR

Deuxième grande vue

SIGNE HASSO · PRESTON FOSTER
in
STRANGE TRIANGLE
20th CENTURY FOX

Encore une fois, ce théâtre présente deux vues qu'il ne faut pas manquer. Deux meilleures vues. Vous ne trouverez pas mieux.

CAPITOL
Aujourd'hui et demain
EN FRANÇAIS

dans
"à l'ombre de son coeur"

IMPERIAL
Aujourd'hui et demain

2ième film

MERCREDI et JEUDI

FOTO-NITE: $590.

C'est probablement votre tour, mais il vous faut être présent ou signer une procuration. — Si vous ne pouvez venir, donner $0.25 à un ami, afin qu'il signe pour vous.

CINEMA de PARIS
Jusqu'à vendredi

Deuxième film:
"Finance Noire"
avec
Jean Max — Marie Déa
Jean Servais — Alice Field
Un drame puissant!

Ce soir, le film:
"MOULIN ROUGE"
avec
René DARY — Lucien BAROUX

Comédie—Drame
Le meilleur théâtre radiophonique, mettant en vedette
PIERRE DAGENAIS
Vous est présenté
tous les jeudis soir à 8.30 hrs.
Le programme que vous voudrez écouter
"L'ÉQUIPE AUX QUATRE VENTS"
CBF CBV CBJ CKCH CJBR CHNC
Présenté par B-A
SERVICE B-A PRODUITS

Achetons des
OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA
Téléphonez ou écrivez à
SAVARD, HODGSON & CIE. INC.
P. M. CINQ-MARS, *Gérant*
127, rue Radison • Téléphone: 5120
TROIS-RIVIÈRES
MONTRÉAL • QUÉBEC • SHERBROOKE • ST-JEAN, P.Q.

NON-RESPONSABILITE
TRAHAN.—A partir de cette date, je ne me tiendrai nullement responsable d'aucune dette contractée en mon nom par MON FILS, à moins d'un écrit de ma main.
Signé: HUBERT TRAHAN,
2034 St-Philippe,
Trois-Rivières, P.Q.

Electrolux
(Canada) Ltd
Ventes, Service, Réparations
1783 rue St-Philippe
Téléphone 5224

CANADA-CINE Enrg
Edifice Ameau
Projecteurs sonores et silencieux 8 et 16 mm. Ciné-Kodaks. Films et accessoires.
Téléphone: 257
Trois-Rivières

RÉPARATION **A. Cloutier RADIO** SERVICE
1500 Royale
TEL.: 2925
Trois-Rivières

Informez-vous de la "Méthode Maico" pour la correction scientifique de la perte de votre entendement.
Demandez-lui une démonstration du sensationnel
ATOMEER
l'appareil acoustique monopièce le plus petit et le plus léger du monde.
ENTENDEZ HEUREUSEMENT SANS RIEN D'APPARENT
POUR BIEN ENTENDRE !

Notre représentant sera à Shawinigan Falls MERCREDI le 23 octobre, Hôtel Cascade Inn. A Trois-Rivières JEUDI le 24 octobre, Hôtel Château de Blois. De midi à 8.30 hres p.m

FUGER & ST-HILAIRE
22 Carré d'Aiguillon — Tél.: 4-2733, Québec
Centre Médico-Dentaire

MANDRAKE, LE MAGICIEN — Par Lee Falk et Phil. Davis

Feuilleton du Nouvelliste

Jardins cachés

par

JEAN DE BELCAYRE

25

Hier, il semblait très fatigué, j'ai hâte de le revoir!

Elle faillit ajouter:

—Que ne m'accompagnez-vous?

Elle se rappela soudain que, d'après Me Aubin, le vieillard avait certaine confidence à lui faire... La jeune femme fut encore sur le point de s'écrier:

—Je sais qu'il a à me confier des choses importantes!

Mais cela, elle ne le dit pas, une sorte de discrétion filiale lui faisait respecter la réserve du comte Hugues dont les aveux pouvaient être destinés à elle seule.

Et cette preuve de confiance aurait cependant modifié l'attitude de Jean Darrigand et pu changer la face de bien des choses.

Elle se taisait; le maître de Sailhac reprit:

—Je trouve, en effet, M. de Maisonfort très changé, il semble triste, inquiet.

Et comme Rolande ne répliquait rien, son mari, tout en serrant à le briser un coupe-papier d'ivoire dans sa main droite, porta le premier coup d'un ton très calme:

—Lorsque la mort approche, fit-il lentement, quelles que soient les convictions que l'on a, le poids de certaines injustices doit paraître singulièrement lourd.

La jeune femme regarda Jean l'air offensé:

—Il peut y avoir des tristesses cachées dans le passé de mon grand-père, mais il est trop loyal pour avoir à se reprocher un acte vraiment blâmable. Je croyais vous l'avoir déjà dit hier, mon ami, et je ne vous cache pas que certaines de vos allusions me blessent... Vous semblez nourrir contre mon cher aïeul, un homme, je le répète estimé de tous, des sentiments malveillants que je ne puis m'expliquer.

Mais il l'interrompit avec impatience:

—Il est si facile de travestir des actes et des mots..., de faire appel au légitime orgueil d'une caste, aux traditions imposées par la grandeur de ses ancêtres, pour fouler aux pieds la justice, la pitié pour s'accorder le droit de sacrifier des vivants à des morts, de frustrer un innocent..., de renier son propre sang!...

Rolande s'était dressée, pâle; la voix tremblante, elle implora:

—Ah! je pressentais bien que vous me cachiez quelque rancune inavouée... Au nom du ciel, cessez de me parler par énigmes, expliquez-vous sans réticences... Qu'avez-vous donc à me faire entendre? Ne serait-il pas plus loyal de vous exprimer nettement? J'exige de la lumière, vous entendez bien, Jean, je ne veux plus de phrases incompréhensibles... et cependant, terribles. Vous osez porter une accusation sur l'être que je respecte le plus au monde... Je vous somme de préciser.

—Préciser!... Il ne me plaît pas de le faire encore! Tout d'abord, allez demander au comte de Maisonfort comment il reçut jadis la femme de son fils Eudes...

Elle lui cria, exaspérée:

—Je me demande ce que cela peut bien vous faire, à vous?

—Ce que cela peut me faire? Je vous le dirai peut-être tout à l'heure. Je vous apprendrai ensuite ce que, sans la générosité admirable d'un autre — qui me tient de près, —il serait advenu du dernier des Maisonfort!...

La jeune femme porta les deux mains à ses tempes, dans un geste de désespoir.

—Encore une fois, que voulez-vous dire? Il me semble que je deviens folle. Où avez-vous pris toutes ces histoires, et qu'osez-vous prétendre? Je m'inscris en faux contre tout ce qui peut porter atteinte à la réputation de mon grand-père. Il n'a jamais commis sciemment une injustice, et, s'il s'est méfié d'une intrigante, d'une aventurière, s'il flétri une imposture, il a bien fait.

Elle avait jeté cette dernière phrase avec toute la violence héréditaire de sa race; mais Jean, le regard en fureur, et saisissant le bras de Rolande entre ses mains frémissantes:

—Je vous défends, lui dit-il, de répéter que la femme légitime d'Eudes de Maisonfort était une aventurière..., une intrigante... car cette femme était ma mère, et c'est pour la venger que je suis venu dans ce pays!

—Et pour la venger mieux encore que vous m'avez épousée, n'est-ce pas? cria Rolande, blême d'émoi.

Il ne répondit rien... Alors, s'échappant à l'étreinte brutale de son mari, la jeune femme vint s'appuyer au dossier d'une chaise.

—Oui, c'est bien cela, n'est-ce pas? Et vous êtes..., votre frère est...

—Le dernier des Maisonfort, parfaitement!

—Et vous m'avez épousée... pour vous venger? Vous venger de quoi? Que vous avais-je fais, moi? Vous vous êtes introduit dans notre famille, par fraude. Ah! j'avais bien raison de parler d'imposture.

Et, quittant le petit salon, l'air égaré, elle referma la porte derrière elle.

Partie!... Elle est partie, murmura Darrigand, tandis qu'une douleur dont il n'était pas le maître s'abattait sur lui.

Bientôt, il entendit des pas légers dans le couloir; il se précipita vers la porte-fenêtre, il aperçut Rolande, courant presque, n'ayant même pas pris le temps de quitter sa tenue du matin, une cape de satin noir jetée sur ses épaules.

Elle fuyait, à pied, ne voulant pas, sans doute, donner un ordre dans cette maison où elle ne se sentait plus chez elle.

Frappant sur un gong, le jeune mari commanda d'avancer une auto; il mit un boy au volant en lui ordonnant de rejoindre Madame; lui-même occupa un des sièges.

Il atteignit sa femme au moment où, ayant franchi la voûte du pigeonnier qui clôturait la cour, elle commençait à suivre la courte avenue.

La voiture l'ayant dépassée de quelques mètres, Jean sauta à terre; la rejoignant, il lui barra le chemin, car elle allait passer outre, comme si déjà il n'existait plus pour elle.

—Un mot, Rolande, accordez-moi un instant... Où allez-vous ainsi, dans cette tenue, à pied?

Je vais à Maisonfort; ne m'avez-vous pas dit d'interroger mon grand-père, répondit-elle, la voix blanche, le regard désespéré et indigné.

Il éprouva une immense pitié.

—Oui, allez; vous verrez ainsi, que je ne vous ai pas menti... Mais laissez-vous conduire... Ne serait-ce qu'à cause de nos gens, prenez l'auto.

Elle acquiesça d'un geste indifférent, jugeant sans doute inutile de lutter pour si peu.

Alors, comme il la mettait en voiture il se pencha et ajouta, d'un ton douloureux:

—Si vous saviez combien je regrette d'avoir été forcé, par mon rôle de justicier, d'agir vis-à-vis de vous comme j'ai dû le faire, pour pouvoir tenir mon serment!..

Elle ne répondit rien, mais le regard dont elle l'enveloppa était chargé d'un tel désespoir, qu'il recula, blême à son tour.

—Vous pouvez aller, dit-il, d'une voix blanche au chauffeur.

Et il demeura immobile, regardant s'éloigner, puis disparaître, dans un nuage de poussière, l'auto qui entraînait sa femme vers l'imposante forteresse dont les portes allaient à tout jamais lui ravir le bonheur, qu'il appréciait à sa valeur au moment où il venait de le perdre.

Le comte Hugues était seul dans sa chambre, une vaste pièce aux boiseries sombres.

Un grand paravent entourait le fauteuil du malade d'un paysage chinois, tel qu'on les imaginait au XVIIIe siècle; les tapisseries des six feuilles avaient été faites pour une comtesse de Maisonfort, dame d'atours de Marie Leczinska, sans doute désireuse de se préserver des vents coulis si nombreux dans les combles et même les appartements luxueux de Versailles.

Ces Chinois et ces Chinoises de comédie formaient un cadre étrange à ce vieillard, dont les traits, chaque jour davantage, semblaient avoir été taillés dans l'ivoire.

A SUIVRE

"Ultra Violet" de Revlon

Ecoutez la chanson "Ultra-Violet" un nouvel enregistrement Columbia de

"Who'll buy my violets?"

chantée par Dinah Shore

A INSPIRÉ CES *Modes Canadiennes*

A

POLI A ONGLES !
CRAYON A LÈVRES !
POUDRE FINE !

BOITES 3 articles		*1.75*
BOITES 2 articles		*1.00*
POUDRE FINE	*65c,*	*1.00*
POLI A ONGLES		*.50*
CRAYON à lèvres	*65c, 85c,*	*1.25*

C

LA PREMIÈRE TEINTE DE MAQUILLAGE VRAIMENT NOUVELLE DEPUIS DES ANNÉES

Un violet mystérieux aux reflets de rubis, si beau, si seyant! Source merveilleuse où la mode canadienne a puisé largement pour créer ces vêtements si élégants, si appropriés. Voyez ces modes canadiennes chez **FORTIN.** Choisissez-les pour marquer au sceau de l'ultra-chic les heures inoubliables de l'automne et de l'hiver sans omettre, bien entendu, leur source d'inspiration: l'Ultra-Violet pour vos ongles, vos lèvres et votre teint

D

B

E

Les vêtements

ROBE DU SOIR

A— drapée avec art par LAWRENCE SPERBER trois modèles.

"APRÈS 4 HEURES"

B— proposée par FASHION GUILD très nouvelle... très habillée.

JOLIE BASQUE

C— Oh... la jolie basque, création CAROL DEANE

BLOUSES

D— Blouse brodée à la main de Frenchshire deux modèles.

ROBE D'INTÉRIEUR

E— Belle robe d'intérieur, création CLAIRE HADDAD de Bard's

POINT FINAL

F— Coro pose le point final... rayons de lune ultra-violets.

F

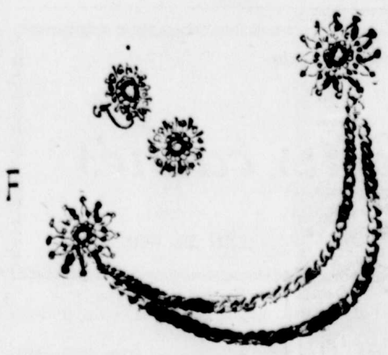

Le tout en étalage dans nos vitrines
au rez-de-chaussée
au second et troisième plancher

Fortin
TROIS-RIVIERES

TOUS LES TISSUS PAR "DOMINION BURLINGTON"